Public Safety Canada | Sécurité publique Canada

ARCHIVED - Archiving Content

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

Contenu archivé

L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.

Canada

Entre

Library (2)

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 N° 1 janvier 1987

Sommaire

Orientation générale du Service

Le Comité supérieur de gestion a récemment approuvé la nouvelle orientation générale du Service pour 1987. Après deux années remplies de changements, le Service amorce une période de consolidation. *Entre Nous* brosse un tableau du document.

2

10 jours en "tôle" pour le commissaire adjoint . . .

Pour le plus commun des mortels, un séjour dans un pénitencier à sécurité maximale n'a rien d'attrayant...sauf pour le commissaire adjoint, Politiques et Services administratifs, **Cliff Scott**, qui y a passé 10 jours dans le but de mieux comprendre la vie et les préoccupations du personnel de nos établissements.

6

"Gotcha"

Le personnel de la région de l'Ontario fait l'apprentissage de la gestion des situations d'urgence à l'aide d'un jeu de société que son inventeur a intitulé "Gotcha".

8

Un micro-ordinateur comme bibliothécaire

Faites une visite à la bibliothèque de l'établissement à sécurité moyenne Mountain et vous en sortirez ébahis! Cette bibliothèque est gérée à l'aide du système de gestion des petites bibliothèques le plus perfectionné de tout le Canada.

7

L'un des douze

Dick Sheppard, directeur adjoint à l'établissement Mountain, est l'un des douze fonctionnaires à s'être mérité la convoitée Prime d'excellence du Conseil du Trésor.

9

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE!

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Message du Commissaire

PERMETTEZ-MOI, en ce début d'année, de vous remercier sincèrement de m'avoir accordé votre aide et votre appui tout au cours de 1986, une année de transition qui s'est avérée assez difficile pour certains d'entre vous. Je suis à la fois fier et heureux de la réponse enthousiaste que vous avez eue au cours de cette année qui, à certains égards, posait de grands défis.

Au cours des deux dernières années, le SCC a été marqué par des changements importants dans divers secteurs d'activité. Cette année, le Service veillera à consolider ses plans et ses activités et à vous tenir bien informés des progrès réalisés. À cette fin, j'aimerais aujourd'hui vous brosser un bref tableau des priorités retenues pour l'année 1987.

Vous trouverez dans le présent numéro d'Entre Nous un exposé des orientations générales du SCC pour 1987. Ces orientations devant par définition guider le travail de tous les membres du SCC, il importe que chacun d'entre nous en prenne connaissance. Elles seront étayées par des plans qui feront converger nos efforts vers les mêmes buts.

Les orientations plus prioritaires auront une grande incidence sur nos activités. Au début de l'année, par exemple, le Ministère mettra en oeuvre un vaste projet d'alphabétisation des détenus. Pour assurer le succès de ce programme, le SCC a adopté des stratégies innovatrices et efficaces.

De même, nous introduirons dans certaines régions au cours de la nouvelle année le programme d'embauche d'agents de correction à temps partiel et continuerons d'améliorer le processus de gestion des unités afin de mieux intégrer les fonctions de sécurité et de programmes. Nous consoliderons aussi, sur une base régionale, nos plans de privatisation tout en maintenant les niveaux projetés de privatisation. Ces mesures seront guidées par des critères de rentabilité et par l'incidence qu'elles auront sur le personnel et sur les détenus.

Toutes ces priorités devront être poursuivies dans les limites des restrictions budgétaires imposées, tout en maintenant des normes de qualité au niveau des programmes et en continuant d'assurer la sécurité des membres du personnel et de la communauté.

J'ai bon espoir que vous unirez vos efforts aux miens et que vous maintiendrez votre grand professionnalisme qui fait honneur au Service. Enfin, j'aimerais vous exprimer à vous, ainsi qu'aux membres de votre famille, mes meilleurs voeux de santé et de prospérité pour l'année qui vient de s'amorcer.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 1987

Le SCC s'engage dans une nouvelle voie

par Les Shand

Le Comité supérieur de gestion du Service correctionnel du Canada a approuvé le nouvel énoncé de l'orientation générale du SCC pour 1987. Dans un document en 20 points, le Service présente les stratégies et initiatives qui devront être à la base de ses activités au cours de l'année.

Après deux années marquées par des changements découlant des politiques de décentralisation et de compression des dépenses du gouvernement fédéral, le SCC entend consolider les diverses initiatives qu'il a mises de l'avant au cours de la dernière année et instaurer les nouvelles orientations retenues pour l'avenir.

Le SCC est fermement engagé à maintenir la sécurité de son personnel et à rester fidèle aux valeurs fondamentales de sécurité du public et de réadaptation de l'infracteur.

UNE VOIE NOUVELLE

"Il est très important d'établir une ligne de conduite générale qui tient compte des attentes et des stratégies retenues pour la prochaine année", affirme le commissaire adjoint du secteur de politique et planification, M. **Andrew Graham.**

Au moyen de ces orientations, le Comité supérieur de gestion du SCC informe les membres du Service et les citoyens de la façon dont il entend s'y prendre pour exercer son mandat. Il s'assure également que les efforts déployés visent un même but.

INFLUENCES

Plusieurs réalités, nommément la politique de compression des dépenses et de réduction de l'effectif du gouvernement, ont influé sur les orientations générales du Service pour 1987.

"Il importe au plus haut point de bien communiquer ces orientations aux gestionnaires et aux employés du Service, d'expliquer M. Graham. Ces orientations étant souvent générales, il reviendra au Service d'élaborer et de mettre en oeuvre des plans d'action spécifiques. Il est essentiel que les dirigeants du Service tiennent un même langage sur ces orientations et que ce langage soit bien compris de tous."

Le gouvernement maintient l'engagement qu'il a pris de réduire le déficit national, ce qui nous laisse croire que le budget des dépenses discrétionnaires diminuera au cours des cinq prochaines années.

"Le SCC a fait sa part au niveau de la compression des dépenses globales", affirme M. Graham. Nous avons rajusté nos budgets des immobilisations et de fonctionnement et d'entretien. Au niveau des années-personnes (A.-P.), la diminution pour 1986-1987 est de 111. Elle sera de 110 en 1987-1988 et de 162 pour les trois prochaines années, soit une réduction totale de 383 A.-P. sur une période de cinq ans. En outre, nous devrons réaffecter 334 A.-P. à l'intérieur du SCC par suite de changements organisationnels." Cela se traduira par un rajustement qui touchera 717 postes." La plupart des coupures ont été jusqu'ici effectuées au niveau des administrations centrale et régionales, plus précisément au sein des secteurs de l'administration et de la gestion.

- **DÉCENTRALISATION**
- **CONSOLIDATION**
- **OBLIGATION DE RENDRE COMPTE**

Le processus de décentralisation de la structure organisationnelle du Service se poursuivra. "L'AC et les AR ont fait l'objet d'une réorganisation et des changements ont été apportés aux structures administratives de base des établissements correctionnels. Le temps est maintenant venu de consolider ces changements", de préciser M. Graham."

Suite en page 4

Andrew Graham, commissaire adjoint, Politique et planification.

Suite de la page 3

L'obligation de rendre compte du Service sera davantage mise en évidence. "Les stratégies touchant les installations, telles que décrites dans le Plan à long terme des installations, et notre base de ressources, telle que décrite dans le budget principal des dépenses, devront être assujetties à un système plus détaillé que par le passé", poursuit M. Graham.

Il est possible que nous devions augmenter le nombre de cellules au cours des prochaines années et, le cas échéant, il faudra le faire de la façon la plus économique possible. "Á cet égard, les ententes d'échange de service avec les provinces ont contribué à dégorger un peu les établissements," souligne M. Graham. "Nous travaillons actuellement à la préparation d'un nouveau Plan à long terme des installations."

Les effets à long terme du projet de loi C-67 sur notre population carcérale ne sont pas encore tout à fait connus. Le Service travaille à l'établissement d'un processus d'évaluation des incidences de ce projet de loi.

Enfin, un certain nombre de questions soulevées dans le dernier discours du Trône touchent directement le Service, à savoir les suivantes: la stratégie nationale de lutte contre la drogue et un vaste programme de lutte contre la conduite avec les facultés affaiblies; un programme d'alphabétisation; les mesures contre les agressions sexuelles sur les enfants, la pornographie, la prostitution des jeunes, le trafic de stupéfiants, la violence faite aux femmes; les mesures d'aide aux victimes de violence criminelle; la réforme du Code criminel; et les modifications à la Loi canadienne sur les droits de la personne.

Orientations Générales du SCC pour 1987

ORIENTATIONS GÉNÉRALES POUR 1987
Points saillants

GESTION

1– Gérer de la façon la plus efficace et efficiente possible les ressources consenties au SCC.

- dans les limites des restrictions budgétaires imposées, continuer d'atteindre nos objectifs de programme.

2– Maintenir et améliorer les normes actuelles de fonctionnement et de sécurité dans nos services en établissement et au sein de la collectivité.

- publier les normes et lignes directrices à l'intention du personnel opérationnel.
- procéder régulièrement à des contrôles, des vérifications et des évaluations des opérations à l'intérieur du cadre décentralisé.
- maintenir les normes de programmes à l'intérieur du cadre opérationnel, lequel comprend des ententes d'échange de services, des services communautaires conjoints et le recours aux services des organismes privés.

3– Mettre au point un cadre de responsabilité intégrée pour le SCC.

- passer en revue la structure des éléments de planification du Service afin de la relier à la structure d'organisation et au processus de gestion des ressources du Service.

4– Élaborer des lignes directrices nationales en matière de ressources.

- établir des lignes directrices objectives grâce auxquelles les gestionnaires locaux et régionaux pourront déterminer le niveau de ressources qui convient aux activités

5– Instituer des systèmes locaux de planification qui mèneront à l'établissement d'un nouveau plan d'aménagement à long terme et faciliteront la planificaton globale du service.

- mettre en oeuvre un nouveau système de planification à l'intention des établissements. Ce système facilitera les opérations tout en fournissant des renseignements plus complets pour le processus de planification intégrée.

6– Fusionner les actuels plans de privatisation sur une base régionale, tout en maintenant les niveaux prévus.

- préparer, à l'échelle régionale, un plan consolidé de privatisation et le soumettre à l'approbation du Commissaire. Ce plan devra faire état de ses coûts et de ses avantages ainsi que de l'incidence qu'il aura sur le personnel et sur la population carcérale.

SYSTEME DE JUSTICE PÉNALE

7– Conclure des ententes d'échange de services avec les provinces là où ce n'est déjà fait.

- poursuivre les discussions et les évaluations de telles ententes avec une évaluation complète des coûts et des avantages.

8– Financer des organismes communautaires de façon à ce qu'ils deviennent stables et puissent rendre compte de la prestation des services.

- lorsque possible, négocier

Suite en page 5

Points saillants

● DÉCENTRALISATION ● CONSOLIDATION ● RENDRE COMPTE

Suite de la page 4

l'achat de services à un prix fixe de manière à assurer une source de revenus pour ces organismes et de meilleurs mécanismes liés à l'obligation de rendre compte.

EFFECTIF

9– Continuer à exercer des pressions pour faire approuver le nouveau système de classification du groupe du fonctionnement des services correctionnels.

- poursuivre les pourparlers entre la direction et le syndicat.

10– Continuer à appuyer les propositions concernant la retraite anticipée.

- la plupart des problèmes techniques ont été résolus et un projet de loi devrait être présenté à l'automne. Le SCC continue d'accorder une très grande importance à ce point.

11– Procéder à l'adoption graduelle de programmes d'emploi à temps partiel.

- Ce projet, qui a fait l'objet d'une consultation exhaustive du SESG, vise surtout à réduire la pression des heures supplémentaires sur le personnel à temps plein et, partant, du stress qui en découle. Il accroîtra la marge de manoeuvre au niveau de la gestion des pénitenciers, donnera accès à un plus grand nombre d'employés en cas d'urgence et créera un plus grand nombre d'emplois dans le secteur correctionnel.

12– Établir des modèles d'activités en établissement qui soient conformes aux principes adoptés par le CSG en matière d'opérations correctionnelles.

- établir de meilleures relations de travail à l'intérieur des établissements et enrichir le milieu professionnel.
- favoriser une meilleure intégration entre le personnel de sécurité et celui des programmes afin d'améliorer l'efficience des interactions avec les détenus.

13– Insister davantage pour que le travail au SCC procure une expérience positive.

- mettre en application les principes relatifs aux opérations correctionnelles, mieux planifier la relève, améliorer les communciations avec le personnel et mettre en oeuvre des programmes d'aide aux employés.

DÉTENUS

14– S'efforcer davantage de réduire la violence et les actes d'agression dans les pénitenciers.

- maintenir les efforts visant à améliorer le rapport entre la sécurité des employés et les stratégies de bonne gestion de la population carcérale.
- améliorer le milieu de travail afin que le personnel correctionnel se sente plus à l'aise dans l'exercice de ses fonctions.

15– Établir davantage de liens entre les programmes pour les délinquants.

- passer en revue les objectifs des programmes, les liens qui existent entre eux, les normes qui les régissent et les ressources disponibles.

16– Accroître la capacité du SCC de déterminer le niveau de sécurité convenant aux détenus.

- établir et adopter un barème d'établissement du niveau de sécurité du détenu.
- établir des normes declassement des détenus.

17– Déterminer comment donner à tous les détenus la possibilité d'apprendre à lire et à écrire.

- passer en revue les politiques touchant les détenus, le rapport entre le travail et l'admissibilité à de tels privilèges, les sources de financement, les ressources didactiques nécessaires et les normes.

18– Intensifier notre recherche de stratégies de rechange pour la gestion des peines.

- continuer à chercher des stratégies permettant de diversifier nos méthodes de prestation de services au sein de la collectivité.
- continuer de maintenir des liens étroits avec la Commission nationale des libérations conditionnelles. Une étude sera menée sur les bris techniques de la liberté conditionnelle et la réincarcération subséquente.
- passer en revue les méthodes visant à resserrer la surveillance dans la collectivité.

19– Chercher à réduire l'usage de la drogue dans les pénitenciers.

- le CSG a envisagé mettre en oeuvre un cadre de politique et travaille actuellement à sa mise en oeuvre.

20– Réaliser, en fonction de la conjoncture locale, des entreprises conjointes avec l'industrie privée afin de créer des emplois pour les détenus.

- passer en revue et évaluer les offres qui se présentent.

Le commissaire adjoint à Millhaven

10 jours en tôle!

Par Helen Gooderham

ONTARIO – Un séjour derrière les barreaux de l'établissement de Millhaven, en Ontario, un établissement à sécurité maximale, ça se prend habituellement contre son gré, sauf pour le Commissaire adjoint, secteur des politiques et des services administratifs, qui a eu droit à un tel séjour bien mérité...pour ses efforts!

L'invitation a été lancée à **Cliff Scott** en juillet dernier à Las Vegas, au congrès de l'ACA (American Correctional Association) par l'actuel directeur de Millhaven, **Al Stevenson**. Et, quelques mois plus tard, il passait les portes de l'établissement pour un séjour de dix jours.

"Je songeais depuis quelque temps à visiter tous les recoins d'un pénitencier pour mieux connaître la vie opérationnelle et le vécu des personnes dont j'ai indirectement la charge. Cela a été beaucoup plus complexe que je ne l'avais imaginé. Les décisions que doivent prendre les directeurs d'établissement ne sont pas faciles et simples à prendre. Il y a trop de pression de part et d'autre. Cette expérience m'a permis de comprendre combien nos employés doivent peser leurs décisions qui touchent les détenus."

Le commissaire adjoint, Cliff Scott

"Ce séjour en prison m'a permis de prendre conscience de ce que ressent l'employé qui doit quotidiennement être prêt à faire face à la violence."

Comment s'est déroulé le séjour à Millhaven? Cliff Scott a suivi un cours en gestion des crises, rencontré le comité des détenus, présidé une audience disciplinaire, arpenté les rangées - seul – et parlé avec autant de détenus et de membres du personnel que possible.

"Je recommande l'expérience, affirme-t-il, et je suis convaincu que les gestionnaires du SCC qui travaillent à l'AC ou à l'AR trouveront l'expérience des plus enrichissantes. Une visite de quelques heures à l'établissement, le temps d'assister à une réunion, ne se compare d'aucune façon au fait de se promener dans les rangées et d'échanger avec les détenus et les membres du personnel", souligne Cliff qui, il y a trois ans, nous arrivait du Conseil du Trésor.

Il se souvient plus particulièrement d'un jour où, revenant d'une visite au bureau du directeur d'établissement, le préposé au poste de contrôle principal lui a offert de visiter l'unité d'isolement cellulaire. "En entrant, j'ai aperçu huit paires d'yeux braqués sur moi. J'ai vraiment hésité à entrer". Mais il l'a quand même fait et il a parlé avec les détenus comme si de rien n'était.

"Mais l'expérience m'a fait prendre conscience des situations auxquelles font face les membres du personnel qui doivent à chaque jour se tenir prêt à réagir à une éventuelle prise d'otages ou à une autre forme de violence. Vous vous demandez si aujourd'hui sera le jour "J" — et vous devenez, si on peut dire, un peu paranoïque."

Il n'a pas oublié non plus la fois où le directeur Stevenson lui a demandé d'interviewer des détenus qui avaient demandé à rencontrer le directeur pour discuter de certains problèmes. "Essaie de savoir ce qu'ils veulent. Je suis certain que cela t'intéressera", lui avait-il dit.

C'est d'ailleurs ce qu'il a fait. Il a rencontré quatre détenus dont deux étaient gardés en isolement cellulaire. L'un demandait un transfèrement et l'autre cherchait à savoir les raisons pour lesquelles son comportement était jugé mauvais au point d'annuler la visite familiale privée qu'il devait avoir. Les autres détenus ont aussi posé des questions embêtantes. Cette expérience lui a ouvert un peu plus les yeux sur ce qui se passe dans un pénitencier.

Fort de cette expérience, Cliff Scott a suggéré que d'autres membres du personnel administratif aillent aussi "en dedans" afin d'avoir une vue plus éclairée des réalités carcérales, ce qui les aidera à prendre des décisions encore plus réalistes.

Maintenant, Cliff prévoit visiter un établissement à sécurité moyenne et un autre à sécurité minimale. "Les membres du personnel m'ont très bien reçu et ont répondu patiemment à toutes mes questions. Un gros merci à tous!", de conclure le sous-commissaire adjoint. ■

Une bibliothèque pas comme les autres

Le bibliothécaire est un micro-ordinateur!

par Helen Gooderham

La librairie de l'établissement Mountain : 60 000 livres, 262 détenus et une moyenne de 49 livres par détenu par année.

PACIFIQUE – La bibliothèque est aménagée dans une grande pièce claire. Partout, des livres et des affiches qui font la réclame pour les derniers grands succès de librairie. Et ici et là, quelques surprises.

Premièrement, la bibliothèque se trouve dans l'enceinte de l'établissement Mountain, pénitencier à sécurité moyenne situé à quelque 60 milles de Vancouver, dans l'un des plus beaux endroits de la Colombie-Britannique.

Deuxièmement, elle est gérée à l'aide du système de gestion informatisée des petites bibliothèques le plus perfectionné de tout le Canada.

Et troisièmement, même si un détenu est assis au pupitre du service de prêt et un autre replace des livres sur les rayons, la bibliothèque est en fait dirigée par un micro-ordinateur installé dans une pièce à l'arrière!

En effet, la bibliothèque de l'établissement Mountain est gérée à l'aide d'un logiciel spécial conçu sur un ordinateur personnel par le détenu **Blane Johnson** et la technicienne en bibliothéconomie **Barbara Weisbeck**.

"En informatique, Blane a vraiment du génie, déclare Dave McLaren, directeur adjoint aux Programmes de l'établissement Mountain. Il a inventé un système global de gestion des bibliothèques qu'adoptent maintenant d'autres petites bibliothèques dans tout le pays. Selon les bibliothécaires, il s'agit d'un système perfectionné qui répond à un besoin très réel et qui, de plus, est imbattable sur le plan tant du coût que de l'efficacité".

Le plus extraordinaire, c'est que ce programmeur compétent et inventif a quitté l'école sans terminer sa neuvième année et sans aucune notion d'informatique.

"Le mérite ne revient pas à moi seul", s'empresse d'ajouter Blane, un mince jeune homme au début de la trentaine. "Ça a été un travail d'équipe du début jusqu'à la fin". Il précise que l'idée est d'abord venue de Barbara Weisbeck, qui a été prêtée à l'établissement Mountain par le Fraser Valley College en février 1984. "J'étais censée évaluer les besoins de la bibliothèque et apporter les améliorations voulues, déclare-t-elle. Cependant, nous avons eu l'idée d'informatiser les fonctions quotidiennes de la bibliothèque et cela nous a entraîné beaucoup plus loin."

"Personne n'avait établi de restrictions, ajoute Blane. Le directeur intérimaire de l'établissement, **Ken Petersen**, nous a appuyés avec son dynamisme habituel et Dave McLaren nous a fourni une aide précieuse et enthousiaste".

"L'essentiel de notre collection était entassé dans des boîtes dans le bureau du directeur de l'établissement.

Blane Johnson

Puis, par un beau matin d'avril, nous avons enfin reçu la roulotte dans laquelle est installée notre bibliothèque.", explique Barbara.

Les choses ont commencé tout doucement. Au début, Barbara expliquait à Blane de quelles fonctions elle avait besoin pour les tâches quotidiennes de catalogage, de contrôle du prêt, de comptabilité et de contrôle d'inventaire. Ensuite, Blane s'attablait à l'ordinateur et tâchait de rédiger un programme répondant à ces besoins. Pendant près d'un an, ils ont procédé par tâtonnements, puis, "un beau jour, nous nous sommes rendus compte que nous avions mis au point un programme informatique qui gérait toute la bibliothèque. Nous aurions pu acheter l'un des logiciels déjà sur le marché, mais le seul qui nous semblait prometteur aurait coûté plus cher que toute la bibliothèque! D'ailleurs, celui que nous avons inventé est plus efficace, plus rapide et plus économique que tout autre système disponible".

Ce système autonome, que ses inventeurs appellent le JLMS (Johnson Library Management System), s'est révélé tellement efficace que d'autres petites bibliothèques en ont fait l'acquisition, dont le *Langley Historical Museum* et l'AR de la Région du Pacifique. La Commission scolaire protestante de Montréal, l'établissement de Mission et Parcs Canada Alberta envisagent la possibilité de l'adopter également. Il est offert à titre gracieux à toute petite bibliothèque ayant accès à un ordinateur de gestion compatible avec l'ordinateur personnel IBM.

Et Blane, lui? Condamné à

Suite en page 12

Un jeu éducatif

par June Coxon

ONTARIO — Le personnel de la Région de l'Ontario fait l'apprentissage de la gestion des situations d'urgence à l'aide d'un jeu de société très amusant inventé par **Charlie Burton,** directeur adjoint de la Formation au Collège régional du personnel de correction, à Kingston. Appelé **"Gotcha!"**, ce jeu ressemble à **"Quelques arpents de piège"** et, selon l'inventeur, peut être adapté à l'enseignement de n'importe quelle matière: il suffit de rédiger des questions et des réponses sur un sujet donné.

Le jeu se joue à l'aide de dés et de cartes. L'enseignant garde les cartes sur

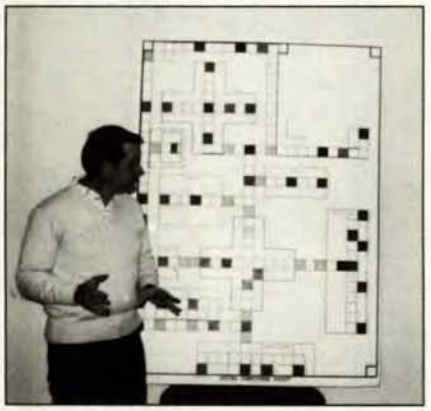

Charlie Burton et son jeu

Photo: Dennis Curtis

lesquelles sont inscrites les questions et les réponses et chaque participant dépose 3 $ dans une cagnotte dont l'argent va à l'équipe gagnante. Le jeu est fondé sur le principe selon lequel les bonnes décisions sont récompensées et les mauvaises, punies. Cinq équipes de quatre joueurs chacune participent au processus décisionnel inhérent à la gestion des situations d'urgence. Le tableau représente un établissement fictif et les joueurs doivent se rendre dans dix-huit endroits de l'établissement pour gagner. Les questions et les réponses sont préparées à l'aide des manuels remis aux participants.

Charlie Burton s'est servi du jeu pour la première fois aux fins d'un cours de gestion des situations d'urgence en septembre 1986. Au moment de la publication de cet article, on aura eu recours à ce jeu six fois dans divers établissements de la Région. Pour l'instant, le tableau dont on se sert est accroché au mur d'une salle de classe du Collège, mais Charlie Burton entend faire fabriquer des tableaux de dimensions standard à l'intention des enseignants et des formateurs du SCC. On pourrait alors créer des séries de questions et de réponses sur divers sujets comme les ordres permanents, les lois, le système de justice pénale et l'histoire du SCC, comme on l'a fait pour "Quelques arpents de piège".

Pour de plus amples renseignements sur ce jeu, veuillez communiquer avec Charlie Burton au numéro 1-613-545-8141.

Un bon geste pour LEUCAN

Chaque année, des membres du personnel et des détenus de l'établissement Ste-Anne-des-Plaines organisent une activité pour renflouer les coffres de LEUCAN, une association de parents d'enfants atteints de leucémie, rapporte **Roger Ménard,** directeur adjoint intérimaire - planification et administration. Avant 1986, l'équipe organisait un ski-a-thon annuel pour les adolescents fréquentant les écoles de la région montréalaise avec lequel elle recueillait environ 10 000 $. Cette année, c'est la rondelette somme de 14 000 $ qui a été amassée avec un souper de homards à volonté auquel étaient conviés les gens d'affaires de la métropole. LEUCAN se sert de cet argent pour aider des enfants atteints de cette terrible maladie qu'est le cancer à passer une semaine de vacances dans un camp d'été. **Michel Paradis,** chef du développement social, **Michel Raymond,** surveillant d'unité résidentielle et **Camille De Varennes,** agent d'unité résidentielle ont organisé l'activité de 1986 avec le concours de 50 bénévoles.

Aumônerie

AC — Mouvements du personnel des Services d'aumônerie de juillet à octobre:

Démissions

R.P. Bill Ryan, pénitencier de Dorchester — le 15 août
R.P. Ken Herfindal, établissement de Drumheller — le 22 septembre
R.S. Gloria Boudreau, pénitencier de Dorchester — le 30 septembre
Rév. Lawrence Mascarenhas, établissement de Cowansville — le 30 septembre

Mutations

Rév. Murray Tipping — à l'établissement de Warkworth
R.S. Fernande De Grace — à l'établissement de La Macaza
Rév. Tilman Martin — à l'établissement Archambault
Rév. Thomas Kurdyla — à l'établissement Leclerc

Nominations

R.P. Edmond Gallant, Dorchester/Westmorland — le 17 juillet
R.P. Roger DeBilly, établissement de Matsqui — le 1er septembre
R.P. Robert Kearney, pénitencier de Kingston — le 2 septembre
L'abbé Donald Marcoux, établissement de Donnacona — le 1er septembre
R.S. Flore Archambault, Centre fédéral de formation (Laval) — le 1er septembre
R.P. André Durant, établissement Archambault — le 1er octobre

Terre Sainte

AC — Des aumôniers du SCC dirigeront cette année une excursion en Terre Sainte et les employés du SCC et leurs amis sont invités à en faire partie. L'excursion aura lieu du 27 avril au 11 mai, une visite facultative de cinq jours étant prévue en Grèce à la fin de la période. Les responsables de l'excursion sont le chanoine **Tom James,** ancien conseiller en formation des Services d'aumônerie à l'AC, le pasteur **Arno Babilitz,** du Centre psychiatrique régional des Prairies, et le R.P. **Yvon Arsenault,** de l'établissement de Westmorland.

D'une région à l'autre

Dick Sheppard reçoit une prime d'excellence

(Dick) Sheppard, directeur adjoint aux Ateliers industriels de l'établissement de Stony Mountain, au Manitoba, retraité depuis le 18 octobre 1986, a été l'un de douze employés de la fonction publique fédérale dans tout le Canada à recevoir du Conseil du Trésor une prime d'excellence. M. **Robert de Cotret**, président du Conseil du Trésor, a présenté les distinctions honorifiques aux lauréats le 12 novembre, à Ottawa.
M. Sheppard a reçu la prime "en reconnaissance d'un travail exemplaire soutenu". Á plusieurs reprises, depuis 1972, le directeur de l'établissement et le sous-commissaire régional lui avaient adressé des éloges, verbalement et par écrit, et il avait reçu l'an dernier une prime au mérite.

"C'est la première fois que l'on remet la prime d'excellence, qui est la deuxième en importance des distinctions honorifiques de la fonction publique, explique **Yvette Browne**, coordonnatrice nationale du Programme. Les lauréats ont été choisis parmi les candidats aux primes au mérite et aux primes à l'initiative en 1985."

*Le président du Conseil du Trésor, M. **Robert de Cotret**, remet la prime d'excellence à **Dick Sheppard** (à gauche).*
Photo: John Evans Photography

AU REVOIR M. CLARK

ATLANTIQUE — Quelque 200 personnes, employés de la Région de l'Atlantique, représentants des gouvernements provinciaux et municipaux des provinces de l'Atlantique, ont assisté à une fête organisée à Moncton, le 27 novembre '86, en l'honneur du sous-commissaire régional, **Bob Clark**.

En plus des nombreux cadeaux et messages de félicitations adressés au nouveau retraité et à son épouse Dorothy, M. Clark a reçu un certificat de retraite et un autre de services insignes, que lui a personnellement remis le Commissaire **Rhéal LeBlanc**.

M. Clark, qui compte 27 bonnes années de service, occupait le poste de sous-commissaire depuis 1979. Il sera remplacé à compter du 1er janvier '87 par **Willie Gibbs**, auparavant directeur des opérations correctionnelles à l'AC.

BELLE INITIATIVE!

QUÉBEC — Depuis décembre 1985, sept détenus de l'établissement Ste-Anne-des-Plaines organisent en collaboration avec le chef du développement social, **Michel Paradis**, des activités pour les enfants atteints d'une déficience mentale ou physique qui fréquentent l'école J.B. Primeau de St-Jérôme.

Parmi les activités jusqu'ici organisées, notons les suivantes: décoration d'un arbre de Noël et distribution de cadeaux; carnaval de trois jours avec promenade en traîneau tiré par des chevaux; danses; journée de plein air; journée de sécurité aquatique; et tombola – un genre de loterie. Une oeuvre humanitaire que les détenus souhaitent répéter en 1987!

Une médaillée au SCC

PRAIRIES — **Tonya Kaye**, commise aux opérations correctionnelles à l'AR, Région des Prairies, a obtenu récemment son baccalauréat en anthropologie de l'Université de la Saskatchewan. Elle s'est également vu remettre la Médaille du Président, présentée chaque année à l'étudiant ou à l'étudiante de premier cycle qui s'est le plus ou la plus distingué(e).

Sur demande

Nous avons tous de temps à autre des questions au sujet de notre emploi, de notre lieu de travail ou du Service en général. Pour répondre à ces questions, **Entre Nous** présente une nouvelle rubrique intitulée **Sur demande**.

Envoyez-nous vos questions — nous y répondrons le plus tôt possible. Certaines questions et réponses d'intérêt général seront publiées dans **Entre Nous**. Seules les questions portant une signature recevront une réponse, mais l'anonymat de tous les correspondants sera respecté.

Vous pouvez nous faire parvenir vos questions par courrier interne, à l'adresse suivante:
Sur demande
Services de rédaction et de publication (613) 995-5356
340, avenue Laurier ouest (7E)
Ottawa (Ontario) K1A 0P9

ATTENTION — Vous pouvez maintenant faire parvenir vos lettres ou vos observations à Entre Nous/ Sur demande par courrier électronique, au compte **LETS-TALK.**

Incendie à Port Cartier

QUÉBEC — Au moment d'aller sous presse, l'étendue des dommages causés par l'incendie du 15 décembre sur le chantier de construction du pénitencier de Port Cartier n'était pas connue. Quatre organismes indépendants du SCC, dont Travaux publics Canada, y mènent actuellement leur enquête. D'après une note transmise au Solliciteur général le 29 décembre, la responsabilité serait imputable à l'entrepreneur. L'incendie aurait apparemment été causé par une étincelle échappée d'un chalumeau qui aurait fait exploser un réservoir ou un conduit contenant une substance combustible alimentant le système de chauffage temporaire. Un seul extincteur portatif était disponible pour combattre les flammes en attendant l'arrivée des pompiers. L'échéancier de la construction ne devrait pas être retardé à cause de l'incendie, mais cela sous réserve des enquêtes qui doivent être menées. ■

Des enquêtes sont en cours pour déterminer la cause de l'incendie et l'ampleur des pertes.

Au revoir chanoine James

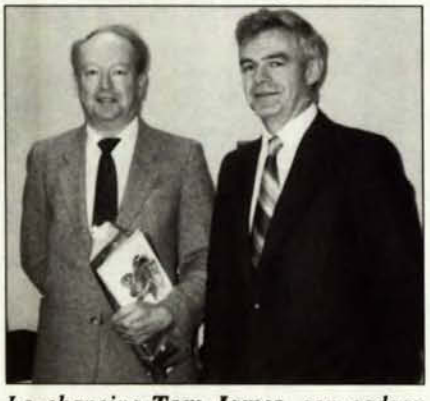

*Le chanoine **Tom James**, son cadeau de départ à la main, et le nouveau directeur adjoint de l'aumônerie, le Révérend **Chris Carr**. Conseiller en formation des Services d'aumônerie depuis 1983, le chanoine a quitté le Service le 30 octobre dernier. Ses amis et collègues à l'AC se sont réunis le 3 novembre pour lui offrir un cadeau et leurs meilleurs voeux pour l'avenir.*

Le SCC au Marathon de Montréal 1986

QUÉBEC et AC — Trois employés de l'établissement Archambault, un employé de l'établissement Leclerc et un employé de l'AC ont obtenu une médaille au Marathon de Montréal signalent MM. **Jean-Yves Blais**, sous-directeur des Opérations correctionnelles à l'établissement Archambault, **Richard Roy**, chef des Services administratifs à l'établissement Leclerc et nos sources à l'Administration centrale.

A l'établissement Archambault, deux agents de correction principaux, MM. **Gilles Dagenais** et **Luc Goyette** et un instructeur, M. **Roland Leroux,** ont relevé le défi avec succès. Pour Gilles Dagenais et Luc Goyette, il s'agissait de leur première expérience du genre, alors que Roland Leroux en était à sa cinquième participation.

Gilles Dagenais (3h50) et Luc Goyette (5h41) ont mérité une médaille de bronze, alors que Roland Leroux avec un temps de 2h59,10 secondes décrochait sa troisième médaille d'or au Marathon de Montréal.

A l'établissement Leclerc, M. **Christian Marien**, un autre CX, a lui aussi mérité une médaille de bronze.

A l'AC, **David Bowes**, adjoint spécial auprès du CAPSA et qui participait au Marathon pour la première fois, a terminé l'épreuve en 3h1,53, ce qui lui a valu une médaille d'or également.

Nouveau directeur à l'établissement Mountain

PACIFIQUE — **Sonya Chupick**, agente d'information pour la Région du Pacifique, nous informe de la nomination de **Robert T. (Bob) Lusk** au poste de directeur de l'établissement Mountain. M. Lusk était directeur de l'établissement Mission.

Merci, Dale Munro

PACIFIQUE — Après une séance d'entraînement au champ de tir, les équipes tactiques d'intervention à l'établissement ont souligné les années de dévouement de **Dale Munro** en lui remettant une tasse gravée, nous fait savoir **Harry Steins** de l'établissement de Mission. M. Munro, qui est coordonnateur intérimaire de la Sécurité à l'établissement Mountain, a été l'un des principaux instigateurs des équipes d'intervention tactique qui existent depuis 1978.

***Colin Marshall,** responsable de la sécurité à l'établissement de Mission (à gauche), présente une tasse personnalisée à **Dale Munro** au nom des équipes tactiques d'intervention à l'établissement.* Photo: Abe Neufeld

Participaction 1986 — Remise des prix (AC)

*Voici quelques-unes des personnes qui ont été honorées pour les résultats obtenus lors de la rencontre Participaction tenue à l'été 1986, à l'AC. Dans l'ordre habituel, à l'arrière-plan: **Joan Gibson**, **William Merritt**, **Peter Hecht**, **Ajith Stratton**, **George Suhanic**, **Corrinne Peppley** et **Chris Power**. Dans le même ordre, à l'avant-plan: **Martin Devenport**, **Linda Cork** et **Gerry MacGillivray**. La présentation a été présidée par le Commissaire **LeBlanc**, assis à l'avant-plan, à l'extrême-droite. N'apparaissent pas sur la photo les récipiendaires suivants: **Mike Jonckheere**, **Dan Kane**, **Norm Payette** et **Liz Baylis**.* Photo: Louis Genest

Infirmière du SCC à un congrès international

ONTARIO — **Ineta Skepple**, coordonnatrice du perfectionnement du personnel infirmier au Centre de traitement régional de Kingston, a présenté à l'occasion d'un congrès international de nursing, tenu récemment à Toronto, une partie de ses recherches sur la récidive des patients schizophrènes d'un hôpital psychiatrique provincial. Le congrès réunissait 750 infirmières et infirmiers venus d'Amérique du Nord et d'Amerique du Sud, d'Europe, d'Asie et d'Afrique.

Mme Skepple a été invitée à faire partie de la Commission d'enquête de l'Ordre des infirmières et infirmiers, qui est chargée d'examiner les plaintes formulées officiellement par des membres du personnel infirmier à l'égard d'autres membres du même personnel infirmier.

110 ans de service!

AC — A eux trois, ils cumulent 110 années de service dans la Fonction publique fédérale. M. **Cliff Scott** (à gauche), commissaire adjoint aux Politiques et aux services administratifs, a présenté un médaillon pour longs états de services à M. **Bernie Myles** qui compte 35 années de service, à Mme **Ann Boyce**, qui en compte 37 et à **Harold Allingham** (à l'extrême-droite sur la photo) qui en compte 38. A l'exception de Mme Boyce, qui a pris sa retraite, les deux autres récipiendaires travaillent toujours au sein de la Division de l'administration, Direction générale du matériel et de l'administration, à l'AC. **Gerry Hooper**, directeur général, assiste à la scène.

La prison dans une île...

par Gaston Pelletier
ARC — Québec

QUÉBEC — Différence! Voilà ce qui traduit le mieux la comparaison entre nos pénitenciers et la Prison Northward, des Iles Cayman, où travaille en détachement M. **Jean-Paul Lupien**, auparavant directeur de l'établissement de Cowansville.

La Prison Northward est le seul centre carcéral des Iles Cayman. Avant sa construction, il n'y avait que des prisons aménagées dans les postes de police.

Quelques heures avant leur envol, l'ARC a rencontré les deux cadres de la Prison pour tracer un bilan de leur visite d'un mois au Québec et connaître un peu plus la réalité criminelle et carcérale de ce territoire des Caraïbes.

"Vous êtes très tolérants envers les détenus" soulignent les deux cadres de la prison Northward, dans les Iles Cayman

MM. **Karl Lopez**, agent principal responsable de la Sécurité, et **Eric Smith**, agent responsable des Services techniques, nous apprennent que la criminalité a nettement augmenté sur leur île au cours de la dernière décennie, particulièrement celle reliée à la drogue (60% des délits). La Prison des Iles Cayman héberge des détenus des deux sexes bien qu'il n'y ait aucun contact possible entre les deux populations. Cent vingt détenus sont incarcérés à la prison qui peut en héberger 140. Les peines d'emprisonnement vont de quelques semaines à la condamnation à perpétuité.

Les programmes sont peu élaborés à la prison. Les autorités en sont également à leurs débuts dans le processus de classement des détenus.

"Les Iles Cayman connaissent depuis dix ans un développement accéléré qui a entraîné dans son sillage une hausse sensible de la criminalité", affirment-ils.

La prison compte un personnel d'une quarantaine d'employés, tous affectés au groupe de la sécurité. Toutefois, le personnel n'est pas armé. "C'est la police qui détient les armes. Notre personnel n'a pas le statut d'agent de la paix".

*L'ex-directeur de Cowansville, **Jean-Paul Lupien** (au centre), en détachement pour deux ans aux Iles Cayman, était de passage à l'administration régionale et à l'établissement de Cowansville. Il accompagnait deux cadres de la nouvelle prison Northward, MM. **Eric Smith**, et **Karl Lopez**. Ils sont photographiés ici en compagnie du SCR, **Jean-Claude Perron**, et du DER, **Robert Caron**.*

Le bibliothécaire est un micro-ordinateur!

Suite de la page 7

perpétuité, il fait sa dernière année d'études universitaires (en histoire) à l'établissement Mountain. Il espère bénéficier d'une libération conditionnelle de jour l'année prochaine et se trouver un emploi comme programmeur. Il déclare que les longues heures passées à travailler sur l'ordinateur personnel IBM ont transformé sa vie en changeant sa façon de voir les choses. "Tout à coup, il n'y avait plus assez d'heures dans la journée".

Ken Petersen est du même avis. Selon lui, c'est là l'objectif des services correctionnels. "Son travail à la bibliothèque a valorisé Blane en tant qu'être humain, inventeur et membre de la collectivité. Grâce à lui, les petites bibliothèques seront mieux gérées. Il a bien de quoi être fier." ■

Entre Nous

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du
Service correctionnel du Canada
et est publié par les Services de rédaction et de publication, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone: (613) 995-5356

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.
ISSN 0715-285X

Conception graphique et édition par
Iconics/WUFF

Comité de rédaction:
June Coxon, Louis Genest, Helen Gooderham, Les Shand

Le Service correctionel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 Nº 2 février/mars 1987

Sommaire

LIBRARY MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL OF CANADA
JUN 25 19
BIBLIOTHÈQUE MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL DU CANADA OTTAWA, ONTARIO CANADA K1A 0P8

L'épuisement causé par le stress au travail

"Je souffre d'épuisement causé par le stress au travail – celui qui nous fait refuser de penser aux tâches que nous trouvons désagréables ou que nous avons peur d'entreprendre", nous écrit un agent de correction. Il explique ce qui lui est arrivé et comment il s'en est sorti. "Si vous avez un problème, parlez-en à quelqu'un, conseille-t-il. Allez chercher de l'aide tout de suite!"

5

Sur demande – mise à jour sur le SIDA

"Sur demande", la nouvelle rubrique dans laquelle *Entre Nous* répond à vos questions, porte ce mois-ci sur le SIDA, et notamment sur les préoccupations des employés qui ont des contacts quotidiens avec des détenus infectés et qui se demandent s'ils devraient porter des vêtements protecteurs.

4

Une innovation

Il y a deux ans, le personnel du nouvel établissement de Drummond (Québec) mettait à l'essai un nouveau modèle de "gestion par unité". L'expérience a été concluante, et le système, déjà adopté par la Région du Pacifique, pourrait l'être à l'échelle du SCC!

2

Un régime de soins dentaires

Votre note de dentiste pourrait diminuer grâce à un nouveau régime de soins dentaires. Les employés du SCC et leur famille seront admissibles à ce régime qui doit être mis en place au cours de l'anné.

5

Former des détenus ou produire des biens?

Selon l'énoncé de mission adopté par le SCC en 1984, la formation professionnelle des détenus fait partie de la gestion des établissements pénitentiaires au même titre que la sécurité ou la gestion des cas. Et la production de biens sous la marque de commerce CORCAN? Á l'issue d'une réorganisation répartie sur un an, le personnel des Programmes de formation professionnelle a demandé si son mandat consistait à assurer une formation aux détenus ou à réaliser une production. "Les deux", a expliqué le nouveau directeur à *Entre Nous*.

7

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Le système de gestion par unité: une expérience concluante à Drummond

La gestion par unité a fait de nous des professionnels

Par **Gaston Pelletier**
Administrateur régional des Communications, Québec

Ces derniers mois, le SCC a mis en oeuvre un nouveau concept appelé gestion par unité. Un vent de changement transforme graduellement notre façon d'agir dans les établissements. La gestion par unité s'inscrit dans ce changement.

La plupart des établissements adopteront éventuellement ce nouveau système de gestion — si leur région d'attache en décide ainsi.

Projet–témoin à Drummond

La gestion par unité a été mise à l'essai en 1984 au tout nouveau pénitencier à sécurité moyenne de Drummond. La gestion par unité sollicite l'intervention de l'ensemble du personnel de sécurité et assure ainsi une gestion des cas plus efficace parce qu'elle donne lieu à de plus fréquents et plus étroits contacts avec les détenus. Elle s'inspire du système des unités résidentielles tout en étant différente.

Le projet–témoin mis sur pied par le directeur **Jacques Dyotte** a donné de si bons résultats que le successeur de M. Dyotte, **Laval Marchand** a, de concert avec les membres du personnel, décidé de le poursuivre du fait qu'il apporte de nets avantages.

La Région du Pacifique suit l'exemple de Drummond

Devant le succès du système de la gestion par unité obtenu à Drummond, la Région du Pacifique a décidé l'automne dernier de le mettre en oeuvre dans tous ses établissements. Le personnel de l'établissement de Drummond a vraiment su tirer les avantages de ce système!

"Á l'établissement de Drummond, la gestion par unité fonctionne comme sur des roulettes", précise le directeur adjoint intérimaire aux programmes opérationnels, **Richard Lamontagne.**

"Le système fonctionne pour plusieurs raisons toutes aussi bonnes les unes que les autres", ajoutent le coordonnateur de la sécurité **Denis Bélanger,** le coordonnateur de la gestion des cas et surveillant intérimaire de pavillon **Mario Lévesque,** le surveillant de pavillon **Noël St-Amant,** le CX-4 **Richard Bernier,** la CX-2 **Chantal Arsenault** et le CX-4 et agent de gestion des cas par intérim **Sonja Ellefsen.**

Le président local du SESG, **Paul Ménard,** a aussi exprimé sa satisfaction à l'égard de ce nouveau concept.

Pourquoi la gestion par unité est-elle si appréciée?

Selon MM. Lévesque et St-Amand, les membres du personnel, et plus particulièrement les CX, ont vu leurs tâches nettement enrichies depuis qu'ils sont appelés à participer à la gestion des cas et au processus de prise de décisions.

Le personnel de sécurité n'est plus cantonné dans la sécurité passive. De fait, grâce à la gestion par unité, il est aussi appelé à évaluer le comportement des détenus et à se prononcer sur la pertinence de leurs plans de séjour. Il donne également son avis sur les projets d'absence temporaire et sur la participation aux projets communautaires.

En octobre dernier seulement, 161 sorties de groupes ont été organisées — sans doute l'un des taux les plus élevés de tout le Service," de souligner M. Lamontagne.

"Les agents de gestion des cas ne se sont absolument pas fait "piquer" leur job par les agents de correction comme peuvent le craindre certains", précise Mario Lévesque. De fait, le personnel de gestion des cas est appelé à former le personnel de sécurité aux fonctions de gestion des cas, à remplir les formules et à mener des entrevues de la manière que le font les professionnels de la gestion des cas.

"Nous participons maintenant au processus de prise de décisions et ce que nous disons est écouté"

Noël St-Amant, surveillant de pavillon, et Sonja Ellefsen, CX-COF-04, à l'établissement Drummond.

Photo: Gaston Pelletier

Entre Nous

"Nous participons maintenant au processus de prise de décisions"

"La gestion par unité, telle qu'appliquée à Drummond, a fait de nous des professionnels," affirme Richard Bernier. "Nous participons maintenant au processus de prise de décisions et ce que nous disons est écouté".

"La satisfaction au travail est grande", affirme pour sa part Chantal Arsenault, qui ne serait pas restée plus de six mois au SCC si elle s'était vue confinée dans des tâches de sécurité strictement passive. "J'aime faire de la gestion des cas et ici c'est possible de le faire même en étant CX". D'aucuns renchérissent en disant "surtout si vous êtes CX".

Mode de fonctionnement de la gestion par unité

L'application du concept est simple: mettre tous et chacun à contribution dans une équipe formée uniquement de professionnels: professionnels de la gestion des cas, professionnels de la sécurité, professionnels du milieu carcéral, et ce, sans véritable préséance pour l'un ou l'autre.

Á leur arrivée à l'établissement, les détenus sont placés dans un pavillon dirigé par un surveillant de pavillon et une équipe constituée d'instructeurs d'ateliers, de préposés aux sports et aux loisirs et d'enseignants.

L'agent de correction ne passe évidemment pas tout son temps en pavillon. Durant une semaine de travail normale, l'agent passe deux jours dans le pavillon et, pendant les trois autres jours, il assure la surveillance statique. Chaque pavillon doit assumer une responsabilité donnée de sécurité statique. Par exemple, le pavillon No. 7 devra assurer la patrouille mobile pendant quelques semaines, puis, pendant une autre période, les inspections et ainsi de suite.

Autre aspect important de ce système: le détenu ne rencontre habituellement pas "son" agent de gestion des cas seul à seul. Il le rencontre avec d'autres membres de l'équipe, à savoir le CX-4 en charge du cas et l'agent de correction principal du pavillon. Il ne peut donc plus jouer sur plusieurs tableaux à la fois.

Grâce à ce système, les membres du personnel viennent à mieux connaître chaque détenu et ainsi à assurer un meilleur contrôle de la population carcérale.

"Ici, personne n'a d'autre choix que de se parler", expliquent Noël St-Amant et Richart Bernier. "La communication est au coeur de ce concept."

"Il semble que ce concept de gestion par unité puisse aussi être appliqué dans les établissements à sécurité maximale, moyennant quelques modifications", précise Noël St-Amant, qui a travaillé plusieurs années à Archambault.

Le système en place à Drummond restreint toutefois à 50 le nombre de détenus par unité, faute de quoi la charge de travail devient trop lourde, au détriment de la bonne connaissance de chaque détenu.

Les perspectives de promotion sont plus grandes dans les établissements qui adoptent la gestion par unité que dans d'autres établissements parce que le personnel acquiert sur le tas une plus grande expérience

Un travail plus intéressant

Ce concept de gestion par unité permet de plus une certaine interchangeabilité des fonctions et évite les trop grandes spécialisations. D'une certaine manière, les perspectives de promotion sont plus grandes dans les établissements qui adoptent la gestion par unité que dans d'autres établissements parce que le personnel acquiert sur le tas une plus grande expérience.

Cette gestion par unité rehausse le statut des agents de correction et nourrit leur enthousiasme au travail. Elle sensibilise les différentes catégories d'employés aux réalités et aux exigences de la sécurité. Le temps devient révolu où un certain groupe d'agents jouait le rôle du "méchant" en assurant la discipline et un autre le rôle du "bon" en aidant le détenu dans son cheminement. Tous sont dorénavant appelés à exercer les deux aspects du travail.

L'établissement de Drummond a certes mis dès le début toutes les chances de réussite de son côté en adaptant la routine carcérale au nouveau système. Il s'en est donc suivi les changements suivants: plus de visiteurs pendant les heures ouvrables, plus de visites chez le médecin ou chez le dentiste pendant le jour. Le jour, les détenus travaillent et le soir et les fins de semaine ils font autre chose... tout comme dans la société libre!

Un autre facteur de réussite!

Les vérificateurs de l'Inspecteur général ont procédé, en juin 1986, à une vérification lors du changement de direction. Dans la note d'accompagnement du rapport de vérification, ils ont écrit: "Face à l'ensemble des objectifs correctionnels et administratifs, cet établissement se classe parmi les unités opérationnelles les plus efficaces du Service. Notre examen (...) a mis en lumière une performance qui dépasse les normes du Service dans la plupart des cas (...). De plus, notre revue des systèmes de griefs du personnel et des plaintes et griefs des détenus est un indicateur du taux très bas d'insatisfaction de l'établissement (...). Seule une équipe de gestion et un personnel voués à la recherche de l'excellence et n'acceptant pas la médiocrité ont pu amorcer un départ aussi près de la perfection".

Documentation sur le SIDA – à la bibliothèque

On pourra se procurer à bibliothèque du Minstère, à compter du 1er mars, une trousse d'information sur le SIDA en milieu correctionnel. Pour renseignements, s'adresser à: Bibliothèque et Centre de documentation du Minstère, 340, avenue Laurier ouest, 11e étage, Ottawa K1A 0P8, ou téléphoner au numèro 991-2782.

Sur demande

Q:

Combien de cas de sida (syndrome immuno-déficitaire acquis) a-t-on signalé au SCC? Le Service songe-t-il à fournir à ses employés des vêtements de protection à l'épreuve des morsures, comme le font certaines prisons aux États-Unis?

R:

"Il y a actuellement un cas confirmé de sida au pénitencier de la Saskatchewan, deux cas de para-sida à l'établissement de Bowden, en Alberta, et deux détenus identifés comme étant "séropositifs", l'un à l'établissement de Joyceville et l'autre au pénitencier de Kingston", déclare le Dr **Dan Craigen,** directeur général des Services de santé à l'AC.

"Un seul cas confirmé de sida sur plus de 12 000 détenus - on ne peut dire que la situation soit alarmante."

Le détenu atteint de sida se porte bien et se trouve au centre de santé du pénitencier de la Saskatchewan, où il a été transféré en juillet 1986. Il était auparavant au Centre de détention provisoire de Calgary. Les deux détenus atteints de para-sida souffrent d'une forme moins grave de cette maladie. D'après les recherches, seulement une personne sur quatre atteintes de para-sida "fera" un sida. Pour ce qui est des deux cas recensés dans la Région de l'Ontario, les détenus sont séropositifs, ce qui signifie qu'ils sont entrés en contact avec le virus du sida à un moment donné.

Le cas de sida a initialement suscité de vives inquiétudes chez le personnel et les détenus du pénitencier de la Saskatchewan. Au début, les repas du détenu lui étaient servis sur de la vaisselle jetable, on lui avait fourni une poubelle spéciale et son linge sale, mis dans un sac jetable, était lavé à part.

"Toutefois, les efforts concertés déployés en matière d'information ont apaisé certaines craintes", ajoute le Dr Craigen. "Le détenu est maintenant accepté, ses repas lui sont servis dans de la vaisselle ordinaire, et les détenus préposés au nettoyage jouent souvent aux cartes avec lui et l'emmènent faire un tour dans la cour d'exercice. De plus, le comité de détenus lui envoie de temps à autre un colis pour lui remonter le moral. Le détenu est censé sortir de prison à l'expiration de sa peine, en juillet prochain.

Des vêtements à l'épreuves des morsures?

Le Service n'envisage pas de fournir des vêtements de protection aux employés ou aux détenus dans les centres de santé car, de l'avis des autorités médicales, ce n'est pas nécessaire. Le Comité supérieur de gestion a pris cette décision il y a deux ans.

"Dans plus de 35 000 cas bien documentés, personne n'a contracté le sida par morsure ou contact avec des liquides organiques comme la salive, les larmes, l'urine ou les matières fécales", a expliqué à *Entre Nous* le Dr **Alastair Clayton,** directeur général du Laboratoire de lutte contre la maladie, Santé et Bien-être social Canada.

"Il n'est pas nécessaire que le personnel médical porte un masque, a-t-il ajouté. Le sida ne peut être communiqué par voie respiratoire mais, selon les dernières recherches, par des rapports sexuels ou par l'utilisation d'aiguilles contaminées par du sang ou des dérivés sanguins."

Si des préposés aux soins ou des agents de correction entrent en contact avec de la salive, des larmes, de l'urine ou des matières fécales contaminées, il leur suffit de bien se laver avec de l'eau et du savon. Tout écoulement de liquides organiques potentiellement infectieux doit être nettoyé immédiatement à l'aide d'une solution désinfectante (par ex., une solution à 1:10 d'eau de javel).■

Avez-vous des questions?

Entre Nous se fera un plaisir d'y répondre. Veuillez les faire parvenir par courrier interne à **Sur demande,** Services de rédaction et de publication (7E), 340 avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario), K1A 0P9, ou nous téléphoner au numéro (613) 995-5356. Vous pouvez également communiquer avec nous par courrier électronique, au compte LETS-TALK. Á vous la parole!

Adultes par catégorie de risque

	VIVANTS	DÉCÉDÉS	TOTAL (%)
Homme homosexuel/bisexuel (24 des 683 hommes homo/bisexuels sont aussi toxicomanes)	344	339	683 (82.3)
Toxicomane (drogues I.V.)	1	2	3 (0.4)
Receveur de sang ou de produits sanguins	11	18	29 (3.5)
Partenaire hétérosexuel d'une personne à risque	5	13	18 (2.2)
Personne orginaire d'une région d'endémie	18	42	60 (7.2)
Autre/inconnu	10	10	20 (2.4)
TOTAL	389	424	813

Tiré de rapports reçu du Laboratoire de lutte contre la maledie.
Catégories mutuellement exclusives selon l'ordre énuméré ci-dessus.

Le syndrome de l'épuisement professionnel

"Je souffre d'épuisement professionnel, nous écrit un agent de correction qui souhaite garder l'anonymat. C'est un état temporaire, mais j'ai quand même dû consulter un psychiatre pour savoir ce qui m'arrivait et, sans entrer dans tous les détails, j'aimerais l'expliquer à mes collègues et amis.

Je souffre d'épuisement causé par le stress au travail. Non pas celui qui découle du travail quotidien en milieu carcéral, du surtemps excessif ou de la rotation, mais plutôt celui qui nous fait refuser de penser aux tâches que nous trouvons désagréables ou que nous avons peur d'entreprendre. D'autres frustrations, préoccupations et craintes s'y ajoutent peu à peu, toutes stockées dans notre subconscient comme dans un ordinateur, jusqu'au jour où la mécanique se bloque, où nous n'en pouvons plus. Nous refusons toutefois de reconnaître le problème, d'affronter les craintes et les frustrations qui en sont la base. Nous traversons ainsi plusieurs crises, puis, un jour, nous nous précipitons chez le médecin qui diagnostique des troubles d'estomac, un ulcère, de l'hypertension ou une mauvaise alimentation.

Vous avez des problèmes? Parlez-en!

Si vous avez un problème - quel qu'il soit - ne le gardez pas pour vous. Parlez-en à votre conjoint, à un ami ou à un collègue. Le stress au travail peut être fatal - mais il n'est pas irréductible!

Si vous n'avez personne à qui vous confier ou si vous ne voulez pas parler de vos problèmes à votre famille ou à vos amis, allez voir l'agent du Programme d'aide aux employés. L'APAE a reçu une formation spéciale. Il saura vous écouter, discuter de vos problèmes ou prendre pour vous les rendez-vous nécessaires. Et tout reste confidentiel - entre vous et lui.

J'en sais quelque chose, car j'ai été moi-même APAE et, à ce titre, j'ai aidé nombre d'amis et de collègues. Une fois, le problème d'un autre a failli m'ouvrir les yeux sur le mien, mais je n'ai pas voulu voir. J'ai aidé l'individu en question, trouvant toutefois de plus en plus pénible de travailler, sans trop savoir pourquoi. Finalement, craignant avoir une crise cardiaque, je suis allé consulter mon médecin.

Celui-ci me soignait depuis près de six ans, toujours pour le même problème. Or, l'examen qu'il m'a fait passer n'a révélé aucun trouble organique. Après une longue discussion, je me suis rendu à l'évidence: il y avait autre chose. J'ai accepté d'aller voir un psychiatre, et c'est alors que tout est sorti au grand jour. Parce que les craintes et les frustrations (mineures, pour la plupart) que j'avais accumulées m'empêcheront de travailler pendant un certain temps encore, j'ai présenté une demande d'assurance-invalidité. Je ne doute pas de pouvoir revenir au travail un jour, mais je sais qu'il me faut encore un certain nombre de séances avec mon psychiatre pour venir à bout de mes problèmes.

Croyez-moi, nous ne sommes pas des être surhumains et nous avons tous nos limites. Donc, si vous avez un problème, ne vous débattez pas tout seul - parlez-en à un ami."

Un régime de soins dentaires pour le SCC

par **Les Shand**

Les employés du SCC pourront bientôt adhérer au nouveau régime de soins dentaires de la fonction publique. En application de l'accord cadre signé récemment par le gouvernement et l'Alliance de la fonction publique du Canada (AFPC), le nouveau régime auto-assuré offrira aux employés admissibles et à leurs familles un éventail de services.

Admissibilité

Les employés admissibles, membres de l'AFPC, devront adhérer au régime dès sa mise en place. Aucune date précise n'a encore été fixée, mais le régime doit entrer en vigueur le plus tôt possible en 1987.

Les conjoints (y compris les conjoints de fait) et les enfants (admissibles jusqu'à l'âge de 21 ans) pourront également adhérer au régime.

Prestations

Le régime, assorti des contrôles et des restrictions appropriés, offrira entre autres les services de diagnostic et de prévention, les services d'endodontie et de parodontie, les services de restauration, les services relatifs aux prothèses, la chirurgie buccale, les services orthodontiques (pour les enfants seulement) et des services généraux complémentaires.

Sous le régime, 80% de tous les services, **à l'exception des services relatifs aux prothèses et d'orthodontie majeurs**, seront assurés. Dans les autres cas, 50% des frais seront remboursés.

Les montants maximaux de remboursement seront de **1 000 $ par personne** et par année, pour les prestations payables à l'égard des services de soins dentaires autres que l'orthodontie.

Les services orthodontiques (pour les enfants seulement) seront remboursables jusqu'à concurrence de **1 000 $ par enfant et pour la totalité de la**

Suite à la page 9

Vidéo sur les AA

par **June Coxon**

PRAIRIES – Le pénitencier de la Saskatchewan est de nouveau en vedette – à cause du taux de réussite de son programme de lutte contre l'alcoolisme et la toxicomanie, qui est en place depuis 1955. **Elmer Hicks**, conseiller et chargé du programme depuis 1979, l'a modifié et élargi au fil des ans. Actuellement, 110 personnes font partie du groupe AA au pénitencier et assistent chaque semaine à quelque 16 réunions.

"Ce n'est pas la première fois que le pénitencier de la Saskatchewan est en vedette, a tenu de rappeller Hicks à *Entre Nous*. En 1977, le conseil d'administration des Alcooliques Anonymes à New York confia à Crommie and Crommie Inc. – mari et femme – la réalisation d'un film de 20 minutes sur diverses activités des AA ." Prince Albert figurait dans ce film, qui a été diffusé auprès des groupes AA dans le monde entier. "Je l'ai même vu à l'occasion d'un voyage en Afrique du Sud, raconte Hicks. Plusieurs minutes y étaient effectivement consacrées à Prince Albert."

Le film a connu un tel succès que le même conseil d'administration chargea Crommie and Crommie de réaliser un film vidéo à partir d'une brochure des AA intitulée "It sure beats sitting in a cell" (ça vaut bien la tôle!), qui contient des détails sur des détenus amérindiens aux prises avec des problèmes d'alcool. L'une des page est consacrée à l'histoire de Little Chief, et l'on a choisi de porter à l'écran cette légende. Il a été proposé d'inclure le pénitencier de la Saskatchewan dans le vidéo à cause du succès que connaît depuis des années son programme AA.

Dave et Karen Crommie voulaient faire un reportage sur d'anciens détenus autochtones alcooliques qui remontent la pente grâce aux AA. "Comme le film s'adresse aux détenus alcooliques, nous cherchons des hommes qui se sont inscrits au programme AA (ou ont au moins assisté à des réunions) pendant leur période d'incarcération. Et, pour être encore plus près de la réalité, il faudrait qu'ils aient passé un certain temps dans une réserve", ont-ils écrit à Elmer Hicks.

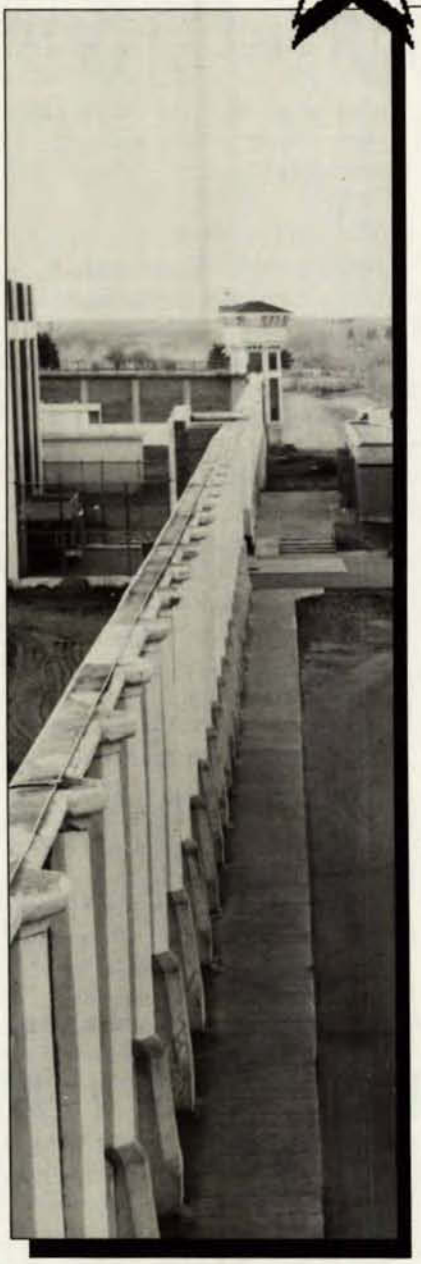

Pén. de la Sask: mur et tour nord

Crommie et Crommie sont arrivés l'été dernier au pénitencier de la Saskatchewan où les attendait le directeur, **Jim O'Sullivan**. Ils ont filmé des arrière-plans, surtout les rangées "A", montrant l'intérieur et l'extérieur des cellules. Dans l'une des prises de vues, on voit une personne couchée sur le lit, dans une cellule. D'autres montrent la rotonde, des silhouettes de détenus revenant du travail, une réunion des AA et diverses vues des murs est, ouest et nord, de la tour nord et du drapeau. Comme dans le film de 1977, on ne révèle aucun visage, pour protéger l'identité des intéressés. Le nouveau film vidéo est censé consacrer environ cinq minutes au pénitencier de la Saskatchewan.

Le film a été achevé en septembre 1986 et doit sortir bientôt. Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser à Crommie and Crommie Inc., 1408 Chapin Ave., Burlingame, California, ou à AA World Services O Incorporated, Box 459, Grand Central Station, New York, New York 10163. ■

Les AT pendant les Fêtes: un succès à 98,8%

Selon un communiqué de la Commission nationale des libérations conditionnelles, le programme d'absences temporaires pendant la période des Fêtes s'est révélé de nouveau un franc succès. Au total, 1 124 détenus sous responsabilité fédérale ont été autorisés à se joindre à leur famille et à leurs amis grâce au programme d'absences temporaires administré par la CNLC et le SCC.

De ce nombre, 14 détenus ont été déclarés illégalement en liberté, dont 7 seulement sont toujours au large: 5 de la Région du Québec, un de l'Ontario et un de la Région des Prairies. Cela représente un taux de succès de 98,8% comparativement à 99,49% l'an dernier, où 1 108 détenus avaient bénéficié de ce genre de sortie.

On a accordé des absences temporaires à 773 détenus à Noël et à 351 détenus au Nouvel An.

au sein du

SCC

Nouvel accent sur la formation professionnelle des détenus

"Nous faisons partie intégrante du processus correctionnel"

Tom Townsend

par **Helen Gooderham**

"La formation des détenus fait partie de la gestion des établissements pénitentiaires, au même titre que la sécurité ou la gestion des cas. Et nous pouvons en être fiers," déclare le directeur de la nouvelle direction des Programmes de formation professionnelle (PFP), **Thomas Townsend**. Les PFP viennent d'achever un processus de réorganisation entrepris il y a un an et portant sur les ateliers industriels, le traitement automatisé des données et les opérations agricoles du SCC, qui tous relèvent maintenant de la nouvelle Direction. M. Townsend a accepté d'expliquer à *Entre Nous* le nouveau mandat de la Direction, lequel a reçu l'approbation du Comité supérieur de gestion.

"Tout au long du processus de réorganisation, le personnel n'a cessé de nous poser la question suivante: Devons-nous assurer une formation aux détenus ou bien réaliser une production? La réponse est "les deux!"

Voici l'énoncé de mission des PFP, tel qu'approuvé par le Comité supérieur de gestion:

"Aider les délinquants à acquérir de bonnes habitudes de travail et des compétences par la production de biens vendables dans un environnement de travail structuré comparable au secteur privé."

La première partie de cet énoncé, explique M. Townsend, découle du nouvel énoncé de mission adopté par le SCC en 1984 mettant l'accent sur les conditions humaines d'incarcération et l'aide aux détenus. La deuxième partie fait clairement état de la méthode de l'apprentissage pratique adoptée et de la nécessité de créer un "milieu de travail normal", axé sur la production et la commercialisation.

"Nous avons tout un défi à relever, de remarquer M. Townsend. Nous avons cependant la chance de pouvoir compter sur des employés compétents et dynamiques dont j'ai pu constater le dévouement et la créativité dans tous les établissements que j'ai visités. J'envisage l'avenir avec confiance".

> **"Devons-nous assurer une formation aux détenus ou bien réaliser une production? —Les deux!"**

"Notre plan d'action pour les prochaines quelques années a été élaboré avec la participation générale du personnel préposé aux programmes dans toutes les Régions et il a reçu l'approbation du CSG."

"Nous avons tout un défi à relever: assurer une formation professionnelle aux détenus et produire des biens de qualité. Nous pouvons cependant compter sur un personnel compétent et dynamique...Nous envisageons donc l'avenir avec confiance!"

La plupart des Canadiens ne mettront jamais les pieds dans un établissement pénitentiaire, mais "le public remarque de plus en plus la marque de commerce CORCAN sur les meubles de bureau, étagères et autres produits fabriqués dans nos ateliers industriels. Or, la qualité de nos produits rejaillit sur les services correctionnels dans leur ensemble.

"Nos employés préposés aux programmes sont fiers de faire partie du Service correctionnel – et nous espérons que tout le personnel de correction retirera une certaine satisfaction de nos activités.

"Je veux faire reconnaître la Direction en tant que membre à part entière du Service. C'est d'ailleurs le cas, car nos programmes sont offerts dans les établissements et l'entière coopération de ceux-ci est essentielle à leur succès. En outre, il ressort clairement de l'énoncé de l'orientation générale pour 1987 que la voie de l'avenir, c'est le travail en équipe et les relations plus étroites entre le personnel et les détenus."

Selon son plan d'action, la Direction concentrera son attention

Suite à la page 8

Formation professionnelle des détenus

Suite de la page 7

sur les établissements, puisque c'est là que sont offerts ses programmes. Selon M. Townsend, "il est essentiel de fournir aux employés dans les établissements les outils dont ils ont besoin pour exécuter nos programmes." C'est la principale raison, explique-t-il, de la mise en vigueur rapide de l'INMASS (système de gestion de la production des ateliers industriels), de la décentralisation de CAROL (système de traitement des commandes et de contrôle d'inventaire) et des mesures prises dans le cadre du CANFARM pour améliorer les systèmes employés par nos gérants de ferme.

"En outre, d'ajouter M. Townsend, les employés des établissements doivent savoir que les services régionaux et nationaux travaillent pour eux." Un personnel régional dynamique assurera un meilleur accès aux marchés locaux. Par ailleurs, l'étude des perspectives financières du programme permettra d'orienter les activités de commercialisation et d'assurer une plus grande stabilité à long terme.

Qui sont-ils?

L'équipe des Programmes de formation professionnelle à l'AC

Thomas Towsend
directeur
Ron Junk
directeur adjoint de l'agroentreprise
Carter Powis
directeur adjoint des opérations industrielles
Allan Schoenherr
directeur adjoint de la commercialisation et des ventes
Tom Scrimger
directeur adjoint de la planification

Un facteur important: le côté commercial

La question de la rentabilité préoccupe beaucoup M. Townsend, qui affirme que "Le côté commercial de nos programmes est souvent mal compris. Certains personnes estiment qu'il est impossible de concilier nos objectifs avec de bonnes pratiques commerciales. Ce n'est pas mon avis. Pour assurer le respect de normes de qualité élevées dans un milieu de travail sûr, nous devons recréer une situation analogue à celle qui existe à l'extérieur.

Nos clients nous aident à créer cette situation, tout comme les délais de production et l'effort constant qu'exige le maintien du prix de revient à un niveau acceptable. Il n'est donc pas étonnant que les activités qui semblent les mieux organisées, dans les ateliers, soient également celles qui sont les plus rentables."

Les ventes de biens et services produits par le SCC sous la marque de commerce CORCAN ont augmenté sensiblement cette année, précise M. Townsend. Les perspectives pour 1987-1988 sont excellentes, d'autant plus que les frais liés aux programmes sont à la baisse.

Ni tambour ni trompettes, mais neige et tempête

ATLANTIQUE – L'inauguration du nouvel établissement de l'Atlantique à Renous (N.-B.) - établissement à sécurité maximale construit au coût de 61 millions de dollars – prévue pour le 23 janvier, a dû être reportée.

"Une grosse tempête de neige nous a obligés à annuler la cérémonie d'ouverture, même si des invités de l'extérieur étaient déjà arrivés,"nous a fait savoir **Dan LeBlanc**, chef des Services administratifs de l'établissement. "Une nouvelle date sera fixée."

L'établissement a néanmoins accueilli ses premiers détenus, dont une vingtaine sont arrivés le 9 février. Il aura une capacité d'hébergement de 240 détenus.

L'établissement de l'Atlantique avait déjà fait l'objet, les fins de semaine du 10 et du 17 janvier, de visites organisées auxquelles avaient participé 8 000 personnes.

❄ ❄ ❄ ❄ *Enneigé!* ❄ ❄ ❄ ❄

Soins dentaires

Suite de la page 5

période de protection en vertu du régime.

Franchises

Comme il s'agit d'un régime auto-assuré, des franchises seront prévues pour l'année civile et pourront être révisées chaque année. Les montants seront fixés à **25 $ pour une personne** et à **50 $ pour une famille.**

Coût

Le coût du régime dépendra totalement de la mesure dans laquelle les adhérents utiliseront les prestations. Les cotisations de l'employé et de l'employeur seront égales.

Les cotisations seront les suivantes: employé seul, 6,20 $; couple ou employé avec des enfants, 12,40 $; famille, 18, 60 $.

Restrictions

Il est conseillé aux employés admissibles d'examiner soigneusement les diverses modalités (prestations, cotisations et restrictions) du nouveau régime dès que la documentation pertinente sera disponible.

Des gens d'ici et d'ailleurs

Décès de la première directrice de la Société Elizabeth Fry (C.-B.)

Ethel Allardice qui, la première, a occupé le poste de directeur administratif de la Société Elizabeth Fry de la Colombie-Britannique, est décédée d'un cancer le 1er janvier.

Mme Allardice a été l'une des premières personnes à travailler à titre professionnel pour la Société Elizabeth Fry. Connue au sein du SCC pour son dévouement et son esprit de coopération, elle a rehaussé le prestige de la Société pendant son mandat (de 1965 à 1977) et contribué à accroître les services offerts aux adolescents.

Ayant elle-même travaillé à titre de bénévole pendant de nombreuses années, elle a su mettre au profit des principes du bénévolat son talent exceptionnel pour tirer le meilleur parti des capacités de chacun.

En reconnaissance de son dévouement extraordinaire à la cause des femmes ayant des démêlés avec le système de justice pénale, elle s'est vu remettre une citation du Commissaire pour service méritoire. Le SCC a également loué les efforts qu'elle a déployés pour encourager l'adoption de politiques et de programmes visant à améliorer le sort des détenues et pour favoriser des rapports plus fructueux entre la Société et le Service.

Drumheller au tableau d'honneur

PRAIRIES – **John F. Klaus**, directeur de l'établissement de Drumheller, a présenté la distinction de maître-tireur à **Dennis Edwards**, CX-COF-3, qui a obtenu un score parfait avec la carabine règlementaire. Par ailleurs, **Al Porter**, ancien directeur adjoint aux Services techniques, qui prend sa retraite l'été prochain, s'est vu remettre une plaque commémorant ses 25 années de service.

25 ans de service

AC – **Larry Pasch**, agent de dotation à l'AC, reçoit des mains de **Michel Séguin**, directeur général du Personnel, une plaque commémorant ses 25 ans de service. La présentation a eu lieu le dernier jour de M. Pasch à l'AC. Il est maintenant directeur adjoint du Personnel à l'établissement de Matsqui.

Un message de sympathie

PACIFIQUE – Á la suite du décès tragique de **Ted Kates**, responsable de secteur du Bureau d'Edmonton, dans un accident d'avion en juin dernier, le Bureau a établi un fonds en fiducie pour ses jeunes enfants, **Brian et Lisa.**

"La générosité des employés du SCC dans tous le pays a permis de présenter à la veuve de Ted, **Julie**, un chèque de plus de 3 000 $ accompagné de nombreux messages de sympathie", nous a fait savoir **Jeff Christian**, directeur adjoint aux Programmes correctionnels de l'établissement d'Edmonton. Julie tient à remercier les amis et collègues de Ted au SCC et dans d'autres organismes du secteur.

Drumheller rend hommage à un professeur

Le personnel et les détenus de l'établissement de Drumheller ont rendu hommage à **Victor Grossi**, professeur de l'Université Athabasca qui depuis deux ans enseigne trois cours du soir aux détenus de l'établissement, nous fait savoir **Pat Mulgrew**, chef des Programmes d'épanouissement personnel à Drumheller. M. Grossi s'est vu remettre un certificat d'appréciation par le personnel des Programmes et une plaque d'appréciation par les détenus inscrits à son cours de psychologie-science naturelle. Les détenus avaient eux-mêmes confectionné la plaque en atelier, sous la supervision de l'instructeur en menuiserie, **Joe Mergen**.

Le SCC accueille Nancy Corbett

Nancy Corbett, qui vient d'être nommée au poste de directeur général des Systèmes, est responsable de l'élaboration et de l'entretien de tous les systèmes nationaux et intégrés au sein du Service ainsi que des mesures de planification, d'établissement de politiques et d'acquisition en matière de TED. Elle s'occupe aussi du soutien des opérations relatives à l'informatique et aux réseaux. Elle s'est fixé comme objectif principal de doter la Direction de la technologie nécessaire pour aider le SCC à s'acquitter de ses responsabilités et, à cette fin, elle compte allier l'élément humain aux compétences techniques.

"Nous recommanderons, entre autres, quelles opérations automatiser pour aider le SCC à atteindre ses objectifs, explique-t-elle. Nous avons entrepris, avec l'appui du Comité supérieur de gestion, une planification à long terme qui permettra de décider de la stratégie à adopter en ce qui concerne la technologie – le matériel, les réseaux, etc. – et la gestion des données, soit l'information dont ont besoin le personnel et les cadres pour s'acquitter de leurs fonctions."

Mme Corbett est résolue à mettre tout en oeuvre pour que la Direction gagne le respect et la confiance du personnel du SCC, et ce, grâce à la collaboration. "Pour notre part, les communications sont aussi importantes que les compétences techniques, précise-t-elle. Lorsque nous conseillons des gens qui ne connaissent rien aux ordinateurs ou à l'élaboration des systèmes sur les moyens technologiques propres à répondre à

Nancy Corbett

leurs besoins, nous devons pouvoir communiquer avec eux clairement, en évitant le jargon technique."

Mme Corbett est convaincue de l'utilité d'une rencontre avec le personnel, sur les lieux. "On ne peut mettre au point un bon produit sans connaître les conditions dans lesquelles il sera employé. C'est une chose que d'être à l'AC, à Ottawa, et tout à fait autre chose que de travailler ailleurs au pays."

Mme Corbett, qui est originaire de Kingston (Ontario), a toutes les compétences requises pour ses nouvelles fonctions; en effet, elle a déjà occupé des postes ayant trait aux systèmes dans trois ministères fédéraux et dans une société d'assurance du secteur privé. Elle détient un B.Sc. en mathématiques et en chimie de l'Université Queen's et un diplôme en administration des affaires de l'Université d'Ottawa.

Changement de titre

Le Commissaire, M. **Rhéal LeBlanc**, a annoncé le 29 décembre le changement du titre du directeur général des Politiques et de la planification, M. **Andrew Graham**, à commissaire adjoint aux Politiques et à la planification.

Ray Sass quitte le SCC

PRAIRIES – **Ray Sass**, employé du SCC dans la Région des Prairies depuis 22 ans, a été nommé directeur du centre correctionnel **Grande Cache**, Services correctinonels de l'Alberta.

M. Sass est entré au SCC en 1964. Affecté au pénitencier de la Saskatchewan comme agent de correction, puis préposé aux nouveaux détenus, il a occupé ensuite les postes suivants: conseiller au centre correctionnel communautaire Oskana, agent de gestion des cas à l'établissement de Bowden, adjoint exécutif du sous-commissaire de la Région des Prairies, directeur adjoint à la Formation et à l'emploi, à l'établissement d'Edmonton, et directeur du centre correctionnel communautaire Grierson, à Edmonton.

Al Stevenson détaché à l'AC

Le directeur de l'établissement de Millhaven, **Al Stevenson**, a été affecté à l'AC pour cinq mois. Il s'occupe d'un projet spécial portant sur l'emploi, la productivité et l'affectation des détenus dans les établissements. M. Stevenson a assumé ses nouvelles fonctions le 1er février. Détails dans le prochain numéro d' *Entre Nous*!

D'une région à l'autre

Remise de la Médaille pour services distingués dans les Régions des Prairies et du Pacifique

PRAIRIES - Seize employés fédéraux et provinciaux se sont vu remettre la Médaille pour services distingués au cours d'une cérémonie tenue l'an dernier à la bibliothéque de l'Assemblée législative, à Regina, nous fait savoir **Greg Graceffo**, directeur int. du Bureau du district de Regina.

Les employes fédéraux suivants ont reçu la Médaille: **Dave Mills** - administrateur régional du Personnel; **Wendell Hendrick** - sous-directeur int. des Opérations correctionnelles, établissement d'Edmonton; **Archie Ellis** - directeur int. des Services de gestion, pénitencier de la Saskatchewan; **Ray Brunning**, chef des Opérations correctionnelles, pénitencier de la Saskatchewan; et **Bill Ballantyne**, gardien chef, pénitencier de la Saskatchewan.

Le lieutenant-gouverneur de la Saskatchewan, **M. Frederick Johnson**, a présenté les médailles au nom du gouverneur général **Mme Sauvé**. Le procureur général et ministre de la Justice de la province, **M. Robert Andrew**, a également assisté à la cérémonie.

PACIFIQUE - Au cours de la deuxième cérémonie de ce genre dans la Région du Pacifique, tenue le 9 décembre au Collège du personnel de correction à Mission, onze employés ont reçu la Médaille pour services distingués. Le directeur régional de la Planification et de la gestion des ressources, Wayne Scissons, a prononcé l'allocution d'ouverture et le sous-commissaire régional, **Jim Murphy**, a remis les médailles. Les médaillés sont, dans l'ordre habituel, à l'arrière-plan, **John Nicholson**, Mountain; **Bert Duncan**, Elbow Lake; **Doug Brunner**, Mountain; **Dragan Cernetic**, Collège du personnel de correction; **Jim Elliot**, Matsqui; **Erv Berkey**, AC; **Robert Niklaus**, Matsqui; à l'avant-plan, **Richard Pugsley**, William Head; **Jerry Strelic**, Centre psychiatrique régional; **Doug McGregor**, AR; **Bob McPherson**, Bureau de Victoria. **John Lukusta**, Mountain; **Don Pavlis**, AR; et **Oskar Hoyseth**, Matsqui, qui n'ont pu assister à la cérémonie, ont reçu leurs médailles à une autre occasion.

Prix André Therrien 1987

L'Association professionnelle des criminologues du Québec reçoit et ce, jusqu'au 1er avril 1987, les mises en candidature en vue du prix "**André Therrien**". Ce prix est, pour l'A.P.C.Q., un moyen de souligner l'apport remarquable d'un criminologue et de contribuer à l'avancement de la profession.

Les intervenants et les organismes oeuvrant dans le domaine de la criminologie appliquée peuvent soumettre une candidature en l'accompagnant d'un document faisant état des principales réalisations du candidat, ainsi que des motifs appuyant cette candidature. Le document devra être co-signé par au moins trois personnes.

Les candidats admissibles au prix "André Therrien" oeuvrent dans l'un des domaines de la criminologie appliquée au Québec; ils se distinguent par la qualité de leur travail et de leurs réalisations; ils se sont engagés de façon soutenue dans leur milieu de travail et on leur reconnaît une crédibilité et une compétence professionnelles.

Le prix "André Therrien" est remis tous les deux ans lors de l'assemblée générale de l'A.P.C.Q. Le prix a déjà été décerné à deux reprises. En 1983, le récipiendaire fut M. Jean Lajoie qui oeuvre au C.S.S.M.M. En 1985, M. Réjean Arsenault qui travaille au Ministère du Solliciteur général fédéral s'est vu remettre le prix.

Prière d'envoyer la correspondance à:

Association professionnelle des criminologues du Québec
1800 ouest, boul. Dorchester
Suite 415
Montréal (Québec)
H3H 2H2

Promotion PARC 210

PACIFIQUE – Il y a eu remise de diplômes, le 13 novembre 1986, aux recrues qui ont terminé avec succès le cours de huit semaines offert dans le cadre du programme PARC au campus de Mission (C.-B.) du Collège régional du personnel de correction. Les distinctions suivantes ont été remises: **Paul Plant**, agent qui s'est le plus distingué et **Harold Schamhart**, maniement des armes à feu.

Doug McGregor, directeur régional des opérations, a prononcé l'allocution principale qui a porté surtout sur la réorganisation dans la Région du Pacifique.

Au premier rangée, dans l'ordre habituel: ***Harold Shambart et Tannis Antonio*** *– Matsqui,* ***Mary Ferneyhough*** *– William Head,* ***Raelene Somers et Paul Plant*** *– Matsqui.*
Deuxième rangée: ***Basil Stevens*** *– Matsqui,* ***Annette Eastes*** *– Mountain,* ***Sheila Robertson et Mary Whitney*** *– Matsqui,* ***Pamela Jack*** *– Mountain,* ***Carmen Bouman et Jim Hong*** *– Matsqui.*
Troisieme rangée: ***Joseph Page*** *– Matsqui,* ***Philip Coiteux*** *– William Head,* ***Baljit Saran*** *– Matsqui.*
Absents: ***Dorothy Swain*** *– Matsqui et* ***Wayne Gannon*** *– directeur du cours.*

Entre Nous

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du
Service correctionnel du Canada
et est publié par les Services de rédaction et de publication,
340, avenue Laurier ouest,
Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone: (613) 995-5356

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.
ISSN 0715-285X

Conception graphique et édition par
Les Shand

Comité de rédaction:
June Coxon,
Helen Gooderham,
Les Shand

Le Service correctionel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

Atelier sur l'alphabétisation

ATLANTIQUE – Près de 100 personnes ont assisté, les 4 et 5 décembre dernier, à l'atelier sur l'alphabétisation et les compétences psycho-sociales – le premier en son genre au SCC, croit-on – organisé dans la Région de l'Atlantique. Les participants représentaient l'AC, l'AR de l'Atlantique, des groupes s'occupant, entre autres, de formation générale et professionnelle en établissement, les bureaux de libération conditionnelle, Emploi et Immigration Canada, et divers organismes locaux de bénévolat et d'enseignement Les idées abondaient, les arguments foisonnaient: devant l'enthousiasme général, il a presque fallu user de force pour mettre fin à la discussion en petit comité sur "l'élimination des obstacles à l'alphabétisation".

Vaugn Alward en pleine envolée oratoire

Les participants ont particulièrement apprécié l'exposé de **Darrell LeBlanc**, de l'université du Nouveau-Brunswick, sur les compétences professionnelles de base, la séance "les directeurs d'établissement sur la sellette" et le déjeuner-causerie animé avec brio par **Vaugn Alward**, de l'établissement de Springhill, donc c'était la dernière journée au SCC.

Art Robson, chef régional des Programmes d'épanouissement personnel, a dirigé le groupe de huit personnes qui a organisé l'atelier, tenu au Memramcook Institute.

Entr

Library (2)

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 N° 3 avril 1987

Sommaire

Nouvelle politique d'emploi des détenus

Le SCC procède périodiquement à la clarification et à la réévaluation de ses politiques en matière de productivité, d'emploi et d'affectation des détenus. Une politique cohérente sur la productivité des détenus paraîtra d'ici à juin selon le directeur de Millhaven, **Al Stevenson.** Détaché à l'AC pour diriger une étude des politiques régissant l'emploi des détenus, il sera secondé d'un comité de gestionnaires opérationnels régionaux.

3

L'esclavage de l'ignorance

Le 1er avril, le SCC a lancé une offensive contre l'analphabétisme des détenus. Il s'agit du programme FBA (formation de base des adultes) auquel participeront quelque 600 illletrés fonctionnels cette année et environ 1200 l'an prochain. Plus de 50 pour cent des détenus sous responsabilité fédérale n'ont pas neuf ans de scolarité.

2

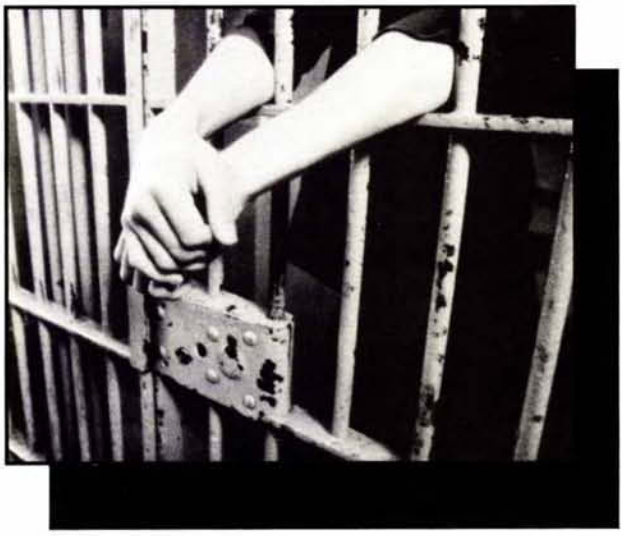

... offensive contre l'analphabétisme

Bravo!

Selon les employés, le cours d'acquisition de compétences psychosociales donné à Drumheller est l'un des meilleurs offerts en milieu carcéral. Plus de 75 pour cent des participants l'ont terminé.

7

Régime de soins dentaires

Questions et réponses sur le nouveau régime de soins dentaires adopté le mois dernier à l'intention des gestionnaires (EX, SM) et de certains employés du SCC.

4

D'une région à l'autre

- Primes pour bravoure décernées au Québec
- **Tom Crawford** nommé conseiller spécial
- Reprise du PARC dans les Prairies
- **Sur demande**: Ces fumeurs qui nous empestent

à l'intérieur

Service correctionnel Canada Correctional Service Canada

Canada

MINIS
MAY 8 1987
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

L'esclavage de l'ignorance

"L'ignorance prive de liberté ceux qui, du fait qu'ils ne connaissent pas les options qui s'offrent à eux, n'ont aucun choix à faire."
Ralph Barton Perry

*par **Shelley Prokopetz** et **Les Shand***

La plupart des Canadiens lisent sans même y penser. Et pourtant, près d'un Canadien sur cinq est un illettré fonctionnel. En effet, selon les données recueillies par Statistique Canada, environ 23 p. 100 des Canadiens âgés de plus de 15 ans n'ont pas fini leur neuvième année de scolarité.

Les tests administrés dans les pénitenciers du Canada montrent que le taux d'analphabétisme de la population carcérale est deux fois plus élevé que celui du grand public. Plus de 50 p. 100 des quelque 12 000 détenus sous responsabilité fédérale n'ont pas leur neuvième année et près de 75 p. 100 n'ont pas leur dixième, exigée aujourd'hui pour la plupart des emplois spécialisés.

Le SCC mis au défi

Conformément à la priorité que s'est donnée le gouvernement de veiller à la prise de "mesures qui permettront aux Canadiens d'acquérir le degré d'alphabétisme nécessaire pour bénéficier pleinement des avantages d'une société avancée" (extrait du discours du trône), le Solliciteur général du Canada, **James Kelleher**, a mis le SCC au défi de réduire sensiblement le taux des illettrés fonctionnels chez les détenus, défi que le SCC a relevé: il a inclu expressément l'alphabétisation dans ses Orientations générales pour 1987-1988 et entrepris une vaste campagne d'alphabétisation des détenus.

Il s'est donné pour but de diminuer le nombre des détenus analphabètes sous responsabilité fédérale dans une proportion qui fasse reculer de 5 p. 100 chaque année, de 1987 à 1990, le taux d'analphabétisme de la population carcérale totale.

Qu'est-ce que l'analphabétisme?

∏ø¨® ¬æå~å¬π˙åʃ´†´≤ ¨~~
µø† ´ß† ¨~ ´~ß´µʃ¬´ ∂´ ß¥µʃø¬´ß
œ¨^ ~æø~† å¨ç¨~ ß´~ß≥

(Traduction) Pour l'analphabète, un mot est un ensemble de symboles qui n'ont aucun sens.

Selon l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le degré d'alphabétisation minimal requis au sein d'une société correspond au niveau de scolarité qui y est exigé. Pour le SCC, il s'agit de la capacité de lire, d'écrire et de compter selon des normes correspondant à huit années de scolarité. Á cela s'ajoutent certaines compétences psychosociales, notamment la faculté d'exercer un jugement.

L'ABC de la FBA

Les programmes d'alphabétisation sont regroupés sous le terme générique **Formation de base des adultes (FBA)**. Cette formation sera dispensée surtout en classe, dans les pénitenciers, mais il faut aussi exploiter pleinement les possibilités qu'offre le lieu de travail, par exemple, les ateliers industriels et les services d'alimentation.

Suite à la page 6

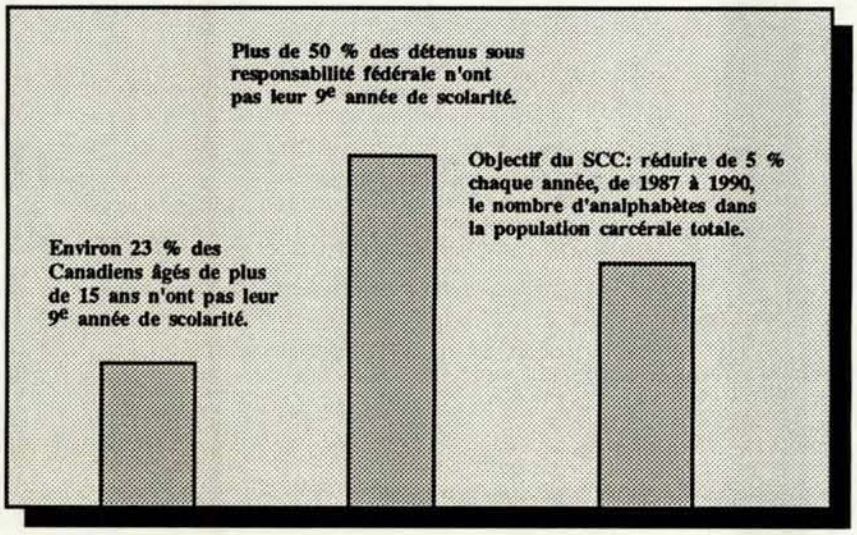

À la recherche d'une politique claire et uniforme

Pleins feux sur les programmes d'emploi des détenus

Al Stevenson, directeur de l'établissement de Millhaven, est chargé de l'étude, laquelle sera surtout consacrée aux facteurs qui influent sur le travail et la productivité. En outre, pour assurer une participation suffisamment large, M. Stevenson présidera un comité composé de gestionnaires opérationnels régionaux.

Le SCC reconnaît l'importance du travail des détenus ainsi que la satisfaction qu'ils doivent en retirer, et s'attend à ce qu'ils travaillent de façon productive", affirme **Dan Kane**, directeur général des Programmes pour les délinquants.

"Cependant, s'il y a longtemps que le Service offre des programmes de travail dans le cadre de son mandat, il ne procède que périodiquement à la clarification et la réévaluation de ses politiques en matière de productivité, d'emploi et d'affectation des détenus. C'est pourquoi la présente étude s'impose", ajoute-t-il.

L'Énoncé des valeurs et l'Orientation générale sont deux documents publiés récemment qui signalent l'importance du travail utile pour les détenus.

La notion du devoir de travailler

"Même si le Service s'est toujours efforcé de maintenir des normes élevées en ce qui concerne les programmes d'emploi des détenus, divers facteurs ont miné au fil des ans la notion du devoir de travailler chez la population carcérale, explique M. Kane. Certains de nos gestionnaires se préoccupent de l'attitude de nombreux détenus envers le travail, et ils sont frustrés par l'absence de politique claire et uniforme sur la productivité des détenus".

Que doit faire le SCC à l'égard de ces problèmes pratiques posés aux gestionnaires opérationnels? Pour répondre à cette question, le secteur Élaboration des polittiques et des programmes concernant les délinquants a entrepris d'examiner les politiques et pratiques actuelles en vue d'élaborer des initiatives qui permettront d'améliorer le rendement du Service.

Al Stevenson, directeur de l'établissement à sécurité maximale de Millhaven, a été chargé par l'AC de coordonner l'étude et a été détaché à cette fin auprès de l'AR de lOntario le 1er février. En outre, il présidera un comité de gestionnaires opérationnels qui remettra problablement son rapport final à Dan Kane avant la fin de juin.

M. Stevenson demandera à tous les sous-commissaires régionaux de lui fournir l'aide de leurs gestionnaires expérimentés et de haut rang. Pour assurer une participation suffisamment large, M. Stevenson invitera également les gestionnaires opérationnels à prendre part à une série de réunions qui seront tenues au cours de l'étude. Sur quelles questions les gestionnaires se pencheront-ils? Selon Dan Kane, ils examineront tous les facteurs qui influent sur le travail et la productivité.

Travail et productivité: les facteurs à considérer

- Les attentes du Service concernant la nature, la répartition, l'intensité et l'objet du travail des détenus
- Les perceptions et les attentes du public en ce qui concerne les programmes de travail
- Les règlements qui influent sur l'emploi des détenus
- Les facteurs qui, au fil des ans, ont influé sur les attitudes et les politiques du SCC
- Les initiatives qui, au sein du SCC et des autres organismes correctionnels, ont amélioré les possibilités d'emploi et la productivité
- Les répercussions des échelles de traitement actuelles sur la motivation des détenus et le taux de participation aux programmes
- Les normes de productivité établies pour tous les détenus et l'Énoncé de mission sur le perfectionnement professionnel
- Les conséquences de l'affectation d'un trop grand nombre de détenus dans les divers domaines de travail
- Les conséquences du chômage des détenus en milieu carcéral
- Les possibilités de travail pour les détenus en isolement et pour ceux ayant des besoins spéciaux;
- Le rapport qui existe entre les exigences de la sécurité et la durée de la journée de travail, y compris les dénombrements, l'isolement cellulaire, etc.
- La politique actuelle concernant le recours à la main-d'oeuvre carcérale dans le cadre de projets d'entretien et de construction
- Les répercussions de la mécanisation sur l'emploi des détenus (souffleuses, tondeuses à gazon motorisées, appareils automatiques de nettoyage de planchers, etc.)
- Les répercussions opérationnelles des possibilités accrues d'emploi grâce au travail par postes
- Les répercussions de la politique de travail sur les autres initiatives importantes du SCC telles la gestion par unités et les stratégies de gestion des cas
- Les répercussions des niveaux de sécurité sur l'emploi des détenus

Le régime de soins dentaires: adopté!

Admissibles: employés EX, SM et exclus.

Le 1er mars 1987, certains employés du SCC sont devenus admissbles au Régime de soins dentaires du Conseil national mixte (CNM).

Il s'agit des employés des catégories de la gestion (EX et SM), de ceux exclus de la négociation collective et de ceux représentés par neuf autres groupements négociateurs non affiliés au SCC. Un régime semblable pour les membres de l'Alliance de la Fonction Publique du Canada en général est à l'étude et sera vraisemblablement adopté plus tard cette année.

Adhésion obligatoire

Tous les employés désignés doivent adhérer au régime à moins d'être assurés par un autre régime de soins dentaires auquel souscrit leur conjoint. L'assurance facultative dont peuvent bénéficier les personnes à charge doit être demandée dans les 60 jours qui suivent.

Le Régime de soins dentaires du CNM a été approuvé par le Conseil du Trésor et les groupements négociateurs intéressés. Ce régime autoassuré sera administré par la société d'assurance Great-West Life, sous la direction d'un conseil d'administration composé des représentants de l'employeur et des groupements négociateurs. Environ 800 employés du SCC seront admissibles.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre bureau du Personnel.

Le régime - Questions et réponses

RÉGIME DE SOINS DENTAIRES DE LA FONCTION PUBLIQUE – QUESTIONS ET RÉPONSES INTÉRESSANT LES EMPLOYÉS ADMISSIBLES EN POSTE LE 28 FÉVRIER 1987

1. Le Régime de soins dentaires de la fonction publique entre en vigueur le 1er mars 1987. Que dois-je faire?

Vous devrez demander d'adhérer au régime et décider, après mûre réflexion, d'inscrire ou non votre conjoint ou vos enfants (voire les deux), le cas échéant.

2. Comment faire pour s'inscrire au régime?

Votre bureau du personnel vous remettra une formule d'inscription. Vous devrez alors la remplir et la renvoyer dans les délais qui vous seront impartis, en indiquant si vous désirez inscrire votre conjoint ou vos enfants (voire les deux) au régime.

3. Puis-je choisir de ne pas participer au régime?

Dans la plupart des cas, non. Vous serez assuré à compter du 1er mars 1987. Vous pouvez choisir de ne pas participer au régime si vous apportez la preuve que, par l'entremise de votre conjoint, vous êtes assuré en vertu d'un régime de soins dentaires offert par un autre employeur.

4. Pourquoi ne laisse-t-on pas aux employés le choix de participer ou non au régime?

Le régime de soins dentaires est coûteux et l'expérience a montré que **la participation de tous** est la meilleure façon de maintenir la santé financière d'un régime et de garantir qu'il soit profitable à tous les employés.

5. Cela signifie-t-il que je dois obligatoirement inscrire aussi mon conjoint ou mes enfants?

Non. La décision d'inscrire ou non les membres de votre famille vous appartient entièrement. Toutefois, la décision que vous prendrez maintenant sera déterminante. Si vous décidez d'inscrire les personnes à votre charge maintenant, vous ne pourrez résilier leur assurance plus tard, **à moins qu'elles cessent d'être admissibles**. Par ailleurs, si vous décidez de **ne pas** les inscrire, vous ne pourrez le faire ultérieurement, sauf dans les cas précisés au point 6 ci-après. Une fois de plus, l'objectif visé est de rendre le régime profitable à tous les employés. Cela ne serait pas possible si les employés pouvaient assurer les membres de leur famille et résilier par la suite leur assurance au gré de leurs besoins au cours d'une période donnée.

Par ailleurs, le régime a été conçu de façon à couvrir le plus de services possibles, de sorte que les employés participent à un régime qui leur permettra de bénéficier raisonnablement de prestations.

6. a) Mes enfants sont assurés en vertu du régime de soins dentaires de la province. Que puis-je faire dans ce cas?

Vous pouvez juger que cela vaut la peine d'inscrire vos enfants en vertu du nouveau régime de façon à vous faire rembourser la partie des dépenses qui n'est pas couverte par le régime provincial. Vous pouvez également vous fier uniquement au régime provincial pour les soins dentaires de vos enfants.

Toutefois, si la **province cesse**, par exemple, d'assurer les enfants à partir de l'âge de 14 ans, vous ne pourrez alors les faire participer au régime de la fonction

suite: Le régime – Questions et réponses

publique. Vous devez décider **maintenant** de ce qui répond le mieux à vos intérêts à long terme. Bien entendu, vous pouvez quand même inscrire votre conjoint si vous n'inscrivez pas vos enfants.

b) Que se passe-t-il si je n'inscris pas mes enfants parce que je suis satisfait du régime provincial dont ils bénéficient et que je doive par la suite déménager dans une province qui n'offre pas un tel régime?

Si vous déménagez, vous pouvez assurer vos enfants en vertu du régime de la fonction publique à condition que vous ayez résidé dans une province offrant un régime de soins dentaires du 1er mars 1987 à la date de votre déménagement, en autant que le bureau du personnel reçoive la formule d'inscription (accompagnée de l'attestation de résidence) dans les soixante jours qui suivent le déménagement. Toutefois, une fois que vous les aurez inscrits au régime, vous ne pourrez résilier leur assurance si vous déménagez dans une autre province qui offre un régime de soins dentaires. De fait, l'assurance des enfants admissibles ne peut en aucun temps être résiliée lorsque vous déménagez dans une province offrant un régime de soins dentaires.

7. **Je suis assuré(e) par l'entremise de mon conjoint en vertu du régime offert par un autre employeur et je souhaiterais ne plus participer au régime de la fonction publique. Puis-je à nouveau choisir d'y participer si plus tard mon conjoint n'est plus assuré?**

Oui, à certaines conditions.

Tout d'abord, il vous faudrait sans doute juger s'il vaut la peine d'être assuré en vertu des deux régimes, en examinant de près la protection offerte par chacun d'eux. **Selon la protection dont vous bénéficiez en vertu du régime,** vous pourriez vous faire rembourser la partie des dépenses qui n'est pas couverte par l'autre régime.

Si vous décidez de ne pas participer au régime de la fonction publique maintenant, vous pourrez le faire ultérieurement si l'emploi de votre conjoint prend fin **pour des raisons indépendantes de sa volonté.** Par exemple, si son assurance prend fin parce qu'il cesse de travailler ou que son nouvel employeur n'offre pas de régime de soins dentaires, vous pourrez adhérer au régime de la fonction publique, mais vous devrez en faire la demande dans les soixante jours qui suivent la date à laquelle l'assurance prend fin et donner toutes les explications nécessaires.

De plus, afin de vous permettre d'inscrire vos personnes à charge à une date ultérieure, vous devrez demander dès maintenant à différer l'assurance de votre conjoint ou de vos enfants.

Ces questions et réponses ont été préparées afin de répondre à certaines questions qui peuvent vous intéresser dans l'immédiat. Les détails du règlement concernant le régime sont stipulés dans un document officiel et, en cas de conflit, le règlement a préséance sur le document ci-joint. Pour toute autre question, veuillez vous adresser à votre bureau du personnel.

Scrétariat du Conseil du Trésor février 19897

Yvon Deschênes nommé à Donnacona

QUÉBEC - **Yvon Deschênes** a été officiellement nommé directeur de l'établissement de Donnacona lors d'une cérémonie spéciale tenue au pénitencier le 20 février au cours de laquelle le sous-commissaire régional du Québec, **Jean-Claude Perron,** a remis la clé symbolique de l'établissement au nouveau directeur, marquant ainsi un transfert des pouvoirs.

M. Deschênes est le premier directeur de cet établissement à sécurité maximale qui a été inauguré officiellement le 5 septembre 1986. Auparavant, il occupait le poste de directeur adjoint à la Socialisation au Centre fédéral de formation, un établissement à sécurité moyenne du complexe pénitenciaire Saint-Vincent-de-Paul, à Laval. M. Deschênes est entré au SCC en 1963.

Le député de Portneuf, **Marc Ferland,** et le maire de Donnacona, **Denis Denis,** étaient au nombre de ceux qui ont assisté à la cérémonie.

Remise de la Médaille pour services distingués

Le sous-commissaire a ensuite remis, au nom du Gouverneur général du Canada, Son Excellence **Jeanne Sauvé,** des médailles pour services distingués en milieu correctionnel à trois employés de Donnacona, **Yvon Deschênes, Michel Lemieux** et **Edgar Robitaille.**

Créée le 11 juin 1964, cette médaille est décernée aux employés qui ont un minimum de vingt ans de service au sein du SCC, dont dix ans dans un établissement ou un bureau de libération conditionnelle, et qui sont souvent appelés à travailler dans des conditions dangereuses.

Les personnes qui ont reçu cette médaille sont admissibles à une barrette pour chaque période de service d dix ans auprès du SCC, au-delà de la période initiale de vingt ans.

suite:

L'esclavage de l'ignorance

Nouveaux encouragements

"De nombreux détenus sans formation de base ont vécu des expériences malheureuses à l'école et peuvent trouver difficile d'avouer leurs lacunes, explique **Earl Fox,** directeur des Programmes d'épanouissement personnel. Par conséquent, nous sommes à la recherche de moyens novateurs de favoriser et de faciliter la participation des détenus aux programmes de formation de base des adultes. Le SCC entend apporter diverses modifications à ses politiques et ses programmes; il songe notamment à tenir des tests obligatoires pour mesurer le niveau d'alphabétisation et à offrir des encouragements transposables à la libération conditionnelle, à la rénumération, au travail et aux privilèges consentis en établissement.

On encouragera les détenus affectés à d'autres services, par exemples à la cuisine, à suivre des cours FBA à temps partiel. On aura recours davantage à des tuteurs recrutés parmi les détenus, a sein du personnel et dans la communauté pour offrir une aide individualisée. "La participation à la FBA pourrait devenir une condition d'accès à divers emplois offerts aux détenus en établissement, ce qui ressemblerait à la situation qui existe à l'extérieur", d'ajouter M. Fox.

Par ailleurs, la Commission nationale des libérations conditionnelles a été priée d'examiner la possibilité d'inclure la capacité de lire et d'écrire et la participation aux programmes FBA comme facteurs intervenant dans son processus décisionnel.

Un défi à relever

L'analphabétisme est un problème fort complexe auquel il n'existe pas de solution simple. Toutefois, le programme élargi de FBA (alphabétisation) du SCC aura pour effet:

- d'accroître la capacité des détenus de trouver un emploi et de le conserver;
- de rehausser l'idée que les détenus se font d'eux-mêmes et d'accroître leur confiance en eux-mêmes;
- d'augmenter la productivité des employés;
- d'aider à créer un milieu carcéral positif;
- d'accroître la capacité des détenus de participer à d'autres programmes de formation, en établissement ou après leur mise en liberté.

Le programme de formation générale du SCC vise depuis toujours à accroître la capacité de lire et d'écrire des détenus. La nouvelle priorité accordée à cette tâche assurera un redoublement d'effort en ce sens de la part du Service. Il ne sera certes pas facile de veiller à ce que tous les détenus mis en liberté sachent lire et écrire. Il appartiendra aux employés du SCC de conjuguer leurs efforts pour relever ce défi.

Shelley Prokopetz est coordonnatrice de la FBA, Direction de l'épanouissement personnel, Élaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants, AC.

Les Shand est rédacteur-réviseur, *Entre Nous*.

Le SCC prévoit un programme d'alphabétisation pour les détenus

AC - Lors d'une allocution qu'il a prononcée à l'Université Queen's le 3 mars dernier, le Solliciteur général du Canada, **James Kelleher**, a annoncé que le SCC mettra en oeuvre immédiatement un vaste programme de formation de base des adultes (FBA). L'objectif visé est de procéder à l'alphabétisation de 750 détenus en 1987-1988 et de porter ce nombre à 1 350 au cours de l'année financière suivante, afin d'atteindre un niveau d'alphabétisation comparable à celui de la population générale au Canada.

Pour atteindre cet objectif, on encouragera vivement les détenus à participer aux programmes de formation de base des adultes. Déjà, depuis le 1er avril, un test obligatoire visant à mesurer leur niveau d'alphabétisation est administré à tous les détenus au moment de leur admission à l'établissement. En outre, la participation au programme FBA est maintenant pour les détenus une condition préalable à l'obtention d'un emploi à l'établissement et un facteur dont il est tenu compte aux fins de l'octroi de privilèges tels les absences temporaires, les visites familiales et la libération conditionnelle.

Consultation des chefs de service

Les employés du SCC qui ont participé à la conception de ce programme et les chefs régionaux des Programmes d'épanouissement personnel ont tenu une réunion à l'AC les 4 et 5 mars. Ils ont examiné les plans régionaux établis pour atteindre les objectifs du programme FBA et discuté des modalités de contrôle.

Le Commissaire, **Rhéal LeBlanc** et le sous-commissaire à l'Élaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants, **Gord Pinder**, ont rencontré les membres du groupe après avoir visionné, sur bande vidéo, l'allocution prononcée par le Solliciteur général à l'Université Queen's. "Le succès du programme dépendra de votre esprit d'initiative et de l'engagement du personnel", leur a dit le Commissaire. "Si vous accomplissez avec enthousiasme le mandat qui vous est confié, vous saurez inspirer les autres à l'action."

Selon le Solliciteur général, la réussite de cette initiative dépend largement du professionnalisme et du dévouement des employés correctionnels. "Je suis enchanté de la réaction enthousiaste de tous les intervenants du Service correctionnel et de leur volonté d'améliorer les programmes de scolarisation des détenus, et j'ai tout lieu de croire que cette ferveur et cet appui feront de l'alphabétisation des détenus une priorité dans tous les établissements", a-t-il déclaré à Queen's.

Cours d'acquisition de compétences psychosociales – Drumheller à l'honneur

*Par **June Coxon***

L'établissement de Drumheller à offert à ses détenus vers la fn de l'an dernier un cours consacré à la culture autochtone et à l'acquisition de compétences psychosociales. Selon certains employés, il s'agit de l'un des meilleurs cours offerts en milieu carcéral. En effet, 75 p. 100 des participants ont terminé le cours et 70 p. 100 de ceux-ci l'on trouvé excellent; ils ont en outre beaucoup apprécié l'instructeur. C'est ce qu'a fait savoir à *Entre Nous* **Pat Mulgrew,** chef des Programmes d'épanouissement personnel à Drumheller.

Selon ce dernier, le succès du programme tient à plusieurs facteurs: la compétence des instructeurs, l'enthousiasme et la bonne volonté des élèves et l'appui du personnel de gestion des cas et des agents d'unité résidentielle.

Le cours a été donné en quatre sessions de douze semaines portant sur la culture autochtone et la préparation à la vie active, entre septembre et décembre 1986. On prévoit offrir en 1987-1988 des cours semblables qui compteront peut-être pour l'obtention d'un diplôme d'un collège communautaire. Des pourparlers sur l'accréditation du cours se poursuivent actuellement avec le Collège communautaire Grant McEwan.

Le programme

Le programme, offert par la firme Four Skies Training and Development Services Ltd., fait appel à une méthode d'apprentissage expérimentale qui combine trois volets de la préparation à la vie active: les compétences psychosociales, la culture autochtone et la sensibilisation aux méfaits de l'alcool et de la drogue. Les détenus qui ont suivi le cours ont été choisis par l'instructeur, de concert avec l'agent de gestion des cas.

L'instructeur, **William Bellegarde**, a demandé aux participants de réfléchir sur eux-mêmes, de recenser leurs points forts et leurs points faibles, de se fixer des objectifs d'auto-perfectionnement et de faire l'apprentissage de méthodes efficaces de résolution des problèmes. Les compétences acquises sont transférables de l'individu à la famille et à la collectivité.

Eddie Belrose, un Ancien autochtone, s'est chargé du volet culture autochtone. Il a enseigné chaque classe deux fois, dispensant en tout six jours d'instruction. Le volet méfaits de l'alcool et de la drogue a été abordé dans le cadre d'un colloque de trois jours sous la direction de **Penelope Thrasher**.

Seulement 25 p. 100 des participants n'ont pas terminé le cours. De ce nombre, 14 p. 100 ont abandonné pour des raisons qui n'avaient rien à voir avec le cours, par exemple, parce qu'ils ont été transférés dans un autre établissement ou bénéficié d'une libération conditionnelle; par ailleurs, 8 p. 100 ont renoncé parce qu'ils n'étaient pas prêts à s'engager à fond; et 3 p. 100, parce que le programme ne répondait pas à leurs attentes.

Selon le chef des Programmes d'épanouissement personnel de la Région des Prairies, **Bob Wilson**, l'établissement de Drumheller mérite des éloges pour les cours consacrés à la culture autochtone et à l'acquisition de compétences psychosociales qu'il offre aux détenus et qui répondent aux objectifs généraux du Service.

D'autres établissements ont manifesté de l'intérêt pour le cours donné à Drumheller et l'administrateur général des Programmes correctionnels, **Bob McGuire**, espère que cette formation sera offerte ailleurs dans la Région.

Suivi

Les détenus qui ont suivi le cours l'an dernier sont maintenant admissibles à deux cours universitaires en études autochtones. Depuis la mi-janvier, l'Université de Calgary offre en effet aux détenus de Drumheller un cours avec crédit en conversation cri ainsi qu'anthropologie 255, un cours sur les amérindiens, tous deux donnés avec l'aide d'Anciens autochtones de la région.

Oups!

Pas de CX-LU à temps partiel

Suite à notre article sur le **programme des agents de correction à temps partiel** (vol. 11, numéro 14): conformément au protocole d'entente signé entre le SESG et le SCC après la publication de l'article susmentionné, les agents d'unité résidentielle (CX-LU) ne seront pas visés par le programme des agents à temps partiel.

Sur demande

Ces fumeurs qui nous empestent

Q- J'apprécie vivement les nombreux articles dans *Entre Nous* qui portent sur des questions de santé comme la rencontre Participaction. Mais la santé n'est pas seulement une question de conditionnement physique. Pourquoi ne prend-on pas de mesures pour empêcher les gens de fumer au travail? Il m'est très difficile de travailler efficacement lorsque je suis entourée de collègues qui fument. En effet, je suis allergique à la fumée de cigarette et je ne trouve pas d'endroit qui soit libre de fumée. C'est bien la première fois depuis le début de ma carrière que je travaille dans un bureau où l'on autorise les employés à fumer dans une aire de service commune. (Je suis une CR-03). Je suis persuadée que fumer au travail nuit à la productivité. Quand adoptera-t-on une loi autorisant les employés à fumer seulement pendant les pauses café et la pause déjeuner, comme cela se faisait autrefois, afin que nous puissions tous travailler efficacement? J"ai pu constater que la fumée secondaire indirecte ralentit le rythme de travail de tous ceux qui se trouvent près du fumeur. À la fin de la journée, j'ai le nez et la gorge qui brûlent et les yeux qui larmoient. J'ai parlé du problème à mon superviseur, mais il ne veut rien faire de peur de s'attirer des ennuis. Le SCC ne pourrait-il pas émettre une directive comportant des lignes directrices précises à cet égard?

Je sais que plusieurs ministères, dont Santé et Bien-être social Canada, ont pris l'initiative d'interdire l'usage du tabac dans leurs bureaux.

Agira-t-on bientôt?

R- Le Secrétariat du Conseil du Trésor a publié en janvier1986 des lignes directrices sur la minimisation des effets de la fumée du tabac dans les lieux de travail (voir le Manuel de gestion du personnel, Volume 12, Bulletin 3-86). Le Service correctionnel du Canada a adopté ces lignes directrices et les a diffusées aux niveaux national et régional ainsi qu'auprès des établissements. Il appartient maintenant à chaque bureau et établissement d'élaborer sa propre politique d'application de ces lignes directrices, dont voici les principales dispositions:

- les gestionnaires devraient consulter leurs employés au sujet de la désignation, si elle est souhaitable et possible, d'endroits où il serait interdit de fumer;
- il devrait être interdit de fumer dans les endroits suivants: les ascenseurs, cages d'escalier, vestiaires, salles d'ordinateurs, cliniques, infirmeries, guichets, comptoirs et tout autre endroit où l'on sert le public;
- pourraient être également désignés en entier ou en partie; comme des endroits où il est interdit de fumer: les cafétérias, salles d'attente, hôpitaux et théâtres;
- il devrait être interdit de fumer pendant les réunions à moins d'un consensus à l'effet contraire;
- les employés qui ont un bureau fermé ou qui travaillent dans une section de fumeurs devraient être autorisés à désigner leur bureau ou leur aire de travail comme étant un endroit où il est interdit de fumer;
- on devrait apposer des plaques portant l'inscription "INTERDIT DE FUMER" ou des symboles correspondants dans tous les endroits où il est interdit de fumer.

Vous pouvez consulter ces lignes directrices du C.T. au bureau du Personnel de votre établissement.

Je vous sais gré de l'intérêt que vous manifestez pour cette question qui revêt aujourd'hui une grande importance. Je comprends fort bien vos préoccupations et j'espère que vous trouverez les renseignements ci-dessus utiles.

Robert Watkins
Directeur de la Formation du personnel à l'AC

Activités prochaines

Q- Serait-il possible de publier dans Entre Nous un calendrier des conférences à venir?

Je tâche d'assister à une conférence chaque année. Divers établissements d'enseignement dans la région organiseront certainement des conférences sur différentes questions au cours de l'année à venir. Y en aurait-il une sur un sujet dans le domaine correctionnel? Je suis persuadé que cela intéresserait d'autres employés du SCC, qui, comme moi, désirent se tenir au courant des questions d'actualité.

Puis-je espérer une suite favorable à ma demande?

R- La direction des affaires publiques du SCC, à l'AC, publie tous les deux mois une liste des activités prochaines aux niveaux régional, nationl et international, y compris les conférences. Cette liste est diffusée à l'AC, aux AR, aux directeurs d'établissements et aux directeurs de district. Veuillez vous en procurer copie auprès de votre établissement ou bureau.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser à votre administrateur régional des Communications, à l'adjoint exécutif du sous-commissaire régional ou à la Direction des affaires publiques (Secrétariat), à l'AC.

En réponse à votre demande, *Entre Nous* publie à compter d'aujourd'hui un aperçu des principales activités à venir.

La rédaction

Avez-vous des questions?

Entre Nous se fera un plaisir d'y répondre. Veuillez les faire parvenir par courrier interne à **Sur Demande**, Services de rédaction et de publication (7E), 340 avenue Laurier ouest, Ottawa, (Ontario), K1A 0P9, ou nous téléphoner au numéro (613) 995-5356. Vous pouvez également communiquer avec nous par courrier électronique, au compte LET'S TALK. À vous la parole!

Cette fois, plus de gaspillage

PRAIRIES - Les excédents de denrées alimentaires produits à l'établissement de Rockwood ne seront plus gaspillés. Grâce à une entente intervenue entre cet établissement et la Winnipeg Harvest - une société enregistrée de bienfaisance sans but lucratif - ces denrées seront dorénavant remises à cet organisme, nous fait savoir le directeur de l'établissement de Rockwood, **J.W. Keane**. La Winnipeg Harvest recueille des agriculteurs, des grossistes et des détaillants les denrées excédentaires qu'elle distribue ensuite à un réseau d'organismes qui subviennent aux besoins alimentaires des personnes nécessiteuses. La décision a été prise à la suite d'un entretien entre **Doug Spiers**, qui représentait l'établissement de Rockwood, et **Bill Lucoe**, représentant la Winnipeg Harvest.

Un prix pour l'établissement de l'Atlantique

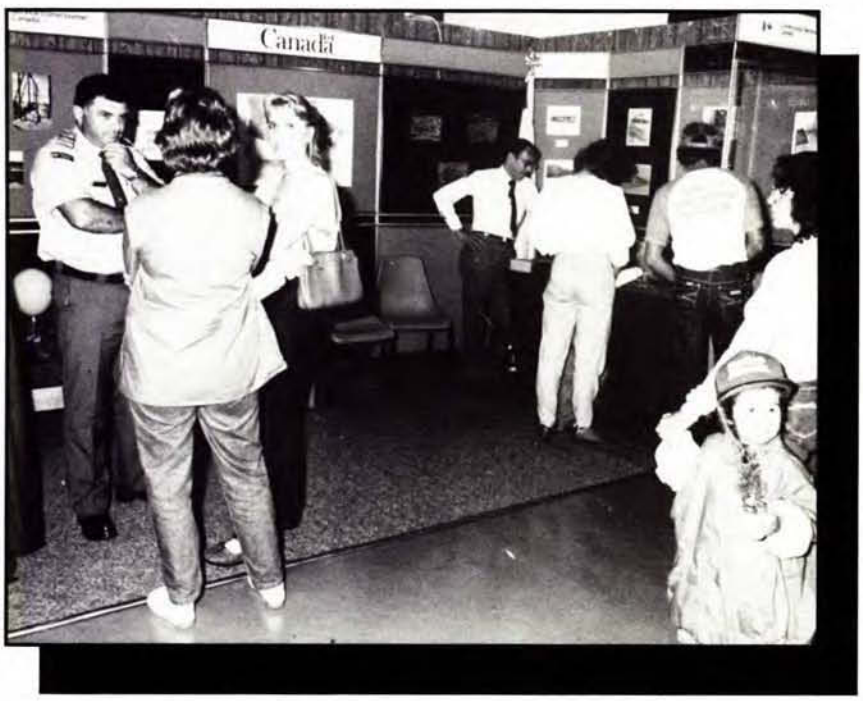

***Peter Twyman**, CX-6 - en uniforme - et **Don LeBlanc**, chef des Services administratifs - au fond, à droite - figuraient parmi les employés chargés d'accueillir les visiteurs.*

ATLANTIQUE- L'établissement de l'Atlantique a remporté un prix avant même d'ouvrir ses portes. Il s'agit du trophé décerné au kiosque le plus intéressant de l'exposition de la Miramichi. Celui de l'établissement de l'Atlantique, qui a retenu l'attention de bon nombre des 75 000 visiteurs, documentait à l'aide d'une maquette, d'une présentation audio-visuelle et de photographies les diverses étapes de la construction de l'établissement et mettait en vedette des meubles CORCAN.

Nos lecteurs nous écrivent

Messieurs,

C'est avec plaisir que je reçois votre publication, qui me tient à jour sur ce qui se passe au Canada. Je suis originaire de Vancouver, et j'apprécie beaucoup les nouvelles qui me viennent du pays. Il est intéressant de comparer les deux systèmes, d'autant plus que celui en place aux États-Unis sera remanié en profondeur à la suite de l'adoption de lignes directrices sur le sentencing. Celles-ci auront également une incidence importante sur mes fonctions d'agent de probation.

Je souhaite longue vie à votre publication, que je trouve des plus stimulantes.

J.A. Philcox
Orlando, Floride

Messieurs,

Au sujet du numéro d'*Entre Nous* contenant un supplément spécial sur les projets de loi C-67 et C-68:

J'ai "volé" un exemplaire au bureau de votre réceptionniste. J'ai trouvé l'article en question excellent.

Lou Drouillard
Directeur exécutif
Société Saint-Léonard du Canada

Messieurs,

Je viens de prendre connaissance de votre excellente publication. Veuillez insrire mon nom sur votre liste de distribution.

Edwina Arlington
Shawnee Correctional Centre
Illinois Department of Corrections

D'une région à l'autre

La statue mystère

ONTARIO - Reconnaissez-vous cette statue? Oui? Alors, communiquez au plus vite avec **Dennis Curtis**, administrateur régional des Communications (Ontario), qui cherche la réponse à une foule de questions: Qui est l'agent de correction représenté, qu'est devenue la statue, quand est-elle disparue, où se trouve-t-elle maintenant? Il sera en outre enchanté de tout autre renseignement que vous pourrez lui donner.

La photo a été prise en 1926, juste à l'intérieur de l'entrée principale du pénitencier de Kingston. Le mur bas que l'on voit à l'arrière-plan constituait l'enceinte de la Prison des femmes. Après de longues années à cet endroit, la statue, paraît-il, a été détruite sous l'impact d'un camion qui faisait marche arrière.

La femme à côté de la statue est **Vera Cherry**, qui était employée à la Prison des femmes lorsque celle-ci occupait, à l'intérieur de l'enceinte du pénitencier de Kingston, l'immeuble réservé aujourd'hui à l'administration. Mme Cherry, qui compte 80 ans bien sonnés, est membre actif de l'Association des agents retraités. Au moment où la photo a été prise, la Prison des femmes logeait environ 40 détenues et trois membres du personnel.

Si vous pouvez débrouiller ce mystère, veuillez communiquer avec Dennis Curtis au 613-545-8300.

La Fondation des maladies du rein

QUÉBEC - Le chapitre de l'Hôpital Notre-Dame de la Fondation canadienne des maladies du rein a reçu un chèque au montant de 348 $, fruit d'une collecte organisée parmi le personnel de l'établissement, **M. Jacques Girard**.

Le chèque, remis au président de la Fondation par le directeur de l'établissement, **M. Marc-André Lafleur,** a été déposé dans un fonds destiné à l'achat de fauteuils roulant et d'équipement portatif permettant aux usagers de mener une vie plus normale.

M. Girard a organisé cette collecte pour venir en aide à son collègue, **M. Marcel Lévesque**, qui souffre d'une affection rénale depuis des années, et pour sensibiliser son entourage aux maladies du rien.

Selon **Richard Roy**, chef des Services administratifs à l'établissement Leclerc, Marcel Lévesque y est employé comme maçon depuis 26 ans. En 1979, il a appris que ses reins ne fonctionnaient pas normalement et qu'il devrait subir des traitements de dialyse pour purifier son sang jusqu'à ce qu'on puisse faire une greffe.

"Depuis sept ans, Marcel Lévesque reçoit des traitements de dialyse trois fois par semaine, à raison de trois heures chaque fois, déclare Richard Roy. Pourtant, il n'a jamais songé à arrêter de travailler. Malgré sa terrible maladie, il est un employé exemplaire. Il est même l'un de nos employés les plus assidus et les plus jovials.

Crawford nommé conseiller spécial

Le Commissaire **Rhéal Leblanc** a annoncé le 5 février la nomination de **Tom Crawford** à titre de conseiller spécial auprès du Commissaire adjoint aux Politiques et aux services administratifs, (CAPSA), **Cliff Scott**.

"Plusieurs initiatives ont été annoncées à l'automne 1986 au sujet de la gestion et de l'acquisition de bien-fonds, édifices et autres biens au nom du Gouvernement du Canada. Ces initiatives auront pour effet de modifier considérablement le rôle du Conseil du Trésor, de Travaux public Canada et de tous les ministères clients, dont le Service correctionnel", a déclaré le Commissaire dans une note de service.

"J'ai rencontré dernièrement **M. Robert Giroux,** sous-ministre de Travaux publics Canada pour discuter des principes entourant le transfert de certaines responsabilités et leurs répercussions sur le Service".

M. Crawford occupait auparavant le poste de directeur général du logement et des services pour les détenus.

D'une région à l'autre

Reprise du PARC dans la Région des Prairies

PRAIRIES - Pour la première fois depuis septembre 1984, le programme PARC est offert de nouveau dans la Région des Prairies, sous la direction de **Fred Kolbert,** administrateur régional du Collège du personnel de correction de la Région. C'est ce qu'a appris à *Entre Nous* **Ed Palibroda,** chef régional de la Formation à l'AR. "La première séance, administrée par le Centre de formation à Saskatoon, a été tenue à l'établissement d'Edmonton et au Centre Grierson".

Les recrues qui avaient commencé leur formation en octobre 1986 ont participé à la cérémonie de remise des diplômes tenue au Centre Grierson.

Distinctions et diplômes ont été remis par **Jim Phelps,** sous-commissaire régional, **Dev Dhillon,** directeur régional des Opérations, **Paul Oleniuk,** directeur régional de la Planification et de la gestion des ressources, et Fred Kolbert.

Tous les diplômés ont été affectés dans la Région des Prairies.

(1ère rangée, de gauche à droite)
E. Gamble, J. Phillips,
F. Kolbert, J. Younge,
J. Phelps, G. Rose,
S. Sullivan, E. Walker.
(2e rangée, de gauche à droite)
A. Kalika, A. McGregor,
A. Rose, M. Ferrier,
R. Parenteau, D. Vickers,
J. Grams, J. Olinieri,
L. Federation, P. Edwards,
B. Petrie.
(3e rangée, de gauche à droite)
G. Dickinson, D. Johnson,
D. Hood, J. Hogue,
D. Kerich, B. Kucek,
G. Caton, H. Williams,
T. Hardy, L. Smytaniuk,
M. Gour, C. Brown.

UN FÉLIN FÉLON

ONTARIO - Plusieurs cas de rage ont été diagnostiqués vers la fin de l'année dernière dans les comtés de Frontenac et le Leeds, près de l'établissement de Pittsburgh, qui lui-même a finalement été touché par le problème. L'incident a été rapporté par les médias à l'époque. Le directeur de l'établissement, **Jim Caird,** rappelle ce qui s'est passé et les mesures prises pour éviter que ce genre de situation ne se reproduise.

"Un agent d'unité résidentielle a été attaqué par un chat errant. Il a subi trois morsures à la jambe et une à la main. Après avoir reçu les soins nécessaires, il a identifié l'animal, que les employés de l'établissement de Joyceville ont abattu. Une autopsie effectuée par la Direction de l'hygiène vétérinaire d'Agriculture Canada a révélé que l'animal était atteint de rage. On a donc rassemblé les 22 chats errants de l'établissement, et le vétérinaire d'Agriculture Canada les a abattus et examinés. Bien que seulement un des animaux était atteint de rage, deux agents et quatre détenus ont dû subir des piqûres antirabiques. Le bétail n'a toutefois pas été touché."

Quillethon à Kingston

ONTARIO - Le quillethon "Bowl for millions," organisé dans le but de recueillir des fonds pour la section de Kingston de l'Association des grands frères de l'Ontario, a été tenu à Kingston le 7 février. L'équipe du SCC, **"The Slammers"**, représentée par la directrice de l'établissement de Joyceville, **Yvonne Latta,** le directeur de la Prison des femmes, **George Caron,** la directrice régionale de la Planification et de la gestion des ressources, **Mary Cassidy,** et l'administrateur régional des Communications, **Dennis Curtis,** a joué la premère et recueilli 500 $.

D'une région à l'autre

Trois employés du Québec se partagent 2 350 $

Trois employés de la Région du Québec se sont partagé 2 350 $ à la toute veillee des Fêtes. **Claude Ferland**, maintenant CX-02, à l'établissement de Drummond, a reçu une prime au mérite de1500 $, **Jean Girard**, présentement CX-02 à l'établissement de Donnacona, a reçu une prime au mérite de 750 $ et **Jacques Pelletier**, instructeur électricien à La Macaza, a quant à lui reçu une prime à l'inititiaative de 100 $. Les trois employés ont également reçu un certificat attestant de leur mérite ou de leur initiative.

Prime pour bravoure à Claude Ferland

Claude Ferland était agent de correction à l'établissement Laval lorsqu'il a bravement affronté des détenus qui tentaient de s'évader de ce pénitencier à sécurité maximale le 26 août 1980.

Au nombre de dix, les détenuss, armés, avaient pris les employés en otage et tentaient de s'emparer du poste de contrôle et de l'armurerie du pénitencier. M. Ferland avait alors menacé de faire exploser les bonbonnes de gaz qui se trouvaient tout près en tirant avec son arme, une AR-15. Les détenus ont compris qu'il ne leur restait qu'à reculer s'ils voulaient rester en vie; ce qu'ils firent.

L'action de M. Ferland permit de stopper l'élan qu'avaient réussi à prendre les mutins. Le courage qu'il a démontré en mettant sa vie en danger (il aurait explosé en même temps que les détenus et les otages) pour sauver des personnes prises en otage, lui ont mérité une prime pour bravoure.

Jean Girard se signale lors d'un incendie

En congé chez ses parents, à Trois-Rivières, Jean Girard, agent de correction au CRR, est intervenu bénévolement pour sauver d'une mort certaine une homme de 86 ans et son fils. Ces derniers étaient dans l'incapacité de quitter leur logement en flammes.

M. Girard et une autre personne ont réussi à défoncer la porte du logis des victimess et à les traîner à l'air libre malgré l'intensité de la fumée et la densité des flammes.

Jean Girard s'est mérité par son acte héroïque une prime au mérite pour bravoure de 750 $. Première prime à l'initiative à La Macaza.

Pelletier reçoit 100 $

Jacques Pelletier, instructeur électricien à la Macaza depuis 1978, est devenu le premier employé de cet établissement à recevoir une prime à l'initiative au montant de 100 $.

Il a réalisé un panneau électrique qui permet à la commise aux services techniques d'indiquer aux chauffeurs de l'établissement à quel endroit ils sont requis. Ce système leur évite d'avoir à aller s'enquérir des beoins à l'intérieur de l'immeuble.

À Venir

1 - 4 avril : Tournoi de hockey du SCC, établissement de Cowansville.
26 - 29 avril : Deuxième atelier annuel sur les détenues organisé par le North Carolina Department of Corrections.
10 - 13 mai : Conférence de la West Central Wardens and Superintendents Association. Coeur d'Alene (Idaho).
9 - 11 juin : Conférence des administrateurs du SCC. Mont-Sainte-Marie (Québec).

Veuillez informer *Entre Nous* de toute conférence susceptible d'intéresser le personnel du SCC au moins un mois avant celui au cours dequel le conférence aura lieu.

Bienvenue à New Westminster

PACIFIQUE -Bienvenue au nouveau bureau de libération conditionnelle de New Westminster (C. B.) qui, sous la direction de **Ron Johnson**, a ouvert ses portes le 16 février dernier. Il relève du Bureau de district de Vancouver, lequel est dirigé par **Rolly Bishop**.

Le Bureau de Westminster et son personnel, les agents de libération conditionnelle **Cliff Lau, Terry Raffan** et **Dave Stephen** ainsi que les employés de soutien **Mary Carswell, Penny Kanigan** et **Florence Higgs**, assure des services de surveillance aux régions de Port Moody, Port Coquitlam, Coquitlam, Burnaby, New Westminster et North Delta.

Let's Talk / Entre Nous

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du **Service correctionnel du Canada** *et est publié par les Services de rédaction et de publication, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9*
Téléphone: (613) 995-5356

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.

Conception graphique et édition par **Les Shand**

Comité de rédaction:
June Coxon,
Helen Gooderham,
Les Shand

Le Service correctionel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

ISSN 0715-285X

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 Nº 4 avril 1987

Sommaire

En Gros Plan: dépenses fédérales 1987-1988

Faire plus avec moins - voilà le mot d'ordre pour cette année, selon le Budget des dépenses principal de 1987-1988 déposé devant le Parlement le 2 mars par le président du Conseil du Trésor, **Robert de Cotret**. La réduction des dépenses fédérales et de la taille de la fonction publique demeure une priorité gouvernementale. Répercussions sur le SCC: réduction des années-personnes et contrôles budgétaires plus stricts.

2

Prime au bilinguisme

Peur de perdre votre prime au bilinguisme? Voici une bonne nouvelle! Le Conseil du Trésor annonce la mise en vigueur, le 1er avril, de sa politique révisée sur la méthode utilisée pour confirmer l'admissibilité des fonctionnaires à la prime. **Entre Nous** vous donne des précisions.

3

Rick Hansen à Bowden

Détenus et employés ont réservé un accueil chaleureux à l'athlète en fauteuil roulant **Rick Hansen** à son entrée au gymnase de l'établissement de Bowden et lui ont remis un chèque d'environ 2 000 $. Hansen dont c'était la première visite dans un pénitencier depuis qu'il a entrepris son tour du monde a exhorté les membres de son auditoire à se concentrer sur leurs capacités.

8

Nouvelle entrevue de gestion des cas

Une nouvelle technique d'entrevue qui, en 45 minutes, devrait permettre aux agents de gestion des cas de mieux connaître les détenus pour mieux les aider.

4

La fin d'un cauchemar

Un vrai cauchemar de fonctionnaire: un arriéré de paperasse énorme et croissant, et des pressions de plus en plus fortes pour le liquider. Comment la Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels y a réussi.

7

D'une région à l'autre

- Transfert de 45 A-P du MSG à Justice
- Mise à jour sur le sida: aucun cas confirmé dans les établissements du SCC
- **Michel Deslauriers** quitte Cowansville
- Conférence sur l'alphabétisation des détenus

à l'intérieur

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Dépen$e$ fédérale$ 1987-1988:

EN GROS PLAN

par **Les Shand**

Faire plus avec moins -- voilà le mot d'ordre pour cette année, selon le Budget des dépenses principal de 1987-1988 déposé par le Conseil du Trésor. La réduction des dépenses fédérales et de la taille de la fonction publique demeure une priorité gouvernementale. Conséquences pour le SCC: réductions d'années-personnes et contrôles budgétaires plus stricts.

En déposant le Budget des dépenses principal de 1987-1988 devant le Parlement le 2 mars dernier, le président du Conseil du Trésor, **Robert de Cotret**, a annoncé des dépenses estimatives de 110,1 milliards de dollars par rapport à 107 milliards l'an dernier. Cela représente un taux de croissance réel de 3,8 p. 100, mais "c'est la troisième année consécutive que ce taux est à la baisse", a signalé M. de Cotret.

Faire plus avec moins

Pour assurer une gestion ordonnée et productive, gestionnaires et employés fédéraux devront "faire davantage avec des ressources moindres", de déclarer M. de Cotret.

En 1987-1988, les coûts de fonctionnement de base du gouvernement sont à peu près les mêmes qu'en 1984-1985. Il s'agit là d'une réduction de près de 12 p. 100 des niveaux réels de fonctionnement".

Selon M. de Cotret, le gouvernement est parvenu à réduire ses dépenses sans diminuer ses services essentiels grâce à:

Le budget du SCC pour 1987-1988 prévoit une augmentation nette de 38,5 millions de $ et une diminution nette de 236 A-P, conformément au niveau autorisé de 10 758 A-P en 1987-1988.

- la réduction de la taille de la fonction publique;
- la négociation d'ententes salariales raisonnables avec les syndicats de la fonction publique;
- la rationalisation de la prestation des services;
- la réaffectation efficiente des ressources humaines et financières;
- la promotion des améliorations réelles de la productivité.

Par suite de la décision annoncée l'an dernier de couper 15 000 postes dans la fonction publique au cours des cinq prochaines années, les réductions effectuées d'ici la fin de 1987-1988 totaliseront 8 563 A-P.

Nouvelles compressions des effectifs

Le Budget des dépenses principal de 1987-1988 fait état d'un total de 233 454 A-P. Selon un rapport du Conseil du Trésor, c'est là "une réduction de 3 072 A-P, ou de 1,3 p. 100, par rapport à l'année dernière. Toutes proportions gardées, il s'agit du niveau d'A-P le plus faible depuis 1980-1981 et en 1990-1991, les niveaux seront comparables à ceux d'avant 1975". On prévoit ultérieurement des économies permanentes d'environ 500 millions de $ par année.

"En date du 20 février 1987, les réductions de 1986-1987 ont entraîné la mise en disponibilité de 348 employés, dont 265 jouissaient encore d'une priorité de nomination dans la fonction publique pour combler les nouveaux postes ouverts", a déclaré M. de Cotret.

"La grande majorité des

Suite à la page 6

Peur de perdre votre prime au bilinguisme? Voici une bonne nouvelle!

par Helen Gooderham

Pour ceux qui ont peur de perdre les 800 $ par an qu'ils touchent à titre de prime au bilinguisme, voici une bonne nouvelle: le Conseil du Trésor vient d'annoncer une modification importante de sa politique, permettant l'accès à la formation linguistique jusqu'à un maximum de 200 heures.

"La mise en vigueur de la politique révisée sur la méthode utilisée pour confirmer l'admissibilité à la prime s'étendra sur une période de trois ans, à compter du 1er avril", nous fait savoir **Michel Scott,** chef int. des Langues officielles. La première phase du cycle de confirmation s'achèvera en 1987-1988.

Quelles seront le répercussions de la nouvelle politique?

"Il y aura une seule répercussion importante, affirme M. Scott. Auparavant, l'employé qui échouait à l'Examen de langue seconde (ELS) ne recevait aucune autre formation aux frais de l'État. Maintenant, le Conseil du Trésor autorise jusqu'à un maximum de 200 heures de formation pour un employé déjà formé aux frais de l'État à un même niveau."

Puis-je recevoir cette formation pendant les heures de travail?

Oui, ou bien le soir, si vous préférez. "Toutefois, ajoute M. Scott, vous n'avez droit à cette formation spéciale qu'une seule fois au même niveau au cours de votre carrière."

Si vous échouez au test, vous ne perdrez pas votre emploi, seulement votre prime. Vous ne serez pas non plus obligé de changer d'emploi. Cependant, vous auriez tout avantage à conserver votre niveau de compétence linguistique en vue d'une promotion.

Si vous échouez au test, vous ne perdrez pas votre emploi, seulement votre prime. Vous ne serez pas non plus obligé de changer d'emploi. Cependant, vous auriez tout avantage à conserver votre niveau de compétence linguistique

Les heures de formation seront-elles déduites du maximum autorisé?

Non. Elles ne seront pas comptabilisées à l'égard du nombre maximum auquel vous avez droit durant votre carrière.

Qui devra subir le test?

Pendant la première phase, soit en 1987-1988, tous les employés touchant la prime au bilinguisme et dont les derniers résultats de tests de langue seconde étaient périmés avant le 1er janvier 1985 devront recevoir confirmation, un moyen de l'ELS, qu'ils satisfont aux exigences linguistiques de leur poste pour continuer de recevoir la prime.

Et si j'échoue au test?

Si vos résultats démontrent que vous ne répondez pas aux exigences linguistiques de votre poste, vous serez avisé par écrit que la prime cessera de vous être versée deux mois après la date de l'avis. Cet avis vous sera envoyé dans les dix jours ouvrables qui suivent le test. Vous devrez alors déterminer, sous réserve de l'approbation de votre supérieur, le meilleur moyen de récupérer vos connaissances de la langue seconde.

Quelles sont mes options?

Vous pouvez choisir de recevoir une formation linguistique aux frais de l'État, jusqu'à un maximum de 200 heures autorisé et selon les modalités dont vous aurez convenu avec votre supérieur, ou bien de perdre votre prime.

Suite à la page 5

Une nouvelle technique d'entrevue

Mieux connaître les détenus pour mieux les aider

par **Helen Gooderham**

Le SCC a adopté une technique d'entrevue qui, en 45 minutes, devrait permettre aux agents de gestion des cas de mieux comprendre le comportement des détenus et d'établir des prévisions plus justes.

Le problème existe depuis toujours. Les agents de gestion des cas n'ont jamais le temps de donner à chaque détenu dont ils ont la charge toute l'attention et l'aide individuelle nécessaires. Comment peuvent-ils parvenir à mieux les connaître, afin de les aider à prendre des décisions d'une importance déterminante pour leur avenir?

Dru Allen, directeur des Programmes de mise en liberté, et **Liz Baylis,** premier chargé de projet, estiment que la nouvelle technique d'entrevue permettra aux agents de gestion des cas de connaître les détenus à la fois mieux et plus vite.

L'approbation du Comité supérieur de gestion, donnée le printemps dernier, assure l'efficacité et l'uniformité de la gestion des cas dans tout le pays. Liz Baylis signale que tous les agents de gestion des cas, y compris les WP-3, dans toutes les Régions ont reçu la formation nécessaire.

"Les agents de gestion des cas font subir l'entrevue maintenant à tous les nouveaux détenus, dans les établissements et dans la collectivité, déclare M. Allen. Ils passeront ensuite à ceux dont ils ont déjà la responsabilité."

Objet de l'entrevue

1. Permettre d'établir d'emblée un contact utile avec le détenu et de se faire une idée de la situation;
2. Permettre de jeter un "deuxième regard" objectif sur le détenu;
3. Permettre d'établir des plans de gestion du cas en fonction des besoins réels du détenu;
4. Permettre une intervention individualisée auprès d'un large éventail de détenus.

Façon de procéder

Faire subir au détenu l'entrevue semi-dirigée et interpréter les résultats. Classer le détenu dans l'une de plusieurs catégories, selon le type de personnalité. Pour chaque catégorie sont prévues des stratégies de gestion des cas "ayant de fortes chances de succès", précise Mme Baylis.

Les lignes directrices fournies contiennent des explications sur les divers groupes de stratégies ainsi que sur le comportement et l'attitude auxquels il y a lieu de s'attendre chez un détenu donné.

But visé

Cette façon de procéder permet à l'agent de fournir au détenu l'appui nécessaire, d'exercer au besoin un certain contrôle sur lui et de l'aider à opérer les changements voulus. "Chaque détenu est un cas particulier ayant des besoins qui lui sont propres", précise Mme Baylis.

L'entrevue porte sur les antécédents criminels du détenu, les problèmes qu'il a eus dans le passé, ses points forts et ses points faibles. Il n'est pas nécessaire d'en tenir une deuxième pendant la durée de la peine du détenu.

Elle permet de classer les détenus sous différentes rubriques: essentiellement stable et normalement prosocial, généralement instable et souvent irresponsable, manque de compétences psychosociales et de formation professionnelle, d'orientation essentiellement criminelle, etc. Des stratégies positives sont prévues dans chaque cas.

Les différentes stratégies aident les employés à orienter les détenus. Il faut pousser certains à prendre conscience de leurs limites et des conséquences de leurs actes; pour d'autres, de simples suggestions suffisent.

L'entrevue doit avoir lieu le plus tôt possible, afin de permettre à l'agent de gestion du cas, ou à toute autre personne compétente, d'intervenir judicieusement auprès du détenu dès le début.

"Il importe, souligne Mme Baylis, de veiller à ce que la stratégie soit expliquée aux autres employés

Suite à la page 5

En 45 minutes!

La nouvelle technique d'entrevue permettra aux agents de gestion des cas de connaître les détenus à la fois mieux et plus vite.

Nouvelle technique d'entrevue de gestion des cas

Suite de la page 4

qui ont des contacts périodiques avec le détenu, afin d'assurer une approche uniforme." En effet, l'uniformité est la clé du succès.

Selon M. Allen, l'entrevue permettra de réduire la paperasserie. "Elle met l'accent sur le temps passé auprès du détenu plutôt que sur les travaux d'écriture."

"Il s'agit d'un outil nouveau qui ne manquera pas de se révéler utile à des fins de diagnostic. Il faut lui permettre de faire ses preuves." ■

"La nouvelle technique d'entrevue permettra aux agents de gestion des cas de connaître les détenus à la fois mieux et plus vite."

Prime au Bilinguisme

Suite de la page 3

Si j'échoue au test perdrai-je mon emploi?

Vous ne perdrez pas votre emploi et vous ne serez pas obligé de changer d'emploi, mais vous perdrez votre prime. Si vous avez l'occasion d'avancer ou de postuler un autre poste, vous ne répondrez pas aux exigences linguistiques. Il est donc préférable de maintenir votre niveau de compétence linguistique.

Et si je refuse de subir le test?

Un refus sera traité de la même façon qu'un échec: vous cesserez de recevoir la prime deux mois après avoir reçu l'avis écrit.

Si j'échoue à l'ELS alors que je postule un novel emploi?

Tous les résultats des tests subis pour quelque raison que ce soit sont automatiquement valides aux fins la prime. Si les résultats d'ELS indiquent que vous ne satisfaites plus aux exigences de votre poste, vous cesserez de recevoir la prime deux mois après avoir reçu l'avis écrit. Vous serez admissible à la formation spéciale et, si vous réussissez l'ELS, vous toucherez de nouveau la prime.

Y a-t-il des cas d'exception?

Oui. Les employés qui occupent un poste ayant une exigence linguistique "P" et ceux qui ont obtenu une exemption lors de leur dernier test de langue n'auront pas à se soumettre au test en 1987-1988.

Puis-je demander la formation si mon poste n'est pas bilingue?

Non. Si vous ne recevez plus la prime et si le poste que vous occupez n'est pas bilingue, vous ne serez pas admissible. Vous le redeviendrez si votre poste devient bilingue.

Et si, après avoir échoué, je subis l'ELS de nouveau pour une autre raison et je le réussis?

Vous toucherez de nouveau la prime, à compter de la date de l'examen réussi.

Quand puis-je me présenter de nouveau à l'ELS?

Si vous avez échoué à l'ELS et que vous gardez le même poste, vous pourrez vous présenter de nouveau un an après votre échec.

Et si je suis dispensé pour des raisons de santé, par ex. un problème d'ouïe?

Ces cas sont réglés individuellement. Communiquez avec votre agent des Langues officielles pour plus de renseignements.

Si vous avez d'autres questions, veuillez vous adresser à votre agent des Langues officielles. ■

Conférence nationale sur l'alphabétisation des détenus

Une conférence nationale sur l'alphabétisation des détenus sera tenue du 19 au 21 mai au Château Laurier, à Ottawa. Elle traitera principlement de thèmes liés à l'amélioration des programmes d'alphabétisation dans les établissements du SCC, y compris le recours aux bénévoles, les besoins des adultes illettrés et les problèmes associés aux troubles d'apprentissage. Le Solliciteur général du Canada, **James Kelleher,** prononcera l'allocution d'ouverture. Prière de s'inscrire à l'avance. Pour de plus amples renseignements: (613) 996-7624/996-7745. ■

Á Venir

1 - 13 mai - conférence de la West Central Wardens and Superintendents Association. Coeur d'Alene, Idaho.

9 - 11 juin - conférence des administrateurs du SCC. Mont Sainte-Marie, Québec.

15 - 18 juin - conférence de la Prairie Correctional Educators Association, Emma Lake, Saskatchewan.

2 - 6 août - congrès de l'ACA. New Orleans, LA.

Dépen$e$ féderale$ 1987-1988
EN GROS PLAN
Suite de la page 2

employés excédentaires ont été placés dans des postes vacants dans leur propre ministère ou dans d'autres. Certains sont passés au secteur privé en même temps que leur poste. D'autres ont décidé de démissionner ou de prendre leur retraite; d'autres enfin ne sont plus intéressés à exercer un emploi dans la fonction publique".

SCC: budget accru, A-P réduites

Le Budget des dépenses principal pour 1987-1988 prévoit, pour le ministère du Solliciteur général, une diminution nette de 37 années-personnes et de 163.4 millions de $ au chapitre des dépenses.

Le budgét du SCC pour 1987-1988 prévoit une augmentation nette de 38.5 millions de $ attribuable à l'accroissement du nombre de détenus et à la hausse des salaires. Il prévoit en outre une diminution nette de 236 A-P, conformément au niveau autorisé de 10 758 A-P en 1987-1988.

Principales mesures

Á l'appui des objectifs de réduction des coûts, on adopte diverses mesures visant à "réduire au minimum les contraintes, encourager la gestion productive et gérer de façon plus efficiente les activités de l'ensemble de l'administration fédérale", a signalé M. de Cotret; entre autres:

Accroissement des pouvoirs et de la responsabilité ministériels:

Le Conseil du Trésor délaisse le contrôle détaillé des activités des ministères. Ministres et ministères jouiront d'une plus grande marge de manoeuvre pour gérer les ressources dans le cadre de responsabilité établi.

Gestion des ressources humaines:

Importantes améliorations au chapitre des relations de travail, d'où négociation d'ententes salariales, adoption d'un régime de soins dentaires, signature de conventions cadres, mises à jour et rationalisation de la Loi sur les relations de travail dans la fonction publique.

Réaffectation des fonctionnaires touchés par les mesures de restriction, en application de la politique du Conseil du Trésor sur le réaménagement des effectifs.

Changements proposés à la Loi sur la pension de la Fonction publique propres à assurer aux régimes de pensions de solides assises financières.

Prime à la productivité décernée aux cadres supérieurs et valeur maximum des prix pour services insignes portée à 10 000 $, les objectifs en matière de politiques, de programmes et de réductions ayant été pleinement atteints.

Gestion des biens et des finances:

Meilleure gestion de la trésorerie: plus grand recours aux chèques de voyage et aux cartes de crédit, réduction des dettes envers la Couronne, fusionnement des comptes en banque, transferts électroniques de fonds, réduction des excédents de caisse des sociétés d'État.

Amélioration des systèmes de contrôle financier et meilleure gestion des biens immobiliers, y compris l'aliénation des biens excédentaires ou sous-utilisés.

Gestion des dépenses:

Nouvelle politique de recouvrement des coûts. Limites imposées à la croissance des frais généraux. Réduction de la taille de la fonction publique. Meilleure affectation des ressources.

Groupe de travail ministériel sur l'examen des programmes:

Examen de tous les principaux programmes gouvernementaux afin de resserrer les mandats des ministères, de rationaliser les opérations, d'éviter le double emploi et de réduire les coûts. ■

Nouveau traitement pour malades mentaux

PRAIRIES - "Au pénitencier de la Saskatchewan, une nouvelle unité de soins psychiatriques dotée de 25 lits est réservée aux malades chroniques et assure des soins en consultation externe aux 400 détenus de la population générale, nous fait savoir **Eugene Stevens**. Mis en oeuvre en mars 1985, le programme s'avère un franc succès."

L'unité non seulement assure le traitement humain des malades chroniques dans un milieu sûr, mais offre tout un éventail de services psychiatriques à la population générale, y compris des services d'évaluation, de counselling, d'intervention en cas d'urgence et de suivi.

L'unité est dotée d'un personnel exceptionnel, explique M. Stevens. Six infirmières autorisées et huit agents de correction qui ont reçu une formation spéciale et qui ne portent pas l'uniforme assurent les soins et appliquent le programme, sous la direction du chef des Services de santé, **Robert Tuck**. La coordination du programme est assurée par **Blake Peters**.

Nouvel avocat-conseil au SCC

AC- **Theodore K. Tax** est entré en fonctions à titre d'avocat-conseil aux Services juridiques du SCC le 30 mars dernier.

Membre du Barreau du Manitoba depuis 1978, M. Tax a huit ans d'expérience au bureau du ministère de la Justice à Winnipeg. Il y agissait à titre d'avocat-plaideur en matière civile et s'occupait souvent de dossiers relevant du SCC et de la CNLC.

M. Tax remplace **Mario Dion**, qui assume les fonctions d'avocat-conseil auprès de la Commission nationale des libérations conditionnelles.

La fin d'un cauchemar

Un vrai cauchemar de fonctionnaire: un arriéré de travail énorme et croissant, et des pressions de plus en plus fortes pour le liquider.

Un vrai cauchemar de fonctionnaire: un arriéré de travail énorme et croissant, et des pressions de plus en plus fortes pour le liquider. Pourtant, en août dernier, le personnel de la Division de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels y a réussi.

Selon **Georges Pinatel**, coordonnateur int. de la Division, celle-ci est chargée de traiter les demandes présentées au Service en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. La première donne au public accès aux documents de l'administration fédérale, alors que la deuxième assure aux individus le droit d'accès aux renseignements qui les concernent et qui relèvent des ministères et organismes fédéraux.

La vaste majorité des demandes émanent de détenus qui souhaitent consulter leurs dossiers personnels. Ils ont le droit de se faire communiquer tous les renseigne - ments qui y sont contenus sauf ceux dont la divulgation est interdite par la loi pour des raisons de sécurité ou pour protéger la vie privée d'autres personnes. Les détenus peuvent demander à consulter virtuellement tous les dossiers qui les concernent, y compris ceux des services médicaux, psychologiques, de gestion des cas et de la sécurité préventive, jusqu'à concurrence de 16 dossiers par an. Selon M. Pinatel, environ 700 détenus demandent chaque année à consulter 10 dossiers chacun; il y a eu 7 187 demandes cette année.

Pourquoi tout ce retard

La Division accuse un sérieux retard depuis plusieurs années, celui-ci découlant des réorganisations au Ministère et de l'accroissement constant des demandes. L'été dernier, près de 2000 demandes restaient sans réponse et même si, d'après la loi, elles devaient être traitées dans un délai de 60 jours, en pratique il fallait compter parfois jusqu'à six mois.

Á la fin de janvier, toutefois, les 21 employés de la Division étaient tout sourires. En six mois, ils avaient réussi à liquider tout l'arriéré! Selon M. Pinatel, ce miracle s'est accompli grâce "à un plan de travail efficace, à l'appui des cadres supérieurs, à des centaines d'heures supplémentaires et au zèle dont ont fait preuve tous les employés".

Gerry Hooper, directeur général du Matériel et de l'administration, souligne lui aussi l'énorme somme de travail fournie par ses employés. "Je suis fier de dirgier une équipe qui ne craint pas de relever un tel defi", déclare-t-il.

M. Hooper est reconnaissant également aux cadres supérieurs qui ont approuvé la rémunération des supplémentaires et les années-personnes additionnelles qui ont permis à la Division de mener à bien sa tâche. La rationalisation des procédures et le recours à un ordinateur pour les tâches répétitives ont également contribué à accélérer le travail.

Lorsqu'on enlève des renseignements d'un dossier, il faut- en informer le détenu et citer l'article pertinent de la Loi sur la protection des rensei-gnements personnels. Les détenus peuvent porter plainte à cet égard au Commissaire à la protection de la vie privée mais, selon M. Pinatel, peu le font.

La plupart des renseignements auxquels le détenu a accès par le biais de ce processus lui ont déjà été communiqués par les agents de gestion des cas ou d'autres membres du personnel. N'anmoins, il peut être rassurant pour le détenu de voir lui-même ce que contient son dossier.

Outre les demandes que lui présentent par les détenus, la Division doit répondre aux demandes de consultation des documents du SCC. Il y en a généralement une soixantaine par année (71 au cours de l'année financière écoulée), y compris des demandes émanant de journalistes ou d'autres membres du public qui souhaitent consulter les rapports d'incidents dramatiques (par ex., prises d'otages, émeutes, évasions ou meurtres).

Le public s'intéresse

Par ailleurs, le public s'intéresse davantage depuis un an à d'autres activités du Service correctionnel comme la construction de pénitenciers, la mise en valeur des ressources humaines et la privatisation des services. Là encore, les analystes doivent examiner soigneusement les documents et supprimer tout renseignement jugé de nature délicate pour des raisons de sécurité ou autres, conformément aux dispositions de la Loi.

Ayant liquidé son arriéré, adopté de nouvelles procédures efficaces et automatisé un plus grand nombre de tâches, la Division est en mesure de s'acquitter de sa charge de travail et envisage l'avenir avec confiance. ■

Georges Pinatel, qui supervise les activités quotidiennes de la Division, remplace à titre intérimaire le coordonnater, **Fern Dumaine**, lequel est chargé de projets spéciaux.

Entre Nous

45 années-personnes transférées du MSG à Justice

Il a été convenu de transférer, du Solliciteur général au ministère de la Justice, certaines responsabilités fédérales en matière de justice pénale ainsi que les 45 années-personnes pertinentes.

Ainsi, la responsabilité des programmes et des politiques ayant trait aux jeunes contrevenants et aux armes à feu incombera dorénavant au ministère de la Justice. En outre, celui-ci assurera la direction générale dans les domaines suivants: les victimes d'actes criminels, la prévention du crime, les femmes ayant des démêlés avec la justice, les rapports des autochtones avec le système de justice pénale et les questions internationales ayant trait à la justice pénale.

En annonçant ces changements, le sous-ministre de la Justice, **Frank Iacobucci**, a déclaré ceci: "Les mandats du ministre de la Justice et du Solliciteur général ont été clarifiés... La décision confirme que le ministre de la Justice est comptable au premier chef de l'application de la politique globale touchant la justice pénale, y compris le **Code criminel**, la Loi sur les jeunes contrevenants, l'administration de la justice au niveau fédéral et les fonctions relatives aux poursuites criminelles qui ne sont pas attribuées en droit aux procureurs généraux provinciaux".

Dans l'exercice de ces fonctions, le ministre de la Justice consultera le Solliciteur général sur les questions qui intéressent ce dernier. Le Solliciteur général continuera d'entreprendre des initiatives dans les domaines qui concernent les services de police, le secteur correctionnel ou les libérations conditionnelles après avoir consulté le ministre de la Justice et prévu les mesures de coordination nécessaires avec lui.

Á l'appui de la clarification des responsabilités et de leur répartition entre les deux ministères, 45 années-personnes seront transférées du Secrétariat du ministère du Solliciteur général au ministère de la Justice. Une entente a également été conclue en ce qui concerne la plupart des ressources financières à transférer au ministère de la Justice aussitôt que possible au cours de l'année financière 1987-1988.

Les consultations entre les deux ministères et avec les syndicats se poursuivent afin de s'assurer que les changements sont conformes aux lois et politiques en vigueur.

Rick Hansen (Man in Motion) à Bowden

PRAIRIES- Détenus et employés ont réservé un accueil chaleureux à l'athlète en fauteuil roulant **Rick Hansen** à son entrée au gymnase de l'établissement de Bowden le 2 mars dernier. C'était la première visite de Hansen dans un pénitencier depuis qu'il a entrepris son tour du monde, nous a fait savoir **Bob Hanna**, directeur adjoint des services de gestion de l'établissement.

Comme il l'a fait tout au long de son voyage, Hansen a parlé de sa mission, qui est de sensibiliser le public au potentiel des handicapés, à la nécessité de la recherche sur les blessures de la moelle épinière et à l'importance des sports pratiqués en fauteuil roulant. Il a invité chacun à se concentrer non pas sur ses handicaps, quels qu'ils soient, mais plutôt sur ses capacités.

"Le courage de **Rick Hansen** est une source d'inspiration pour tous les Canadiens, a déclaré le porte-parole des détenus. Avoir un rêve et entendre le réaliser peut aider à surmonter des handicaps autres que physiques.

Les détenus et le personnel ont remis environ 2000 $ à Hansen. En outre, un détenu lui a donné en cadeau un boulet et une chaîne "pour le ralentir, afin qu'il puisse recueillir plus de contributions".

"Cela me ralentirait à la remontée, a reconu Hansen, mais j'irais d'autant plus vite à la descente!"

Hansen a quitté le gymnase sur l'air bien connu "Man-in-Motion, St. Elmos' fire".

*Arrivé de **Rick Hansen** à Bowden en compagnie de **Bob Hanna** (à gauche) et du directeur de l'établissement **Mike Gallagher** (à droite).*

Aucun cas confirmé de sida dans les pénitenciers du SCC

Entre Nous publiera périodiquement des mises à jour sur le sida et des renseignements sur les questions de santé intéressant le personnel.

Selon le **Dr Dan Craigen**, directeur général des Services de santé, au 2 avril il n'y avait pas un seul cas confirmé de sida dans les établissements du SCC. Le détenu traité au centre de santé du pénitencier de la Saskatchewan a été mis en liberté sous condition le 29 décembre dernier.

Deux détenus sont atteints de para-sida, c.-à-d. qu'ils sont entrés en contact avec le virus du sida et souffrent dùne forme moins grave de cette maladie. L'un d'eux est à l'établissement de Bowden (Prairies) et l'autre en a été récemment transféré au Centre correctionnel communautaire Robson, à Vancouver.

Cinq détenus sont **séropositifs:** ils ont été contaminés par le sida, mais ils ne contracteront pas nécessairement cette maladie. Deux sont à l'établissement de Millhaven, un au pénitencier de Kingston (Ontario), un à l'établissement de Cowansville (Québec) et le cinquième, au pénitencier de la Saskatchewan.

Le SCC ne procède pas automatiquement au dépistage du sida chez les nouveaux détenus et n'envisage pas de tels tests pour l'instant.

Pas nécessaire

"Il n'est pas nécessaire pour des raisons d'ordre médical de placer en isolement les détenus séropositifs et atteints de sida ou de para-sida", déclare le Dr Craigen. Le virus ne se transmet pas par simple contact, ni en crachant, toussant ou mordant. On ne peut non plus le contracter en se servant de la même vaisselle qu'une personne infectée ou par des contacts accidentels avec des liquides organiques comme la salive, les larmes, l'urine ou les matières fécales. Le sida ne se transmet que par les rapports sexuels ou par l'utilisation d'aiguilles contaminées par du sang infecté ou des dérivés sanguins infectés.

Les directeurs d'établissement peuvent cependant décider de placer en isolement les détenus atteints d'une forme quelconque de sida afin de maintenir l'ordre dans l'établissement ou de prévenir la transmission du virus par des détenus de la population générale qui peuvent être contagieux et qui continuent d'avoir des contacts homosexuels ou de se droguer.

Selon une décision du Comité supérieur de gestion en date de septembre 1985, on ne fournira pas de préservatifs aux détenus, car cela reviendrait à fermer les yeux sur l'homosexualité dans les pénitenciers.

Grâce au SCC, Jos saura lire et écrire

Jos est relativement nouveau dans l'établissement. Un jour, l'agent de gestion du cas lui demande de remplir une formule. Sur ce, Jos se lance dans un long récit de ses malheurs. L'agent lui fait quelques suggestions utiles, puis lui rappelle que la formule n'est toujours pas remplie. Alors, Jos lui reproche de ne pas l'écouter et pique une crise.

On s'entend pour dire que Jos est un coléreux, mais peu de gens en comprennent la raison profonde: le manque d'instruction qui fait de Jos un illettré fonctionnel. Il sait lire au niveau de la 4e année, ce qui le coupe de presque toutes les sources d'information, fait de chaque questionnaire et avis une expérience frustrante et rend pratiquement nulles ses chances de trouver un emploi. Souvent, à cause de son vocabulaire limité, il prend mal les remarques les plus innocentes, et comme il ne peut s'exprimer verbalement, il cogne. Il s'est toujours donné l'allure d'un dur.

Une augmentation de 400 p. 100...et on double le budget

Jos n'est nullement un cas exceptionnel. Au moins 6 000 détenus sous responsabilité fédérale, soit 50 p. 100 de la population carcérale, n'ont pas leur neuvième année de scolarité. Et cela nuit énormément à leur réinsertion sociale.

Le Solliciteur général **James Kelleher** a lancé un vaste programme d'alphabétisation. Le Service correctionnel prévoit accroître de 400 p. 100 au cours de la première année le nombre de détenus qui atteindront le niveau fonctionnel, soit celui de la 8e année, et augmenter encore ce pourcentage au cours des deux années suivantes.

Le budget de la Formation de base des adultes (FBA), terme sous lequel sont regroupés les

Jos saura lire et écrire

programmes d'alphabétisation, passe de 2,5 millions de dollars à 5 millions en 1987-1988. Un plus grand nombre d'enseignants et de moniteurs seront affectés à la FBA dans tous les établissements. En outre, on songe à offrir divers encouragements, par ex. des modalités de participation souples et des privilèges spéciaux, afin d'inciter un plus grand nombre de détenus à s'inscrire aux programmes.

Toutefois, selon le directeur des Programmes d'épanouissement personnel, **Earl Fox**, ces mesures seules ne suffisent pas. Le SCC ne saurait atteindre son objectif de 3 600 détenus alphabétisés d'ici 1990 sans la coopération de tout le personnel, des comités de détenus, des organismes de bénévolat et de l'ensemble de la population carcérale.

"Les enseignants ne peuvent tout faire à eux seuls, signale M. Fox. Le problème, c'est d'amener les détenus à reconnaître qu'ils ont besoin de la formation et à en faire l'essai. Le sentiment de honte et le sourvenir d'échecs scolaires passés sont pour beaucoup des obstacles presque insurmontables. En cela, les détenus ne diffèrent nullement des quelque cinq millions de Canadiens adultes qui sont des analphabètes fonctionnels."

Il incombe à tous les employés, quelles que soient leurs fonctions, de repérer les détenus qui ont du mal à lire et de les encourager à suivre des cours.

"Si vous voyez un gars demander systématiquement à d'autres de lui lire ses lettres ou d'en écrire pour lui, dites-lui qu'il se donne sur place un excellent programme et encouragez-le à le suivre", de proposer M. Fox.

> **"Les enseignants ne peuvent tout faire à eux seuls. Le problème, c'est d'amener les détenus à reconnaître qu'ils ont besoin de la formation et à en faire l'essai. Le sentiment de honte et le souvenir d'échecs scolaires passés sont pour beaucoup des obstacles presque insurmontables."**

Selon ce dernier, la FBA doit être donnée non seulement en classe, mais au lieu de travail. Par exemple, des moniteurs pourraient instruire des détenus pendant une heure ou deux dans un coin tranquille de l'atelier. Cela permettrait à ceux que la salle de classe intimide d'apprendre tout en travaillant. Les instructeurs aussi pourraient aider les détenus à améliorer leur capacité de lire et d'écrire pendant la journée de travail. Cela s'inscrirait dans le double mandat du SCC, qui est d'aider les détenus à acquérir de bonnes habitudes de travail tout en produisant des biens de qualité.

Il faudra, selon M. Fox, prévoir à l'intention des employés des ateliers et des séances de sensibilisation, afin que tous participent à cette offensive contre l'analphabétisme.

Nombre d'employés reconnaissent l'importance du soutien que les détenus peuvent obtenir auprès de leurs camarades. Les détenus plus instruits peuvent faire fonction de moniteurs, contre rémunération ou à titre bénévole. L'encouragement des autres détenus peut aider à dissiper le sentiment de honte et c'est d'ailleurs en se parlant entre eux que la plupart apprennent l'existence du programme.

Beaucoup de détenus aident déjà leurs camarades, signale **Shelley Prokopetz**, membre de l'équipe chargée du projet FBA. Maintenant, les directeurs d'établissement et les chefs des services de formation cherchent, de concert avec les comités de détenus, les moyens propres à favoriser la participation plus structurée de la population carcérale dans son ensemble.

"Nous espérons que les comités de détenus souscriront à cette cause, déclare **Dave Sandhu**, administrateur régional des Programmes correctionnels de la Région de l'Ontario. L'alphabétisation offre aux détenus des avantages évidents."

M. Sandhu insiste sur l'importance du sentiment de confiance en soi qui naît de la première fois où l'on parvient à lire un article dans le journal ou à écrire une lettre. Cette confiance en soi et les compétences pratiques qu'il aura acquises permettront à Jos, et à d'autres comme lui, de réussir enfin "au-delà des murs". ■

Michel Deslauriers quitte Cowansville

QUÉBEC– Les employés de l'établissement de Cowansville ont organisé une petite fête dernièrement pour souligner le départ de **Michel Deslauriers**, directeur de Cowansville du1er mars 1986 au 31 janvier 1987. Il est maintenant directeur de l'établissement à sécurité maximale Archambault.

"Son séjour de onze mois fut jugé trop bref par l'ensemble des employés qui commençaient à connaître Michel, nous fait savoir **Roger Benoît**, chef de l'Administration.

Michel Gilbert est, depuis le 1er février, directeur intérimaire de l'établissement de Cowansville.

Michel Deslauriers (à droite) reçoit un tableau des mains de Régis Charron, coordonnateur intérimaire de la Sécurité.

Diplômés du PARC 218 affectés au Pacifique

PACIFIQUE - Vingt et une recrues du programme PARC 218 ont été promues le 12 mars dernier au campus de Mission du Collège du personnel. Au nombre des diplômés étaient **Michael Boileau,** dont le père, **Jean-Guy Boileau,** chef de la Sécurité au Centre psychiatrique régional, avait reçu le même diplôme à la même date 22 ans plus tôt et **Donald Smith**, dont l'épouse, **Joanne Smith**, est employée des services du Personnel à l'établissement Mountain. **Robert Bandura, Margaret Berry, Douglas Elias, Evelyn Friesen, Marc Gagne, Robert McIsaac, Janis Reid, Lolita Rochelea, James Ten Hoeve, John Knighton** et **James Walker** ont été affectés à Kent; **Lesley Bruce, Jeane Koetz** et **Lynn O'Brien**, au CPR de la Région du Pacifique; **John Montie** et **Donald Smith,** à Mountain, et **Michael Boileau, Dorothy Paul, Norman Taylor** et **Gwen Mulder**, (Mission).

*De gauche à droite, **Jean-Guy Boileau**, son fils **Michel**, **Donald Smith** et sa femme **Joanne**.*

Atelier sur les communications interpersonnelles pour employés

PRAIRIES- Environ 30 employés du pénitencier de la Saskatchewan et leurs conjoints ont participé à un atelier tenu la fin de semaine du 21 et 22 mars sur les communications interpersonnelles et l'autoperfectionnement, nous fait savoir l'aumônier du pénitencier, **Dave Hildeman**. "Á l'aide de la méthode Myers-Briggs, explique-t-il, **Ron Evans**, aumônier du University Hospital de Saskatoon, a fait prendre conscience aux participants de leurs prédispositions." Cela leur a permis de comprendre le processus décisionnel et de se situer par rapport à lui. Comme l'atelier sur le stress tenu au début de l'année, celui-ci était organisé par des membres du Programme d'aide aux employés du pénitencier de la Saskatchewan.

Richards célébre 25 ans de service

AC- **Gerry Richards,** coordonnateur de projet, Formation et perfectionnement du personnel, était l'invité d'honneur à un vin et fromage tenu dans la salle de conférence du Commissaire le 17 février dernier. Cette cérémonie a été tenue parallèlement à l'atelier tri-mestriel de l'équipe des Programmes de formation professionnelle, qui s'est déroulé du 17 au 19 février. Quelque 14 amis et collègues venus des Régions et de l'AC ont applaudi lorsque **Dan Kane**, au nom du Commissaire **LeBlanc**, a remis à M. Richards une plaque commémorant ses 25 ans de service.

Entré au SCC en 1971, M. Richards n'a jamais quitté l'AC. Auparavant, il a passé plusieurs années dans les Forces armées et dans le secteur privé, où il a travaillé pour des compagnies comme RCA Victor, Canadair et Litton Industries.

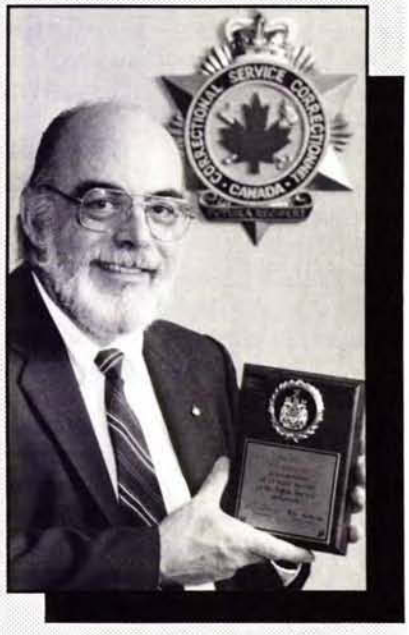

photo: Patterson photographic

D'une région à l'autre

Millième visiteur à Leclerc

QUÉBEC - Le programme "Sensibilisation Jeunesse", offert par l'établissement Leclerc aux étudiants âgés de 15 à 18 ans, a reçu son millième visiteur le 3 mars dernier.

Il s'agit de Robert Giguère, animateur en pastorale et coordonnateur des visites efectuées dans le cadre du programme pour sept écoles de la Commission scolaire Chomedey, à Laval. Pour souligner cet événement, le directeur de l'établissement, Marc-André Lafleur, en présence de Jean-Paul Lehoux, agent de développement socio-culturel et responsable du programme, a remis un certificat à M. Giguère.

Mis en place à l'établissement il y a cinq ans, le programme permet aux jeunes "à problèmes" de rencontrer des détenus et de profiter de leur expérience.

Dick Sheppard prend sa retraite

PRAIRIES- Le personnel de l'établissement de Stony Mountain a organisé une petite fête en l'honneur de **Donald (Dick) Sheppard,** qui a pris sa retraite après 37 ans de service au SCC, nous fait savoir **Pat Newton,** adjoint exécutif du directeur de l'établissement.

Entré au SCC en 1959 à titre d'instructeur adjoint, M. Sheppard occupait au moment de sa retraite le poste de directeur adjoint aux Ateliers industriels, à l'établissement de Stony Mountain.

Dick Sheppard a reçu au fil des ans nombre de distinctions honorifiques, y compris la Médaille pour services distingués en 1984 et le Prix d'excellence ainsi qu'une prime en espèces, en 1986.

Le Bonhomme Carnaval visite à Donnacona!

QUÉBEC- Le **Bonhomme Carnaval** de Québec, ainsi que les duchesses et toute leur cour, ont rendu visite aux détenus et au personnel de l'établissement de Donnacona.

"C'était le premier groupe de l'extérieur à venir visiter les pensionnaires de ce nouvel établissement", nous a fait savoir **Monique Marullo-Morin.**

La suite carnavalesque a vécu une expérience unique dans l'histoire du Carnaval en venant porter un peu de gaieté dans la vie des détenus."

ENTRE NOUS / LET'S TALK

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du **Service correctionnel du Canada** et est publié par les Services de rédaction et de publication, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A OP9
Téléphone: (613) 995-5356

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur de communications de votre région.

Conception graphique et édition par
Les Shand

Comité de rédaction:
Les Shand
Helen Gooderham
June Coxon

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

ISBN 0715-285X

Enquête sur un meurtre à Beaver Creek

ONTARIO- Le vendredi 13 s'est effectivement révélé un jour fatidique en mars: on a trouvé sur les terrains de l'établissement de Beaver Creek la dépouille du détenu **Robert Brown,** qui avait été déclaré illégalement en liberté le 10 août.

D'après le **Sintrep,** le détenu **T. Flyingeagle,** qui purge une peine d'emprisonnement à vie à l'établissement de Warkworth, a été arrêté le 2 avril par le détachement de Bracebridge de la Sûreté provinciale de l'Ontario et accusé de meurtre. Il a été confié aux autorités provinciales par ordonnance du tribunal et placé sous garde à Parry Sound. La Sûreté provinciale de l'Ontario poursuit son enquête.

L'équipe du SCC se distingue au football

ATLANTIQUE- "Après trois ans de succès mitigés en ronde de consolation, l'équipe du SCC a remporté le fameux "Pig Bowl", emblème de suprématie du tournoi annuel de football, et nous avons bien l'intention de le garder", nous fait savoir **Laura Vautour,** agent de gestion des cas de l'établissement de Westmorland.

L'équipe du SCC, composée d'employés de l'établissement de Westmorland et du pénitencier de Dorchester, a décidé de mettre du poids sur ses lignes offensive et défensive et a littéralement défoncé toutes les équipes adverses. En finale, elle s'est attaquée au champion en titre, la sûreté municipale de Moncton (Westmont Esso). Grâce à un effort collectif et de savantes manoeuvres, elle a remporté la victoire, le Pig Bowl et les trophées décernés aux meilleurs joueurs en attaque et en défense.

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Library (2)

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR GENERAL
JUIN JUNE 24 1987
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Ent IS

Volume 12 N°5 juin 1987

Sommaire

Les A-P au SCC on partage le gâteau

Affecte-t-on aux établissements du SCC dans tout le pays les ressources humaines qui leur reviennent? Quel doit être dans chaque cas le niveau de dotation? Quels facteurs doit-on prendre en considération? Qui doit prendre les décisions? Voilà, parmi d'autres, les questions que s'est posées le directeur adjoint de la planification, **Doug Borrowman**, et qu'il a posées à nombre d'autres employés du SCC au cours de l'année écoulée. **2**

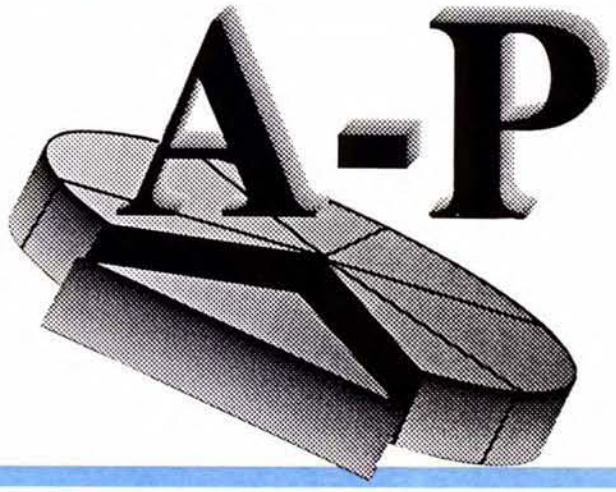

Alphabétisation – recours accru aux détenus moniteurs

Recours à des détenus moniteurs pour seconder les enseignants professionnels: solution qui comporte des avantages pour tous. Dans la Région du Pacifique, un programme pilote de formation des détenus moniteurs conçu par l'Université Simon Fraser et d'une durée de 13 semaines a été mis en oeuvre à l'établissement Mountain.

Le salaire n'est pas la seule source de satisfaction – l'expérience elle-même est valorisante. **5**

Marathon Courage

Les employés de la Région du Québec ont participé le 7 juin au Marathon Courage organisé au profit du Camp Papillon, un camp pour enfants handicapés du Québec. L'objectif, cette année: recueillir plus de 25 000 $. **9**

Postes bilingues

Le SCC remédie aux lacunes signalées dans le rapport annuel 1986 du Commissaire aux langues officielles. Le SCC s'améliore quant à la prestation de services bilingues aux détenus et au statut du français en tant que langue de travail dans les régions bilingues. **7**

Une nouvelle publication

Comment les gestionnaires du SCC se tiennent-ils à la page sans se noyer dans les milliers d'articles, de rapports et d'études publiés? Heureusement, la Direction des politiques et de la planification stratégique vient de lancer un bulletin bi-mestriel, *Questions Correctionnelles.* **8**

D'une région à l'autre

- Fermeture de trois CCC en Alberta
- **Sandra Davis** nommée DG. du Personnel
- Soc. pour enfants handicapés du Québec – merci au SCC
- Certificat pour M. Ouellet

à l'interieur

Service correctionnel Canada Correctional Service Canada

Canada

Quoi de neuf ?

Lignes directrices concernant les A-P

"A qui et pourquoi!"

Le Service correctionnel affecte-t-il à ses divers établissements les ressources humaines qui leur reviennent? Quel doit être le niveau de dotation d'un établissement ou bureau de libération conditionnelle donné? Quels facteurs doit-on prendre en considération pour déterminer ces niveaux? Qui doit prendre les décisions en matière d'affectation des ressources?

Voilà, parmi d'autres, les questions que s'est posées le directeur adjoint de la Planification, **Doug Borrowman,** et qu'il a posées à nombre d'employés du SCC au cours de l'année écoulée. M. Borrowman a été chargé d'élaborer des lignes directrices régissant la répartition des ressources humaines à l'échelle du Service. Il précise qu'il s'agit non pas de déterminer le niveau de dotation idéal dans chaque cas, mais plutôt d'élaborer des principes en ce qui concerne la répartition des années-personnes disponibles.

Selon M. Borrowman, ces lignes directrices sont particulièrement importantes à une époque où le gouvernement réduit ses dépenses. Elles permettront d'affecter aux régions et aux établissements une part équitable des ressources disponibles et aideront les gestionnaires à utiliser celles-ci à bon escient.

L'automne dernier, M. Borrowman et une petite équipe de chercheurs ont interviewé les gestionnaires de tous les établissements, bureaux régionaux et principaux bureaux de libération conditionnelle pour se faire une idée de la répartition actuelle des ressources. Grâce aux renseignements que leur feront parvenir les régions sur leurs projets d'affectation des ressources pour l'année prochaine, ils pourront bientôt proposer des lignes directrices qui seront soumises à l'examen des administrations régionales puis, moyennant leur assentiment, au Comité supérieur de gestion pour qu'il les approuve.

Jusqu'ici, l'affectation des ressources s'est faite d'une manière empirique et en fonction de facteurs comme la situation qui existait l'année précédente. Ainsi, toute iniquité - sur - ou sous-dotation - risquait de se perpétuer.

Bien qu'il existe déjà certaines normes, la plupart sont trop rigoureusement fondées sur des critères comme le nombre de détenus à l'établissement ou la charge de travail du bureau de libération conditionnelle. Or, explique M. Borrowman, il faut aussi tenir compte de facteurs tels le lieu où est situé l'établissement, l'aménagement de celui-ci, ses programmes et la disponibilité de bénévoles au sein de la communauté.

Toutefois, il n'y a pas de formule magique, car chaque situation est différente et il est

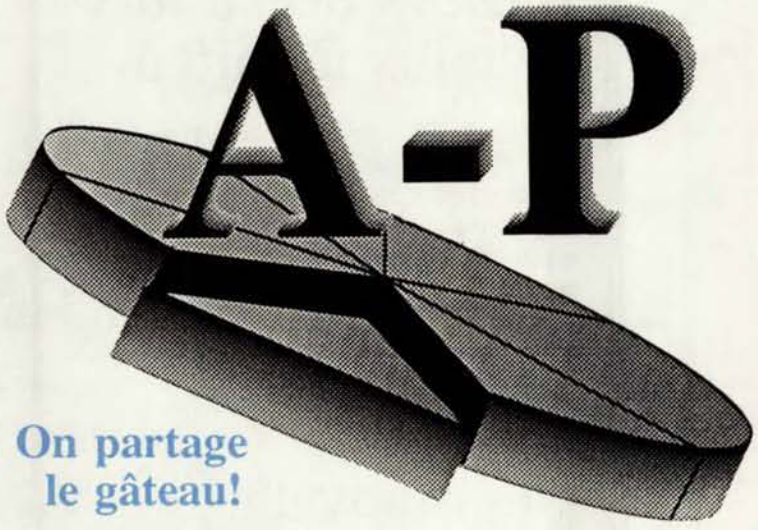

... On partage le gâteau!

difficile de quantifier la plupart des tâches dans le secteur correctionnel.

"Ce n'est pas comme dans un bureau, où l'on peut mesurer la quantité de travail accomplie chaque jour et ainsi déterminer le personnel dont on a besoin."

Il n'existe pas non plus dans les services correctionnels de modèle idéal dont le SCC puisse s'inspirer. Et même s'il y avait une formule magique, ajoute M. Borrowman, on ne pourrait l'appliquer de façon rigoureuse, car il faut donner aux gestionnaires suffisamment de latitude pour leur permettre de faire face à l'évolution des besoins ou aux situations nouvelles.

"Nous devons élaborer des critères sur lesquels les gestionnaires pourront se fonder pour prendre des décisions difficiles en matière d'affectation des ressources, tout en leur assurant un cetain degré d'autonomie à cet égard. En même temps, nous devons assurer la répartition équitable des ressources. Il s'agit d'une tâche très complexe."

En raison de la complexité de la tâche, il a été décidé d'élaborer des lignes directrices souples plutôt que des critères rigoureux. Les lignes directrices préciseront le nombre minimum et maximum d'A-P dont ont besoin divers centres de responsabilité (établissements, bureaux de libération conditionnelle, bureaux régionaux). Ainsi, un établissement d'une certaine taille, d'un certain niveau de sécurité, aménagé d'une certaine façon, etc., aura droit à x années-personnes au minimum et y au maximum.

Un nombre maximum et minimum d'A-P sera également proposé pour différentes activités - garde et contrôle, administration des programmes de formation professionnelle, etc. Ces chiffres donneront aux gestionnaires une idée du nombre d'employés qu'il est raisonnable d'affecter à une tâche donnée.

Une fois les lignes directirces adoptées, il sera possible, selon M. Borrowman, de déterminer si les ressources humaines sont réparties de façon équitable au sein du Service et, s'il existe des iniquités, de les corriger. D'après les recherches effectuées jusqu'ici, il semble que les ressources humaines du SCC soient généralement réparties de façon équitable et qu'il n'y aura lieu d'apporter que des rajustements mineurs. La publication de lignes directrices nationales servira surtout à dissiper les craintes non fondées du personnel. ■

> **“ Quand les gens verront qu'ils ont leur part des A-P disponibles, ils pourront mieux veiller à utiliser leurs ressources à bon escient. ”**

Un excès... d'employés!

Weight Watchers au travail

Vingt-quatre employés à l'AC se trouvent déchargés de tout un poids.

En effet, ils ont perdu, collectivement, 243 livres, soit en moyenne 7,4 livres par personne, dans le cadre d'un programme de Weight Watchers, compagnie internationale qui a des franchises dans tout le Canada.

Le programme de huit semaines se composait de séances hebdomadaires tenues à l'heure du déjeuner. Les participants ont appris à jongler avec les calories pour avoir une alimentation équilibrée. En même temps, ils ont forgé des liens de solidarité qui leur ont permis de s'encourager les uns les autres. C'est la formule Weight Watchers et, dans la plupart des cas, elle donne d'excellents résultats.

Le programme "Au travail" de Weight Watchers a été mis en place dans les bureaux du SCC grâce à l'initiative d'**Hélène Miner,** chef de la Formation linguistique, Langues officielles et action positive. Mme Miner participait à des séances de Weight Watchers depuis un an lorsqu'elle s'est avisée qu'il serait plus facile et plus agréable de suivre le programme en compagnie de ses collègues au travail. Elle n'a pas tardé à rallier des appuis enthousiastes et, avec l'approbation du directeur général int. du Personnel **Gerry Tessier** elle a retenu les services d'un instructeur et réuni les intéressés.

Les participants ont assumé eux-mêmes les frais du programme (65$ par personne). Le SCC a fourni les locaux et la balance servant à la "pesée" fatidique.

Le programme Au travail offre, selon Mme Miner, plusieurs avantages. D'abord, la commodité: point besoin de se rendre ☞

au centre ville, le soir, pour assister aux réunions. Puis, les séances portent plus particulièrement sur les problèmes des gens qui travaillent – que commander au restaurant, qu'apporter pour le repas de midi, comment faire face au stress, etc. Les participants échangent conseils et idées, par exemple, le pain tranché mince donne moins l'impression d'être au régime. Le programme prévoit des repas équilibrés, un nombre raisonnable de calories et même une friandise à l'occasion.

"En huit semaines, notre groupe a enregistré la perte de poids la plus importante du programme Au travail à Ottawa. Nous en sommes très fiers."

Les membres du groupe veillent les uns sur les autres au travail. Parfois, ils déjeunent ou prennent leur pause ensemble, ou encore, à la cafétéria, aident l'un des leurs à résister à la tentation.

"Il est bon de constater les progrès des autres membres du groupe et de sentir que l'on n'est pas seul", affirme Mme Miner.

Mme Miner est persuadée que la perte de poids peut améliorer le rendement au travail et la qualité de la vie en général.

"Je me sens tellement mieux maintenant, sur le plan tant physique que psychologigue. J'ai davantage confiance en moi. Je suis plus sociable, plus active. Lorsqu'on a des kilos en trop, on est pris dans un cercle vicieux. On se déplace plus difficilement, on se sent fatigué, et alors on mange encore plus."

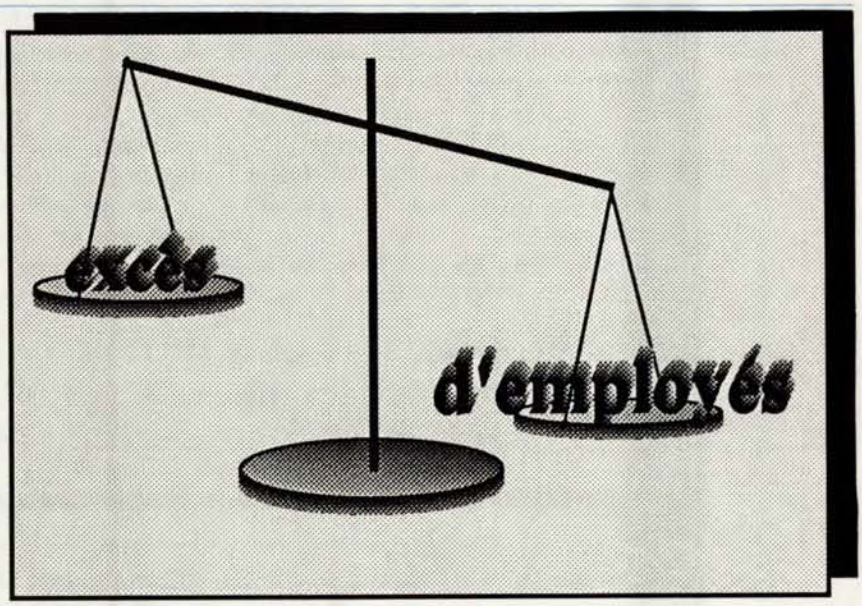

Fiers de leurs progrès, Mme Miner et la plupart des membres de son groupe ont décidé d'entreprendre au moins une autre série de huit séances hebdomadaires et ils recommandent vivement le programme aux autres employés. Il suffit de réunir de 20 à 40 participants et de tropuver une franchise Weight Watchers dans la région. ■

Á l'établissement de l'Atlantique

Epidémie de grippe!

Simulation

ATLANTIQUE - Telle était la manchette d'un journal fictif publié en février dernier alors que le SCC se préparait à tenter, à l'établissement de l'Atlantique à Renous, (N.-B.), une expérience nouvelle, nous fait savoir **John Harris**, chef régional de la Sécurité préventive de la Région de l'Atlantique. L'exercice, auquel ont participé le SCC, le ministère de la Défense nationale (MDN) et la GRC, s'est déroulé du 2 au 6 février, juste avant l'arrivée des premiers détenus à l'établissement.

Objectifs:

- Mettre à l'essai les plans de la GRC et l'aide militaire prévue en cas d'urgence;
- Mettre à l'essai les communications entre les trois services et leurs opérations conjointes;
- Assurer une formation intensive au personnel;
- Aider la GRC et le MDN à se familiariser avec l'établissement;
- Améliorer la liaison avec la GRC et le MDN en prévision de l'avenir.

Patrias Securitas

La planification de cet exercice, appelé "Patrias Securitas", a commencé en octobre 1986, lorsque M. Harris a rencontré pour la première fois le capitaine **Evoy**, les majors **Palmer** et **Bassarat**, du MDN, des membres de la GRC et les employés de l'établissement de l'Atlantique.

"Selon les premières nouvelles, diffusées le vendredi 30 janvier, une épidémie de grippe se propageait parmi le personnel,

raconte M.Harris. Onze employés du SCC qui s'étaient proposés ont été admis à l'établissement pour y jouer le rôle de détenus. A 15 h, l'établissement fonctionnait normalement avec 51 'détenus'."

Des "incidents"

L'exercice a permis à ces employés de se mettre vraiment dans la peau des détenus. Pendant cinq jours et cinq nuits, on les a dénombrés, on leur a fait faire de l'exercice, et on les a enfermés dans leurs cellules pour la nuit.

Ils ont réagi en créant une série d'incidents pendant le jour, le soir et tôt le matin. Il y a eu des disputes, des tentatives de faire entrer des objets interdits, un détenu s'est caché dans sa cellule pendant le dénombrement, et il y a eu quelques problèmes graves. Pendant les heures calmes, le personnel s'est occupé de calculer le temps que prennent les déplacements des détenus et d'évaluer les modalités connexes.

Le personnel a pu acquérir une expérience fort utile du dénombrement, du déplacement et du contrôle de la population carcérale pendant tous les quarts de travail.

Intervention militaire

A l'extérieur de l'établissement, on a créé une série de situations permettant de vérifier la sécurité périmétrique. En raison de "l'épidémie", on a eu besoin de l'aide du MDN. A 13 h, les militaires avaient assuré la sécurité du périmètre. Outre les postes passifs et les patrouilles mobiles, le MDN a eu recours à de l'équipement spécial tous terrains, à des motoneiges et à un hélicoptère.

Retour à la normale

Tout est rentré dans l'ordre le matin du 6 février, à temps pour les derniers préparatifs en vue de l'arrivée des premiers "vrais" détenus.

L'exercice terminé, un agent de correction supérieur s'est dit d'avis que les employés qui y avaient participé "auront sans doute vécu au cours de cette semaine l'expérience la plus variée de leur carrière au SCC. Il s'agit certes d'un exercice des plus utiles."

Le directeur de l'établissement de l'Atlantique, **Dan Ferguson**, a mis tout le pénitencier à la disposition des participants, sans cependant cesser de s'occuper des préparatifs en vue de l'arrivé des vrais détenus.

C'est la première fois

"C'est, croyons-nous, la première fois que les trois éléments des forces armées ont participé à un exercise de simulation tellement précis et échelonné sur une période de temps si longue, de déclarer M. Harris. Etant donné son utilité et les excellents résultats obtenus, on prévoit en tenir un chaque année. En outre, on songe à organiser des exercices pour former le personnel organique aux opérations courantes." ■

A l'établissement Mountain....

Des détenus moniteurs aident à combattre l'analphabétisme

PACIFIQUE - Dans la plupart de nos établissements, des détenus plus instruits servent de moniteurs auprès de leurs camarades. Le SCC les met à contribution pour l'aider dans son offensive contre l'analphabétisme au sein de la population carcérale. Cette solution comporte des avantages pour tous les intéressés.

Dans la Région du Pacifique, un programme pilote de formation des détenus moniteurs conçu par l'Université Simon Fraser a été mis en oeuvre récemment à l'établissement Mountain. Les participants à ce programme de 13 semaines se sont engagés à aider un détenu pendant la durée du trimestre. Ils ont suivi des cours sur les méthodes d'enseignement et discuté des problèmes pratiques auxquels ils sont appelés à faire face. L'enseignante, **Joan Cassidy**, qui a une maîtrise en psychologie pédagogique avec spécialisation en alphabétisation, déclare que les 15 détenus dans sa classe, qui font tous des études universitaires, "sont considérés par bon nombre de leurs camarades comme l'élite de la population carcérale".

Appelée à enseigner pour la première fois en milieu carcéral, Mme Cassidy ne savait trop à quoi s'attendre de ses élèves. Elle savait par contre les doutes que pourrait susciter le recours aux détenus moniteurs. Seraient-ils fiables? Auraient-ils tendance à tyranniser leurs élèves? Sauraient-t-ils les encourager? Auraient-ils suffisamment de patience? Elle a été agréablement surprise lorsque les moniteurs eux-mêmes ont soulevé ces questions. Et elle a constaté que, loin de s'enorgueillir de leur prestige, ils avaient souvent des doutes sur leur capacité d'aider les autres.

Au début du semestre, les participants ont discuté des raisons pour lesquelles ils s'étaient inscrits au cours. Ils savaient que, sans prétendre être fins psychologues, ils devraient savoir écouter leurs élèves afin que ceux-ci puissent extérioriser les sentiments de frustration qui les empêchent d'apprendre. Ils ont discuté de l'importance de la confidentialité, dans le cas des détenus honteux de ne pas pouvoir lire et écrire. Ils ont préconisé l'établissement ☞

de relations d'égal à égal entre l'élève et le moniteur.

Ils ont disucté de la nécessité d'assurer une certaine continuité et de remplacer le moniteur qui ne veut plus exercer ces fonctions. Toutefois, presque tous les participants au cours ont décidé de continuer à travailler avec leurs élèves à titre bénevole.

La sincérité et l'engagement de ses 15 élèves ont convaincu Mme Cassidy de l'utilité du recours aux détenus moniteurs.

"J'ai été touchée de constater combien se disent heureux de pouvoir aider les autres. Beaucoup sont conscients de la nécéssité de savoir lire et écrire pour faire quelque chose de leur vie. Ils veulent en donner à d'autres détenus le moyen."

A l'autre bout du pays, **Gerry Hicks**, coordinateur des programmes d'alphabétisation du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, est également enthousiaste au sujet des détenus moniteurs. Depuis quatre ans, il donne dans divers établissements des ateliers de deux jours sur la méthode Lauback, technique simple d'alphabétisation jusqu'au niveau de la 5e année. Il a vu des douzaines de détenus moniteurs aider leurs camarades à faire ces premiers pas.

Beaucoup d'élèves sont particulièrement réceptifs à l'enseignement de leurs pairs, qu'ils voient comme des camarades plutôt que des symboles d'autorité et qui ont le temps de leur fournir une aide individualisée.

Les moniteurs ont appris à quelqu'un à lire et à écrire et, souvent, leur propre vie en est changée.

M. Hicks souligne que les moniteurs devraient travailler sous la surveillance d'enseignants professionnels, et qu'il y a lieu de les choisir parmi ceux qui ont au moins leur 9e ou leur 10e année et qui possèdent les traits de caractère nécessaires: "la patience, la compassion et la compréhension".

Cette méthode d'apprentissage, cependant, ne convient pas à tous les détenus. Certains ne font pas confiance aux moniteurs et préfèrent travailler avec des bénévoles de l'extérieur.

Les diplômés des ateliers de M. Hicks deviennent des moniteurs à temps plein rémunérés en vertu du programme d'emploi de l'établissement. Ils sont habituellement six ou sept à travailler sous la direction d'enseignants dans les établissement du Nouveau-Brunswick. L'année dernière, le salaire a été considérablement majoré en raison de l'accent mis par le SCC sur l'alphabétisation des détenus.

Cependant, le salaire n'est pas la seule source de satisfaction des moniteurs. Selon M. Hicks, l'expérience elle-même peut être extrêmement valorisante.

"Les moniteurs me parlent souvent des progrès de leurs élèves. Ils en sont fiers. Ils ont appris à quelqu'un à lire et, souvent, leur propre vie en est changée." ■

Québec: *conférence sur l'alphabétisation*

QUEBEC– Tous les jours, l'analphabète doit affronter des écriteaux, des messages et des formulaires qu'il ne comprend pas parce qu'il ne possède pas la clé lui permettant de les décoder. Il se retrouve dans la même situation que nous lorsque nous voyageons en Grèce ou en Chine.

"Tel était l'exemple donné aux participants au colloque sur l'alphabétisation tenu dernièrement à l'établissement de Donnacona, nous a fait savoir **Gaston Pelletier**, administrateur des Communications de la Région du Québec. Ce colloque de deux jours a regroupé 60 intervenants des établissements fédéraux du Québec, de la communauté, de l'AC, des commissions scolaires, de la CNLC et du ministère de l'Éducation du Québec."

Le colloque a été ouvert par le directeur de Donnacona, **Yvon Deschênes**. Les participants se sont interrogés sur le mandat d'alphabétisation du SCC, les moyens d'accroître l'alphabétisation dans les établissements, les possibilités et les limites du programme, et comment réaliser l'objectif visé, question qui a déjà confondu plus d'un spécialiste.

En atelier, les participants se sont demandés s'il fallait scolariser à tout prix, si la thérapie de la réalité pourrait se révéler un excellent outil, comment assurer le dépistage des analphabètes, et quels renforcements positifs et encouragements on pourrait offrir aux détenus.

Le colloque a permis aux intervenants du milieu de mieux définir l'alphabétisation et les moyens propres à assurer le succès du programme. De plus, il a permis de s'entrendre sur une notion essentielle: le programme d'alphabétisation visera à amener les analphabètes détenus dans les établissements fédéraux au niveau du secondaire 1.

Le comité organisateur se composait de **Marcel Parent** (Donnacona), **Gilles Lacasse** (Cowansville), **Laurier Rousseau** (Drummond), **Roland D'Amours** (Donnacona) et **Gérard Morin** (Cowansville). **Jean Beckers** a assuré la coordination. ■

Le SCC créera plus de postes bilingues

par **June Coxon**

Le rapport annuel 1986 du Commissaire aux langues officielles n'était pas très élogieux à l'endroit du SCC. Toutefois, le chef int. des Langues officielles au SCC, **Michel Scott**, a fait savoir à *Entre Nous* que le Service s'empresse de remédier aux lacunes relevées.

Dans son rapport, le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, signale que "les efforts du gouvernement fédéral pour faire avancer le bilinguisme officiel ont été d'une telle tiédeur en 1986 que certaines provinces n'ont eu aucun mal à lui voler la vedette".

Pour ce qui est du SCC, selon le rapport, malgré les importants changements qu'il a subis en 1986, le Service n'a guère progressé quant à la prestation de services bilingues aux détenus et au statut du français en tant que langue de travail. La participation globale des deux groupes linguistiques, toutefois, continue d'être assez bien équilibrée, sauf dans les régions. Par ailleurs, le SCC devrait revoir son système de gestion des langues officielles afin de rendre plus efficace la mise en oeuvre du programme.

> Vous ne perdrez pas votre emploi du fait que vous n'êtes pas bilingue!

Toujours selon le rapport, la participation des francophones dans les régions demeure inadéquate. Les anglophones représentent les deux-tiers des quelque 10 500 employés du SCC et les francophones, le tiers seulement.

M. Scott nous fait savoir que le Commissaire s'est engagé devant le Comité permanent mixte de la Chambre et du Sénat, le 4 mars dernier, à veiller à ce que le SCC s'améliore quant à la prestation de services bilingues aux détenus et au statut du français en tant que langue de travail dans les régions bilingues. "Le SCC sert le grand public, précise M. Scott, mais aussi les détenus, qui ont les mêmes droits linguistiques que les autres Canadiens."

Le Commissaire rencontrera le Comité supérieur de gestion dans le courant du mois pour discuter des moyens qui permettront au SCC de remplir cet engagement.

M. Scott souhaite rassurer le personnel du SCC. "Si votre poste unilingue devient bilingue, vous ne perdrez pas votre emploi du fait que vous n'êtes pas bilingue. Le poste sera doté d'un employé bilingue seulement lorsque vous le quitterez." Par ailleurs, il reconnaît que le SCC a besoin de recruter plus d'employés bilingues, notamment des médecins, des psychiatres et des enseignants. ■

Réorganisation de l'AC

Autres changements à l'AC! Le Commissaire **LeBlanc** en a annoncé trois, qui sont entrés en vigueur le 23 avril dernier.

1. La **Division des politiques et des services de construction** relève maintenant du sous-commissaire à l'Elaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants (SCPPD), **Gord Pinder**, à l'exception de la Gestion des biens immobiliers, qui continue de relever du commissaire adjoint aux Politiques et aux services administratifs (CAPSA), **Cliff Scott.**

2. La **Division des politiques et des services de génie électronique** continue de relever du CAPSA. Toutefois, un poste sera transféré de ce secteur à celui du SCEPPD pour fournir le soutien et les conseils nécéssaires en ce qui concerne les programmes et les politiques. La Division des politiques et des services d'ingénierie et d'entretien reste dans le secteur du CAPSA.

3. La fonction **relations intersectorielles** est confiée au commissaire adjoint aux Politiques et à la planification (CAPP), **Andrew Graham**. Cependant, le SCEPPD demeure responsable des relations avec le secteur privé.

"Ces modifications ont été apportées afin d'améliorer les liens entre les responsabilités au niveau de l'AC", a déclaré le Commissaire. ■

Congrès de l'ACA: points saillants

Le 17e Congrès de l'American Correctional Association (ACA) aura lieu à New Orleans (Louisiane) du 2 au 6 août, nous fait savoir Jim O'Sullivan.

The thème du Congrès, "Stratégies pour les questions d'actualité en matière correctionnelle", fait ressortir la nécessité d'élaborer des plans d'action pour remédier de façon efficace et rentable aux problèmes qui se posent dans le secteur correctionnel.

Tous les aspects des services correctionnels seront abordés au Congrès. Les sujets de discussion comprendront, entre autres, "Moyens d'accroître l'appui du public", "Les établissements en évolution" et "Les besoins des groupes spéciaux: programmes novateurs". ■

Pour se tenir à la page

Comment les gestionnaires du SCC réussissent-ils à se tenir au courant des questions correctionnelles sans se noyer dans les milliers d'articles, de rapports et d'études publiés chaque année? Á grand-peine, voilà comment.

Heureusement, la Direction des politiques et de la planification stratégique est venue à leur rescousse.

Elle vient de lancer à l'intention des gestionnaires débordés un nouveau bulletin bi-mestriel, "Questions correctionnelles", qui contient des précis d'articles et de rapports importants publiés récemment sur toute une gamme de sujets. "Cela fait partie de notre rôle d'éducateurs", déclare **Gerry Homan**, directeur adjoint de la Planification stratégique. "Nous présentons des concepts nouveaux et des solutions nouvelles afin de susciter la réflexion de nos lecteurs, d'élargir leurs horizons."

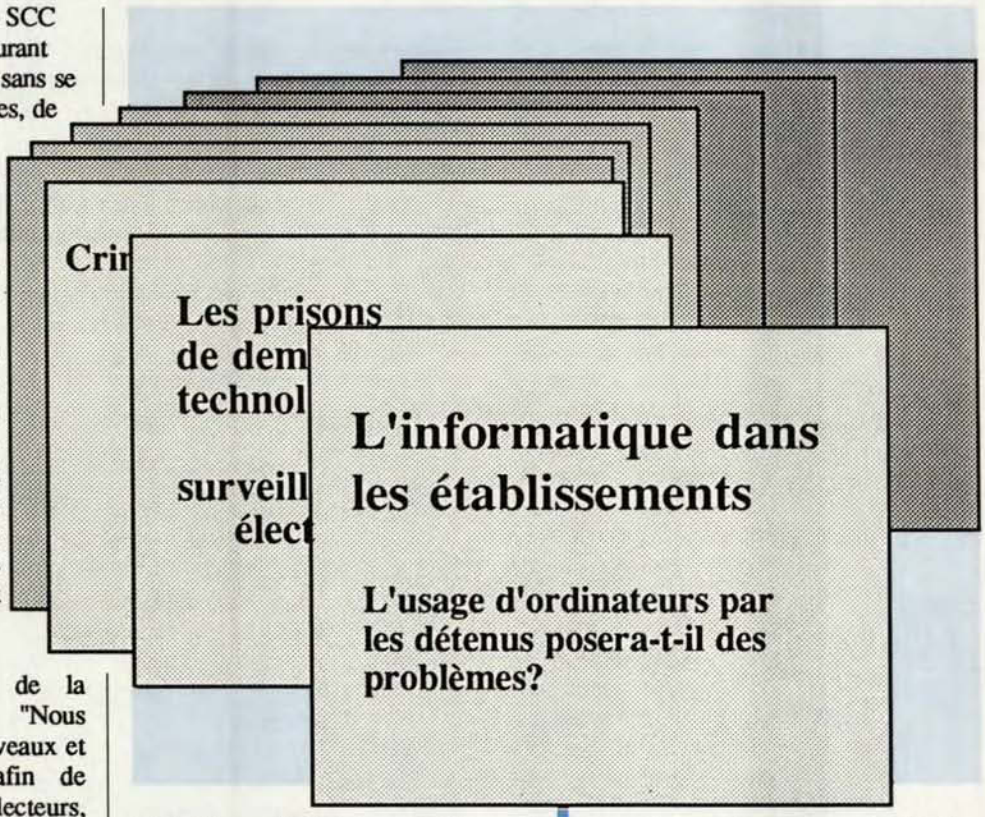

Lancé en octobre dernier, le bulletin est distribué aux membres du Comité supérieur de gestion, aux responsables de secteur et directeurs à l'AC, aux sous-commissaires et aux directeurs d'établissement et de district, ainsi qu'aux chefs provinciaux des services correctionnels.

Les premiers échos ont été très positifs. Les gestionnaires appréciaient ce tour d'horizon rapide de toute une gamme de questions.

Selon Gerry Homan, la Direction effectuera plus tard cette année un sondage auprès de ses lecteurs pour déterminer à quoi sert le bulletin et comment on pourrait l'améliorer.

Pour chaque numéro, **Lynn Cuddington**, agent de recherche, Planification stratégique, en collaboration avec le personnel de la bibliothèque, passe en revue des dizaines de publications provenant de bibliothèques publiques, de celle du Ministère et d'autres sources. Elle cherche à présenter un heureux mélange d'articles étayés de recherches sérieuses qui sont consacrés à l'actualité et aux préoccupations futures du secteur correctionnel.

Chaque numéro traite de six sujets environ et chaque article est précédé d'un résumé d'une ou deux pages.

La gamme de sujets abordés jusqu'ici a été très variée, qu'il s'agisse des problèmes pressants du surpeuplement et de la violence dans nos établissements, ou de l'avenir du système de justice pénale et des besoins en matière correctionnelle du 21e siècle.

Il s'agit pour l'instant d'un bulletin à tirage limité. Cependant, la Direction de la planification stratégique songe à le diffuser également aux autres employés qui souhaitent se tenir au courant de l'actualité correctionnelle. ■

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au bureau du directeur des Politiques et de la planification stratégique, AC, Service Correctionnel du Canada, Ottawa (Ontario).

Deux employés au tableau d'honneur

•**Claude Ferland**, agent de correction à l'établissement de Drummond, a reçu un certificat de Prime au mérite et un chèque au montant de 1 275 $ pour souligner son geste héroïque lors de la prise d'otages survenue à l'établissement Laval en 1980.

•**Wayne Graham**, agent de correction du Centre Psychiatrique régional des Prairies, a reçu une plaque commémorant ses 25 années de service.

D'une région à l'autre

Québec: Marathon Courage

par **Gaston Pelletier,**
administrateur régional des Communications, Québec.

QUEBEC - C'est le 7 juin que s'est déroulé le Marathon Courage des employés de la Région du Québec. Ils ont parcouru une distance d'environ 90 kilomètres, du Collège du personnel de Laval au Camp Papillon.

Il s'agit d'un camp dont la Société pour les enfants handicapés du Québec assure le fonctionnement et auquel chaque année plus de 1 000 enfants handicapés provenant de toutes les régions du Québec passent une quinzaine de jours.

C'est la deuxième année que les praticipants font ce parcours. "Cette année, les employés verront le camp bourdonnant d'activité, nous a dit le directeur du camp, M. Raymond Bourque. Au moment du marathon, une centaine d'enfants handicapés auront déjà envahi le camp depuis plusieurs jours."

Depuis le début, le Marathon Courage verse la totalité des sommes recueillies au Camp Papillon, ce qui représente jusqu'ici plus de 500 000 $. Lors de la seule campagne de 1986, les employés ont recueilli plus de 22 000 $. L'objectif, cette année, est de dépasser 25 000 $.

Le marathon 1987 a été tenu sous la présidence d'honneur du commisaire **Rhéal LeBlanc** et avec la participation de plusieurs dignitaires de l'endroit.

A la fin de la journée, une partie de balle au Camp Papillon même à mis aux prises l'équipe des maires, des directeurs du camp et des membres du conseil d'administration de la Société pour les enfants handicapés, et l'équipe du SCC, composée du Commissaire, du sous-commissaire, des directeurs d'établissement et des directeurs de district.

Encore une première

En 1987, une équipe de retraités ont secondé à titre bénevole les participants dans la collecte de fonds auprès du public.

On doit cette excellente organisation au comité régional composé d'**André Dupont**, président (District est), **Marcel Poirier**, vice-président, (Cowansville), **Raymond Racine** (La Macaza), **Madeleine LeMay** (St-Vincent-de-Paul), **Diane Trudeau** (Donnacona), **Mario Paré** (Drummond), **Martine Savard** (District ouest), **Pierre Bonneau** (Administration régionale), **Réjean Viola** (Ste-Anne-des-Plaines) et **Pierre Perreault** (District Montréal Métro) ■

A VENIR

2-6 août Congrès de l'American Correctional Association (ACA), New Orleans (Louisiane).
23-25 août American Probation and Parole Association (APPA '87), Salt Lake City (Utah).
27 sept. Cérémonie à la mémoire des agents de la paix tenue sur la colline du Parlement, Ottawa (Ontario).
27 sept. - 1 oct. Congrès de l'Association canadienne de justice pénale, Toronto (Ontario).
30 sept. - 4 oct. Société internationale des praticiens de la prévention du crime, Montréal (Québec).
27-30 oct. Critical Risk - Quality Care: Adolescents in Secure Settings (conférence internationale parrainée par le Thisthedown Regional Centre, Syl Apps Campus, 51 Panorama Court, Rodale (Ontario) M9V 4L8, (416) 741-1210 Toronto (Ontario). ■

Nos lecteurs nous écrivent

Monsieur,
...Permettez-moi de vous féliciter, ainsi que vos collègues, de votre publication, l'une des plus intéressantes du Fédéral.

Merci de nous permettre d'en citer des articles.
Andy Rapoch
Rédacteur-réviseur
Direction des affaires publiques
Commission de la Fonction publique du Canada

Monsieur,

J'ai été fort étonné de la version anglaise d'un article sur l'alphabétisation publié dans *Let's Talk/Entre Nous* (vol. 12, no. 3, avril 1987) dans lequel vous insultez l'alphabet grec. Vous y rendez la lettre 'omega' par un 'w', la lettre 'eta' par un 'h' et même la lettre 'psi' par un 'y'; qui plus est, vous remplacez le 'ph' dans un mot d'origine grecque par un 'pi' et un 'eta' au lieu de la lettre grecque 'phi' - ce qui est le comble de l'illetrisme!
G.V. Hughes, M.A.
Spychologue ou Cyclologue
P.K.

Votre grec, c'est du chinois pour nous!

Vous apportez aux détails une attention tout à fait remarquable. Le texte en question a été imprimé à l'aide de la fonte 'symbol' de notre ordinateur MacIntosh Apple. Comme vous l'avez remarqué, le 'symbol' n'est pas vraiment un alphabet grec. Il nous a servi seulement à montrer que, pour certains, le mot écrit, c'est du chinois.

P.S. Nous avons aussi, pour notre part, relevé dans votre lettre une petite faute... d'orthographe.

D'une région à l'autre

CCC fermés

PRAIRIES - Le SCC a fermé trois centres correctionnels communautaires en Alberta - les centres Altadore, Portal et Grierson. **Jim Boswell**, coordonateur des relations fédérales-provinciales (Prairies), nous fait savoir toutefois que les centres Altadore et Grierson, s'ils ne sont plus administrés par le SCC, n'ont pas fermé leurs portes.

"Le Solliciteur général de l'Alberta a pris à bail le Centre Grierson, qui compte 64 lits, et y loge 54 libérés conditionnels de jour et 10 détenus, tous sous responsabilité fédérale. Le Centre Altadore, qui dispose de 20 lits, a été rouvert par un organisme privé de l'Alberta. Le Centre Portal reste fermé."

M. Boswell précise que si les résidents des centres ont été peu touchés par ces changements, le personnel et la direction sont nouveaux. En effet, 76 des 124 employés du SCC dans le nord-ouest de l'Alberta ont été réaffectés à d'autres postes au SCC, ou bien ont accepté un poste dans un autre ministère fédéral ou au Solliciteur général de l'Alberta.

Cowansville s'empare de la Coupe!

QUEBEC - L'équipe hôtesse du tounoi de hockey pour la Coupe du Solliciteur général a gagné haut la main. Une solide organisation, un accueil chaleureux et, en finale, catégorie A, la victoire qui a permis à Cowansville de conserver la fameuse coupe que s'étaient disputée 17 équipes en provenance de toutes les Régions du SCC.

Dans la catégorie B, c'est l'équipe de Renous qui a remporté la Coupe.

Le tournoi s'est terminé par un souper genre cabane à sucre à la polyvalente Massey-Vanier, de Cowansville.

Félicitations à tous, notamment **Michel Gilbert**, directeur de l'établissement de Cowansville, **Gilles Tremblay**, et **Guy Leroux**, organisateurs du tournoi.

Sandra Davis nommée DG du Personnel

AC - Le 4 mai dernier, **Sandra Davis** est entrée en fonction au SCC à titre de directeur général du Personnel. Elle occupait antérieurement le poste de principal agent de liaison à la Direction des pratiques de gestion, Bureau du Contrôleur général, Conseil du Trésor. Mme Davis a déjà travaillé au SCC lorsqu'elle était affectée au programme national de recrutement, de 1984 à 1986. Entrevue avec Mme Davis dans le prochain numéro d'*Entre Nous*!

Sandra Davis

Félicitations au personnel!

PACIFIQUE - "Un certain nombre d'employés de l'établissement Mountain ont apporté récemment une aide précieuse aux pompiers d'Agassiz et peut-être sauvé des vies", nous fait savoir **Sonya Chupick**, agent d'information à l'AR.

Le 15 avril dernier, **Pam Jack**, agent de correction affectée au mirador de l'établissement Mountain, a remarqué un petit feu dans une ferme avoisinante. Elle a averti le gardien, **Kevin Connally**, qui était responsable de l'établissement cette nuit-là. N'ayant pas de ligne téléphonique pour l'extérieur, Connally a appelé **Al Miller**, au centre de contrôle, qui a réveillé les habitants de la ferme. Entre-temps, **Bob Jewel** avait fait venir les pompiers d'Agassiz qui ont pu éteindre le feu avant qu'il ne s'étende à la partie principale du bâtiment.

Peu après, le directeur de l'établissement Mountain, **Robert Lusk**, recevait du service d'incendie d'Agassiz la lettre suivante: "Veuillez transmettre nos remerciements aux agents qui ont signalé l'incendie... Grâce à leur vigilance, nous avons pu agir rapidement et le maîtriser alors qu'il n'avait détruit qu'une roulotte et un garage. La famille, qui dormait, a été réveillée par un appel de l'établissement Mountain. Votre intervention a sans doute sauvé la vie à plusieurs personnes."

Le SCC: toujours vigilant

ATLANTIQUE - Pour J.-C. **(Charles) Ouellet**, un CX 2 au pénitencier de Dorchester, la responsabilité de protéger la société ne se termine pas avec la fin de la journée de travail. La Région lui a décerné un certificat d'appréciation pour la vigilance dont il a fait preuve pendant ses heures de loisir l'été dernier.

Le 11 juillet, alors qu'il se promenait en motocyclette dans Moncton, M. Ouellet a aperçu une silhouette familière, un ancien détenu du pénitencier de Dorchester, qui marchait dans la même direction que lui. Il l'a interpellé et l'homme lui a dit qu'il avait un laissez-passer de l'établissement de Westmorland pour la journée. Cela a éveillé des soupçons chez M. Ouellet, car le détenu semblait fatigué et portait des vêtements mouillés.

Lorsque l'homme a continué son chemain, M. Ouellet a téléphoné à Westmorland et appris que le détenu s'était enfui la veille. Pendant que l'établissement appelait la police municipale, M. Ouellet a gardé l'individu à l'oeil, lui a demandé s'il désirait quelque chose à manger et lui a acheté une crème glacée. A l'arrivée de la police, M. Ouelle a aidé les agents à apprehénder le détenu.

D'une région à l'autre

Stony Mountain: innovations en soins de santé

PRAIRIES - "L'établissement de Stony Mountain fait oeuvre de pionnier dans le domaine de l'équipement pour soins de santé", nous fait savoir **Corinne Hagerman**, chef de la Commercialisation pour CORCAN, à l'AC. Le nouveau comité de développement et d'étude des produits du CORCAN s'est réuni à l'établissement le 28 avril dernier pour examiner un prototype de lit d'hôpital que les employés des ateliers industriels et les détenus ont conçu et fabriqué pour le Ministère de la santé du Manitoba.

Les employés CORCAN de l'AC, de l'AR des Prairies et de l'établissement ont rencontré des représentants du Ministère pour examiner la possibilité d'ajouter le lit et d'autres articles d'équipement pour soins de santé aux produits CORCAN, et pour évaluer les débouchés.

Le lit a été conçu par **Dick Sheppard**, ancien directeur adjoint aux Ateliers industriels. Une exposition provinciale tenue à Winnipeg lui a permis de rencontrer les représentants du Ministère de la santé et de constater le besoin d'un lit de fabrication locale qui répondrait aux exigences spéciales de leur programme de prêt de matériel pour chambre de malade.

Le projet a été entrepris par **Bill White**, chef de la Production, ainsi que **Duncan McCauley**, premier instructeur et **Karl Buchart**, instructeur en fabrication de produits métalliques. Ils l'ont suivi de la conception initiale jusqu'au produit final. Tout au long, ils ont pu compter sur l'entière collaboration des autres employés et des détenus de l'établissement.

"Tous les participants ont été impressionnés par l'esprit d'initiative, l'effort et le souci du client dont ont fait preuve les employés des ateliers industriels à Stony Mountain, de dire Mme Hagerman. Nous sommes, à juste titre, fiers de leur travail qui témoigne bien de l'utilité de ce programme."

Le marché des soins de santé, en expansion et envahi par les exportations, revêt un intérêt particulier pour CORCAN. En outre, les employés estiment que si les produits CORCAN peuvent être utiles à un secteur comme les soins de santé, le travail accompli sera d'autant plus valable.

Stony Mountain n'en est pas à sa première innovation. **Bill Smith** premier instructeur-tailleur, a montré au comité le prototype d'une trousse de premiers soins conçue pour la patrouille de ski canadienne et **Ray Paluc**, premier instructeur en menuiserie, un étui pour pièces de monnaie que l'atelier de menuiserie fabrique en grande quantité pour la Monnaie royale canadienne.

Le comité de développement et d'étude des produits se réunit toutes les deux semaines. ■

Société pour les enfants handicapés du Québec: Merci au SCC

QUEBEC - La Société pour les enfants handicapés du Québec a apposé à son tableau d'honneur une plaque rendant hommage aux employés de la Région du Québec. Les groupes et organismes particulièrement généreux envers la Société et le Camp Papillon voient leur nom apposé dans le hall d'entrée de la Société, boulevard Dorchester, au centre-ville de Montréal. Au cours des 5 dernières années, les employés de la Région ont versé plus de 50 000 $ au Camp Papillon, un camp d'été pour les enfants handicapés. Lors du marathon du 7 juin, on s'attend à recueillir près de 30 000 $.

Le président du conseil d'administration de la Société et le directeur du Camp Papillon ont accueilli le sous-commissaire régional et des représentants du Marathon Courage. ■

(G-D) ***Jean Beaudry,*** *président,* ***André Dupont,*** *AGCE à Granby et président du comité du marathon 1987,* ***Jean-Claude Perron,*** *SCR,* ***Claude Bourque,*** *directeur du Camp Papillon,* ***Raymond Racine,*** *préposé aux admissions et libérations à La Macaza et président du comité du marathon 1986,* ***Alain Lepage,*** *instructeur au Collège du personnel et président des trois premiers marathons, et* ***Gaston Pelletier,*** *ARC.*

D'une région à l'autre

Purger une peine pour les Grandes Soeurs

PRAIRIES - Le 1er avril, deux employés de l'AR des Prairies étaient "mis en tôle".

Ivan Moxness, chef régional int. du Personnel et **Marlene Armstrong**, chef régional de l'Administration, se sont vus attacher un boulet au pied et emmener "purger une peine au profit des Grandes Soeurs".

Les prisonniers ont été conduits à une "prison" au centre ville où on a pris leurs empreintes digitales et leurs photos signalétiques. Ils ont comparu ensuite devant le juge, qui leur a imposé une peine de 20 minutes en prison, puis ils ont été libérés.

Leurs crimes? Moxness a été arrêté pour avoir "triché aux cartes" et Armstrong, pour avoir supposément "maltraité le personnel".

C'est la deuxième année que l'Association des Grandes Soeurs de Saskatoon organise "Purger une peine pour les Grandes Soeurs" le jour du Poisson d'avril.

Plus de 420 citoyens ont été ainsi emprisonnés. A raison d'un dollar la minute, grâce à un juge qui avait la main lourde et qui imposait des peines d'au moins 20 minutes, on a recueilli quelque 13 000 $ à l'appui des programmes et des services de l'Association.

Et la réadaptation? Il paraît qu'Armstrong traite son personnel beaucoup mieux, mais que Moxness continue de tricher aux cartes!

Marlene Armstrong (D), et Ivan Moxness (C).

Le révérend Brown vivement regretté

PRAIRIES - **Don Brown,** aumônier protestant de l'établissement d'Edmonton, est décédé le 30 avril.

Le rév. Brown s'est destiné au ministère dans le secteur correctionnel alors qu'il faisait du bénévolat à l'établissement de Stony Mountain, de 1980 à 1985. Il était à l'époque ministre de l'Eglise pentecôtiste d'Assiniboine et poursuivait des études religieuses à l'Université de Winnipeg.

En septembre 1985, il a déménagé avec sa femme Ruth et ses trois enfants à Kingston, pour participer au programme de formation en résidence offert par les Services d'aumônerie au pénitencier de Kingston. Il assurait également à temps partiel des services d'aumônerie à l'établissement de Millhaven.

Lors de son affectation à l'établissement d'Edmonton en juin 1986, le rév. Brown a appris qu'il était atteint d'un cancer en phase terminale. Toutefois, avec l'appui de sa famille, son église, ses collègues et l'établissement, il a décidé de suivre sa vocation jusqu'au bout. Son dévouement était vivement apprécié.

Les aumôniers à la une!

Dans le numéro de mai du United Church Observer, un rapport de 27 pages, "Do Justice and Love Mercy", examine du point de vue théologique et pastoral diverses questions allant des souffrances des victimes d'actes criminels à la peine capitale. L'un des articles, "Prison Chaplains: Walking the Line", porte sur le rév. **Ian Young,** aumônier protestant au pénitencier de Kingston, et le rév. **Bruce Faurschow,** aumônier des services correctionnels du Manitoba qui à participé en 1985 au programme de formation en résidence de 9 mois à Kingston.

"Messages et paroles"

Ce bulletin trimestriel des Services d'aumônerie renseigne sur les activités régionales et les déplacements du personnel, donne des nouvelles sur le personnel et publie des articles de fond sur les services d'aumônerie en milieu correctionnel.

Il est diffusé auprès des AR, des établissements du SCC et de divers groupes religieux. Si vous souhaitez le recevoir, veuillez communiquer avec le rév. **Chris Carr**, directeur adjoint des Services d'aumônerie, à l'AC, au numéro (613) 996-7749.

Entre Nous / Let's Talk

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par les Services de rédaction et de publication,340, avenue Laurier oeust, Ottawa (Ontario) K1A OP9
Téléphone; (613) 995-5356

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.

Conception graphique et édition par **Les Shand**

Comité de rédaction:
June Coxon
Helen Gooderham
Les Shand

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

ISSN 0715-285X

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 No 6 juillet 1987

Sommaire

A l'ordre du jour du SCC cette année

Après plusieurs années de changement presque constant, le Service doit maintenant se trourner vers l'avenir et consolider les initiatives en cours, a déclaré le commissaire LeBlanc à la Conférence des administrateurs du SCC (9-11 juin). Préoccupations du SCC en 1987-1988: accroissement de la population carcérale, classement des détenus, condamnés à perpétuité, détenus autochtones, alphabétisation, services correctionnels communautaires, décentralisation, productivité des détenus et nouveaux uniformes pour le personnel.

2

Interdit de fumer dans la fonction publique!

Le Conseil du Trésor entend interdire l'usage du tabac dans tous les lieux de travail de la fonction publique d'ici janvier 1989. Au SCC, une complication: les détenus fument. Quelles seront les conséquences pour le personnel - et pour les détenus?

4

Le SCC en forme

Cette année encore, nous avons tous emboîté le pas. Dix-huit équipes ont participé à la 15e rencontre annuelle Participaction dans la Région du Pacifique. **Mark Townsend** (établissement de William Head) à l'entraînement!

12

Nouveau groupe 'CG'

Le SCC uniformise son système de classification du personnel. Le nouveau groupe des agents de correction ('CG') englobera quelque 6 900 postes et remplacera, entre autres, les agents de correction (CX), les agents de programme de bien-être social (WP), certains agents des services administratifs (AS) et certains agents d'administration des programmes (PM).

3

Remaniement – SCR

Chez les sous-commissaires régionaux, le remaniement le plus important auquel on assiste depuis des années prendra effet ce mois-ci. Seront touchés **Jim Murphy** (Pacifique), **Jim Phelps** (Prairies), **Art Trono** (Ontario) et un nouveau venu, **John Duggan.**

5

D'une région à l'autre

- Conférence nationale sur l'alphabétisation
- Du nouveau au PARC
- **Sur demande** - premutations internationales
- A travail égal, salaire égal

inside

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Le Commissaire à la Conférence des administrateurs

L'orientation en 1987-1988

Après plusieurs années de changementpresqueconstant, le moment est venu pour le Service de "se tourner vers l'avenir et de consolider les initiatives en cours", a déclaré le commissaire **LeBlanc** à la Conférence des administrateurs du SCC tenue du 9 au 11 juin dernier à Mont Sainte-Marie, au Québec.

"Je vous félicite de vos efforts, a-t-il ajouté. Je sais que cela n'a pas été facile et que faire plus avec moins, est un refrain que certains d'entre vous sont fatigués d'entendre! Mais, pour reprendre les mots du journaliste américain **Walter Cronkite**, 'That's the way it is.' "

La population carcérale

La population carcérale continuera de s'accroître, mais les dépenses discrétionnaires seront maintenues au minimum. Le SCC aura besoin d'un plus grand nombre de cellules mais, vu ses ressources limitées, il devra chercher les solutions les plus rentables. Il lui sera donc difficile d'entreprendre la construction de nouveaux établissements autonomes.

Services communautaires

Le gouvernement nous exhorte à accroître nos services aux délinquants dans la collectivité, surtout depuis le décès d'une employée au foyer Kirkpatrick à Ottawa. On ne sait encore quelle sera l'incidence des nouvelles mesures sur le nombre de détenus mis en liberté sous surveillance dans la collectivité. Néanmoins, nous devons appuyer les initiatives de la Commission nationale des libérations conditionnelles visant les libérés conditionnels de jour et veiller à préparer soigneusement les cas afin d'assurer la protection de la société. Le secteur privé et les autorités provinciales seront appelés à collaborer étroitement afin d'héberger les quelque 700 nouveaux détenus qui seront libérés sous surveillance.

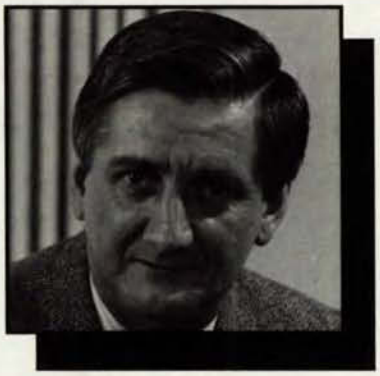

Rhéal LeBlanc

Classement des détenus

D'importantes améliorations seront apportées au classement des détenus afin de mieux répondre aux besoins véritables de ces derniers.

Les condamnés à perpétuité

Nous pouvons peut-être faire davantage pour les condamnés à perpétuité dans nos établissements. Leur nombre atteindra 2 000 dans les années 1990. Il faut mettre au point les politiques et les programmes appropriés et fournir à ces détenus plus de possibilités de travailler en collaboration avec les groupes de soutien communautaire.

Productivité des détenus

Accroître la productivité et la motivation des détenus constitue l'un des plus grands défis qui se posent au Service. J'accorderai donc toute l'attention voulue au rapport Stevenson une fois que le CSG en aura achevé l'examen.

La production de nos ateliers industriels s'accroît. La production à un rythme constant et le respect des délais de livrasion nous aideront à nous tailler une part plus grande du marché dans le secteur public.

Lutte contre l'analphabétisme

La Formation de base des adultes est une initiative prioritaire pour le Ministre. J'appuie sans réserve son offensive contre l'analphabétisme. D'ailleurs, l'alphabétisation est une question qui préoccupe tous les Canadiens et qui retiendra notre attention pendant des années. Seule votre entière collaboration nous permettra d'atteindre les objectifs visés.

Examen des services de santé

Nous entreprendrons bientôt un examen approfondi de nos services de santé. Je me préoccupe dernièrement des fonds importants affectés à ces services. Alors qu'un nombre croissant de détenus souffrent de troubles mentaux, nous continuons d'affcter la plupart de nos ressources aux soins médicaux de base. Le Cabinet nous a ordonné d'examiner la question des services de santé mentale pour les détenus.

Détenus autochtones

Le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles a pris l'initiative de mesures visant à répondre aux besoins des autochtones. J'entends l'appuyer et je vous demande de le faire également.

Un nouvel uniforme?

Afin d'accroître chez le personnel le sentiment d'appartenance au Service, l'uniforme du SCC sera, je l'espère, bientôt remplacé par un nouvel uniforme, moins militaire en apparence.

La décentralisation

Je souscris sans réserve à la décentralisation. La taille et la complexité du Service rendent inefficace une gestion centralisée à Ottawa. Nous avons d'abord procédé à une restructuration. Maintenant, nous devons nous pencher sur l'obligation de rendre compte et les normes opérationnelles nationales. ■

SCC: Nouveau groupe "CG"

Le SCC uniformise son système de classification du personnel en créant un nouveau groupe qui englobera quelque 6 900 postes. Presque tous les employés seront touchés.

Le nouveau groupe des agents de correction (CG) remplacera bon nombre des désignations en vigueur, dont les agents de correction (CX), les agents de programme de bien-être social (WP), certains agents des services adminstratifs (AS) et certains agents d'administration des programmes (PM).

Tous les membres du nouveau groupe CG sont des employés du secteur correctionnel et, contrairement aux ouvriers et aux administrateurs, s'occupent de près ou de loin de la sécurité et de la socialisation des détenus. Les CG n'existeront qu'au sein du Service correctionnel, alors que les WP, les PM et les AS, par exemple, se retrouvent également dans d'autres ministères.

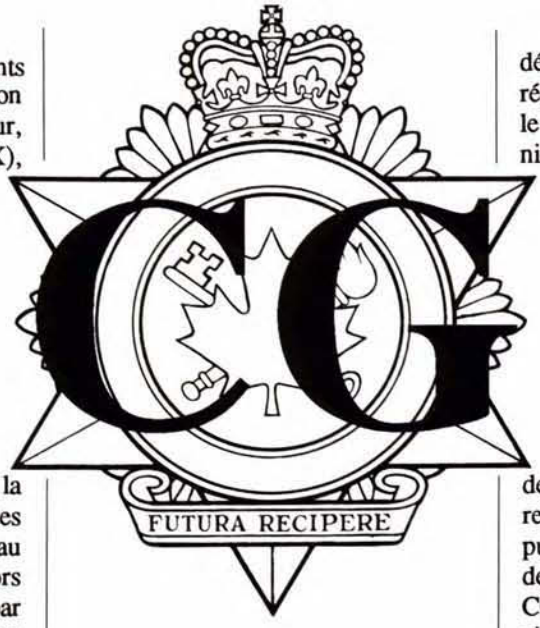

En outre, un groupe unique est plus facile à administrer. La création du groupe CG permettra au Service de négocier avec le Conseil du Trésor un ensemble d'avantages sociaux répondant aux besoins des employés du SCC. Par exemple, le CT pourrait accepter un régime de retraite anticipée pour le personnel du SCC sans craindre d'établir un précédent pour l'ensemble de la fonction publique.

"La conversion n'influera nullement sur les tâches se rattachant aux divers postes", précise **Vic Dearman**, de la Division du personnel à l'AC, qui est chargé de coordonner le processus. Le titre et les fonctions d'un poste donné demeureront inchangés. Le poste fera simplement partie d'une nouvelle catégorie.

On a déjà pris un certain nombre de mesures. Un comité national spécial a élaboré un projet de norme de classification, c'est-à-dire des descriptions des fonctions et des tâches types pour chacun des six niveaux prévus.

Les comités régionaux ont désigné tous les postes à l'échelon régional devant être transposés dans le nouveau groupe et recommandé le niveau (de CG-1 à CG-6) à attribuer à chacun. Le comité national a apporté quelques retouches à ce processus ainsi qu'à la norme elle-même. Le Comité supérieur de gestion a examiné toutes ces données ainsi que les frais liés à la transposition. Il s'agit maintenant de soumettre le projet à l'examen du Conseil du Trésor. Celui-ci examinera la norme et demandera à la Commission des relations de travail dans la Fonction publique de l'étudier également afin de déterminer si le nouveau groupe CG constitue une unité de négociation viable. Dans l'affirmative, on pourra commencer à négocier un ensemble complet d'avantages sociaux. Il n'y aura probablement pas d'annonce officielle avant septembre 1987. Certains employés pourraient toutefois être informés de leur nouvelle classification avant cette date. Une fois la transposition annoncée officiellement, les employés mécontents pourront présenter un grief. Ils pourront probablement le faire aussi à l'étape de la mise en oeuvre. ■

La création d'un groupe "CG" permettra au Service de négocier avec le Conseil du Trésor un ensemble d'avantages sociaux répondant aux besoins du personnel du SCC.

Interdit
de fumer dans la fonction publique!

Les employés qui fument ont accueilli, certains avec anxiété, d'autres avec mécontentement, mais tous avec curiosité l'annonce faite par le Conseil du Trésor le 22 avril selon laquelle il entend interdire l'usage du tabac dans tous les lieux de travail de la fonction publique à compter du 1er janvier 1989.

L'usage du tabac pourrait être limité dès octobre à certains endroits spécialement désignés. Cependant, ces endroits seront ultérieurement éliminés eux aussi.

Quelles seront les conséquences pour le personnel du SCC - et pour les détenus - dans les établissements où l'usage du tabac est plus répandu que dans la collectivité?

Situation spéciale au SCC

Le SCC se trouve en effet confronté à une situation particulièrement difficile.

"Nous devons évaluer la politique du CT par rapport aux réalités opérationnelles de nos établissements et bureaux de libération conditionnelle", affirme **Karen Wiseman**, directrice des Politiques et de la planification stratégique à l'AC.

Un groupe de travail sous la direction de **Linda McLaren** de la même division a été chargé d'élaborer la politique du SCC relative à l'interdiction de fumer que le Conseil du Trésor propose appliquer dans tous les lieux de travail de la fonction publique d'ici la fin de 1988.

"Le Commissaire reconnaît qu'il peut être difficile, voire impossible, dans les circonstances, d'appliquer cette interdiction à la lettre au SCC."

Le groupe de travail examine actuellement l'usage du tabac dans tous les locaux du SCC, afin de connaître tous les facteurs qui entrent en cause. "Nous envisageons tenir de vastes consultations auprès des régions à tous les niveaux, y compris les opérations correctionnelles, et auprès des principales directions intéressées à l'AC, comme les Services médicaux, les Finances et le Personnel.

Le groupe de travail est chargé de déterminer quelles seront les répercussions de la politique du Conseil du Trésor sur nos établissements, d'élaborer diverses options relativement à l'usage du tabac dans des endroits désignés et de préciser les ressources nécessaires.

Dans une lettre addressée au secrétaire du Conseil du Trésor, **Gérard Veilleux,** le commissaire **LeBlanc** a affirmé que, même s'il lui est impossible d'appliquer intégralement l'interdiction de fumer dans les établissement, le SCC tâchera de se conformer à la politique du Conseil du Trésor en limitant l'usage du tabac à certains endroits comme les cellules, les rangées et les unités résidentielles.

"Les détenus considèrent le tabac presque comme une nécessité. De plus, il sera difficile d'interdire de fumer au personnel, aux personnes-ressources, aux bénévoles et aux visiteurs dans les endroits où cela est permis aux détenus." ■

Une complication - les détenus fument

Comment le SCC mettra-t-il en oeuvre la politique proposée par le Conseil du Trésor?

Remaniement – SCR

**Réaffectation des sous-commissaires régionaux:
Trois régions sont touchées - Pacifique, Prairies, Ontario**

Pacifique

Art Trono

M. Trono, 57 ans, SCR (Ontario) depuis 1974, nommé SCR de la Région du Pacifique. 31 ans dans les services correctionnels: surveillant à Matsqui, directeur régional adjoint (Région de l'Ouest), sous-directeur régional, Programmes pour les détenus (Ont.), et directeur de Joyceville.

Ontario

Jim Phelps

M. Phelps, 45 ans, SCR (Prairies) depuis 1976, nommé SCR de la Région de l'Ontario. 20 ans dans les services correctionnels: directeur des Politiques au MSG, directeur de l'établissement de Matsqui, directeur du pénitencier de Kingston et directeur de district, bureau de libération conditionnelle de Kingston.

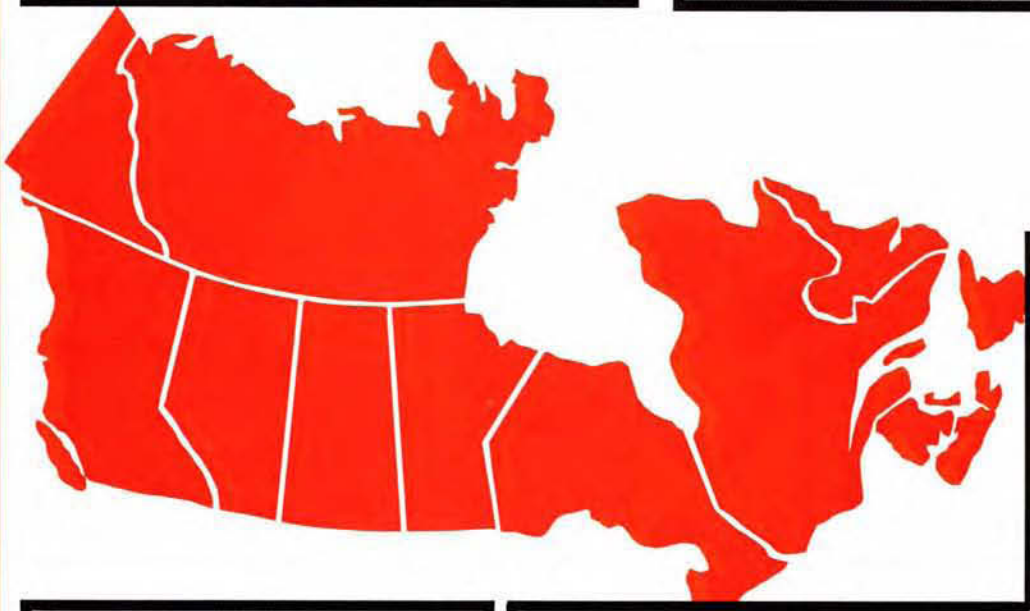

Prairies

John Duggan

M. Duggan, 51 ans, nouveau venu au SCC, depuis 1984 sous-commissaire adjoint au ministère des Services corrrectionnels de l'Ontario responsable de l'élaboration, de la prestation et de l'évaluation d'une gamme complète de services correctionnels destinés aux délinquants, jeunes et adultes, de la province.

M. Duggan a débuté sa carrière à Londres, en Angleterre, comme agent à la prison de Brixton. Avant d'émigrer au Canada en 1972, il a occupé les postes suivants: sous-gouverneur, Her Majesty's Borstal Gaynes Hall, Great Staughton: sous-gouverneur, Her Majesty's prison Strangeways, Manchester et gouverneur, prison de Wakefield, ministère de l'intérieur, Londres.

Au Canada, M. Duggan a été d'abord nommé sous-directeur du Centre correctionnel Burtch à Brantford (Ontario) puis en 1978, après plusieurs promotions, directeur régional des établissements pour adultes (Ouest) au ministère des Services correctionnels de l'Ontario et directeur administratif à la Division des établissements; enfin, en 1984, sous-ministre adjoint.

Jim Murphy

M. Murphy, 53 ans, SCR (Pacifique) depuis 1977, nommé conseiller spécial auprès du Commissaire pour participer avec les provinces à l'élaboration de politiques communes en matière de formation. 27 ans d'expérience au SCC: superviseur de la Formation générale au pénitencier de Kingston, directeur de l'établissement de Matsqui, sous-directeur régional, Région de l'Ouest (1972) et dircteur régional (1973).

Du nouveau pour les années 90

PARC

La décentralisation, l'embauchage d'agents de correction à temps partiel, la gestion par unités - voilà quelques-unes des nombreuses réformes apportées récemment au sein du SCC... et auxquelles la Direction de la formation du personnel n'a pas échappé!

En effet, celle-ci, sous la direction de **Bob Watkins**, a dû se poser nombre de questions difficiles: "Notre programme actuel de formation de base répond-il aux nouveaux besoins du SCC? Préparons-nous nos recrues de manière adéquate?"

Les administrateurs de la Formation du personnel et des Opérations ont décidé en décembre dernier de procéder à un examen détaillé du PARC. Ils ont créé à cette fin un comité chargé

•de valider les profils des agents de correction;

•d'examiner la formation assurée dans le cadre du PARC;

•de prévoir des modifications aux cours de perfectionnement en fonction de celles apportées au PARC.

Dans un premier temps, on a voulu consulter les employés de la ligne de front, soit les gestionnaires et le personnel des Régions et des établissements. A cet effet, cinq équipes ont parcouru le pays en janvier et février dernier.

Au total, elles ont visité 11 établissement et parlé à plus de 100 CX, dont bon nombre étaient de récentes recrues. Les cadres supérieurs des établissements et des cinq administration régionales ont également été sondés.

Du changement à l'ordre du jour

L'un des participants clé à cet examen était le chef de l'Elaboration et de l'évaluation des programmes, **Peter Pain.**

"Bien que la formation soit donnée dans les Régions, nous a expliqué M. Pain, tous nous ont fait valoir la nécessité de normes nationales en matière de recrutement et de formation de base."

Le comité a recommandé que le programme soit élargi de manière à mettre davantage l'accent sur la mission globale du SCC, le processus de gestion des cas, les communications, les relations iterpersonnelles, le travail en équipe et le leadership. On assurera ainsi aux recrues une formation de base en techniques d'interview et de counseling qui leur permettra de répondre aux nouveaux besoins du Service."

Le PARC doit mettre davantage l'accent sur la mission du SCC, la gestion des cas, les techniques de counseling, le travail en équipe et, en outre, prévoir une formation sur le tas.

Le PARC doit mettre davantage l'accent sur la mission du SCC, le processus de gestion des cas, les techniques d'interview et de counseling, le travail en équipe et le leadership, et prévoir une formation sur le tas.

Le comité a recommandé que le programme de base comporte une certaine formation sur le tas, estimant que ce volet pratique s'ajouterait utilement aux cours donnés en classe.

Le programme se composerait de trois modules:

•un cours d'orientation d'une semaine environ à l'établissement;

•une formation de base donnée au collège;

•une formation sur le tas de deux à trois semaines, à l'établissement.

Le comité reconnaît que le programme ne saurait être appliqué de façon uniforme dans tous les établissements. Cependant, l'inclusion d'un volet formation sur le tas rallie les appuis à tous les niveaux et dans tout le pays.

En outre, le comité a recommandé une approche intégrée plutôt que modulaire selon laquelle les recrues recevront d'abord une formation de base à laquelle s'ajouteront ensuite des éléments particuliers. La formation serait ainsi axée sur les quatre grands thèmes suivants:

1. la mission globale et les objectifs du SCC;
2. le milieu correctionnel et ses caractéristiques;
3. comment fonctionner efficacement dans ce milieu;
4. comment maintenir et contrôler ce milieu.

La Direction de la formation du personnel a présenté ces recommandations aux cadres supérieurs en juin et a reçu le feu vert.

On apportera les modifications voulues aux cours et l'on préparera le nouveau matériel didactique pendant l'été. On commencera à dispenser la nouvelle formation plus tard cette année.

Le directeur de la Formation du personnel, Bob Watkins, est persuadé que, grâce aux modifications proposées, les agents de correction seront, à l'avenir, mieux préparés.

"En matière de formation, il faut voir loin, précise-t-il. Les nouvelles approches envisagées sont destinées à améliorer la qualité de la gestion de nos établissements dans les années 90 et au-delà." ■

Conférence nationale sur l'alphabétisation des détenus

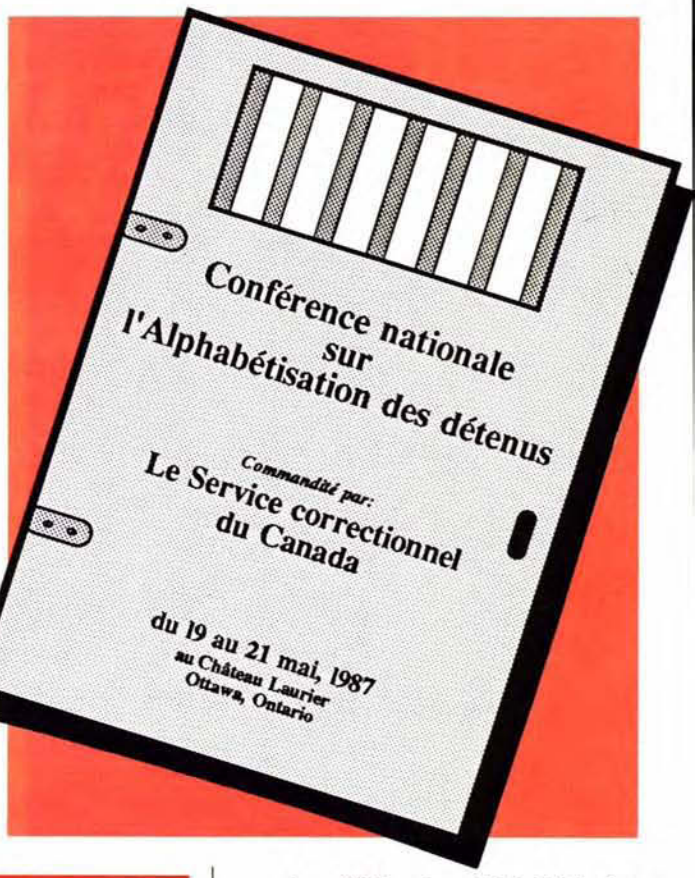

"Il est temps d'attaquer de front ce grave problème," dit le Solliciteur général

Environ 145 éducateurs du secteur correctionnel, concepteurs de programmes d'enseignement, spécialistes et bénévoles représentant les gouvernements provinciaux, le SCC, le secteur de l'enseignement, divers groupes de bénévolat et le secteur privé se sont réunis à Ottawa, du 19 au 21 mai, dans le cadre d'une conférence nationale sur l'alphabétisation des détenus parrainée par le Service correctionnel du Canada.

Après avoir souhaité la bienvenue aux participants, le Solliciteur général du Canada, **M. James Kelleher**, a précisé que l'analphabétisme dans nos prisons est un problème de longue durée et qu'il est temps de concerter nos efforts afin de l'attaquer de front.

M. Kelleher a exhorté les participants à mettre en commun leur compétence, leurs connaissances et leur expérience à la recherche de solutions. "Nous voulons libérer les délinquants des fers de l'analphabétisme qu'ils continuent de porter même après leur mise en liberté et qu'ils retrouvent de façon concrète dès qu'ils récidivent", a-t-il déclaré.

"Aujourd'hui, au Canada, un adulte sur cinq risque de ne pas comprendre un mot raisonnablement difficile qui est épelé. S'il s'agissait de nos détenus, un sur deux ne comprendrait probablement pas ce mot. En effet, 50 p. 100 des détenus soumis à des tests n'ont pas le niveau d'instruction équivalant à la 8e année."

Exposant l'engagement du SCC à l'égard de cette initiative, M. Kelleher a toutefois fait la mise en garde suivante: "Notre objectif, qui consiste à préparer les détenus à réintégrer la société, reste illusoire si les détenus ne peuvent faire face aux exigences de la vie quotidienne, s'ils sont incapables de gagner un salaire décent et de se tailler une place sur un marché de travail complexe où la concurrence est vive."

Le SCC vise l'alphabétisation fonctionnelle de 600 détenus cette année et espère porter ce nombre à 1 200 au cours de la deuxième année du programme et à 1 800 la troisième année - soit une augmentation de 400 p. 100 par rapport à la première année du programme. "Notre objectif est d'atteindre un niveau de scolarisation comparable à celui qu'on retrouve dans la population canadienne", de préciser M. Kelleher.

Diverses modifications seront apportées au programme d'enseignement du SCC. Entre autres, la capacité de lire, d'écrire et de calculer jugée acceptable correspondra dorénavant non pas à la 5e mais à la 8e année de scolarité. "Cela correspond à la norme établie par les Nations Unies et coïncide davantage avec les conditions normales de vie dans la société canadienne", a expliqué le Solliciteur général.

M. Kelleher a annoncé toute une série de modifications à l'appui de cette initiative, entre autres:

•Epreuves normalisées administrées obligatoirement au moment de leur admission à tous les ☞

détenus qui entrent dans le système.

•Evaluation officelle des besoins de formation du détenu au début de sa peine, suivie d'évaluations périodiques pour mesurer ses progrès.

•Efforts accrus visant à encourager les détenus à participer aux programmes de formation de base des adultes (FBA). La participation deviendra une condition préalable à l'obtention d'un emploi à l'établissement "comme cela se fait dans la société où les études sont la plupart du temps une condition préalable à l'obtention d'un poste". En outre, elle deviendra l'un des facteurs considérés dans l'attribution de privilèges comme les absences temporaires ou les visites spéciales.

•Efforts accrus visant à déceler chez les détenus les problèmes de perception ou d'apprentissage.

•Mise sur pied de programmes spéciaux pour répondre aux besoins des détenus autochtones.

•Tous les programmes de formation de base seront disponibles dans les deux langues officielles.

M. Kelleher a en outre apporté les précisions suivantes:

•Les programmes FBA seront uniformisés dans chaque Région, de façon que les détenus puissent poursuivre leurs études même s'ils sont transférés dans un autre établissement. "Au moment de l'élaboration des cours, nous travaillerons de concert avec les provinces, qui sont responsables de l'éducation et des normes pédagogiques, pour satisfaire aux exigences provinciales établies."

•Le SCC permettra à un plus grand nombre de détenus qui ont un emploi à l'établissements de suivre des cours à temps partiel. Il accroîtra aussi le nombre de programmes offerts après le travail, avec l'aide de moniteurs bénévoles recrutés dans la collectivité et dans la population carcérale.

•Révisée récemment, l'échelle de rémunération ne pénalise plus les détenus qui font des études.

•Le SCC continuera de financer les programmes universitaires destinés aux détenus, mais ces derniers devront participer de façon plus suivie à la FBA en donnant des cours particuliers.

•Le personnel des services correctionnels devra prêter une attention plus particulière à l'alphabétisation dans la préapration des programmes de formation individualisée et poursuivre son travail auprès de chaque détenu afin qu'il atteigne avant sa libération le niveau d'instruction de base.

•On élaborera un programme de formation du personnel correctionnel afin d'assurer la qualité de la FBA et de faire comprendre aux employés l'importance de ce projet. "Ainsi, le personnel de la gestion des cas sera en mesure de mieux conseiller et d'aider les détenus qui veulent apprendre à lire et à écrire."

•On aura recours aux méthodes modernes telles l'apprentissage assisté par ordinateur et le téléenseignement qui, aux yeux des détenus, sont souvent plus attrayantes et moins menaçantes que la classe conventionnelle.

•"Chose peut-être plus importante encore," a signalé M. Kelleher, "la Commission nationale des libérations conditionnelles tiendra compte davantage de la participation à un programme FBA avant de prendre une décision en matière de libération conditionnelle. J'ai demandé à la Commission de prendre des mesures efficaces, de concert avec le Service correctionnel, pour appliquer les nouvelles initiatives. Le Président de la Commission a accepté de faire du rendement des détenus dans le cadre de la FBA un facteur impoortant dans les décisions au sujet de la libération conditionnelle."

"Je suis bien décidé à éliminer tous les obstacles qui pourraient empêcher un détenu d'atteindre son plein potentiel."

On double le budget, à même les ressources existantes

"Les fonds nécessaires à ce projet proviendront de la réaffectation d'une partie des ressources disposnibles au sein du SCC notamment pour les déplacements, la recherche et le recours aux experts-conseils", a signalé M. Kelleher.

Le budget de la FBA a plus que doublé, passant de 2,5 millions de dollars à plus de 5 millions pour 1987-1988. Par ailleurs, le SCC maintiendra les autres programmes de scolarisation actuellement offerts aux détenus sous responsabilité fédérale, par exemple les cours donnés aux niveaux secondaire et universitaire.

"Le rendement dans le cadre des programmes FBA sera un facteur important dans les décisions au sujet de la libération conditionnelle."

"Je tiens à signaler très clairement qu'en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux de la loi grâce à l'alphabétisation, nous prenons les meilleurs moyens possibles pour accomplir notre travail qui consiste à protéger le grand public contre le crime et ses effets."

Rx "Vertu magique" du programme de Matsqui pour les détenus autochtones

PACIFIQUE - L'emprisonnement d'un autochtone s'explique habituellement par un ensemble de facteurs: alcoolisme et toxicomanie, manque de compétences professionnelles, initiation précoce à la vie dans la rue. Souvent, il s'agit de symptômes d'un mal plus profond, la perte de l'identité personnelle et de la confiance en soi qui résulte d'une perte de l'identité culturelle ou d'un sentiment de honte à l'égard de celle-ci.

Le contact avec leur patrimoine peut marquer le début d'une nouvelle vie pour les détenus autochtones, d'où adoption de programmes-pilotes axés sur la culture dans certains établissements où la population autochtone est nombreuse. L'un des meilleurs est un projet éducatif à Matsqui, en Colombie-Britannique.

Selon la coordonnatrice **Alicia Lawrence**, ce programme combine des éléments scolaires, culturels et spirituels. Il s'agit d'inculquer aux détenus autochtones les compétences pratiques, les ressources psychologiques et les liens avec la communauté qui leur permettront d'abandonner leur mode de vie autodestructeur.

Mis en oeuvre sous les auspices du Native Education Centre, collège communautaire de Vancouver, le programme fait appel à des spécialistes autochtones qui enseignent l'artisanat, l'histoire et la culture, inculquent les valeurs spirituelles et abordent les problèmes contemporains tels que les revendications territoriales. Ils font également le lien entre le travail scolaire et le monde des autochtones, par exemple, en utilisant des textes autochtones pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture.

On compte 16 élèves, à divers niveaux. Le programme est financé conjointement par le SCC et par Emploi et Immigration Canada.

Depuis le début du programme en octobre 1986 (il doit prendre fin en juin), il y a eu peu d'abandons. Il faut même s'inscrire sur une liste d'attente et tout élève qui part est immédiatement remplacé. Des détenus d'établissements au niveau de sécurité inférieur ou supérieur ont même demandé leur transfèrement à Matsqui pour pouvoir participer à ce programme - preuve éclatante de son succès.

Une perte d'identité personnelle et de confiance en soi résulte d'une perte de l'identité culturelle et d'un sentiment de honte à l'égard de celle-ci.

"Les autochtones apprennent mieux au milieu des leurs: plus à l'aise, communiquant mieux, ils peuvent considérer les possibilités en vue de refaire leur vie."

Selon Mme Lawrence, les différents niveaux auxquels se trouvent les élèves constituent non pas un obstacle, mais un avantage, car ils favorisent la collaboration et l'entraide. De plus, l'appui de leur milieu donne aux élèves la confiance nécessaire pour participer à d'autres programmes éducatifs à Matsqui: deux élèves viennent de s'inscrire au programme de formation de base.

Les détenus ont joué un rôle dans l'élaboration du programme dès le début. Les membres du groupe Native Four Winds de Matsqui ont aidé à déterminer le contenu et la structure des cours. Les détenus étaient représentés au comité chargé d'engager le coordonnateur du programme. Deux élèves autochotnes remplissent des fonctions s'assistant.

"C'est vraiment leur programme," explique **Peter Merrett**, chef de la Formation générale et professionnlle à Matsqui. Ils ont une attitude protectrice et se sentent responsables de son succès et de son maintien.

Les arts traditionnels comme la sculpture sur bois, la broderie de perles et la fabrication de tambours permettent aux élèves d'acquérir des compétences en demande. Beaucoup d'autochtones de la côte Ouest gagnent leur vie grâce à l'artisanat, signale Mme Lawrence. Surtout, l'artisanat est lié aux valeurs spirituelles et peut être l'instrument d'un épanouissement personnel. Un détenu, en apprenant l'art ancien de la fabrication de tambours, acquit le sens du respect de la vie.

On a obtenu d'autre résultats improtants. Trois élèves ont été élus au comité de détenus (5 membres) de l'établissement, donnant aux autochtones une influence qu'ils n'avaient jamais eue. Le programme a permis à certains d'obtenir le diplôme de fin d'études secondaires et un certain nombre ont participé au programme d'autotraitement des alcooliques et des toxicomanes. L'un des élèves particpe même à un cours de formation, à l'intention du personnel de Matsqui, sur la spiritualité des autochtones.

Le programme a eu du succès grâce à la collaboration du reste de l'établissement. Mme Lawrence se rappelle en riant le jour où l'on a voulu prendre livraison de 100 pieds de corde pour attacher des peaux d'original. Il a bien fallu convaincre certains employés de la sécurité, mais on a eu gain de cause!

Les enseignants et les personnes ressources, autochtones pour la plupart, servent d'inspirateurs et de modèles. L'un des professeurs d'artisanat, artiste bien connu de la côte Ouest, a lui-même été incarcére à Matsqui.

Lorsque les détenus s'entretiennent avec lui, dit Mme Lawrence, et constatent à quel point sa vie à changé, ils ont eux-même l'espoir de sortir et de ne plus jamais revenir."■

Sur demande

Permutations internationales

Question:
J'ai appris dans *Entre Nous* que l'ancien directeur de l'établissement de Cowansville, **Paul Lupien**, a été détaché pour deux ans dans les îles Cayman. J'aimerais participer à une expérience de ce genre. Je travaille dans le domaine correctionnel depuis deux ans; est-ce suffisant pour participer à des échanges internationaux?

Réponse:
Les échanges relèvent du Programme Echanges Canada de la Commission de la Fonction publique.

Ce programme a pour objet de planifier, de promouvoir et d'administrer les permutations à l'échelon international et entre la Fonction publique du Canada et d'autres secteurs de l'économie.

Comme dans le cas de M. Lupien, c'est souvent l'organisme qui recherche certaines compétences qui prend l'initiative de l'échange.

Tout candidat au Programme Echanges Canada doit satisfaire aux critères suivants:

- être membre de la catégorie de la gestion ou remplir des fonctions à titre de gestionnaire, de scientifique ou de professionnel;
- avoir cinq ans d'ancienneté dans la Fonction publique, dont deux au SCC;
- avoir donné systématiquement un bon rendement dans des domaines se rattachant à des postes de gestion et avoir manifestement les qualités nécessaires pour occuper un poste à un niveau plus élevé;

Le SCC étudie la possiblité d'établir avec le Federal Bureau of Prisons des Etats-Unis un programme d'échanges auquel les employés de tout niveau seraient admissibles. Toutefois, une entente à cet égard n'est pas encore conclue.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec le directeur régional du Perfectionnement du personnel.

A travail égal, salaire égal!

Le président du Conseil du Trésor, **M. Robert de Cotret**, a annoncé un plan de mise en oeuvre de la parité salariale pour des fonctions équivalentes au fédéral. Ce plan pourrait avoir une incidence sur les traitements de quelque 81 000 fonctionnaires membres de groupes professionnels à prédominance féminine.

Proposé par un comité d'étude patronal-syndical, le plan prévoit une étude en deux étapes échelonnée sur 18 mois. Durant la première étape, des données d'un échantillonnage de 4 300 postes choisis au hasard seront recuellies, puis analysées en fonction d'un plan commun d'évaluation qui a été adapté à la fonction publique.

Durant la deuxième étape, des équipes patronales-syndicales évalueront les données recuellies afin de déterminer les rajustements salariaux requis pour corriger les disparités salariales.

Selon l'article 11 de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*, "consitute un acte discriminatoire le fait pour l'employeur d'instaurer ou de pratiquer la disparité salariale entre les hommes et les femmes qui exécutent , dans le même établissement, des fonctions équivalentes".

En 1985, les syndicats de la fonction publique ont accepté de participer aux travaux d'un comité mixte chargé d'étudier la question de la parité salariale dans la fonction publique et de formuler des recommandations sur sa mise en oeuvre.

"Je me réjouis des progrès réalisés pour ce qui est de la parité salariale dans la fonction publique fédérale", a déclaré M. de Cotret.

Moins de fumeurs parmi les cadres supérieurs

Selon une enquête de la firme Robert Half International Inc., on trouve beaucoup plus de non fumeurs que de fumeurs parmi les cadres supérieurs des entreprises commerciales. En effet, par rapport aux cadres supérieurs, il y a 71 p. 100 de plus de fumeurs parmi le personnel et 36 p. 100 de plus parmi les cadres moyens.

Selon une enquête précédente de la Robert Half, priés de choisir entre deux candidats de compétence égale, un non fumeur et un fumeur, les décisionnaires ont choisi le non fumeur dans une proportion de 15 contre 1.

Source: Industry Week, 1100 Superior Avenue, Cleveland, OH 44114.

Les Services correctionnels de l'Ontario déménagent

Le bureau principaal du ministère des Services correctionnels de l'Ontario déménage à North Bay. Un petit noyau restera à Toronto pour assurer des services de soutien au ministre, au sous-ministre et aux organismes centraux, mais il occupera de nouveaux locaux. Le reste du personnel sera réinstallé d'ici deux ans et demi.

A VENIR

2-6 août: Congrès de l'American Correctional Association (ACA), New Orleans (La.)
23-25 août: American Probation and Parole Association (APPA '87), Salt Lake City (Utah).
27 sept: Cérémonie à la mémoire des agents de la paix tenue sur la colline du Parlement, Ottawa (Ont.)
27 sept. - 1 oct: Congrès de l'Association canadienne de justice pénale, Toronto (Ont.).
30 sept. - 4 oct: Société internationale des praticiens de la prévention du crime, Montréal (Qué.)

Les incendies: Elbow Lake est prêt!

PACIFIQUE - L'équipe 'heli-tac' de l'établissement d'Elbow Lake offre, en collaboration avec le BC Forest Service, un service de lutte contre les incendies dans le district de Vancouver qui s'étend sur quelque 40 000 milles, nous fait savoir **Tom Crozier**, directeur de l'établissement.

Cinquante détenus et surveillants ont reçu la formation de base et 12 détenus ont reçu la formation avancée de lutte contre l'incendie en hélicoptère connue sous le nom de 'heli-tac'.

En outre, quelque 20 détenus ont suivi un cours avancé de deux semaines durant lequel on a évalué leur endurance, leur capacité de travailler en équipe, leur leadership ainsi que leur maniement d'équipement léger spécialisé. Douze ont terminé le cours avec succès et ont participé à un exercice en hélicoptère le 16 mai.

Le surveillant du personnel, **Greg Gibbons**, nous a expliqué que l'exercice était d'importance capitale, car le chef et les trois membres de l'équipe doivent bien connaître les capacitiés de l'appareil et du pilote ainsi que toutes les exigences sur le plan de la sécurité.

Au cours du dîner, M. Crozier a investi le pilote de l'hélicoptère, **Gerry Freeman**, d'Agassiz, de l'"Odre du castor" (symbole d'Elbow Lake) et lui a remis un insigne d'épaule spécial pour les membres du groupe heli-tac.

Jean Garneau prend sa retraite

AC - Plus de 50 collègues et amis ainsi que trois anciens commissaires du SCC - MM. **Don Yeomans, Allen MacLeod** et **Paul Faguy** - ont assisté à la réception organisée le 11 juin dernier, à Ottawa, en l'honneur du directeur des Affaires des détenus, le **Dr Jean Garneau**. Celui-ci a reçu, des mains du commissaire **LeBlanc,** une plaque commémorant ses 32 années de service.

Le Dr. Garneau, qui a pris sa retraite officiellement le 3 avril dernier, a travaillé au fédéral pendant 32 ans. Il est entré au SCC en 1960 avec la mission de diriger les nouveaux services de classement et de psychologie. "En 1962, a-t-il déclaré à *Entre Nous* en 1981, on comptait 28 agents de classement et sept ou huit psychologues pour une population carcérale de 6 400. Avec un tel volume de cas, c'est l'efficacité qui y perdait." Le Dr Garneau est surtout connu au SCC pour son rôle dans la création de l'unité thérapeutique de l'établissement de Springhill, une unité résidentielle autonome.

Dr. Garneau

Il a pris la direction des affaires des détenus en 1979, au moment où la Division recevait un mandat élargi axé sur le traitement équitable et humain des détenus.

Prairies: départ de Dan Rooney

PRAIRIES - Les gestionnaires régionaux ont fait leurs adieux au conseiller spécial **Daniel Rooney** lors d'une réunion du comité régional de gestion tenue récemment à Banff.

Après 35 ans au SCC, dont 25 au pénitencier de la Saskatchewan, M. Rooney a pris sa retraite. Il habite à Saskatoon, où il espère voir souvent ses 25 petits-enfants. Il occupait auparavant le poste d'administrateur régional de la Sécurité de la Région des Prairies.

Participaction: rencontre ensoleillée

PACIFIQUE - "Dix-huit équipes ont participé à la 15e rencontre annuelle Participaction tenue à la base des Forces canadiennes de Chilliwack, nous fait savoir **Sonya Chupick,** agent d'information à l'AR.

"Cela fait quatre équipes de plus qu'en octobre dernier! Et cette fois-ci, le soleil était de la partie."

Cette année, un nouveau prix a été présenté en l'honneur de **Charlie McGraw,** employé du Collège régional du personnel, décédé le 14 octobre 1986.

Le prix commémoratif Charlie McGraw, décerné au coureur le plus rapide, a été remis à **Jacques Bertrand** de l'établissement Matsqui par la veuve de Charlie McGraw, **Mary.**

Québec: tournoi de badminton

QUEBEC - "Le premier tournoi de badminton du SCC tenu dans la Région du Québec a réuni 40 joueurs représentant 14 établissements", nous fait savoir l'organisateur responsable, **Roland Deshaies,** de l'établissement de la Montée Saint-François. Tenu le 25 avril, à Drummondville, sous la présidence d'honneur du directeur de l'établissement Drummond, **Laval Marchand,** le tournoi visait à donner aux employés des établissements féderaux et provinciaux de la Région l'occasion de se rencontrer dans un contexte autre que celui du travail.

Le niveau de compétition offert dans plusieurs classes a donné lieu à du jeu de bon calibre. Le joueur qui s'est le plus distingué fut **Denis Nadeau,** de l'établissement de Cowansville, vainqueur des classes simple masculin A, double masculin et double mixte. A la fin de la journée, les gagnants se sont vu remettre des prix et M. Marchand a invité tous les participants à revenir l'année prochaine. Les organisateurs, qui préparent déja le tournoi de 1987, espèrent attirer encore plus de participants. Beaucoup se sont déjà inscrits. Un éventuel tournoi national de badminton pour les employés du SCC? "C'est possible", convient Roland Deshaies. Certes, une affaire à suivre...

Kent remporte le concours de tir

PACIFIQUE - Kent a remporté le trophée annuel **James M. Murphy** pour le plus haut score total au concours régional de maniement d'armes à feu tenu le 29 mai dernier. L'équipe de Kent a obtenu le meilleur score au tir à la carabine et les deux meilleurs au revolver pour finir avec un total de 1860 . William Head est arrivé deuxième avec 1860 points, et le Centre psychiatrique régional, troisième avec 1635 points.

Entre Nous/Let's Talk

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par les Services de rédaction et de publication, 340, avenue Laurier oeust, Ottawa (Ontario) K1A 0P9 Téléphone: (613) 995-5356.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administeur des communications de votre région.

Conception graphique et édition par **Les Shand**

Comité de rédaction:
Les Shand
Helen Gooderham
June Coxon

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devinir des citoyens respectueux des lois.

ISSN 0715-285X

Promotion PARC

ATLANTIQUE - Soixante-deux recrues ont terminé trois différents programmes de formation des agents recrutés dans les services de correction entre le 24 novembre et le 2 avril, nous fait savoir **Oswald (Ozzie) LeBlanc** de la Formation du personnel à l'AR. Les cours ont été donnés dans des locaux de l'Institut Meramcook à Saint-Joseph (N.-B.).

Le personnel des établissement avoisinants a assuré la formation.

"Les employés qui ont participé aux séances du PARC étaient motivés et compétents, a souligné M. LeBlanc. Cela a été un plaisir que de travailler avec eux."

Départ de G. Tessier pour Transports Canada

Amis et collègues ont organisé, le 30 avril dernier une fête d'adieu pour **Gerry Tessier,** qui entreprend une nouvelle carrière à Transports Canada. Au SCC depuis 12 ans, M. Tessier était le directeur général du Personnel et avait occupé auparavant, à l'AC, les postes de directeur de la Planification et des services et de directeur de la Classification. Il a assumé ses nouvelles fonctions le 4 mai.

Employés des Prairies honorés

• **Don Terris,** instructeur-Tôle à l'établissement d'Edmonton depuis avril 1983, a reçu une plaque commémorant ses 25 ans de service. Avant d'entrer au SCC, M. Terris a été, de 1959 jusqu'à sa retraite en 1981, technicien tôlier en aéronautique à l'Aviation royale du Canada.

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 N° 7 août 1987

Sommaire

Etroite collaboration

Une étroite collaboration règne entre le Service correctionnel du Canada et la Commission nationale des libérations conditionnelles. Le nouvel énoncé de mission de la CNLC précise le rôle de celle-ci au sein du secteur correctionnel.

5

L'avenir est aux...

...services correctionnels communautaires. Au Québec, dans le district Ouest de libération conditionnelle, la collaboration entre les pénitenciers et la collectivité a permis, en à peine plus de dix ans, d'obtenir un taux de réussite de 85 pour cent.

7

La communication des renseignements

Ce guide à l'intention du personnel précise les types de renseignements pouvant être communiqués aux détenus. On en distribue déjà des exemplaires au personnel des établissements et des services de libération conditionnelle.

9

Cours d'alphabétisation à Kingston

Au pénitencier de Kingston, un certificat pour chaque année de scolarité terminée et une augmentation de salaire à chaque étape importante: autant de petit stimulants qui accroissent la motivation - mais la vraie récompense est de savoir lire et écrire!

4

Secteur des Politiques de la planification

Aperçu de ce nouveau secteur

2

La bureautique au Leclerc

Dans trois ans, la bureautique au Leclerc sera solidement implantée - et ceci, grâce à l'intérêt, à la motivation et au zèle du personnel. Le projet pourra alors être étendu aux autres établissements de la région.

8

D'une région à l'autre

- *Entre Nous* remporte de nouveau la palme!
- Gaffes et tartes au sucre
- Le Solliciteur général ouvre l'établ. de l'Atlantique
- Hommage aux bénévoles - Ontario, Pacifique, Prairies

à l'intérieur

Service correctionnel Canada
Correctional Service Canada

Canada

Politiques et planification

Un rôle important pour le nouveau secteur

Une bonne planification est essentielle à une bonne gestion. Or, une gestion plus efficace et efficiente est l'un des principaux objectifs énoncés dans l'Orientation générale du SCC.

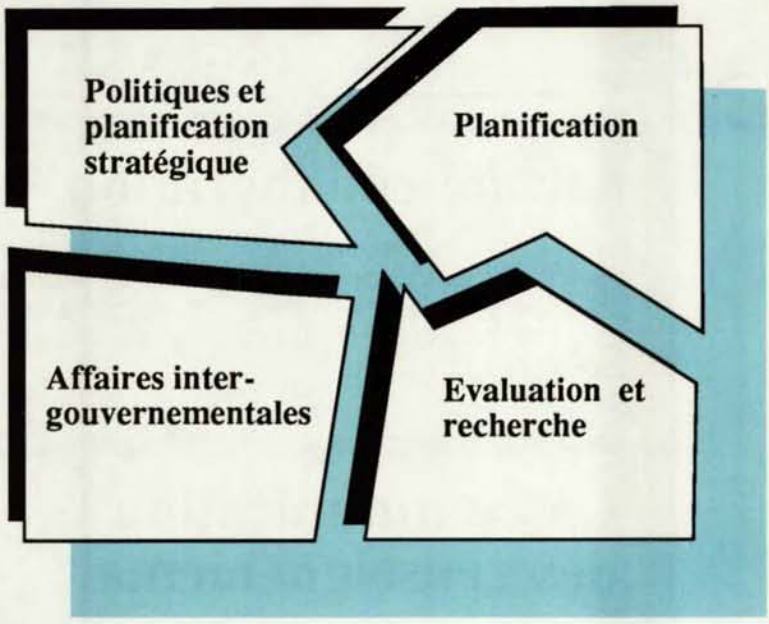

Pour relever le défi que pose l'évolution de la situation, le SCC, l'an dernier, a créé un nouveau secteur: Politiques et planification.

Ce secteur, qui relève directement du Commissaire, est dirigé par le sous-commissaire **Andrew Graham**, ancien directeur général des Politiques correctionnelles au Secrétariat du Ministère et directeur du pénitencier de Kingston.

La planification et l'évaluation, qui auparavant relevaient des services administratifs, sont maintenant confiées à un secteur distinct chargé de mettre au point une approche intégrée de l'élaboration des politiques, de la planification stratégique et opérationnelle, de l'évaluation et de la recherche.

Le Rapport Carson de 1984 ainsi que diverses études effectuées au SCC avaient déjà signalé la nécessité d'améliorer la capacité de planification du Service afin d'améliorer son rendement à long terme.

Leur recommandation: créer un service unique pour conseiller le Commissaire et les cadres supérieurs sur ces questions.

Le noveau secteur ne compte que quelque 37 employés, mais il est appelé à jouer un rôle de plus en plus important dans l'évolution du Service au cours des prochaines années.

Il se compose de quatre directions fonctionnelles: Politiques et planification statégique, Planification, Evaluation et recherche, et Affaires intergouvernementales.

Politiques et planification stratégique

La directrice, **Karen Wiseman**, a quitté le Conseil du Trésor pour se joindre au SCC l'an dernier.

Son mandat: examiner les tendances actuelles et futures dans le domaine correctionnel ainsi qu'au sein du gouvernement et de la collectivité, afin de donner des conseils sur les politiques et les plans à long terme.

Karen Wiseman
Politiques et planification stratégique

"Le SCC est en pleine évolution, explique Mme Wiseman. Notre rôle est de veiller à ce que toutes les mesures prises soient conformes à une approche intégrée qui permette au Service de remplir son mandat".

Il s'agit surtout de s'assurer que les politiques et les plans sont conformes à la politique globale du gouvernement. Divers facteurs externes influent sur le mandat du SCC: modifications aux dispostions régissant le sentencing et à d'autres textes de loi, la Charte canadienne des droits et libertés, les compressions des dépenses gouvernementales, les attitudes du public en ce qui concerne la libération conditionnelle et le système de justice pénale. Autant de facteurs dont il faut tenir compte dans l'élaboration de politiques et de plans en matière correctionnelle.

La Direction joue également un rôle clé lorqu'il s'agit de faire valoir le point de vue du SCC en ce qui concerne les modifications proposées aux textes législatifs touchant les services correctionnels. ☞

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR
SEP 15 1987
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR GÉNÉRAL

Entre Nous

Planification

La Direction de la planification s'occupe principalement des plans opérationnels annuels élaborés en application des politiques et du plan stratégique global.

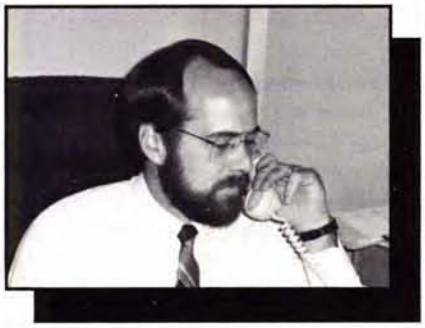

Dave Connor
Planification

Sous l'autrorité de **Dave Connor**, elle conseille le Commissaire et les cadres supérieurs sur toutes les affectations de ressources et assure la liaison entre les gestionnaires, les directions des programmes et le Conseil du Trésor pour ce qui est de l'élaboration des plans opérationnels.

La Direction est aussi chargée de mettre au point pour le SCC un cadre de responsabilité davantage en harmonie avec la structure plus décentralisée du Service. M. Connor signale que le cadre de responsabilité actuel date qu'il y a six ou sept ans et qu'il s'agit là de l'une des priorités énoncées dans l'Orientation générale du SCC pour 1987.

Le nouveau cadre de responsabilité est déjà mis au point et, s'il est approuvé par le Conseil du Trésor cet été, pourrait entrer en vigueur l'automne prochain, à temps pour l'élaboration des plans opérationnels pour 1988-1989.

Evaluation et recherche

Les programmes ont évalués de façon suivie au sein du SCC depuis quelque temps déjà. Cependant, le directeur de l'Évaluation et de la recherche, **Doug McMillan**, a relancé l'évaluation des programmes existants et l'élaboration de cadres d'évaluation de programmes nouveaux.

A son avis, dans le cas de nouvelles initiatives du SCC, comme le programme d'alphabétisation des détenus, il importe de prévoir dès le début un plan d'évaluation permettant de déterminer et d'apporter sans délai les modifications nécessaires.

La nouvelle direction s'occupera également de la recherche, quelque peu négligée par le passé.

A cet égard, elle coordonnera les recherches au sein du SCC, et recueillera et analysera les études en matière correctionnelle faites à l'extérieur et susceptibles d'intéresser le SCC. Plusieurs travaux sont en cours sur des sujets aussi divers que la réduction de la violence dans les établissements et le recours à des ordi-

Doug McMillan
Evaluation et recherche

nateurs pour la formation de base des adultes.

Affaires intergouvernementales

Cette direction, **Daniel Hawe** à sa tête, est chargée des relations et des négociations intergouvernementales. Elle s'occupe de questions allant des échanges d'ententes de services avec les provinces concernant l'hébergement en établissement et la surveillance dans la collectivité des détenus sous responsabilité fédérale à la conclusion avec des gouvernements étrangers de traités de transfèrement en vue du rapatriement des citoyens canadiens emprisonnés à l'étranger et du renvoi dans leur pays des étrangers incarcérés dans des établissements au Canada.

"Il s'agit de questions délicates, d'expliquer M. Hawe. Pour assurer le meilleur service possible aux détenus nous devons tenir compte, d'une part, des besoins généraux du SCC et,

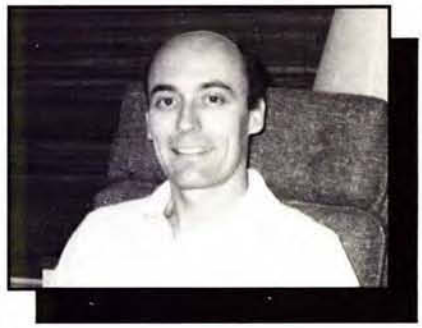

Daniel Hawe
Affaires intergouvernementales

d'autre part, des intérêts et des capacités des administrations au pays et des gouvernements étrangers."

Un secteur intégré

Le nouveau secteur des Politiques et de la planification, bien qu'il se compose de quatre directions fonctionnelles, est un secteur intégré.

La Direction des politiques et de la planification stratégique élabore les politiques à long terme qui permettent d'établir des plans opérationnels pour l'ensemble du Service. Les directions de l'Evaluation et de la recherche et des Affaires intergouvernementales fournissent les données permettant de prendre les décisions en matière de politiques et de planification.

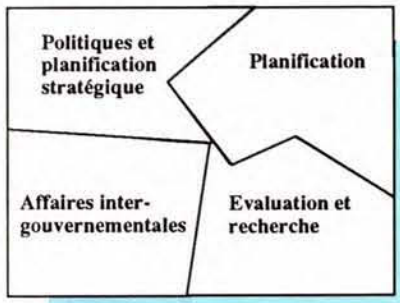

Ce nouveau secteur nous aidera à déterminer nos besoins futurs et à élaborer des plans et des politiques à long terme. Il sera donc appelé à jouer un rôle clé à l'avenir.■

La FBA:

Cours d'alphabétisation au PK

ONTARIO - "J'ai quitté l'école à 15 ans. J'étais alors en 10e année, mais en réalité au niveau de la 4e. A l'époque, il y a à peu près 20 ans, on s'arrangeait pour vous faire passer d'année en année. Maintenant, je fais du rattrapage pour rentrer à l'école technique et obtenir un certificat d'électricien. J'ai beaucoup d'expérience pratique et je peux faire presque n'importe quoi avec mes mains, mais je ne peux rien mettre sur papier."

Jim est l'un des élèves du cours d'anglais élémentaire donné par **Evelyn Campbell** au pénitencier de Kingston. Il est la preuve vivante que, moyennant de la patience et des encouragements, un enseignant compétent peut tirer beaucoup d'un détenu motivé. Lorsqu'il a commencé à suivre le cours, en juin 1986, Jim pouvait à peine lire une phrase. En moins d'un an, il a réussi à passer de la 4e à la 10e année. Il peut maintenant lire des versions simplifiées des romans policiers de Sherlock Holmes, écrire des résumés et étudier des livres d'électricité.

"Ce n'est pas l'intelligence qui lui manquait, de dire Mme Campbell, mais les stratégies d'apprentissage. Celles-ci acquises, il s'est mis à apprendre très rapidement."

Bill, qui vient de s'inscrire au cours de Mme Campbell, est un cas quelque peu différent. A cause de son hyperactivité, il lui est difficile de se tenir tranquille ou de se concentrer. Il est placé en isolement protecteur, ce qui est une source de stress. Il n'avancera peut-être pas aussi vite que Jim, mais s'il peut seulement apprendre à lire une lettre de son avocat, il sera déjà beaucoup plus autonome. Mme Campbell est persuadée qu'il peut faire des progrès. "J'ai travaillé à travers les barreaux avec des détenus en isolement, et j'en ai vus qui pouvaient à peine écrire leur nom mais qui sont parvenus en quelques mois jusqu'à la 4e ou la 5e année... J'ai déjà enseigné à des déficients mentaux profonds et j'ai constaté des progrès. Je suis persuadée que tout le monde peut apprendre", affirme Mme Campbell.

Au cours des 20 dernières années, Mme Campbell a enseigné à tous les niveaux, de la maternelle jusqu'à l'université, et s'occupe maintenant d'alphabétisation. Gaie, calme, gentille mais ferme, elle met au profit des élèves sa connaissance de la nature humaine, son immense patience et sa profonde compassion. Mme Campbell enseigne non seulement la lecture et l'écriture mais aussi les compétences psychosociales, composante primordiale de la formation de base des adultes. Il s'agit d'apprendre aux détenus à communiquer, à écouter, à réagir face aux autres - bref, les connaissances pratiques essentielles à la vie active comme au succès scolaire.

Sa façon d'enseigner varie. Avec certains, la méthode phonétique donne de bons résultats; avec d'autres, l'approche visuelle est préférable. Mme Campbell ne craint pas d'employer le jargon cracéral et d'adapter les méthodes aux besoins de l'individu. Pour vaincre ces obstacles psychologiques, on donne des diplômes et des récompenses tangibles. Ainsi, au pénitencier de Kingston, les élèves reçoivent des certificats à la fin de l'année et une augmentation de salaire à chaque étape importante. Ce sont de petits stimulants qui accroisssent la motivation, mais la vraie récompense est de savoir lire et écrire.

Il n'y a pas beaucoup de différence, selon Mme Campbell, entre l'enseignement à des détenus et les classes normales d'alphabétisation. Les détenus s'iquiètent peut-être de leur audience de libération conditionnelle ou d'une comparution prochaine devant le tribunal, mais au moins ils ont le temps d'apprendre.

Les adultes 'libres', eux, doivent courir à des cours du soir, après une longue journée de travail. Bien sûr, il y a des barreaux aux fenêtres, mais les murs sont tapissés de belles affiches et de mots encourageants. D'ailleurs, dans les pénitenciers, il faut savoir s'adapter. ■

Collaboration avec le SCC

La Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC)

Les organismes correctionnels, partout, ont entrepris un examen approfondi de leur situation pour répondre aux exigences du public qui réclame d'eux une meilleure protection de la société, une plus grande transparence et une rentabilité accrue.

La Commission nationale des libérations conditionnelles a fait un examen de conscience a signalé son président, **Ole Ingstrup**, à la Conférence des administrateurs du SCC tenue en juin dernier. M. Ingstrup est entré en fonctions au printemps de 1986, après avoir élaboré un nouvel énoncé de mission pour le Service correctionnel et révisé ses politiques.

À la CNLC, "nous nous sommes posé des questions sur notre rôle et sur nos responsabilités à l'égard du public, des détenus et du SCC. Et nous avons tout d'abord élaboré un énoncé de mission exposant notre mandat et établissant des lignes directrices pour l'avenir."

Le rapport du groupe de travail sur la mission de la CNLC tient compte des critiques formulées au sein de la Commission ainsi qu'à l'extérieur de celle-ci. "C'est un outil de gestion utile, non un rapport à mettre sur les tablettes. Il énonce l'orientation générale de la Commission et prévoit un cadre de planification et d'élaboration des politiques."

"Nous avons appris que nous devons nous considérer comme faisant partie intégrante du système de justice pénale et oeuvrant activement au sein de celui-ci. La CNLC n'est pas un organisme indépendant - nous ne sommes pas votre épicier du coin, d'expliquer M. Ingstrup. Nous faisons partie du secteur correctionnel et nous collaborons avec vous sur toute la ligne pour améliorer la sécurité de la collectivité."

"Les libérations conditionnelles contribuent à la sécurité de la société. Il y a 27 000 détenus sous responsabilité fédérale et provinciale et tous (sauf les condamnés à perpétuité) réintégreront un jour la collectivité. La CNLC a pour mission de veiller à ce que cette transition se fasse de la manière la plus sûre et la plus efficace possible. Selon les théories actuelles, il est préférable de ne pas livrer les détenus à eux-mêmes au moment de leur réinsertion sociale, sans aide ou surveillance."

Le SCC et la CNLC ont signé en avril dernier un protocole d'entente par lequel ils ont reconnu leurs rapports étroits et leurs responsabilités communes.

"Nous nous parlons, de préciser M. Ingstrup, nous mettons nos connaissances en commun et nous sommes d'accord sur les choses importantes. Comme dans un mariage, il y des différences d'opinion, mais nous sommes sur la même longueur d'onde."

Le président de la CNLC a pris note de l'engagement accru du SCC face aux programmes en établissement, notamment au nouveau programme d'alphabétisation, et de ses préoccupations croissantes à l'égard des infracteurs autochtones. En outre, il a souligné l'importance de l'examen automatique des cas au sixième de la peine prévu par la modification apportée en ce sens l'an dernier à la Loi sur la libération conditionnelle de détenus. ☞

LE NOUVEL ÉNONCÉ DE MISSION DE LA CNLC

La Commission nationale des libérations conditionnelles, en tant que partie intégrante du système de justice pénale, rend de façon autonome des décisions judicieuses sur la mise en liberté sous condition et formule des recommandations en matière de clémence. Elle contribue à la protection de la société en facilitant la réintégration opportune des délinquants comme citoyens respectueux de la loi.

Par ailleurs, il a loué le SCC pour le jugement dont il fait preuve en ce qui concerne le renvoi à la CNLC des cas de maintien en incarcération (détenus dont les agents de gestion des cas du SCC croient qu'ils risquent de causer du tort à autrui s'ils sont mis en liberté). "Le SCC a pris sans tarder des mesures qui ont apaisé nos craintes."

Les services correctionnels communautaires "revêtent une très grande importance". Le soutien concret qu'il faut fournir exige un engagement de la part du SCC et de la CNLC à accroître le nombre de libérés conditionnels affectés aux projets communautaires." A cet égard, le SCC doit s'assurer que la collectivité fournira des ressources et un nombre de lits suffisants.

Définir les politiques servant aux prises de décision

Par ailleurs, la Commission cherche à "définir ses politiques servant aux prises de décision en matière de mise en liberté sous condition. Nous espérons finir ce travail d'ici la fin de l'année, car il nous incombe d'élaborer des critères précis qui aideront les détenus à comprendre quelles sont nos attentes à leur égard et comment ils peuvent se préparer en conséquence."

"Un organisme de libération de détenus"

"La Commission est un organisme de libération de détenus, non de détention, précise le président. Nous cherchons à favoriser la réinsertion sociale des détenus parce que l'incarcération est à nos yeux une solution de dernier recours. Avant d'y songer, il faut se demander s'il n'est pas préférable d'affecter les ressources financières et humaines disponibles à des programmes destinés aux libérés conditionnels dans la collectivité." ■

"J'estime que le moment est venu, étant donné leur grande rentabilité, d'accroître le recours aux services correctionnels communautaires. Si le SCC et la CNLC conjuguent leurs efforts, ils pourront réduire l'accroîssement constant de la population carcérale et affecter plus de fonds aux services correctionnels communautaires."

Ole Ingstrup, président de la CNLC

Photo: Gord Pinder, sous-commissaire aux Politiques et aux programmes concernant les délinquants et (G) Ole Ingstrup, président de la CNLC, à la Conférence des administrateurs du SCC, juin 1987.

Le comité Stevenson:

■ Une politique nationale en matière d'emploi des détenus
■ Des programmes de travail de qualité

Réduire le chômage chez la population carcérale et offrir des expériences de travail réelles à tous les détenus capables de travailler. Voilà ce que recommande le rapport du comité TDPA (Travail des détenus/productivité/affectation) examiné à la Conférence des administrateurs du SCC le 10 juin dernier.

Le président du comité, **Al Stevenson**, a expliqué que les problèmes actuels liés aux programmes d'emploi, par ex. le chômage dans certains établissements surpeuplés, ne peuvent être réglés isolément ni en l'absence de principes applicables à l'échelle nationale.

En outre, le travail des détenus doit être considéré comme faisant partie intégrante du processus de gestion correctionnelle et recevoir l'appui voulu.

"Des programmes d'emploi de qualité pour les détenus permettront au SCC de s'acquitter de ses responsabilités majeures. En diminuant le potentiel de violence, ils contribueront à la protection du public et favoriseront les compétences et activités qui seront ensuite mises en évidence dans la collectivité. Ils aideront les détenus motivés à devenir des citoyens stables".

Le comité a été créé l'automne dernier. Il avait quatre mois pour rédiger son rapport. Celui-ci a maintenant été remis au secteur de l'Élaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants qui l'acheminera au Comité supérieur de gestion. ■

L'avenir est aux services

Correctionnels Communautaires

Gilles Thibault, directeur du district Ouest

QUÉBEC - Les services correctionnels en milieu communautaire, qui procurent des avantages aux détenus et à la collectivité, prennent de l'expansion. L'incarcération est maintenant considérée en dernier ressort. C'est d'ailleurs la solution la plus coûteuse et la moins susceptible de permettre aux libérés conditionnels de jour d'acquérir les compétences sociales et professionnelles nécessaires au moment de la réinsertion sociale.

Au Québec, dans le district Ouest de libération conditionnelle, la collaboration étroite entre les pénitenciers et la collectivité a permis d'obtenir un taux de réussite de 85%. "En à peine plus de dix ans, déclare le directeur du district, **Gilles Thibault,** les libérés conditionnels ont fourni à la collectivité, à titre gracieux, près de 100 000 journées de travail."

Les projets communautaires confiés aux libérés conditionnels ont été lancés en 1976. "C'était un programme d'été, doté d'un budget de 3 000 $ et destiné surtout aux pesonnes âgées et aux handicapés mentaux", a déclaré M. Thibault à la Conférence des administrateurs du SCC en juin dernier.

Taux de réussite:

85%

Les risques pour la collectivité sont évalués avec soin

En 1980, le budget était passé à 26 000 $ et les projets, menés à l'année longue, totalisaient 4 000 journées de travail. On a acheté une fourgonnette à douze places pour transporter les libérés conditionnels entre les établissements et les communautés.

Cinq ans plus tard, le budget était passé à 50 000 $, on disposait d'une fourgonnette à 16 places et les libérés conditionnels fournissaient 6 000 jours de travail par an.

"La collectivité emploie maintenant chaque jour en moyenne 70 libérés conditionnels de jour, signale M. Thibault, et nous atteignons les 10 000 jours de travail par an. L'année prochaine, nous espérons affecter chaque jour 80 libérés conditionnels à 45 différents projets communautaires."

M. Thibault signale que, selon une étude effectuée de 1982 à 1986 dans la région de Duvernay, le taux de réussite est de 85% et que des résultats analogues ont été obtenus ailleurs dans le district Ouest.

"Ainsi, j'estime que l'affectation de libérés conditionnels à des travaux communautaires est l'un des meilleurs moyens de favoriser la réinsertion sociale. Les 15% qui n'ont pas achevé leur programme de travail communautaire ont été réincarcérés, non parce qu'ils avaient commis une nouvelle infraction, mais parce qu'ils s'étaient montrés peu coopératifs. ■

Á Venir

9-11 sept. Conférence de la National Association of Justice Planning, San Diego, (Californie).
11 sept. Vingtième anniversaire de l'ouverture de l'établissement de Warkworth, Campbellford, (Ontario).
27 sept. Cérémonie à la mémoire des agents de la paix, colline du Parlement, Ottawa (Ontario).
27 sept. - 1 oct. Congrès de l'Association canadienne de justice pénale, Toronto (Ontario).
30 sept. - 4 oct. Société internationale des praticiens de la prévention du crime, Montréal (Québec).
24-29 oct. Conférence de l'Association internationale des chefs de police, Toronto (Ontario).
27-30 oct. Critical Risk - Quality Care: Adolescents in Secure Settings (conférence internationale parrainée par le Thistledown Regional Centre, Syl Apps Campus, 51 Panorama Court, Rodale (Ontario) M9V 4L8, (416) 741-1210 Toronto (Ontario).
1-4 nov. Working for justice - National Community Symposium de 1987, Boston (Massachusetts).
11-14 nov. Réunion annuelle de l'American Society of Criminology, Montréal (Québec).

La bureautique au Leclerc

QUÉBEC - "Depuis plus d'un an, l'établissement Leclerc et la division de la Planification et des services administratifs de la Région du Québec élaborent un modèle intégré de traitement de l'information", nous fait savoir le chef des Sevices administratifs, **Roger Ménard.** Jusqu'ici, 10 000 heures de travail ont été consacrées au projet et les économies de temps, d'espace et de fournitures ont déjà permis de recouvrer l'investissement. De plus, les employés ont appris à envisager leurs besoins dans une perspective globale plutôt que spécifique, car le modèle intégré regroupe et simplifie le traitement de l'information.

C'est **Madeleine LeMay,** maintenant chef des Services administratifs à l'établissement de Laval et auparavant au Leclerc qui, vivement encouragée par l'administrateur régional de la Planification et des services administratifs, **Danyel Richer,** a lancé le projet. Puis **Richard Roy** a pris la relève et le projet a été étendu à l'ensemble de l'établissement. Il sera bientôt mis en place dans les autres établissements de la Région.

Comité de bureautique

M. Ménard et **Jacques Lalancette**, préposé à la Formation du personnel au Leclerc, qui veillent à la bonne marche des travaux du comité de bureautique, nous ont expliqué la tâche confiée à celui-ci: examiner les documents produits, déceler les cas de chevauchement et éliminer la paperasse inutile. Par exemple, le comité a constaté que la responsabilité des années-personnes incombe au premier chef à une seule direction, mais que toutes s'en occupent dans une certaine mesure-d'où chevauchement des tâches. Ayant supprimé la paperasse superflue, le comité a cherché à rationaliser les opérations, puis s'est penché sur les problèmes de locaux, de matériel et de fournitures.

Le comité met des bouchées doubles depuis janvier dernier. Il assure la coordination du projet et tient le personnel au courant de son travail.

Aide du personnel

Près de 90 employés ont consacré 40 heures chacun au projet. Le coordination, la formation du personnel et le contrôle de la qualité ont été assurés par M. Lalancette et **Luc Parent**, préposé à la formation au Centre fédéral de formation. **Benoît Julien,** agent d'unité résidentielle, a assuré le contrôle de la qualité et le soutien informatique. **Marielle Thibault**, monitrice des systèmes informatisés, et **Gaëtan Caldarola,** agent régional des systèmes, tous deux de la division régionale de la Planification et des systèmes administratifs, ont apporté une aide précieuse.

Grâce à l'aide et à l'appui de l'AC et de l'AR, on a eu recours à une firme de l'extérieur qui effectuera une étude des besoins et proposera un modèle de type horizontal permettant de déboucher sur un système intégré de traitement de l'information. Une fois les choix arrêtés, il faudra planifier l'achat ou la mise au point de logiciels et la formation du personnel.

Des avantages certains

Les coûts du projet seront déterminés bientôt. Les avantages, certes, sont nombreux. En plus d'une baisse sensible des coûts de fonctionnement, les membres du comité prévoient une amélioration considérable en ce qui concerne la qualité de l'information et sa transmission.

Le projet de l'établissement Leclerc sera mis en place dans les établissements du Québec. Il leur suffira d'acheter et d'installer le matériel, de former le personnel et d'entrer les données dans le système. "Nous serons heureux de fournir aux autres établissements toute l'aide voulue", affirme M. Ménard. Un projet semblable est en voie de réalisation pour les districts de libération conditionnelle et un projet pilote sera mis à l'essai dans le district du Montréal Métro. ■

L'établissement de l'Atlantique:

Ouverture officielle

ATLANTIQUE - L'ouverture officielle de l'établissement de l'Atlantique, prévue pour le 23 janvier dernier et remise en raison d'une tempête de neige, a enfin eu lieu le 18 juin en présence de 200 invités. Le Solliciteur général, **M. James Kelleher**, a présidé la cérémonie et a accepté la clé symbolique des mains d'un représentant de Travaux publics Canada, **Mike Hardtop.** En outre, il a aidé **Rhéal LeBlanc,** commissaire du SCC et **Dan Ferguson,** directeur du nouvel établissement, à dévoiler une plaque commémorative.

M. Ferguson a affirmé devant les participants que "cette installation.... constitue la meilleure formule que la société a trouvée jusqu'à présent pour corriger les défauts de l'incarcération".... et qu'elle "servira de modèle et de norme pour ce qui est du bon déroulement des activitées et du traitement équitable et humain du détenu".

Cet établissement à sécurité maximale, construit au coût de 61 millions de dollars et doté de 215 employés, engagera en outre 52 contractuels. Il peut accueillir 240 détenus.

Communication de renseignements

AC - S'il vous est difficile de déterminer quels renseignements vous pouvez communiquer aux détenus, ne vous découragez pas!

De plus en plus, le traitement et la communication des renseignements concernant les délinquants sont assujettis à des contrôles législatifs et règlementaires et font l'objet d'un examen par les tribunaux. Le SCC a donc préparé un guide de 20 pages qui précise les types de renseignements pouvant être communiqués aux détenus. On en distribue déjà des exemplaires aux employés des établissements et des services de libération conditionnelle.

"Ce guide devrait être utile surtout lorsque le droit du délinquant à la protection des renseignements le concernant est en cause ou lorsqu'il s'agit de prendre une décision administrative pouvant porter atteinte à la liberté du délinquant", explique **Peter Maitland,** chargé de projet, Programmes de mise en liberté, qui a coordonné la production du guide après consultation de la CNLC et, au SCC, des Services juridiques, des Opérations correctionnelles et de la Protection des renseignements personnels.

Le guide porte sur les contacts des préposés à la gestion des cas avec les délinquants, la préparation et la présentation de cas devant faire l'objet d'une décision par la CNLC, la Loi sur la protection des renseignements personnels et la communication des renseignements à des personnes autres que les délinquants.

"Il importe que tous les employés dont les fonctions concernent la libération conditionnelle se sensibilisent aux besoins pratiques inhérents à celui de concilier les droits du détenu à la vie privée et à l'application équitable de la loi avec nos responsabilités professionnelles en matière de justice pénale", affirme le commissaire LeBlanc.

$ Le revenu de pension $

•La loi change •Plus d'échappatoire

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, **Benoît Bouchard,** a annoncé un projet de loi qui permet aux pensionnés revenant sur le marché du travail d'avoir droit aux prestations d'assurance-chômage sans réduction de pension. En outre, il corrige une lacune concernant les indemnités de départ et les prestations d'assurance-chômage.

En vertu des nouveaux règlements, depuis le 5 avril 1987, les retraités qui présentent une demande de prestations d'assurance-chômage ne risquent pas de voir leur revenu de pension retenu sur leurs prestations s'ils ont acquis le droit à celles-ci après leur retraite.

Par ex., un travailleur cesse d'occuper son emploi en mars 1986 et a droit à une pension de 900 $ par mois. Il présente immédiatement une demande d'assurance-chômage et à droit à 200 $ par semaine à ce titre. En vertu des dispositions antérieures, ce travailleur verrait son revenu de pension retenu sur ses prestations d'assurance-chômage.

Ce même travailleur obtient un nouvel emploi en novembre 1986 et est mis à pied en mai 1987. En vertu des nouveaux règlements, le revenu de pension qu'il tire de son emploi antérieur n'est pas retenu sur ses prestations d'assurance-chômage.

Le projet de loi C-50 a un effet rétroactif au 5 janvier 1986. Les réclamations présentées depuis cette date font donc l'objet d'un examen qui vise à déterminer s'il y a lieu de procéder à des remboursements éventuels. "Les personnes qui n'ont pas présenté une demande et qui croient pouvoir bénéficier des dispositions du projet de loi devraient communiquer ave le Centre d'emploi du Canada de leur localité", nous fait savoir la CEIC.

Échappatoire supprimée

Une échappatoire qui permettait de toucher en même temps une indemnité de départ et des prestations d'assurance-chômage se trouve supprimée.

Auparavant, les importantes indemnités de cessation d'emploi étaient réparties sur une ou deux semaines, afin de réduire au minimum leurs répercussions sur les prestations d'assurance-chômage. Le versement d'indemnités au moment de la cessation d'emploi (qui ne sont pas assurables) retardait le début de la période de prestations et réduisait le nombre de semaines d'emploi assurables de la période de référence.

Les nouveaux règlements prévoient une seule méthode de répartition de l'indemnité de cessation d'emploi, soit selon la rémunération hebdomadaire habituelle à partir de la dernière semaine d'emploi. Selon Emploi et Immigration Canada, toute somme globale est divisée par la rémunération hebdomadaire habituelle pour obtenir le nombre de semaines qui retardent le début de la période de prestations.

"Á des fins d'uniformité et d'équité, de dire M. Bouchard, la Loi sur l'assurance-chômage sera modifiée de manière à permettre que soient prolongées les périodes de référence et de prestations lorsque la répartition des sommes versées à la cessation d'emploi a empêché le versement de prestations ou a retardé le début d'une période de prestation d'assurance-chômage." ■

Gaffes et tartes au sucre

PACIFIQUE - Dans la Région du Pacifique, l'erreur est peut-être humaine, mais le pardon, souvent, prend une drôle d'allure!

En effet, à l'Administration régionale, à Abbotsford, un "faux pas mémorable" peut valoir un prix à son auteur infortuné.

Chaque mois, avec beaucoup de bonne humeur, on présente deux prix: le "Gaffeur", au personnel des Opérations, et le "Roi de la gaffe", au personnel de la Planification et de la gestion des ressources.

Mais où est l'invité d'honneur?

"Le prix a été décerné à un employé qui a laissé tomber ses clés dans la cage d'ascenseur, nous informe **Sonya Chupick**, agent d'information de la Région. Les préposés à l'entretien ont cru devenir fous! Dans un autre cas, un dîner a été organisé à l'occasion du départ d'un employé. Lorsque tous les invités se sont réunis, on s'est rendu compte que personne n'avait dit à l'invité d'honneur où le dîner serait tenu!

Doug McGregor, *directeur régional des Opérations, et le prix "Tarte au sucre".*

Le prix "Tarte au sucre"

Le "Gaffeur" doit occuper un endroit bien en vue dans le bureau de l'heureux élu pendant tout le mois. Pour les réfractaires, la punition ne se fait pas attendre. Ainsi, le directeur régional des Opérations, **Doug McGregor**, s'étant vu décerner l'horrible prix, a réussi à persuader le directeur de district du bureau de libération conditionnelle d'Abbotsford, **Paul Jacks**, de l'en débarrasser après quelques heures à peine. Sur ce, il s'est vu décerner le prix 'Tarte au sucre" pour sa douceur persuasive. Tu l'as bien cherché, hein, Doug? ■

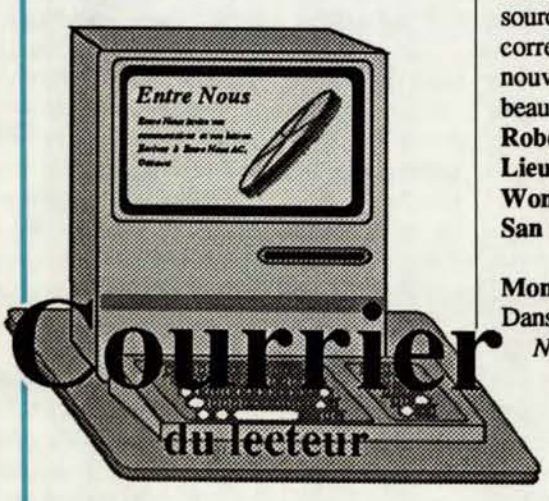

Monsieur,

À titre de président du comité des publications de la California Peace Officers' Association, je suis un lecteur assidu de votre publication depuis environ deux ans. À mon avis, *Entre Nous* est une excellente source de renseignements en matière correctionnelle. À propos, votre nouvelle présentation me plaît beaucoup.

Robert C. Cancilla
Lieutenant Commander
Womens' Correctional Center
San Carlos, California

Monsieur,

Dans le numéro de juin 1987 d'*Entre Nous*, vous avez mentionné une publication intitutlée *Questions correctionnelles* qui m'intéresse beaucoup. Je m'occupe de la formation du personnel et il me semble que cette publication pourrait servir à préparer des cours qui correspondraient mieux aux besoins futurs de nos employés.

W.G. (Macx) MacNichol CX2
Pénitencier de Dorchester

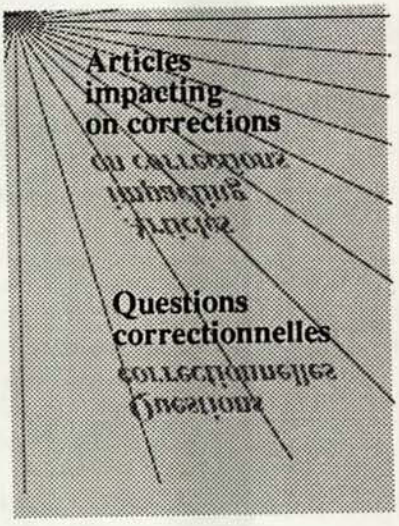

Veuillez evoyer vos observations ou lettres, signées, à *Entre Nous*, a/s Administration centrale, 340 avenue Laurier Ouest, Ottawa (Ontario), K1A 0P9. ■

Affectation aux Bermudes!

AC - **Tom Crawford**, dir. gén. du Logement et des services pour les détenus au SCC, a été détaché auprès du gouvernement des Bermudes.

Il est affecté dans le cadre du Programme d'échanges internationaux de la Commission de la Fonction publique.

"Je m'occuperai d'abord de plusieurs projets pour le compte des ministères des Travaux publics et de l'Immigration", précise M. Crawford. Après son séjour aux Bermudes, il prévoit être affecté au SCC ou à un autre ministère du gouvernement du Canada.

M. Crawford est entré au SCC en 1980 comme chef des Services techniques. Il avait occupé auparavant les postes suivants: directeur adjoint, Bureau des conseillers en gestion; ingénieur, Société canadienne des postes; et ingénieur, Ford Motor Company.

La vogue du marathon

Fred Melanson, CX-3 à l'établissement de Springhill et président de la section locale du SESG, a réalisé un rêve en participant, le 20 avril dernier, au marathon de Boston. Il a fait le parcours de 26 milles 385 verges en 5 heures 2 minutes et reçu deux médailles et un certificat. "Je ne tenais pas à gagner, seulement à participer", a-t-il expliqué à un journaliste local. Prochain marathon? Le Johnny Miles à New Glasgow.

À Ottawa, 1 200 personnes ont participé au marathon de la Capitale nationale dont au moins trois employés de l'AC. **David Bowes,** adjoint exécutif du commissaire adjoint aux Politiques et aux services administratifs, qui a participé l'an dernier, a fait le parcours en 2 heures 54 minutes. Officieusement, il s'est classé 75e! **Lee McMillan,** principal agent de formation, Programmes d'épanouissement personnel, dont c'était le premier marathon, a fini en 3 heures 53 minutes, et **Peter Maitland,** administrateur de projet, Opérations correctionnelles, un premier participant, a fait le trajet en 4 heures 2 minutes. **Robert Ball,** étudiant affecté comme adjoint de recherche auprès du programme d'alphabétisation à l'établissement de Collins Bay, qui participait au marathon d'Ottawa pour la deuxième fois, s'est classé 76e.

Y-a-t-il d'autres marathoniens parmi les employés du SCC? Donnez-nous de vos nouvelles!

Le thêatre d'improvisation au Leclerc

QUÉBEC - L'improvisation, cette forme de thêatre créée par deux Québécois et qui fait l'objet d'un concours francophone international chaque année, a fait une entrée remarquée au Leclerc en mai dernier. En effet, "l'impro" était au coeur des activités organisées à l'établissement dans le cadre du Mois de sensibilisation au stress.

Pendant cinq jours, quatre équipes se sont affrontées à l'heure du déjeuner pour présenter des sketches sur un même thème. Une fiche tirée d'un chapeau donnait le sujet, la durée de l'impro, sa catégorie et le nombre de joueurs.

L'équipe gangnante est celle à laquelle les spectateurs ont accordé le plus grand nombre de points.

Un merci spécial à **Carole Turcotte, Dany Létourneau, Michel Trépanier,** l'organisateur **François Dupuis** et tous les menuisiers de l'établissement.

Deux médailles d'or

ATLANTIQUE - L'un des CX les plus connus de la Région, **Bob Edgett,** a de quoi être fier. Deux autres boxeurs amateurs membres du Boys' Club de Sackville (N.-B.), où Bob Edgett est instructeur depuis plus de 34 ans, ont remporté une médaille d'or aux Championnats junior de boxe du Canada tenus à Ottawa récemment.

Barry Wood a remporté le titre dans la catégorie des 85 livres pour une deuxième année consécutive et **Jody Wheaton** a été déclaré champion des 90 livres. Cette compétition a lieu chaque année pour les adolescents de 15 et de 16 ans depuis 1973.

Bob Edgett, qui s'occupe activement de boxe amateur depuis 1944, a eu sa part de succès. Aujourd'hui CX-2 au pénitencier de Dorchester, employé au SCC depuis plus de 32 ans, son leadership et dévouement auprès de deux générations de jeunes lui ont valu d'être intronisé au Temple de la renommée de la boxe. Son nom figure aussi sur le mur de la renommée à Moncton.

"Mon club, explique-t-il, cherche à former d'excellents citoyens plutôt que d'excellent boxeurs." Néanmoins, les boxeurs de son club on gagné des compétitions amateur dans toutes les provinces au Canada et dans bon nombre des Etats américains. Bob Edgett peut se vanter d'avoir eu 14 champions nationaux.

Visites dans les prisons

Bob Edgett emmène ses jeunes boxeurs visiter divers établissements carcéraux dans les Maritimes et au Maine où ils se produisent devant les détenus.

En juillet, l'Association canadienne de boxe amateur a envoyé les 13 champions junior de cette année à Miami, (Floride), pour une séance d'entraînement de 10 jours. Ils ont eu ensuite une série de rencontres avec leurs homologues américains. Edgett était l'instructeur en chef de l'équipe.

Le Solliciteur général au banquet de Stony Mountain

PRAIRIES - "M. **James Kelleher** a assisté au banquet tenu le 15 mars dernier à Stony Mountain pour remercier les bénévoles de leurs services", nous fait savoir **Pat Newton**, adjoint exécutif du directeur de l'établissement. Quelque 150 bénévoles ont applaudi **Jerry Marcoux,** qui s'est vu remettre une plaque spéciale commémorant ses 19 ans de bénévolat.

Québec: merci aux parrains AA

QUÉBEC - "L'établissement Leclerc a organisé une rencontre des responsables des groupes "Alcooliques Anonymes" pour les remercier de l'aide apportée aux détenus et pour souligner l'importance des AA dans le système correctionnel", nous fait savoir **Gaston Pelletier**, Communications, Région du Québec.

La rencontre réunissait les parrains AA des établissements d'Archambault, de Sainte-Anne des Plaines et de la Montée Saint-François, du Centre fédéral de formation, du Centre régional de réception et de l'unité spéciale de détention du Leclerc, ainsi que les responsables AA du bureau de Saint-Jérôme et du centre de détention Tangay et un délégué de New York.

Le directeur adjoint des Programmes correctionnels, **M. Robert Paquin,** et les chefs du Développement social ont souligné l'excellent travail des AA dans la Région du Québec.

Hommage aux bénévoles

ONTARIO - Plus de 70 bénévoles, 20 employés et de nombreux résidents ont assisté à la cérémonie annuelle organisée par la Prison des femmes pour rendre hommage aux bénévoles.

La présence de représentants d'organismes comme la société Elizabeth Fry de Kingston, le Frontier College, l'Armée du Salut, M2W2 et Bridge House témoignait de la diversité du secteur du bénévolat.

Earl Stratton, qui depuis 14 ans, à titre de représentant des Alcooliques Anonymes, assure aide et soutien à nombre de détenues et d'ex-détenues, a été nommé "bénévole de l'année".

Des distinctions ont été présentées en leur absence à deux retraités, **Dorothy "Klassy" Klassen,** agente des loisirs et **Owen Rowe,** chef du Développement social, pour l'appui qu'ils ont accordé au bénévolat et au développement social des détenus.

Entre Nous/Let's Talk

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par les Services de rédaction et de publication, 340, avenue Laurier oeust, Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone: (613) 995-5356.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administeur des communications de votre région.
Conception graphique et édition par ***Les Shand***

Comité de rédaction:
Les Shand
Helen Gooderham
June Coxon

Partie intégrante du système de justice pénale, le Service correctionnel du Canada protège la société et, pour ce faire, assure une surveillance humaine des détenus tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux de la loi.
ISSN 0715-285X

Entre Nous: nouveau succès!

AC - Pour la cinquième année consécutive, votre publication s'est classée parmi les meilleures! *Entre Nous/Let's Talk* a mérité une mention pour "excellence dans le domaine des communication commerciales" au banquet annuel de l'International Association of Business Communicators (IABC Capitale), section d'Ottawa, tenu en mai dernier. Les gagnants ont été choisis par un jury de la section de Vancouver. Le numéro de juin 1986 d'*Entre Nous* a remporté le deuxième pris dans la catégorie des tabloïds. Le prix a été remis aux rédacteurs **June Coxon** et **Louis Genest.**

Un don pour Rick Hansen

PRAIRIES - "La CX-1 **Cathy Butt**, le CX-1 **Ken Meller** et le CX-3 **Jim Spiers,** de l'établissement de Drumheller, ont accueilli l'athlète en fauteuil roulant **Rick Hansen** à son arrivée à Crossfield (Alberta) lors de son vayage à travers le Canada", nous fait savoir le directeur adjoint aux Services de gestion **Barry Forhan.**

Ils ont remis à M. Hansen un chèque de près de 1 000 $ recueillis dans la communauté par le personnel de l'établissement, un agent Gardourson, une casquette du SCC et une épingle des Blue Knights. Le CX-3 **Jim Rollo** et le CX-1 **Fred Minor** ont été les principaux organisateurs de la collecte de fonds.

Plaque de long service à Ménard

QUÉBEC - Une plaque commémorant 25 ans de service a été remise à **Paul-Emile Ménard**, instructeur à la réception et à l'expédition à l'établissement de Drummond. M. Ménard est entré au SCC en déc. 1962 comme préposé à la chaufferie à l'établissement de Laval.

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 N° 8 septembre 1987

Sommaire

L'architecture des pénitenciers évolue

L'architecture des établissements pénitentiaires a beaucoup évolué au cours des vingt dernières années. Les vastes rangées sont maintenant remplacées par des unités plus petites, plus claires - et donc plus sûres. Ce nouveau concept est en harmonie avec celui de la gestion par unité adopté récemment par le SCC et qui met l'accent sur la communication plus directe entre le personnel et les détenus.

2

Aires pour fumeurs dès octobre

Dès octobre, en application de la politique du Conseil du Trésor interdisant l'usage du tabac dans les lieux de travail de la fonction publique, des aires spéciales pour fumeurs seront désignées dans toutes les installations du SCC.

3

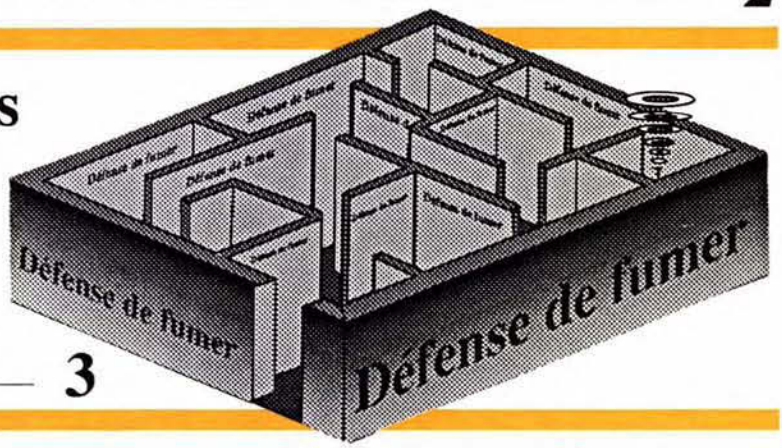

Un concours national de tir très disputé

Mark Whynan, établissement de Frontenac, s'est classé premier au tir à la carabine, dépassant le record qu'il avait établi l'an dernier. Selon **Wayne Kelly**, le coordonnateur du concours, la lutte était chaude cette année. Détails à l'intérieur.

4

Moniteurs en FBA à Drumheller

Depuis avril dernier, le personnel du Hilltop Education Centre, à Drumheller, tâche d'accroître le nombre et la qualité des cours de formation de base des adultes offerts aux détenus. Le programme donne d'excellents résultats: sept détenus l'ont terminé et au moins 30 le termineront au cours de la présente année financière.

7

Importante réorganisation au Québec

Le 1er octobre, dans le cadre d'une restructuration majeure, les districts Est et Ouest du Service des libérations conditionnelles au Québec seront fusionnés. Il n'y aura plus que deux districts.

5

D'une région à l'autre

- Sur la piste d'un meurtrier
- **Frank Conabree,** du SCC, reçoit un certificat de reconnaissance
- Atlantique: première conférence des infirmières

à l'intérieur

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Les pénitenciers du SCC:

L'architecture suit l'évolution de la pensée

Etablissement de Bowden, Région des Prairies

Il faut assurer la sécurité, sans cependant créer des conditions de vie pénibles qui, souvent, vont à l'encontre de l'objectif visé. Aujourd'hui, on met l'accent sur la lumière du jour, les couleurs vives et la décoration intérieure. Et la plupart des innovations n'entraînent pas de frais supplémentaires.

L'architecture des établissements pénitentiaires a beaucoup évolué au cours des vingt dernières années, signale **Chris Posner**, architecte à la Division des politiques et des services de construction à l'AC. Les vastes rangées sont maintenant remplacées par des unités plus petites, plus claires - et donc plus sûres.

On s'imagine encore souvent l'établissement pénitentiaire tel qu'il apparaît dans les vieux films: un long couloir central sur lequel débouchent une série d'ailes, chacune se composant de plusieurs rangées de cellules.

Tel était en effet l'établissement type en Amérique du Nord jusqu'à la fin des années 60, précise M. Posner.

Au cours des années 70, toutefois, l'évolution de la doctrine et de la pratique en matière correctionnelle s'est répercutée sur la conception des installations, d'abord aux Etats-Unis, puis au Canada.

Des unités plus petites et plus sûres

Aujourd'hui, on construit des unités plus petites logeant entre 20 et 60 détenus, selon leur niveau de sécurité. Chaque unité est dotée d'une grande salle commune et de plusieurs salles plus petites, toutes ouvertes à la lumière du jour.

Cet aménagement permet de mieux surveiller les déplacements et les activités des détenus. De plus, il crée une ambiance propice à la conversation et à l'interaction entre les détenus et entre ceux-ci et le personnel.

Un certain nombre de ces unités sont regroupées dans un édifice autonome qui est relié par un couloir extérieur aux aires réservées aux programmes.

On cherche ainsi à assurer la sécurité sans cependant créer des conditions de vie pénibles qui, souvent, vont à l'encontre de l'objectif visé.

En effet, elles rendent plus difficile la gestion de l'établissement et, en outre, se répercutent sur les possiblitlités de réinsertion sociale des détenus.

Une ambiance normale

Il s'agit, explique M. Posner, de créer dans l'établissement une ambiance aussi normale que possible, pour le bien tant des détenus que des employés.

Ce nouveau concept est d'ailleurs en harmonie avec celui de la gestion par unité adopté récemment par le

suite à la page 9

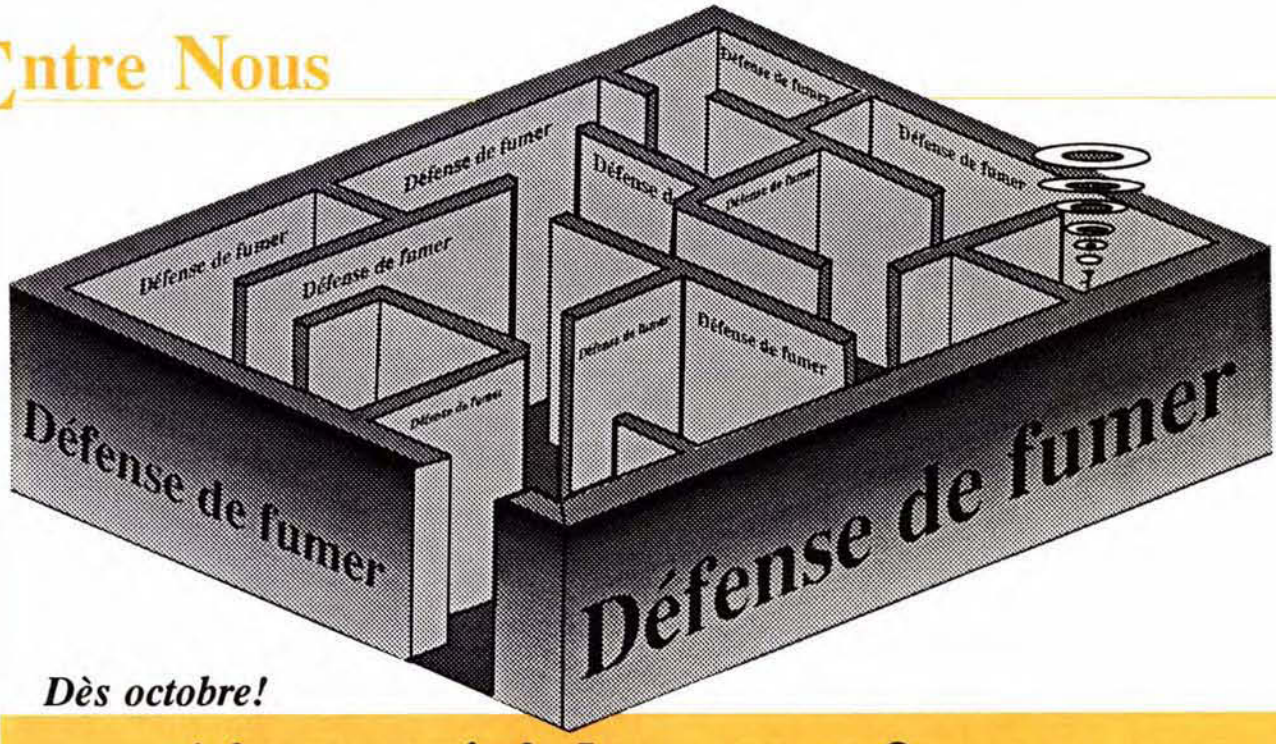

Dès octobre!

Aires spéciales pour fumeurs

Le SCC veille déjà à donner suite à la politique proposée par le Conseil du Trésor interdisant l'usage du tabac dans les lieux de travail de la fonction publique. Dès octobre, à titre temporaire, des aires spéciales pour fumeurs seront désignées dans les installations du SCC dans tout le pays.

La Direction des politiques et de la planification, à l'AC, est chargée d'élaborer les lignes directrices qui, d'ici janvier 1989, interdiront l'usage du tabac au travail.

Le Groupe de travail sur l'usage du tabac oeuvre avec entrain, nous fait savoir **Linda McLaren,** de la Direction des politiques et de la planification. "Le SCC se trouve confronté à une situation particulièrement difficile du fait qu'on a toujours permis aux détenus de fumer. Toutefois, nous examinons les problèmes et tâchons de trouver des solutions."

"En août dernier, à la demande du Commissaire **LeBlanc** et des sous-commissaires régionaux, nous avons entrepris de désigner des aires spéciales où il sera permis de fumer. Cependant, ces aires seront éliminées le 1er janvier 1989, date à laquelle la nouvelle politique sera appliquée intégralement."

Selon la politique du CT, ces aires doivent être fermées et dotées d'un système de ventilation. Ne peuvent toutefois être désignés les bureaux fermés, les salles de toilette, les salles de conférence, les lieux de travail communs, les véhicules et les endroits où les consignes d'incendie ou de sécurité interdisent l'usage du tabac.

Par ailleurs, il faudra prévoir des dispositions spéciales pour les collèges de formation du personnel, qui sont à la fois des lieux de travail et de résidence pour les recrues.

Il fallait d'abord, précise Mme McLaren, élaborer une politique valable et équitable permettant de désigner des aires pour fumeurs d'ici le 1er octobre, date limite fixée par le CT. "Nous avons proposé une solution temporaire: désigner des aires pour fumeurs et réexaminer la question six mois plus tard."

"Il fallait ensuite assurer les consultations voulues sur la politique générale. Nous avons proposé que la date limite d'octobre soit reportée, de manière à permettre des discussions sur d'importantes questions opérationnelles comme l'usage du tabac chez les détenus, la situation des détenus qui ne fument pas et les mesures à prendre à l'égard des visiteurs (familles des détenus, bénévoles, avocats, etc.)."

En outre, le Groupe de travail fera circuler un questionnaire aux employés dans tout le pays leur demandant de cerner les problèmes et de proposer des solutions.

Dans toutes les unités opérationnelles et administratives, dans tout le pays, les cadres supérieurs et les comités de la santé et de la sécurité devront désigner des endroits où il sera permis de fumer. Les syndicats concernés devront eux aussi avoir leur mot à dire.

Vous voulez cesser de fumer?

Ne vous découragez pas. Le Groupe de travail enquête sur la disponibilité et le coût des nombreux cours offerts dans tout le pays à ceux qui veulent cesser de fumer. ■

Gardourson recueille 8 500 $

PRAIRIES - Le fonds de décès des agents de correction s'est enrichi de 8 500 $ grâce à un agent qui a su se gagner tous les coeurs.

Il s'agit de l'agent **Gardourson**, créé en juin de l'an dernier par **Mike Rogiani**, préposé à l'admission et à l'élargissement à l'établissement d'Edmonton, pour aider à recueillir des fonds au profit de cette nouvelle cause. Mike Rogiani est enchanté du succès de son petit protégé. "Jusqu'ici, on a vendu 2 493 ours de taille petite (16 pouces) et 61 de taille grande (trois pieds) à des employés du SCC dans tout le pays et à leurs homologues aux Etats-Unis", nous a-t-il fait savoir.

Le petit ours en peluche n'a jamais eu à sortir ses griffes: il a été accepté d'emblée. L'an dernier, lorsque nous en avons parlé avec Mike Rogiani pour la première fois, son projet était à peine amorcé. Il avait montré l'ourson, revêtu de l'uniforme CX, menottes y compris, à dix agents et tous avaient voulu en avoir un. Le prix est raisonnable: 20 $ pour le petit et 50 $ pour le grand, les frais de livraison de 1,50 $ en sus. Depuis, Gardourson a été offert

Mike Rogiani (G) remet un agent Gardourson au Commissaire, Rhéal LeBlanc.

en cadeau à des employés prenant leur retraite, remis en récompense aux "agents du mois" et présenté à divers visiteurs dans les établissements.

Bientôt, Gardourson aura un cousin, à Douanes et Accise Canada. En effet, après avoir "rencontré" l'agent Gardourson, les employés des Douanes ont demandé à Mike Rogiani de les aider à créer un ours en peluche pour eux et à lancer un projet de collecte de fonds. "C'est ce que j'ai fait, nous a dit Mike Rogiani, mais cette fois, l'ours en peluche est bleu. On procédera encore par concours pour trouver un nom au nouveau-venu."

Autres articles

Vous pouvez maintenant vous procurer des tasses, t-shirts, casquettes, porte-clefs et stylos à l'emblème de Gardouson. Et vous aurez, en plus, la satisfaction d'avoir dépensé votre argent pour une bonne cause! ■

Un concours de tir très disputé

"La lutte était chaude à la compétition nationale de tir cette année, nous fait savoir **Wayne Kelly**, agent de formation du personnel au pénitencier de Kingston et coordonnateur du concours. **Mark Whyman** (Frontenac) s'est classé premier au tir à la carabine avec un score de 392, dépassant d'un point le record qu'il avait établi l'an dernier. **George Girling** (Kent) s'est classé deuxième, avec un score de 383 et **Dwayne Dickie** (Drumheller) troisième, avec un score de 382."

Cette année les scores obtenus dans le concours national de tir au revolver étaient rapprochés, trois points à peine séparant les quatre meilleurs concurrents. **Wayne Langeville** (Springhill) et **Dave Blue** (Kent) ont été premiers ex aequo, obtenant chacun un score de 557. Cependant, Langeville a été déclaré champion national puisqu'il avait un 'X' de plus (20 contre 19).

(2e rangée, G-D) Dave Blue, Pacifique; John Thompson, Prairies; Wayne Kelly, Ontario, coordonnateur national; Roger Hébert, Québec; Wayne Langeville, Atlantique; (1ère rangée, G-D) Dennis Bally, Ontario, coordonnateur adjoint; Charlie Dunlop, Prairies, instructeur en maniement des armes à feu.

Se sont distingués également **John Thompson** (Edmonton), avec un score de 554, **Wayne Kelly** (Kingston), 553 et **Roger Hebert** (Cowansville), 539.

Pour la quatrième année de suite, la Région de l'Ontario a remporté le trophée Tom Hall, avec un score de 945. L'Ontario, le Pacifique et l'Atlantique ont obtenu les trois premières places, six points seulement séparant leurs scores. Mark Whyman et Wayne Kelly, de la Région de l'Ontario, ont remporté un score d'ensemble de 945/1 000.

Le SCC a cédé la Coupe du Solliciteur général à la GRC, qui a obtenu 46 points de plus sur un score possible de 1 800. ■

Service des libérations conditionnelles au Québec:

Une importante réorganisation!

QUÉBEC - "Dans le cadre d'une restructuration majeure, les districts est et ouest du Service des libérations conditionnelles au Québec seront fusionnés pour en former un seul", déclare **Gilles Thibault**, directeur du district ouest.

Au lieu des trois districts traditionnels, la Région du Québec n'en comptera plus que deux: Montréal-Métro et le nouveau-né, qu'il faudra bien baptiser le moment venu. De l'ancien district est, seul le bureau de Granby continuera de relever de Montréal-Métro.

M. Thibault dirigera le nouveau district, auquel viendront s'ajouter quatre nouveaux bureaux: Québec, Trois-Rivières, Rimouski et Chicoutimi. **Louise Bellefeuille** dirigera celui de Montréal-Métro. Le directeur de l'ancien district est, **Michel Caron,** prend sa retraite après 32 ans de loyaux services.

"Je pense que le jumelage est une bonne chose et que le travail pourra se faire facilement", précise M. Thibault, d'ailleurs confiant de pouvoir caser ses 140 employés d'ici le mois d'octobre. "J'ai déjà demandé aux gens en place de me faire des recommandations. Je compte les rencontrer souvent au cours des prochains mois pour faire les arrangements nécessaires."

Accent sur les projets communautaires

Gilles Thibault a déjà toute une réputation. Depuis nombre d'années, il oeuvre avec zèle pour mettre en place des projets communautaires qui aident les détenus à prendre contact avec l'extérieur avant même d'être admissibles à la libération conditionnelle. Il pourra maintenant appliquer ses idées sur un plus large territoire.

C'est d'ailleurs la présence d'établissements à sécurité minimale dans le district de Saint-Jérôme, dont il dirigeait le bureau, qui lui donna en 1976 l'idée de lancer divers projets communautaires: aide aux personnes âgées et aux handicapés, travaux de réparation dans les écoles, rénovation de camps d'été pour enfants handicapés. Ce programme d'été mettant à contribution quelques détenus allait se transformer en une réalité à l'année longue à laquelle participeraient plus de 70 détenus sur une base journalière.

"Notre taux de réussite est de 85 %. J'en suis fier. J'ai eu trop de témoignages de détenus qui ont fait leurs preuves et qui ont trouvé l'expérience valorisante ☞

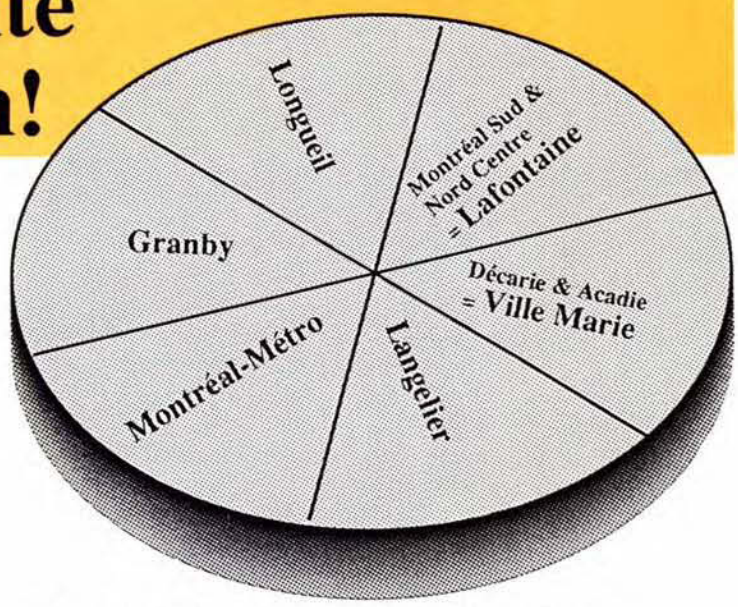

Le district de Montréal-Métro

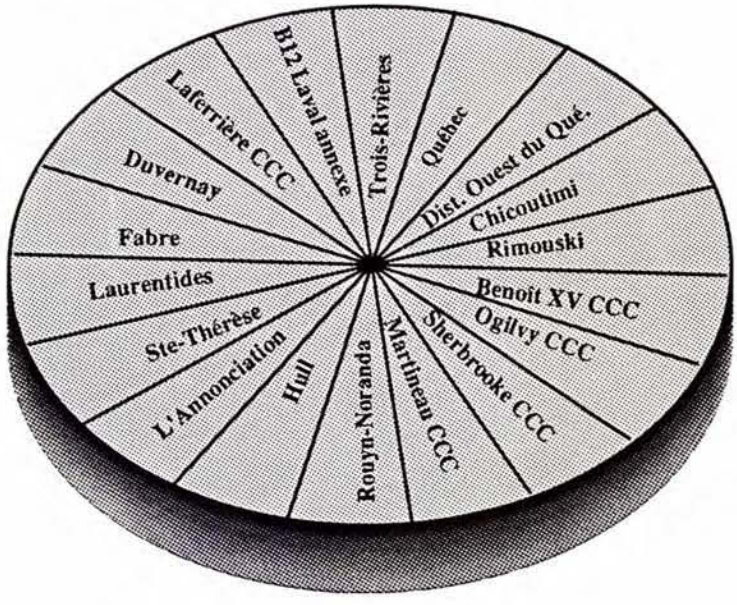

Le nouveau district

pour ne pas l'être."

Gilles Thibault explique qu'il a une obsession: trouver des mécanismes pour aider les détenus à purger leur peine tout en se rendant utiles.

La clé du succès

Son succès auprès des libérés conditionnels, Gilles Thibault l'attribue d'abord et avant tout à son équipe. "J'ai une équipe exceptionnelle. Pour surveiller 70 détenus dans plus de 40 organismes communautaires, il faut que les quatre membres de l'équipe soient solidaires et conscients que les décisions doivent pouvoir rallier l'appui de tous."

"Les membres de l'équipe me font des propositions. Je prends toujours la décision finale, mais si je dis non, je dois avoir de bonnes raisons. L'équipe me pousse à me surpasser."

L'apport de la collectivité

Les comités consultatifs de l'extérieur jouent eux ausi un rôle important. "Un comité de citoyens est à l'écoute d'une société. Le gestionnaire qui s'enferme dans une tour d'ivoire se prive d'un outil de travail essentiel. Le comité du district ouest m'a fourni une aide tout à fait extraordinaire."

L'expérience lui a démontré la nécessité d'être très exigeant dans le choix des projets communautaires. "L'objectif est de favoriser la socialisation du détenu. Le contact humain est donc essentiel. Par exemple, nous pouvons demander à un détenu de construire un camp, mais s'il travaille seul pendant trois mois, il ne sera pas plus avancé car il n'aura pas appris à mieux communiquer."

Gilles Thibault croit à la communication. Son grand regret, c'est de ne pas être constamment sur le terrain, de ne pouvoir travailler côte à côte avec les membre de son équipe et avec les détenus.

Détenteur d'une maîtrise en service social de l'Université de Montréal, M. Thibault est entré à la Commission nationale des libérations conditionnelles comme agent de liberté conditionnelle à Montréal. En 1970, il s'est vu confier la responsabilité du nouveau bureau de Saint-Jérôme et charger de la préparation des cas de l'établissement Archambault. Peu de temps après venaient se greffer au bureau de Saint-Jérôme ceux de Hull, de Rouyn-Noranda, de Sainte-Thérèse, de l'Annonciation et de Laval.

"Je ne pensais pas que la tâche prendrait autant d'envergure", reconnaît M. Thibault. ■

"Ceux qui ne fonctionnent pas dans nos projets communautaires ne peuvent plus blâmer le système. Et puis, ils apprennent à donner. Ils ne deviennent pas des anges, mais ils finissent par apprécier ce qu'ils ont."

Etablissement de Frontenac: aide aux enfants handicapés

ONTARIO - "L'établissement de Frontenac, l'Aluminum Company of Canada et Muttart Building Supplies, à Kingston, ont participé récemment à un projet d'aide aux enfants handicapés", nous fait savoir **Dennis Curtis**, administrateur des Communications à l'AR.

"Le Centre de développement de l'enfance de l'hôpital Hôtel Dieu à Kingston offre depuis quatre ans un programme d'équitation à la ferme Wilmarnay, près de Kingston, explique-t-il. L'objet est d'aider les enfants handicapés à accroître leur coordination, leur équilibre et leur force physique. Mais c'était tout un problème que de hisser les enfants à cheval et de les faire descendre."

Grâce à la rampe spéciale assemblée à l'établissement de Frontenac, cet enfant a pu être hissé à cheval beaucoup plus facilement.

En 1986, les entreprises en question ont donné pour 2 500 $ d'aluminium et de contre-plaqué qui ont servi à construire une rampe de 24 pieds sur 7 pieds. Elle a été dessinée par **Peter Balson**, ingénieur à Alcan, découpée et assemblée à l'établissement de Frontenac par **Bernie Aucoin**, agent de développement socio-culturel, aidé de deux détenus, envoyée à la ferme et présentée officiellement au Centre le 13 juin dernier. Elle permet aux enfants en chaise roulante d'accéder à une plateforme d'où il est plus facile de les installer sur un cheval. ■

Moniteurs en FBA pour les détenus de Drumheller

L'établissement de Drumheller met tout en oeuvre pour aider les détenus à relever leur niveau de scolarité.

"Depuis avril dernier, le personnel du Hilltop Education Centre tâche d'accroître le nombre et la qualité des cours de formation de base des adultes (FBA) offerts aux détenus", nous fait savoir **Pat Mulgrew**, chef de la Formation et de l'épanouissement personnel.

Le programme donne d'excellents résultats: entre avril et juin, sept détenus l'ont terminé et, selon M. Mulgrew, au moins trente le termineront au cours de la présente année financière. Environ 75 détenus sont actuellement inscrits aux divers cours offerts.

"Le succès du programme est dû principalement aux moniteurs qui offrent leurs services à titre gracieux et aux surveillants de la formation qui ont su convaincre les détenus de se prévaloir des possibilités qui leur sont offertes, affirme M. Mulgrew. Il s'explique aussi par le dynamisme d'un enseignant du Centre, **Laughlin Eddy**, qui a su inspirer, motiver et conseiller les moniteurs et les élèves. Et il ne faut pas oublier le bibliothécaire de l'établissement, **Dan Beckett,** qui veille à ce que les détenus disposent de tout le matériel pédagogique nécessaire."

Avantages de la FBA

Selon l'un des détenus moniteurs, "l'utilité du programme tient au recrutement de détenus qui connaissent leurs lacunes mais qui ne veulent pas quitter leur emploi. La FBA leur offre plus de souplesse que les cours structurés en classe. En outre, l'aide individualisée répond aux besoins particuliers de chacun. Un certain nombre ont déjà décidé que s'ils n'ont pas terminé le programme avant leur mise en liberté, ils le continueront après, à l'extérieur".

Le détenu qui souhaite participer au programme FBA peut choisir l'une de trois possibilités. Il peut suivre des cours à plein temps du lundi au vendredi, étudier la moitié de la journée et travailler l'autre moitié, ou participer au programme Extension. Dans le cadre de ce dernier, le détenu reçoit l'aide individualisée d'un moniteur une demie journée par semaine, tout en continuant de faire partie de la main-d'oeuvre de l'établissement. Dans les deux premiers cas, les cours sont donnés en classe. Dans le cas du programme Extension, ils sont donnés à la bibliothèque, dans l'unité résidentielle ou au lieu de travail, selon ce qui convient le mieux au détenu.

Une autre option

Ce mois-ci, une autre option s'offre aux détenus. Dans le cadre d'un programme mis en oeuvre en collaboration avec la Société John Howard et faisant appel à des moniteurs bénévoles, des cours FBA sont offerts deux soirs par semaine. *Entre Nous* vient d'apprendre que la Société entend recruter et former entre 12 et 15 bénévoles.

"Les cours du soir s'ajouteront utilement à ceux offerts au Centre Hilltop, explique M. Mulgrew. En outre, ils permettront aux détenus de poursuivre leur formation dans le cadre du programme FBA de la Société John Howard à Calgary, après leur mise en liberté."

☞

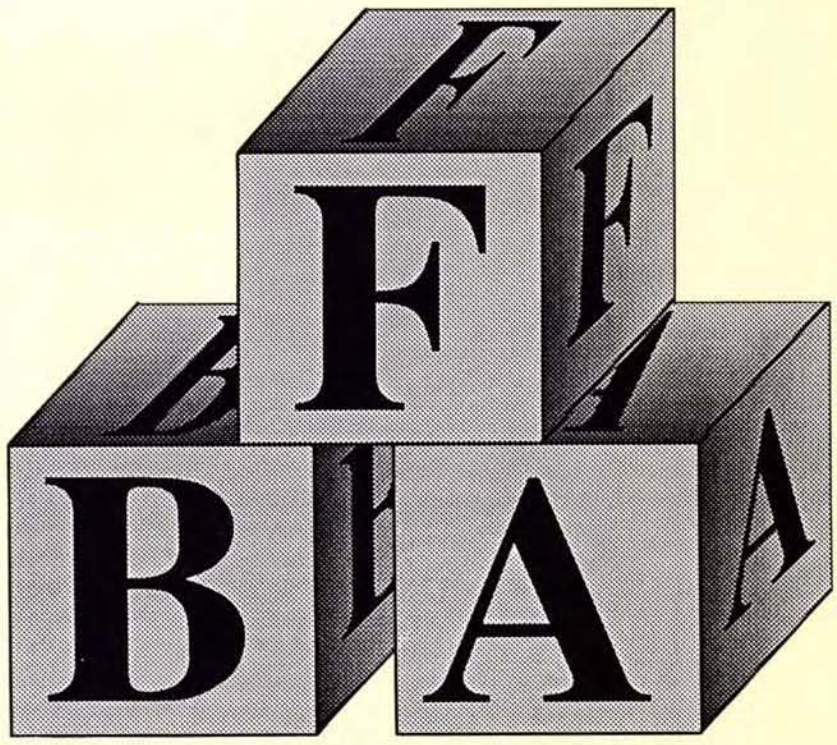

"Depuis que le SCC a lancé son offensive contre l'analphabétisme, employés, détenus moniteurs et bénévoles conjuguent leurs efforts pour aider les détenus illettrés à atteindre le niveau de scolarité de base."

Atelier

Avant l'instauration du programme FBA à Drumheller, le personnel du Centre Hilltop et le psychologue de l'établissement, **Jack Roome,** ont organisé un atelier d'orientation à l'intention des futurs moniteurs, détenus et bénévoles. **Patricia Kaye**, coordonnatrice de la FBA dans une école publique d'Edmonton, a animé un deuxième atelier le 18 juin. "Elle nous a parlé des moniteurs bénévoles qui oeuvrent à l'extérieur, explique un détenu moniteur qui sera bientôt admissible à la libération conditionnelle. Depuis, bon nombre d'entre nous avons décidé de continuer à travailler comme moniteurs après notre mise en liberté."

Les programmes du Centre Hilltop sont dûment autorisés par le ministère de l'Education de l'Alberta. Le Centre emploie l'équivalent de deux enseignants et demi dans le cadre du programme FBA dans la Division scolaire 62 de Drumheller Valley. Ils sont secondés par un conseiller à temps partiel et par de nombreux moniteurs recrutés parmi les détenus et dans la collectivité.

"Comme bon nombre des étudiants qui terminent le programme FBA à Drumheller ont essuyé des échecs scolaires dans le passé, cette réussite représente pour eux tout un exploit", de conclure M. Mulgrew.

La Région des Prairies acquiert une renommée méritée pour son initiative et son engagement face à la FBA. "Drumheller offre des programmes exemplaires et d'autres établissements dans la Région lui emboîtent le pas," ajoute **Bob Wilson**, chef régional de la Formation et de l'épanouissement personnel. ■

Certain détenus trouvent intimidant l'apprentissage en salle de classe. A Drumheller, les cours de FBA sont donnés aussi à la bibliothèque, dans l'unité résidentielle ou au lieu de travail où les détenus sont plus à l'aise.

Services d'interprétation par langage gestuel pour employés malentendants

Le gouvernement fédéral reconnaît le langage gestuel en tant que langage indépendant et le Secrétariat d'État offre, généralement à titre gracieux, des services d'interprétation aux fonctionnaires malentendants, aux handicapés qui postulent un emploi dans la fonction publique et aux membres du public, nous fait savoir **Sandra Davis,** directrice générale du Personnel.

La Direction des langues officielles et de la traduction (DLOT) du Secrétariat d'État, qui fournit ces services depuis 1982, engage des interprètes indépendants à contrat.

Ce service est destiné à tout malentendant au Canada qui doit traiter en personne avec un représentant fédéral. Cela comprend les entrevues pour un emploi, les réunions, les commissions fédérales, etc. En outre, les fonctionnaires peuvent avoir recours à des interprètes de la DLOT pour des entrevues, des réunions du personnel, une formation, des cours spéciaux et d'autres activités reliées à l'emploi.

Comment obtenir les services d'un interprète?

La demande doit venir des services gouvernementaux. Tous les arrangements sont faits par la Section des conférences en langues officielles à Ottawa. Les services d'un interprète peuvent généralement être fournis à bref délai.

Les employés du SCC qui souhaitent avoir recours à ce service doivent s'adresser au Personnel, dans les Régions ou à l'AC.

Qui paie?

L'interprète est payé par la DLOT selon un barème d'honoraires qui est le même pour toutes les langues. Ce coût n'est pas facturé au ministère qui utilise ces services, à moins qu'on ne puisse trouver un interprète dans la région, auquel cas le ministère qui demande ces services paie les frais de déplacement de l'interprète.

Pour assurer la qualité des services, la DLOT demande aux interprètes de se prêter à une évaluation enregistrée sur magnétoscope avant de les inscrire sur sa liste. ■

Architecture - suite de la p.2

SCC qui met l'accent sur la comunication plus directe entre le personnel et les détenus. Le nouvel aménagement offre aux détenus à la fois une plus grande intimité et la possibilité de communiquer ouvertement avec les autres.

Par ailleurs, le nombre limité de détenus dans chaque unité permet de mieux maintenir l'ordre et la sécurité.

D'autres innovations contribuent à créer une atmosphère plus humaine. Par ex., des dispositifs de verrouillage qui ne font pas trop "prison" permettent aux détenus de quitter et de réintégrer leurs cellules plus librement pendant certaines heures de la journée, et l'on met l'accent sur l'éclairage naturel, les couleurs vives et la décoration.

Innovations peu coûteuses

La plupart des innovations n'entraînent pas de frais supplémentaires. En réduisant l'ampleur des installations de sécurité, on réussit même à diminuer les frais et à créer un milieu à la fois plus facile à gérer et plus susceptible de favoriser un comportement normal.

Les nouveaux concepts seront appliqués selon que les restrictions budgétaires le permettront et au fur et à mesure que le SCC mettra en oeuvre ses plans de construction.

Les nouveaux principes sont en évidence aux établissements de La Macaza, Bowden et Frontenac ainsi qu'au Centre psychiatrique régional des Prairies. Le SCC décidera ensuite s'il y a lieu d' appliquer ces principes dans les établissements de niveau de sécurité plus élevé et, le cas échéant, donnera suite à sa décision dans ses plans de construction à long terme, précise M. Posner. ■

Spring House facilite les visites carcérales

ATLANTIQUE - Jean est détenu à l'établissement de Springhill. Sa femme, Mary, et ses deux enfants ne peuvent se permettre les frais de taxi et d'hôtel qu'entraînent les visites à cet établissement assez isolé. Pour Mary, le pire, c'est qu'elle n'a personne avec qui partager sa solitude et son anxiété.

Récemment encore, cette situation courante était généralement acceptée. Les femmes et les enfants des détenus devaient s'arranger comme ils pouvaient.

"Spring House" est la solution proposée par l'aumônier de la Région de l'Atlantique, **Pierre Allard**, et adoptée par l'établissement de Springhill. Louée il y a 18 mois, elle accueille les visiteurs contre un paiement de 5 $ par famille. Le SCC a contribué 4 000 $ et le reste des fonds proviennent de la collectivité.

La petite maison peut accueillir 8 personnes dans ses 3 chambres, a fait savoir **Gary Mills**, directeur de Springhill, à la Conférence des administrateurs tenue en juin dernier. "La réalité dépasse tous nos espoirs. Spring House a rallié l'appui du personnel, des détenus et de la collectivité."

"Nous tâchons maintenant de recueillir 25 000 $ pour construire une maison qui en vaudra 75 000 $, a-t-il ajouté. Nous savons que nous pouvons faire confiance pour cela aux groupes religieux et communautaires, au personnel et aux détenus."

Le PSF - du nouveau!

Le Programme de symbolisation fédérale (PSF) du gouvernement du Canada, instauré au début des années 70 et coordonné par le Conseil du Trésor, subira bientôt certains changements. "Le drapeau canadien et le nom du SCC paraîtront d'ici peu sur le papier à en-tête, les cartes de visite, les véhicules et les publications", nous fait savoir **Don Davis,** chef de la Gestion des biens immobiliers du SCC et coordonnateur du PSF à l'AC. "Les changements comprendront le remplacement de l'emblème fédéral actuel par le symbole du drapeau canadien dans son entier; une plus grande souplesse quant au choix des couleurs pour l'affichage des projets fédéraux; et l'uniformisation de l'identification fédérale pour les projets financés conjointement avec d'autres ordres de gouvernement."

Le drapeau canadien figurera aussi sur les imprimés, documents audio-visuels et publicitaires, expositions, panneaux de signalisation et uniformes. "Ces chagements s'opèreront au cours des prochaines années, au fur et à meusure que les stocks s'épuiseront ou qu'il faudra rafraîchir le matériel", d'expliquer M. Davis.

Drummond mise sur la communication

Québec - L'établissement de Drummond a reçu le prix d'excellence en communication avec le personnel décerné par la Région du Québec chaque année. Lors d'une cérémonie tenue le 17 juin dernier, le sous-commissaire régional **Jean-Claude Perron** a remis au directeur de l'établissement, **Laval Marchand**, le trophée, qui sera exposé pendant un an, et un certificat. Le bureau des libérations conditionnelles du district ouest du Québec et l'établissement de Sainte-Anne-des-Plaines ont reçu ce prix dans le passé.

Dans la Région des Prairies: des "mini-gestionnaires"

PRAIRIES - Améliorer la productivité tout en simplifiant le travail-tel était l'objet d'un projet pilote the trois mois visant à aider les employés de l'AR à accomplir leur travail plus facilement et plus rapidement, et à créer un climat favorable à la gestion concertée.

"On voit déjà des résultats positifs au Bureau central des dossiers, nous apprend **Doreen Lundberg**, Perfectionnement du personnel, AR, qui a participé au cours. On a donné suite aux recommandations formulées par les participants après examen de l'organisation du service des dossiers et, déjà, tous s'en ressentent."

Le cours, intitulé "Quest for Best", a été donné au Collège de formation du personnel à Saskatoon et à l'AR des Prairies, de décembre 1986 jusqu'en mars 1987. Il portait sur la planification à court et à long terme, la mise à contribution du personnel, le travail en équipe, l'évaluation et la simplification des tâches, l'accroîssement de la productivité et l'amélioration du moral.

Les participants comprenaient des employés de bureau et des cadres des divisions suivantes de l'AR des Prairies: Personnel, Finances, Formation du personnel et Planification et administration.

Ce cours, le premier en son genre offert aux employés du SCC dans la Région, donne suite aux recommandations présentées en septembre dernier par la firme d'experts-conseils Woods Gordon. **Dave Mills**, administrateur régional du Personnel, **William Shrubsole**, administrateur régional de la Planification et de l'administration, et **Fred Kolbert**, administrateur régional du Collège de formation du personnel, ont élaboré le cours en collaboration avec I and M Consultants de Régina.

Le jeu vaut la chandelle!

Le cours a commencé le 27 janvier, après des consultations sur place visant à encourager la confiance et la collaboration entre les employés et les gestionnaires. Ces derniers ont appris qu'il leur appartient de créer un climat positif et d'encourager la communication ouverte. Tels des animateurs, ils doivent provoquer les choses, susciter la participation, puis assurer le suivi.

Préoccupés de se qu'ils perdraient tout leur personnel de soutien pendant huit jours, les gestionnaires se sont vu répondre: "le jeu vaut la chandelle".

Les employés de bureau ont reçu une formation de trois jours. En outre, on a prévu des "situations réelles" qui sont venues renforcer l'apprentissage. A la fin du cours, chaque participant avait acquis les connaissances et les compétences lui permettant de s'occuper du projet qui lui était confié.

Vers la fin du cours, les participants, divisés en quatre équipes, sont retournés dans leurs bureaux appliquer les compétences acquises. Ensemble, ils se sont penchés sur diverses questions: l'informatique, la prestation de programmes de formation, les méthodes d'achat et l'organisation du service des dossiers à l'AR. Ces "mini-gestionnaires" ont visité d'autre ministères fédéraux à la recherche d'idées, dressé des diagrammes d'exécution des tâches, procédé à des analyses, des évaluations et des examens, et rédigé et présenté des rapports. ■

Dîner champêtre à Laval

Le 23 juin dernier, les employés de l'établissement Laval ont souligné, par un dîner champêtre, l'arrivée de la saison festivale ainsi que la Saint-Jean-Baptiste. Pour l'occasion, certains se sont improvisés cuisiniers tandis que d'autres, moins chanceux, se sont vu charger de la vaisselle.

(G-D) Brigitte Dubé, Gilbert Robitaille, Normand Duchaîne, Henri-Paul Beaulieu, Mariette Latour, Daniel Denis, Armand Durand, Gilles Gauthier, France Bergeron, France Drolet, Lyse Racine, Michel Huard et Marcel Lecours.

Les arts et l'artisanat en plein essor au Leclerc

QUÉBEC - "L'établissement Leclerc connaît de nouvelles formes d'expression artisanale. Finis les gadgets en cure-dents et en bâtonnets à café. La production s'est raffinée", indique **Roger Ménard,** chef des Services administratifs.

Le nombre des fervents de l'artisanat est passé de 70 à 240 entre 1980 et cette année.

La principale instigatrice de ce changement est **Lucie Chicoine,** monitrice d'artisanat, qui s'est fixée comme but de donner aux détenus les moyens de produire des pièces de qualité.

"Le principal but est d'offrir un éventail d'activités convenant à toutes les personnalités. C'est pourquoi nous combinons techniques simples et complexes - il y en a pour tous les goûts."

Depuis 1982, l'établissement Leclerc offre des cours de vitrail, une technique qui plaît beaucoup aux détenus. Mentionnons également les cours de dessin, de peinture, d'émaux sur cuivre, de poterie, de gravure par jet de sable et même de tricot. En outre, trois fours à céramique sont utilisés avec l'aide de deux détenus formés dans le domaine et la demande s'accroît.

Expositions

Lorsque l'établissement Leclerc a monté sa première exposition interne, en 1981, employés et détenus ont été agréablement surpris de la qualité des pièces, qualité qui n'a cessé de s'améliorer depuis. En ce moment, tous travaillent en vue du grand événement de l'année: l'exposition de Noël.

Sur la piste d'un meurtrier

***Audrey McDonnell** (D) présente fièrement à son chef, **R.L. Belcourt**, le certificat qu'elle a reçu pour avoir dépisté un individu soupçonné de meurtre. **Gord Pinder,** sous-commissaire, Elaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants, lui a remis la distinction le 14 août, en présence d'un petit groupe.*

AC – Audrey McDonnell, des Services d'information de gestion à l'AC, a fourni récemment au service de police de la ville de Winnipeg une aide qui lui a valu de chaleureux éloges.

La police de Winnipeg avait demandé au SCC de retrouver, dans ses fichiers informatisés, un individu surnommé "R.J.", soupçonné d'avoir battu et tué une personne aux petites heures du matin le 12 juin dernier. Audrey McDonnell s'est chargée des recherches et a pu bientôt communiquer à la police de Winnipeg une liste de six suspects possibles. Grâce à ces renseignements et à une brève description fournie par d'autres sources, la police a pu procéder à une arrestation dans les 24 heures et porter une accusation de meurtre au deuxième degré.

Balle-molle: Montée-Saint-François remporte les honneurs

QUÉBEC - "L'établissement de la Montée-Saint-François a remporté une victoire de 7 à 3 lors du 4e tournoi annuel de balle-molle des agents de la paix", nous fait savoir **Gaston Pelletier**, administrateur régional des Communications.

Quinze équipes représentant des corps policiers municipaux, la police militaire, les Douanes et le SCC ont participé au tournoi les 18 et 19 juillet dernier. La rencontre finale mettait aux prises deux établissements à sécurité minimale, Montée-Saint-François et Sainte-Anne-des-Plaines.

A venir

1 oct. Réunion du Comité supérieur de gestion, Toronto
6-8 oct. Réunion des chefs de la Formation du personnel, Services correctionnels fédéraux/provinciaux, Laval, Québec
24-29 oct. Conférence de l'Association internationale des chefs de police, Toronto
1-4 nov. "Working for justice" - National Committee Symposium de 1987, Boston
4-5 nov. Réunion des chefs des services correctionnels, Saint John's (T.-N.)
11-14 nov. Réunion annuelle de l'American Society of Criminology, Montréal
24-25 nov. Réunion du Comité supérieur de gestion, Ottawa
11-14 jan. 1988 Réunion d'hiver de l'American Correctional Association, Phoenix (Arizona)

518 ans au pénitencier

PACIFIQUE - "En fait d'expérience dans le secteur correctionnel, personne ne saurait battre les 21 membres de l'Association des agents retraités qui se sont récemment réunis dans le cadre d'une excursion, affirme **Tony Martin**, administrateur régional des Industries et des services d'alimentation. Ils totalisaient 518 ans de service en milieu pénitentiaire!" Les agents retraités, accompagnés de leurs épouses, sont allés, en autobus et en traversier, à Saltspring, l'une des îles du Golfe. Ils ont fait le tour de l'île, déjeuné et visité la Légion canadienne, où ils ont pris une pause désaltérante. L'excursion était organisée par **Charley Basely, Bill Pike, Sandy Taylor** et **Jimmy Johnson.**

Frank Conabree reçoit un certificat de reconnaissance

QUÉBEC - Le Bureau de recherches du Québec sur le crime organisé (BRQCO) a récemment décerné à **Frank Conabree,** chef régional de la Sécurité préventive, un certificat de reconnaissance pour ses 10 ans de collaboration exceptionnelle à la misssion du Bureau. M. Conabree était le premier membre du SCC à se joindre au BRQCO. Il a participé à plusieurs comités et projets conjoints du SCC et du BRQCO, tels le registre des absences temporaires, l'obtention systématisée de rapports de police et divers dossiers dans le domaine du renseignement.

Une trousse sur le stress

Ottawa – Des trousses d'information sur le stress subi par les agents de correction sont disponibles à la bibliothèque du Ministère. Elles ressemblent à celles sur le sida offertes en février dernier et contiennent des articles et une bibliographie des ouvrages sur le stress qui se trouvent à la bibliothèque. S'adresser à la Bibliothèque et Centre de consultation du Ministère, 340 avenue Laurier ouest, 11e étage, Ottawa, K1A 0P8, ou téléphoner au numéro (613) 991-2787.

Entre Nous / Let's Talk

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par les Services de rédaction et de publication:
340, avenue Laurier oeust,
Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone: (613) 995-5356.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.

ISSN 0715-285X

Conception graphique et édition par ***Les Shand***
Comité de rédaction:
Les Shand
Helen Gooderham
June Coxon

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aident à devenir des citoyens respectueux des lois.

Première conférence des infirmières

ATLANTIQUE - "Les infirmières des services correctionnels du Nouveau-Brunswick ont organisé, à Moncton, une conférence nationale de deux jours à l'intention de leurs homologues aux niveaux fédéral et provincial", nous fait savoir **Marena McLaughlin**, adjointe exécutive du sous-commissaire régional. Les participantes ont discuté de leurs besoins de perfectionnement et de formation sur le tas, abordé divers problèmes et échangé renseignements et solutions. Elles ont établi des mécanismes de communication et discuté de la possibilité de créer un groupe intéressé aux questions infirmières.

Environ 25 infirmières du SCC ont participé aux réunions qui les intéressaient. **Odette Pellerin**, infirmière en chef de la Région, a représenté le SCC au sein du comité de planification de la conférence.

Les infirmières des services correctionnels fédéraux de la Région espèrent organiser une conférence semblable au printemps prochain.

Pacifique: un personnel engagé

PACIFIQUE - Le 6e banquet annuel organisé le 10 avril par la Matsqui/Abbotsford Recreation Commission pour rendre hommage aux bénévoles a réuni des représentants d'associations commes les Grands frères, les Kiwanis ou la ligue mineure de balle-molle et, attestant de l'engagement de notre personnel vis-à-vis de la collectivité, les employés du SCC **Ron Wiebe** et **Tony Martin**, AR (Pacifique), **Larry Alexander** (Mission), **Bob Lusk** (Mountain), **George Elmes**, retraité, **Greg Lee**, Bureau de libération conditionnelle, et **Ralph Houston** et **D. Burzuk** (Matsqui).

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 No 9 Octobre 1987

Sommaire

Nouvelles normes de surveillance

Le besoin de normes de surveillance de qualité acceptables à la fois au SCC et à la CNLC se fait sentir depuis longtemps, déclare John Lawrence, chef de l'équipe chargée de ce projet et ancien directeur de district du Service des libérations conditionnelles pour le centre de l'Ontario. Il importe que les organismes correctionnels fédéraux précisent leurs attentes à l'égard de la surveillance dans la collectivité. Le projet s'échelonnera sur trois ans et comprendra de vastes consultations auprès du Fédéral, des provinces et du secteur privé.

5

La gestion par unités suspendue

Le 13 octobre le Commissaire LeBlanc annonçait à tous les employés du SCC qu'il suspendait la gestion par unités, ainsi que toutes les mesures de classification et les nominations, jusqu'à ce que l'étude demandée par le Conseil du Trésor soit terminée, le 31 décembre 1987.

7

À la mémoire des membres du Service correctionnel du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions

2

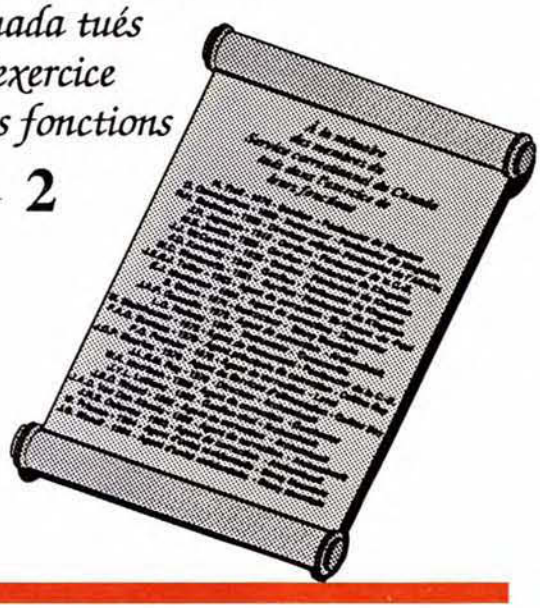

Les détenues sous responsabilité fédérale

Il y a environ 12 175 détenus sous responsabilité fédérale, mais seulement quelque 284 détenues. Le profil de la détenue et un aperçu des programmes offerts.

8

Ontario: réaffectation des cadres supérieurs

Dans la Région de l'Ontario, réaffectation des huit cadres supérieurs suivants: Al Stevenson, Rémi Gobeil, Ken Payne, Yvonne Latta, Tom Epp, George Caron, Mary Cassidy et Bram Deurloo. Les réaffectations prennent effet ce mois-ci.

3

D'une région à l'autre

- Spiritualité autochtone en Saskatchewan
- Blessures invalidantes - SCC en 2e place
- FBA - 250 détenus alphabétisés
- Beaver Creek après la tornade

à l'intérieur

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Entre Nous

Le 27 septembre dernier, des agents de la paix venus de partout au pays ont participé à une cérémonie spéciale à la mémoire de leurs collègues tués dans l'exercice de leurs fonctions. Le service commémoratif, tenu sur la colline du Parlement, réunissait des agents de correction du SCC, des agents de la paix de la GRC et des représentants d'autres services de police.

À la mémoire
des membres du
Service correctionnel du Canada
tués dans l'exercice de
leurs fonctions

H. Trail - 1870 - Gardien - Pénitencier de Kingston
D. Cunningham - 1890 - Instructeur - Pénitencier de Kingston
R.H. Stedman - 1909 - Directeur adjoint- Pénitencier de l'Alberta
J.H. Joynson - 1912 - Gardien - Pénitencier de la C.-B.
M.E. Jenkin - 1926 - Gardien - Pénitencier de Kingston
J.J. McCormick - 1936 - Gardien - Pénitencier de Kingston
J.D. Kennedy - 1948 - Gardien - Pénitencier de Kingston
W.C. Wentworth - 1961 - Gardien - Pénitencier de Kingston
J.E.R.J. Tellier - 1963 - Agent de correction - St-Vincent -de -Paul
E.J. Masterton - 1964 - Agent de correction - Dorchester
S. Green - 1974 - Instructeur - Stony Mountain
J.A.P. Gosselin - 1975 - Agent de correction - Archambault
L.G. Nadeau - 1975 - Instructeur - Cowansville
M. Steinhauser - 1975 - Agent de classement - Pénitencier de la C.-B.
F.A.G. Eustace - 1978 - Agent principale de correction - Collins Bay
P.G. Fournier - 1978 - Agent de correction - Laval
J.D.P. Maurice - 1978 - Agent de Services d'alimentation - Collins Bay
J.L.R.M. Roy - 1978 - Directeur - Archambault
W.A. Morrison - 1980 - Agent de correction - Dorchester
J.Y.L. Leblanc - 1982 - Gardien chef - Archambault
J.B.D. Rivard - 1982 - Agent de correction - Archambault
J.A.D. Van Den Abeele - 1982 - Agent de correction - Archambault
J.R.S. Delorme - 1983 - Agent de correction - Archambault
W. Friesen - 1984 - Agent d'unité résidentielle - Stony Mountain
J.G. Wendl - 1984 - Agent d'unité résidentielle - Stony Mountain

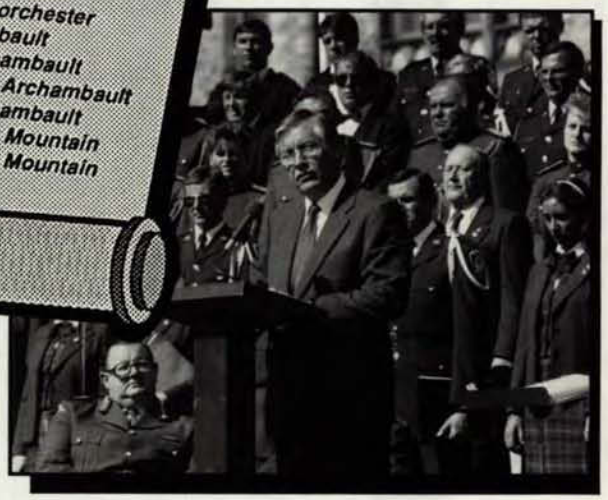

LIBRARY
MINISTRY OF THE SOLICITOR
GENERAL OF CANADA
NOV 18 1987
BIBLIOTHÈQUE
MINISTÈRE DU SOLLICITEUR
GÉNÉRAL DU CANADA
OTTAWA, ONTARIO
CANADA K1A 0P8

En Octobre! Ontario: réaffectations

La réaffectation de huit cadres supérieurs, annoncée en août dernier par le sous-commissaire régional de l'Ontario, **Jim Phelps**, prend effet ce mois-ci.

Le directeur de l'établissement de Millhaven, **Al Stevenson**, a accepté une affectation à l'AC, où il sera chargé de divers projets spéciaux.

Il est remplacé par l'actuel directeur du pénitencier de Kingston, **Rémi Gobeil,** qui est entré au SCC en 1974. Sa première affectation était à l'établissement de Millhaven. Dix ans plus tard, il était nommé directeur de l'établissement de Joyceville puis, en 1986, du pénitencier de Kingston.

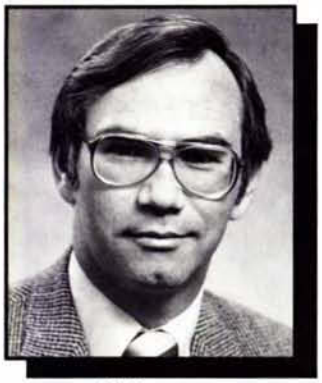

Al Stevenson
Affectation spéciale à l'AC

Rémi Gobeil
Directeur, établissement de Millhaven

Ken Payne, directeur de l'établissement de Collins Bay depuis 1983, est nommé directeur du pénitencier de Kingston, où il a occupé pendant cinq ans le poste de directeur adjoint à la Formation professionnelle avant d'être nommé, en 1979, directeur de l'établissement de Joyceville.

Ken Payne
Directeur, pénitencier de Kingston

La directrice de l'établissement de Joyceville, **Yvonne Latta,** devient directrice de l'établissement de Collins Bay. Elle sera remplacée à Collins Bay par **Tom Epp**, premier chargé de projet à l'AC.

Yvonne Latta
Directrice, établissement de Collins Bay

Jim Phelps
Sous-commissaire régional, Région de l'Ontario

Mme Latta a été nommée directrice de l'établissement de Joyceville en 1986. Elle est entrée au SCC à titre d'agent de liberté conditionnelle en 1974, à Toronto, et a ensuite occupé divers postes: responsable du secteur de Toronto pour le Service des libérations conditionnelles, directrice de ce service à Guelph et directrice adjointe à la Socialisation à l'établissement de Collins Bay.

M. Epp a passé neuf ans dans les Forces armées canadiennes avant d'entrer au SCC en 1976, à titre de directeur adjoint à l'Administration au pénitencier de Dorchester. Depuis 1979, il a occupé divers postes à l'AC, dont ceux de chef de cabinet du Commissaire

☞

Tom Epp
Directeur, établissement de Joyceville

Ontario: réaffectations

suite de la page 3

George Caron
Directeur de district, Lib. cond.
Région de l'est de l'Ontario

et de directeur de l'Administration.

Le directeur de la prison des femmes, **George Caron**, est nommé directeur de district du Service des libérations conditionnelles pour la région de l'est de l'Ontario. Il remplace **Bram Deurloo**, qui part en formation linguistique.

M. Caron est entré au secteur correctionnel à titre d'agent de liberté conditionnelle, à Edmonton. En 1975, il a été nommé directeur adjoint des Programmes pour les détenues à la Prison des femmes, dont il a été nommé le directeur en 1981.

Mary Cassidy
Directrice, Prison des femmes

Mary Cassidy, directrice régionale de la Planification et de la gestion des ressources, est nommée directrice de la Prison des femmes. Au SCC depuis 1967, elle a occupé les postes de directrice des établissement de Warkworth et de Joyceville ainsi que de la Prison des femmes. ■

Article sur les détenues à la page 8

Premier trimestre:

250 détenus alphabétisés

L'offensive lancée contre l'analphabétisme chez les détenus a dépassé toutes les attentes, nous fait savoir **Earl Fox**, directeur de la Formation et de l'épanouissement personnel à l'AC. "Le premier trimestre, 250 détenus ont terminé le programme FBA, soit un nombre plus élevé que pendant toute l'année 1986, a-t-il dit récemment à un journaliste du *Globe and Mail*. Selon les objectifs, ce nombre sera porté à 750 cette année, 1 350 l'an prochain et 2 000 en 1989."

Il s'agit de l'une des plus importantes initiatives du Solliciteur général du Canada, **James Kelleher**, et elle vise à réduire de 50 % le taux des illettrés chez les détenus. Les cours sont donnés par des enseignants agréés par les provinces et s'inscrivent dans les programmes d'études provinciaux. En outre, on assure à certains détenus plus instruits une formation qui leur permettra de seconder les enseignants à titre de moniteurs.

Pour favoriser la participation des détenus au programme, explique M. Fox, on a prévu toute une gamme d'encouragements. Ainsi, les détenus inscrits aux cours ne se sentent plus pénalisés, car ils sont maintenant rémunérés au même taux que ceux qui détiennent un emploi comportant des responsabilités, soit 6 $ par jour. Les détenus qui refusent de s'inscrire aux cours peuvent se voir refuser un emploi bien rémunéré à l'établissement et ne seront pas acceptés dans les cours de formation professionnelle pour lesquels on exige maintenant un niveau équivalant à la 10e année.

"Il faut amener les détenus à se départir d'un dédain mal placé pour l'éducation. En outre, les illettrés fonctionnels souvent dissimulent leur handicap parce qu'ils en ont honte."

Le budget du SCC au titre de la FBA s'élève à 6 millions de dollars, soit le double de celui de 1986-1987. Il comprend des crédits pour la construction de salles de classe et l'achat d'ordinateurs et de logiciels. ■

“ L'objet est mieux préparer les détenus à se tailler une place dans la société. Sans diplôme d'études secondaires, ils ont peu de chance de trouver un emploi; mais s'ils n'ont pas leur 8e année, leurs possibilités sont encore plus restreintes. Et sans emploi, il leur est difficile de se remettre dans le droit chemin. ”

Examen des normes de surveillance des libérés conditionnels

"La surveillance des libérés conditionnels est un élément essentiel de tout programme correctionnel efficace. En fin de compte, les programmes de libération conditionnelle et les services de surveillance assurés par le SCC et la CNLC constituent le meilleur moyen de réduire le risque pour la société",

*selon une déclaration conjointe du commissaire **LeBlanc** et du président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, **Ole Ingstrup**, dans le cadre d'un atelier tenu en mars dernier.*

A mon avis, c'est la plus importante initiative prise en matière de libération conditionnelle depuis 25 ans", affirme **John Lawrence** au sujet de la décision du commissaire **LeBlanc** d'entreprendre l'élaboration de normes de surveillance des détenus mis en liberté sous condition. M. Lawrence, ancien directeur de district du Service des libérations conditionnelles pour le centre de l'Ontario, est le chef de l'équipe chargée de ce projet.

"Les normes permettent d'effectuer un contrôle suivi des libérés conditionnels et de leur offrir l'aide et l'appui dont ils ont besoin pour mener à bien leur réinsertion sociale. L'élaboration de normes de surveillance des détenus mis en liberté par la CNLC est donc extrêmement importante", a déclaré le Commissaire.

Une importante collaboration

En Janvier dernier, le commissaire LeBlanc et le président **Ole Ingstrup** ont décidé d'entreprendre conjointement un examen approfondi des normes de surveillance des libérés conditionnels. En mars dernier, il se sont réunis avec les huit membres de l'équipe chargée du projet (cinq représentants du SCC, deux de la CNLC et un du Secrétariat du Ministère) pour établir les paramètres du projet. Rien ne sera fait à ☞

Questions et options clées

L'équipe chargée du projet a examiné diverses questions et retenu les options qui doivent faire l'objet d'un examen plus approfondi par les spécialistes des services correctionnels au niveau fédéral, provincial et du secteur privé, par ex.:

• **Comment établir l'équilibre voulu entre la qualité de la surveillance exigée par le SCC et la CNLC et l'autonomie des organismes du secteur correctionnel?** Selon l'équipe, il n'est pas nécessaire que toutes les juridictions et tous les organismes du secteur privé acceptent les mêmes normes. Le Ministère doit seulement rédiger des normes explicites régissant la surveillance des détenus mis en liberté par la CNLC.

• **Faut-il prévoir des normes spéciales à l'égard de groupes particuliers comme les détenus de sexe féminin, autochtones ou des régions rurales?** Pas nécessairement. Les normes prévues doivent permettre de répondre aux besoins de chaque cas particulier au moment de l'évaluation et de l'élaboration du plan de surveillance.

• **Les normes doivent-elles prévoir des exigences minimums?** Oui, les normes doivent énoncer les objectifs et les principes, et fournir des lignes directrices explicites.

• **Faut-il retenir les normes régissant la fréquence des contacts?** C'est ce que préconise l'équipe. Toutefois, il faut évaluer les besoins des détenus et les risques qu'ils présentent et les classer selon la fréquence des contacts nécessaires.

• **Faut-il prévoir des normes concernant** • les visites communautaires et à domicile • la collecte et la communication de renseignements • la disponibilité jour et nuit • la liaison avec la police • le recours à des bénévoles pour assurer la surveillance • la sélection et la formation des surveillants • le rôle de négociateur de l'agent de liberté conditionnelle • les discussions de cas et les rapports trimestriels • les critères de suspension? Autant de questions qui demeurent pour l'instant sans réponse. "Il nous reste encore beaucoup à faire, reconnaît M. Lawrence. Mais c'est bien parti!"

la hâte, affirme M. Lawrence. Le projet s'échelonnera sur trois ans et comprendra de vastes consultations auprès des organismes correctionnels fédéraux, provinciaux et du secteur privé.

L'élaboration des normes de surveillance des libérés conditionnels prendra trois ans et exigera de vastes consultations auprès du Fédéral, des provinces et du secteur privé. Les normes seront mises au point sous leur forme définitive en décembre 1990.

Selon M. Lawrence, dans un premier temps, les questions et les options examinées lors de l'atelier tenu en mars dernier seront présentées aux groupes interessés. Ceux-ci auront jusqu'à la fin de l'année pour faire connaître leurs vues. L'équipe chargée du projet rédigera alors des normes qui feront l'objet de consultations au printemps de 1988, puis seront ensuite mises à l'essai et rédigées sous leur forme définitive en décembre 1990.

Pourquoi ces nouvelles normes?

Les normes prévues actuellement dans les Directives du Commissaire, le Manuel de gestion des cas et l'Entente administrative conclue entre le SCC et la CNLC précisent surtout les modalités de la surveillance et non la nature ou la qualité de celle-ci, explique M. Lawrence.

En outre, le nombre de travailleurs au niveau provincial et dans le secteur privé qui assurent la surveillance dans la collectivité s'accroit.

Il importe de plus en plus que les services correctionnels fédéraux précisent leurs attentes en ce qui concerne la surveillance dans la collectivité.

Utilité universelle des normes

Ces normes sont d'importance capitale pour le SCC parce qu'elles énoncent les objectifs et les exigences fondamentales des services de surveillance qu'il est appelé à assurer. Elles indiquent à la CNLC le niveau de surveillance qui sera assuré uniformément dans tout le pays. Pour les surveillants des libérés conditionnels, elles sont un énoncé de mission.

Les normes précisent à l'intention des détenus les attentes à leur égard et les conditions d'admissibilité à la libération conditionnelle. Enfin, elles sont, pour le public, un gage de la qualité de la surveillance des délinquants.

Normes minimums – ou excellence?

"Le besoin de normes de surveillance de qualité acceptables à la fois au Service et à la Commission se fait sentir depuis longtemps, précise M. Lawrence. Auparavant, on réglait les problèmes à l'aide de normes "minimums" et d'une bonne dose d'intuition." Aujourd'hui, cela ne suffit plus.

"Ce qui nous intéresse, c'est la qualité de la surveillance dans la collectivité et non seulement le nombre de délinquants dont nous pouvons nous occuper. Il faut en outre une approche individualisée, afin de concentrer les efforts sur les délinquants qu'il faut surveiller de près. Les autres, qui se tirent bien d'affaire, peuvent n'exiger qu'une surveillance minime", explique M. Lawrence.

Le moment est venu de viser un certain niveau d'excellence dans la surveillance des libérés conditionnels et donc d'élaborer des normes de qualité.

Raison d'être des normes

Selon l'équipe chargée du projet, les normes doivent être explicites, concrètes, uniformes, mesurables et réalistes. Elles doivent établir le niveau de service à assurer. Certaines doivent préciser la marche à suivre pour répondre à des besoins particuliers. En outre, elles doivent refléter le niveau de prestation communautaire ou professionnel de services. Enfin, elles peuvent déterminer les résultats souhaités.

Refonte de la matrice de classement

"Il faut repenser toute la grille de classement dans les établissements", a déclaré le commissaire LeBlanc aux participants à l'atelier de mars.

Certains ne sont pas aussi dangereux que nous le pensons. Néanmoins, il y a un groupe, de 5 % sans doute, avec lequel il faut prendre toutes les mesures, sans courir de risques inutiles et sans mettre en péril la sécurité du public." ■

"Nous avons remarqué une tendance à faire un classement trop sévère par crainte des évasions. Il faudra adopter une attitude plus réaliste dans l'évaluation des détenus sur le plan de la sécurité".

"La gestion par unités est suspendue d'ici la fin de l'étude", d'annoncer le Commissaire

Le 13 octobre, le Commissaire **LeBlanc** annonçait à tous les employés du SCC qu'il suspendait la gestion par unités, ainsi que toutes les mesures de classification et les nominations, jusqu'à ce que l'étude demandée par le Conseil du Trésor soit terminée, le 31 décembre 1987.

"Comme la plupart des employés des Régions le savent, le Service procède actuellement à la mise en oeuvre du système de gestion par unités dans chacun de nos établissements les plus importants. Or, l'application de ce système a soulevé plusieurs questions sur le plan de la classification et des opérations pour le Conseil du Trésor. Les représentants du Conseil nous ont demandé de régler ces questions avant de mettre un terme au système de gestion par unités de chaque établissement.

J'ai donc décidé de suspendre la gestion par unités, jusqu'à ce que la directrice générale du Personnel, Mme **Sandra Davis**, et le directeur général des Opérations correctionnelles, M. **Pierre Viau**, aient terminé leur étude des questions mentionnées ci-dessus et formulé leurs réponses à l'intention du Conseil du Trésor, le 31 décembre", de dire le Commissaire.

Ils se pencheront sur les sujets suivants:

- Les secteurs où **l'uniformité des normes** à l'échelle nationale est essentielle ou souhaitable du point de vue de l'application de la gestion par unités dans chaque installation du SCC
- Les **motifs des diverses modalités** d'application ou de la souplesse dans la mise en oeuvre de la gestion par unités
- La **façon de faire l'équilibre** entre les deux, lorsque **l'application uniforme** est essentielle et que la **souplesse** est souhaitable dans l'application de la gestion par unités

Pour examiner les questions soulevées par le Conseil du Trésor, la directrice générale du Personnel et le directeur général des Opérations correctionnelles rencontreront tous les sous-commissaires régionaux le mois prochain pour discuter des questions et d'options.

"Pour réaliser cette tâche, il est essentiel que tous les employés du SCC collaborent avec les gestionnaires à la fois organiques et fonctionnels, lorsqu'il leur sera demandé de définir les besoins de chaque établissement. Je suis persuadé que si nous pouvons compter sur votre collaboration, nous serons en mesure de mettre sur pied un système de gestion par unités qui non seulement aidera le Service à atteindre ses buts et ses objectifs, mais aussi créera un milieu favorable à la promotion professionnelle."

L'étude vise le Groupe des agents de correction

Un autre projet du SCC qui suscite l'intérêt du Conseil du Trésor est le Groupe des agents de correction (CG), un nouveau groupe d'employés du SCC qui regroupe 6 900 postes en une unité de négociations avec le Conseil du Trésor.

Bien que les projets concernant le Groupe des agents de correction et la gestion par unités n'aient aucun rapport direct entre eux, le SCC doit régler les problèmes de classification que comporte la gestion par unités avant que le Conseil du Trésor ne puisse prendre des mesures en ce qui concerne le Groupe des agents de correction.

Réunion de l'AC et des Régions

Lorsque toutes les donnés auront été recueillies à l'échelle régionale, une réunion des gestionnaires supérieurs des Régions de l'AC sera organisée pour décider d'une position nationale à adopter sur l'application de la gestion par unités qui soit conforme aux exigences du SCC, du Conseil du Trésor et de la Commission de la Fonction publique dans le cadre du processus d'autorisation visant la création du Groupe des agents de correction.■

Le Dr Jim Millar nommé DG int. des Services de santé

Le Dr Craigen nommé conseiller spécial

AC - Le 1er sept. dernier, le Dr **Dan Craigen**, directeur des Services de santé depuis 1969, a été nommé conseiller spécial auprès du sous-commissaire à l'Elaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants. Il sera également membre du groupe de travail chargé de déterminer le rôle du SCC en ce qui concerne les soins de santé et les services psychiatriques. Amis et collègues se sont réunis le 21 septembre dernier pour souligner le départ du Dr Craigen, pour la Région du Pacifique. Ont assité au déjeuner, entre autres **Andrew Graham**, commissaire int., **Jim Phelps**, sous-commissaire régional de l'Ontario, **Don Yeomans**, ancien commissaire du SCC, le Dr **Bill Davis**, ancien administrateur des Services de santé de la Région des Prairies, le Dr **John Callingham** ancien membre du comité consultatif des services de santé, le Dr **George Scott**, de Kingston, et le Dr **Harry Botterell**, qui a présidé l'un des premiers comité consultatifs des services de santé. Ils ont rappellé certains moments, tantôt sérieux, tantôt amusants, qu'ils ont vécus avec le Dr Craigen.

Le Dr Craigen est entré au SCC en 1963, affecté comme psychiatre au pénitencier de la Saskatchewan. Il a ensuite été muté à Matsqui où, il a mis sur pied un programme de traitement des héroïnomanes.

Nomination d'un DG int. des Services de santé

Le Dr **Jim Millar**, directeur général int. des Services de santé depuis le 1er sept. dernier, est entré au SCC il y a un an et demi à titre d'administrateur des Services de santé dans la Région des Prairies, il exerçait la médecine en Nouvelle-Ecosse et, pendant près de deux ans, a été membre du Comité consultatif national sur les services médicaux.

Le Dr Craigen à son déjeuner de départ

Le Dr Jim Millar, directeur général int. des Services de santé au SCC

Les détenues sous responsabilité fédérale

Moins de 2 % des détenus dans les pénitenciers du SCC sont des femmes. C'est ce qui ressort des statistiques recueillies pour 1987 par **Christina Power**, coordonnatrice des programmes pour les délinquantes à l'AC.

Il y a 12 175 détenus sous responsabilité fédérale, seulement 284 détenues, dont la moitié seulement sont incarcérées dans le seul pénitentier du SCC pour femmes, la Prison des femmes, établissement multisécuritaire situé à Kingston, en Ontario. Le reste sont en liberté conditionnelle de jour et environ 145 sont en liberté conditionnelle totale ou en liberté sous surveillance obligatoire. En outre, environ 130 sont logées dans des prisons provinciales en vertu d'ententes d'échange de services avec les provinces.

Il y a 12 175 détenus sous responsabilité fédérale, mais seulement quelque 284 détenues

Les détenues sous responsabilité fédérale logées dans les établissements provinciaux purgent leurs peines plus près de leur familles, ce qui était impossible il y a quelques années lorsque la pluspart des délinquantes étaient automatiquement envoyées à la Prison des femmes.

☞

Selon le profil de la détenue, celle-ci est jeune, célibataire et purge une première peine de deux à cinq ans pour meurtre, homicide involontaire, infraction liée à la drogue ou vol qualifié. Moins d'un cinquième des détenues sont condamnées à perpétuité.

Programmes offerts et possibilités d'emploi

Il existe une vaste gamme de programmes destinés à aider les détenues à réintégrer la collectivité: formation de base des adultes, formation scolaire jusqu'au niveau universitaire, formation professionnelle, programmes de développement social et programmes individualisés. On offre également divers cours socio-culturels, d'auto-assistance, religieux et d'art et d'artisanat. "La qualité est analogue à celle des programmes offerts dans les autres établissements", précise Mme Power.

Deux nouveaux programmes

Selon Mme Power, il faut prévoir des programmes qui répondent aux besoins particuliers des détenues. Deux nouveaux programmes visent à aider, l'un, les victimes d'attentat sexuel, l'autre, les toxicomanes. Deux jours par semaine, un psychologue offre des conseils aux détenues souffrant d'un traumatisme à la suite d'un attentat sexuel. En outre, un programme conçu spécifiquement à l'intention des délinquantes toxicomanes sera bientôt offert en vertu d'un contrat par la Société Elizabeth Fry.

Quels sont leur crimes?
Les détenues sous responsabilité fédérale ont été condamnées pour meurtre 19,2 %, homicide involontaire 17,6 %, infractions liées aux drogues 16,1 % et vol qualifié 13 %. Par contre, celles incarcérées dans les établissements provinciaux purgent des peines pour crimes contre les biens (vol à l'étalage et autres formes de vol) et fraude (chèques émis de mauvaise foi, cartes de crédit volées).

Possibilités d'emploi

Comme leurs homologues de sexe masculin, les détenues peuvent gagner de 4,15 $ à 6,90 $ par jour, selon leur rendement au travail et le niveau de sécurité de l'établissement. Celles qui veulent travailler mais ne peuvent pas pour des raisons de santé ou à cause du manque d'emplois ou de surveillance, reçoivent 1,60 $ par jour.

Services de santé

La Prison des femmes offre une gamme complète de services de santé, y compris les services médicaux, les interventions chirurgicales, ainsi que les soins gynécologiques, psychiatriques, infirmiers et dentaires.

Qui sont-elles?
Plus de la moitié des détenues, soit 51,7 %, sont célibataires, 14,4 % sont mariées et 13,7 % ont un conjoint de fait. Plus de la moitié sont dans le groupe d'âge de 20 à 34 ans et 82 % en sont à leur première peine d'incarcération. Environ 146, soit 51,3 %, purgent une peine de deux à cinq ans, 4,2 %, de deux ans, 19,4 %, de cinq à 10 ans, 6,6 %, de 10 à 12 ans et 17,9 %, à perpétuité.

Quelle aide les détenues peuvent-elles obtenir de l'extérieur?

La Société Elizabeth Fry est le plus ancien de plusieurs groupes bénévoles qui oeuvrent auprès des femmes au sein du système de justice pénale. Il y a aussi les comités consultatifs de l'extérieur, le groupe HELP, qui offre surtout de l'aide dans la recherche d'un emploi, le groupe Women to Women, qui offre des séances de counseling individuel, et divers groupes qui répondent aux besoins particuliers des détenues autochtones.

Les visites d'amis et de membres de la famille sont permises et il n'y a pas de limite imposée quant au nombre de visiteurs pour autant que cela ne nuise pas au travail des détenues. En outre, celles-ci peuvent participer au programme de visites familiales privées pour lesquelles on met à leur disposition, pour la nuit, la maisonnette aménagée sur les terrains de l'établissement.

Objectifs

Quant à l'avenir, précise Mme Poser, "nous entendons assurer une liaison plus étroite avec les organismes communautaires qui oeuvrent auprès des détenues et créer des comités fédéraux-provinciaux pour nous conseiller en ce qui concerne les programmes". ■

Frontenac recueille 5 000 $ pour la DM

George Downing, directeur de l'établissement de Frontenac (à genoux, à gauche) et Kurt Jesperson, en fauteuil roulant, entourés des huit détenus qui ont recueilli des fonds pour la lutte contre la dystrophie musculaire.

ONTARIO - Le 3 septembre dernier, huit détenus de l'établissement de Frontenac, vêtus de l'uniforme porté par les prisonniers au 19e siècle, se sont rassemblés sur la colline du Parlement, point de départ d'une marche de quatre jours au profit de la lutte contre la dystrophie musculaire.

A leur arrivée à Kingston, les détenus avaient recueilli 5 000 $ en espèces et reçu d'autres promesses de fonds tout au long de la route.

Deux employés de Frontenac ont accompagné les détenus en automobile.

La marche coïncidait avec la 7e journée annuelle d'accueil de Frontenac. Un grand nombre de personnes ont visité l'établissement et participé à diverses activités.

Le tabagisme à l'AC

L'AC a fait circuler récemment un questionnaire sur les habitudes des fumeurs. Des 253 personnes qui ont répondu aux 419 questionnaires distribués, 162 étaient des non fumeurs et 91, des fumeurs. Il semble que la fumée dérange les non fumeurs plus ou moins dans 90 % des cas et que pour 48 %, elle représente une menace grave pour la santé.

Côté fumeurs, la moitié se déclarent de gros consommateurs, et 85 % sont conscients de déranger les autres et seraient éventuellement disposés à suivre un programme pour cesser de fumer.

Participaction 87 - un franc succès!

AC - Membres de la "énième" équipe, celle du Secrétariat du Ministère qui ont pri part à la journée Participaction. Les participants qui se sont le plus distingués; femmes: **JoAnn West** (CNLC), hommes: **Gerry MacGillivray** (SCC), aînés: **Chris Carr** (SCC). Membres de l'équipe gagnante: **Norm Payette, Gerry MacGillivray, Martin Davenport, Linda Cork, Jacques Sorokas** et le capitaine, **Christina Power.** Organizateurs **Désirée Zalatan, Jean-Marc Plouffe, Al MacDonald** et **JoAnn West.**

AC - Après un départ en douce, la rencontre Participaction, grâce à l'enthousiasme et au zèle du secteur de l'Elaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants, a connu un succès éclatant.

Quatorze équipes représentant le SCC, la CNLC et le Secrétariat du Ministère ont participé aux diverses activités sportives.

Nouveau directeur des Services d'aumônerie

AC - Les Services d'aumônerie ont un nouveau directeur: le rév. **Pierre Allard**, est entré en fonctions le 8 septembre dernier. Il occupait depuis dix ans le poste d'aumônier dans la Région de l'Atlantique, où il a fait

oeuvre de pionnier en ce qui concerne l'aspect communautaire des services d'aumônerie. Il a réussi, par l'entremise du Conseil chrétien de réconciliation, à établir des rapports entre les collectivités chrétiennes de Moncton, Saint John et Fredericton et, les détenus et les libérés conditionnels.

Àvenir

24-29 oct. Conférence de l'Association internationale des chefs de police, Toronto (Ontario)

27-30 oct. "Critical Risk-Quality Care: Adolescents in Secure Settings (conférence internationale parrainée par le Thistletown Regional Centre), Syl Apps Campus, 51 Panorama Court, Rexdale (Ontario) M9V 4L8, (416) 741-1210 Toronto (Ontario)

1-4 nov. "Working for Justice" - National Committee Symposium de 1987, Boston (Massachusetts)

4-5 nov. Réunion des chefs des services correctionnels, Saint John's (Terre-Neuve)

11-14 nov. Réunion annuelle de l'American Society of Criminology, Montréal (Québec)

11-14 jan. 1988 Réunion d'hiver de l'American Correctional Association, Phoenix (Arizona)

Tournoi des agents de la paix

QUÉBEC - L'établissement de Donnacona et le Centre de prévention de Montréal (Parthenais) ont remporté la victoire lors du 10e tournoi annuel de balle molle des agents de la paix tenu à l'établissement Drummond du 21 au 23 août dernier, nous fait savoir **Thérèse Gascon,** Communications, Québec. Donnacona a gagné en finale "A" contre Montée Saint-François, et Parthenais a gagné en finale "B" contre le Centre régional de réception.

Blessures invalidantes - le SCC en 2e place

Le SCC redoublera d'efforts pour assurer à ses employés des conditions de travail plus sûres et plus salubres.

En effet, selon les statistiques de Travail Canada pour 1981-1984, le SCC se situe au 2e rang parmi les ministères pour ce qui est du taux de blessures invalidantes (presque 10 %): 83 journées de travail annuel perdues par 100 employés.

La Semaine de la santé et de la sécurité au travail aura lieu du 19 au 24 octobre. Votre comité vous fera parvenir l'information voulue. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec **Gary Balcombe,** coordonnateur national, Santé et sécurité au travail, au SCC, à (613) 996-1323.

La balade Centraide

AC - Nombre d'employés de l'AC ont participé à la balade organisée le 15 septembre dernier pour lancer la campagne Centraide, nos marathoniens en faisant de la course, les autres, de la marche.

La campagne bien lancée, les coordonnateurs s'occupent maintenant de recueillir les fonds dont ont besoin les nombreux organismes subventionnés par Centraide.

A l'AC, **Earl Fox** précise que le total visé s'élève à 4 825 000 $ pour le Fédéral et à 32 000 $ pour le SCC. Il nous rappelle que l'an dernier, grâce à Centraide, quelque 200,000 personnes à Ottawa-Carleton et dans l'ouest du Québec ont reçu de l'assistance.

"Cette année, nous ne sollicitons pas de gros dons, mais nous demandons à tous et chacun de contribuer un dollar de plus que l'an dernier, de préciser M. Fox.

Karl Hiesinger prend sa retraite

PACIFIQUE - Ses collègues à l'établissement d'Elbow Lake ont organisé récemment un dîner en l'honneur de **Karl Hiesinger**, surveillant des Services d'alimentation, qui a pris sa retraite après 32 ans de loyaux services, nous fait savoir **Tom Crozier**, directeur de l'établissement.

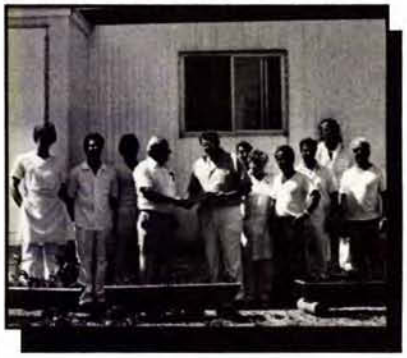

*Entouré des cuisiniers, **Karl Hiesinger**, (à gauche) surveillant des Services d'alimentation à Elbow lake, reçoit des mains de **Tom Crozier**, directeur de l'établissement, une plaque commémorant ses 32 années de service et portant la signature du Premier ministre.*

M. Hiesinger a quitté l'Allemagne pour émigrer au Canada avec sa femme après la Seconde Guerre mondiale. S'étant engagé dans les Forces armées canadiennes, il a été affecté en Corée et à divers endroits au Canada avant d'entrer au SCC comme agent des Services d'alimentation. Sous sa direction, les Services d'alimentation d'Elbow Lake ont acquis une solide réputation au cours des 12 dernières années.

Les détenus de Beaver Creek donnent un coup de main

ONTARIO - Au lendemain d'une tornade survenue à la fin de juin dernier, les détenus de l'établissement de Beaver Creek sont venus prêter main forte aux habitants de la municipalité de Bracebridge, nous fait savoir **Ted van Petegem**, directeur de l'établissement. La tempête a causé de faibles dégâts aux propriétés privées, mais déraciné de nombreux arbres dans les parcs et les cimetières. Une équipe de vingt détenus sous les ordres de l'agent forestier principal **Don Thur** est venue aider aux opérations de nettoyage. Les responsables du cimetière les ont remercié dans une lettre publiée dans le journal de l'endroit.

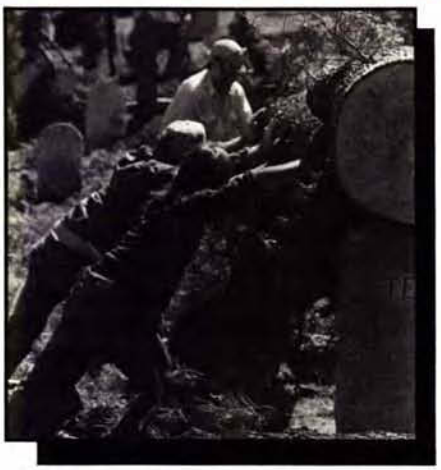

Détenus autochtones en C.-B.

PACIFIQUE - Les détenus autochtones des établissements Kent, Mountain, Matsqui et Elbow Lake ont fait don d'oeuvres d'art et d'articles d'artisanat à une vente aux enchères tenue le 11 septembre dernier au profit de Ka 'wa', l'ancienne Friendship Centre Society de Chilliwack, en C.-B.

"Bien qu'il s'agisse d'un centre d'accueil à l'extérieur, les détenus des diverses fraternités des autochtones en reconnaissent l'utilité, nous fait savoir le porte-parole **Heather Stewart**, qui travaille pour le SCC à contrat. Ils ont voulu aider leurs frères et soeurs dans la collectivité. Et la vente aux enchères leur a permis d'exposer leurs oeuvres." **Isadore Charters**, instructeur en art aux établissements Kent et Mountain, a fait don de l'une de ses toiles, intitulée "Muskrat Hunting".

Spiritualité autochtone à la Ferme du pén. de la Sask.

PRAIRIES - "Après dix ans d'internement, j'avais oublié ce qu'était l'obscurité", déclarait un détenu de la Ferme du pénitencier de la Saskatchewan qui participait l'été dernier à une expérience de spiritualité autochtone où il a campé une nuit à l'extérieur. Selon **Dennis Thorne**, de l'établissement et responsable du programme, deux fois au cours de l'été six détenus et lui-même ont passé la nuit en forêt, sur un terrain de l'établissement le long de la rivière Saskatchewan Nord. De retour à l'établissement le lendemain, ils ont conclu leur sortie par une cérémonie de purification par l'étuve.

"Ces séances s'inscrivent dans le cadre du programme global de spiritualité autochtone, qui comporte des cérémonies régulières de purification pour les détenus du pénitencier, de la Ferme et des USD, ajoute M. Thorne. La spiritualité et la nature vont de pair et l'intérêt des détenus pour ce programme est très élevé. L'an prochain, j'espère qu'ils pourront faire jeûne seuls dans la forêt avec un minimum de supervision". **Cliff Moore**, directeur adjoint aux Programmes, ajoute que le SCC et la CNLC reconnaissent le caractère bénéfique des séances de spiritualité autochtone, tout comme celui des autres programmes d'aide plus traditionnels.

Entre Nous/Let's Talk

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par les Services de rédaction et de publication, 340, avenue Laurier ouest, Ottawa (Ontario) K1A 0P9 Téléphone: (613) 995-5356.

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.

ISSN 0715-285X

Conception graphique et édition par Les Shand
Comité de rédaction:
Les Shand
Helen Gooderham
June Coxon

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aidant à devenir des citoyens respectueux des lois.

Don des détenus de Beaver Creek

ONTARIO - Les détenus de l'établissement de Beaver Creek ont présenté un chèque de 1 000 $ aux Services d'aide à la famille et à l'enfance de Muskoka, nous fait savoir le directeur de l'établissement, **Ted van Petegem**.

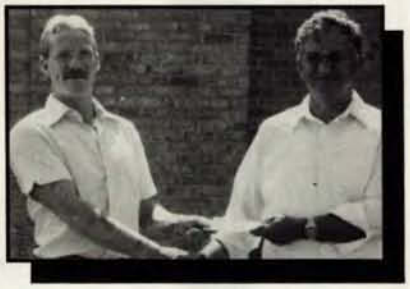

"L'argent a été recueilli par le comité des détenus et la majorité de ces derniers ont contribué généreusement." Les fonds seront affectés aux programmes de camps d'été. Le président du comité des détenus (à gauche sur la photo) remet le chèque au représentant des Services d'aide à la famille et à l'enfance, **Sidney Rosenblatt.**

25 ans de service

Le directeur de l'établissement d'Elbow Lake, **Tom Crozier**, (au centre) présente des plaques commémorant leurs 25 années de service à **Bert Duncan**, (à gauche) surveillant des Programmes de formation industrielle et à **Jack Little**, surveillant des Programmes d'exploitation forestière.

Entre Nous

Copyright of this document does not belong to the Crown. Proper authorization must be obtained from the author for any intended use.

Les droits d'auteur du présent document n'appartiennent pas à l'État. Toute utilisation du contenu du présent document doit être approuvée préalablement par l'auteur.

Volume 12 N° 10 novembre 1987

Sommaire

Délinquants sexuels: le mythe et la réalité

Les établissements du SCC comptent environ 1 300 délinquants sexuels et, contrairement à ce que l'on pense, leur offrent une vaste gamme de programmes. Dans ce numéro, le premier de trois articles sur les programmes de traitement offerts dans les centres psychiatriques régionaux, les établissements et la collectivité.

4

Le CEM: au service des gestionnaires

Le Comité d'examen des marchés a été créé en 1986. Ses membres se voient plus comme des conseillers que des contrôleurs, chargés de fournir de l'aide plutôt que d'imposer des restrictions. Leur mandat: voir à ce que les gestionnaires justifient pleinement leurs demandes de marché.

2

La nouvelle directrice de Montréal-Métro

Montréal-Métro, le plus gros district de libération conditionnelle au Canada, a une nouvelle directrice. Louise Bellefeuille possède une vaste expérience dans le domaine correctionnel. Elle aime le défi, le travail, les nouvelles idées et le contact avec des gens en difficulté.

7

Prochain numéro!

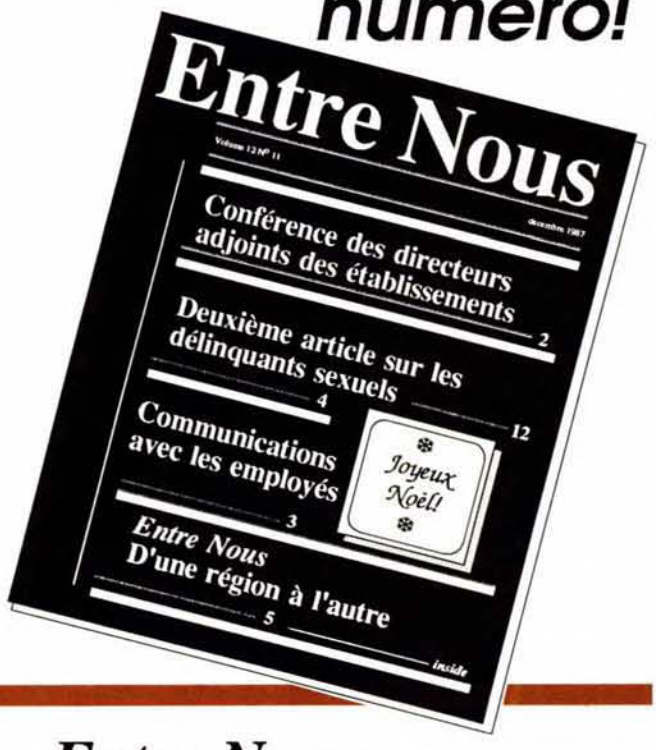

Nouveau départ pour les jeunes contrevenants

Une deuxième chance a été offerte à une trentaine de jeunes contrevenants grâce au projet de Rob Tripp, à l'AC. Celui-ci a enfin réalisé un vieux rêve, allier son amour de la voile à son désir d'aider les jeunes contrevenants.

8

Entre Nous D'une région à l'autre

- Warkworth a 20 ans
- Que mijote-t-on à Bowden?
- Disparités salariales au SCC
- Pacifique: médailles pour services distingués

à l'intérieur

Service correctionnel Canada | Correctional Service Canada

Canada

Le Comité d'Examen des Marchés

Facteur de changement

Membres du CEM (G-D): Gerry Hooper, dir. gén. du Matériel et de l'administration, André Lepage, dir. gén. des Finances et Vic Dearman, conseiller principal en politiques, direction du Personnel.

Le Comité d'examen des marchés (CEM) a été établi en mars 1986, à la demande du commissaire **LeBlanc**, pour apaiser les craintes du Conseil du Trésor relatives à une administration inadéquate des marchés et à l'absence de mécanisme de contrôle à l'intérieur des ministères fédéraux.

Comme l'AC, chacune des cinq Régions a son comité chargé d'examiner, d'améliorer et de critiquer les projets de marché. Le CEM à l'AC assure un encadrement fonctionnel des comités régionaux en ce qui touche tous les aspects du processus d'attribution des marchés.

"Le bilan des dix-huit derniers mois du Comité montre que nous ne sommes pas des bureaucrates intransigeants, résolus à ralentir le processus d'attribution des marchés, comme le craignaient certains gestionnaires", déclare **André Lepage**, directeur général des Finances et président du CEM. "Notre but est d'aider les gestionnaires, pas de leur nuire.

"Un changement s'imposait et pour le produire, on a créé le CEM, poursuit M. Lepage. La pratique que nous avons établie de collaborer avec les gestionnaires pour faciliter l'exécution de tous les aspects du processus d'attribution des marchés, qu'il s'agisse de définir les fournisseurs éventuels, d'établir des stratégies de passation de marché, de voir au respect des règlements pertinents ou de procéder à un appel d'offres et d'évaluer les soumissions, a donné de résultats très positifs."

M. Lepage reconnaît que la première année en a été une d'apprentissage tant pour les membres du Comité que pour les gestionnaires du SCC. "Nous avons malgré tout obtenu des résultats très encourageants. Dans une grande mesure, nous avons éliminé ce qui semblait être du fractionnement de marchés et de relations employeur-employé, tout en réduisant de façon significative l'attribution "automatique" des marchés à un fournisseur unique.

"Qui plus est, les responsables d'une vérification récente du processus d'attribution des marchés au SCC ont signalé des "changements positifs", notamment en ce qui concerne la définition des travaux requis, la délimitation du marché et l'énonciation des résultats attendus."

M. Lepage attribue la réussite du CEM comme facteur de changement à l'appui inconditionnel que le Comité a reçu, et pas seulement de la haute direction. Les gestionnaires se sont montrés fortement en faveur d'un changement et le personnel des Services des contrats n'a pas ménagé les efforts pour expliquer les nouvelles façons de procéder à ces derniers.

"Un changement s'imposait et pour le produire, on a créé le CEM. La collaboration avec les gestionnaires pour faciliter le processus d'attribution des marchés a donné des résultats très positifs au SCC."

Le Comité compte trois membres, à savoir les directeurs généraux des Finances, du Matériel et de l'Administration et du Personnel; il se réunit chaque jeudi. Le DG des Finances assume la présidence et, si besoin est, un conseiller juridique est invité aux réunions. Un secrétariat, composé du chef des Opérations financières et du directeur de la Gestion du matériel, offre son soutien au CEM. Ses responsabilités touchent à l'examen des demandes de marché, à la prestation de conseils et à la passation de marchés. ☞

M. Lepage conseille aux gestionnaires de soumettre leurs demandes de marché au Comité le plus tôt possible, au plus tard le mercredi midi. De la sorte, il est possible de procéder à un premier examen des demandes et de préparer un ordre du jour pour la réunion du lendemain.

La planification est essentielle

Le mot planification revient souvent sur les lèvres de M. Lepage. Selon lui, c'est la clé du succès de tout marché. Il conseille aux gestionnaires de prendre le temps de bien spécifier la nature et l'ampleur des travaux requis de même que les résultats attendus. "Si l'on procède ainsi, on peut éviter de s'en remettre à un fournisseur unique. Souvent, on pourra attribuer un marché global couvrant l'ensemble des travaux à effectuer plutôt que plusieurs marchés couvrant les différentes phases d'exécution des travaux; on risquera moins d'être soupçonné de fractionnement des marchés par les vérificateurs".

Appel d'offres

"Si l'attribution d'un marché à un fournisseur unique était pratique courante autrefois, c'est aujourd'hui l'exception", mentionne M. Lepage. Le recours à un fournisseur unique n'est autorisé qu'à certaines conditions: s'il n'est pas économique de procéder à un appel d'offres, s'il est clair qu'il n'existe qu'un seul fournisseur qualifié ou encore si la valeur du marché est inférieure à 30 000 $.

"Trop souvent, autrefois, on a recouru à un fournisseur unique, de sorte qu'on en est venu à considérer cette pratique comme un abus du processus d'attribution des marchés."

L'attribution d'un marché par appel d'offres peut se révéler très profitable au gestionnaire et à son organisme. Y recourir, c'est faire preuve de prudence et de probité dans l'engagement de dépenses publiques puisque le fournisseur choisi sera le moins coûteux. L'appel d'offres assure également un traitement juste et équitable de tous les soumissionnaires. Qui sait, ce processus peut déboucher sur la formulation de nouvelles idées ou sur la remise en question de certains faits susceptibles d'avoir été tenus pour acquis antérieurement. "Tout compte fait, ce recours accru au processus d'appel d'offres est nettement à l'avantage du SCC".

Collaboration avec les régions

M. Lepage indique que les membres du CEM à l'AC entendent épauler leurs homologues et les gestionnaires régionaux pour lancer le processus d'examen des marchés. Récemment, ils ont donné un exposé dans la Région du Pacifique et participé à une réunion du comité régional. La visite d'autres régions est prévue au cours de l'année financière.

Les Services des contrats à l'AC ont élaboré récemment des lignes directrices régissant l'attribution des marchés au SCC. Ces lignes directrices, qui s'adressent aux gestionnaires et au personnel concerné, paraîtront d'ici à six ou huit semaines.

Pour de plus amples renseignements au sujet du CEM, M. Lepage suggère de consulter la note de service que le Commissaire consacrait à l'attribution de marchés au SCC le 24 juillet dernier. Dans ce document, le Commissaire donne son point de vue sur cette question importante et explique les responsabilités respectives des gestionnaires, des services et des groupes chargés du contrôle, dont le comité d'examen des marchés.

En terminant, M. Lepage incite les gestionnaires à poursuivre sur leur lancée et à continuer d'apporter des changements profitables. ■

Si l'attribution d'un marché à un fournisseur unique était pratique courante autrefois, c'est aujourd'hui l'exception. Trop souvent, on a recouru à un fournisseur unique, de sorte qu'on en est venu à considérer cette pratique comme un abus du processus d'attribution des marchés.

Planification des marchés: suggestions pour les gestionnaires

- **Cernez vos besoins:** il faut procéder à une description complète des travaux requis. Définissez les processus et les clients. Décrivez le produit final et ce qu'il devra contenir.
- **Analysez votre marché:** déterminez si les travaux doivent absolument être effectués à l'extérieur ou s'ils peuvent être faits à l'interne, à même vos ressources. Assurez-vous qu'il n'y a pas de risque déraisonnable que s'établisse une relation employeur-employé.
- **Avez-vous songé à faire effectuer une analyse des avantages-coûts,** même s'il s'agit d'un renouvellement?
- **Un marché semblable a-t-il été passé dans un autre secteur?** Les gestionnaires pourraient-ils mettre en commun leurs ressources? Le CEM mettra les gestionnaires en rapport avec un service où il sait que des travaux semblables sont en voie d'exécution.
- **Gardez vos distances avec les fournisseurs.** Ne négociez rien, les Services des contrats s'en chargent. Vous risqueriez autrement de nuire à l'équitabilité du processus.
- **En cas de doute, touchez mot de vos projets** aux Services des contrats avant de soumettre votre demande; en réglant d'avance certains problèmes vous éviterez les pertes de temps.

Le traitement des

Délinquants sexuels

Le SCC offre une variété de programmes

Il est souvent difficile d'obtenir des chiffres exacts, explique le **Dr Dan Craigen**, ancien DG des Services de santé à l'AC, maintenant conseiller en politiques régissant les services psychiatriques et de santé dans la Région du Pacifique. Un délinquant sexuel qui a tué sa victime, par exemple, peut être compté plutôt comme un meurtrier.

Trois centres psychiatriques régionaux offrent des programmes de traitement allant de trois mois à deux ans. Dans certains endroits, on offre des traitements en établissement et dans la collectivité, signale le Dr Craigen.

Le Centre psychiatrique régional d'Abbotsford (C.-B.), est doté de 30 lits, offre un programme de deux ans et accueille surtout des détenus de l'ouest du pays. Celui de Saskatoon, doté de 24 lits, offre un programme de cinq à six mois. Le Centre de traitement de Kingston dispose de 13 lits et offre une thérapie individuelle et de groupe d'une durée maximale de cinq mois aux infracteurs des Régions de l'Atlantique et de l'Ontario. Au Québec, l'Institut Pinel, à Montréal, accueille jusqu'à 21 délinquants sexuels dans le cadre d'un programme de deux ans.

Chaque région, précise le Dr Craigen, s'occupe de ses propres délinquants, mais parfois un détenu est envoyé dans un centre psychiatrique qui offre un programme répondant tout particulièrement à ses besoins. Si les méthodes et les clients diffèrent, les objectifs restent semblables. Les diverses méthodes comprennent la thérapie par la compréhension de soi, destinée à mettre les délinquants en garde contre les pulsions sexuelles anormales susceptibles d'engendrer un comportement criminel; l'éducation sexuelle; les cours d'affirmation de soi; la sensiblilisation aux souffrances causées à la victime; et l'apprentissage des compétences sociales.

Selon le Dr Craigen, seulement deux délinquantes sexuelles ont été identifiées comme telles jusqu'ici. Les programmes de traitement ayant été conçus pour hommes, la participation de délinquantes se fera nécessairement sur une base individuelle.

Les établissements du SCC comptent environ 1 300 délinquants sexuels et, contrairement à ce que l'on pense, leurs offrent une vaste gamme de programmes.

Premier d'une série de trois articles sur les programmes de traitement offerts dans les centres psychiatriques régionaux, les établissements et la collectivité.

☞

Profil du délinquant sexuel

Peut-on tracer un profil du délinquant sexuel? Oui, répond le Dr **Sharon Williams**, qui dirige le programme du Centre de traitement de Kingston. A son avis, quel que soit le milieu dont ils proviennent, les délinquants sexuels souffrent tous d'une forme quelconque d'aliénation, par exemple:

- **faible estime de soi**
- **manque de compétences sociales** (ce qui peut les empêcher d'avoir des relations normales avec les femmes)
- **incapacité de maîtriser leur colère**, qui peut les pousser à commettre un acte de violence et même un meurtre
- **lacunes sur le plan des connaissances sexuelles**
- **problèmes d'attitude à l'égard de la femme et de la sexualité**
- **manque d'affection** lorsqu'ils étaient enfants ou mauvais traitements de la part de leurs parents

Qu'entend-on par infraction d'ordre sexuel? Selon le Dr Williams, il ressort de divers tests que des actes de violence contre les femmes, des stimulis inappropriés (enfants ou fillettes) ou encore des actes d'inceste éveillent le désir sexuel chez de nombreux hommes, y compris certains soit-disant "normaux." Cependant, la plupart n'extériorisent pas leurs sentiments, probablement parce qu'ils reconnaissent que leurs fantaisies sont inacceptables et réussissent à se maîtriser. Le délinquant sexuel, par contre, ne domine pas ses pulsions et parfois ne comprend même pas que son comportement est criminel.

Programmes offerts en Ontario

Tous ne veulent pas de l'aide

Bien que l'Ontario offre des services d'évaluation et de traitement à tous les délinquants sexuels qui en ont besoin, certains seulement les acceptent, signale le Dr Williams. La participation à ces programmes est facultative, quoique la Commission nationale des libération conditionnelles parfois prévoit une évaluation psychiatrique comme condition de la libération conditionnelle. "Ceux qui refusent de se soumettre à cette évaluation risquent d'être considérés comme dangereux et d'être maintenus en incarcération", d'expliquer le Dr Williams.

Beaucoup sont convaincus de ne pas avoir de problème. Certains croient s'être amendés, oubliant qu'il y a moins de tentations en prison qu'à l'extérieur. D'autres encore refusent

*Le Dr **Sharon Williams**, Centre de traitement de Kingston, Ontario*

tout traitement et attendent d'avoir fini de purger leur peine.

90% acceptent d'être évalués

Dans la Région de l'Ontario, seulement 10% environ des délinquants refusent de se soumettre à une évaluation psychiatrique, signale **Bruce Malcolm**, coordonnateur de ce service au pénitencier de Kingston. Il se sert de codes informatiques pour déceler les délinquants sexuels, habituellement au deux-tiers de leur peine ou peu avant leur date d'admissibilité à la libération sous surveillance obligatoire. Ceux qui veulent être évalués passent une semaine au Centre de

***Bruce Malcolm**, coordonnateur pénitencier de Kingston*

traitement du pénitencier de Kinston, où ils subissent des tests, après quoi un traitement est parfois recommandé.

Lorsque la réponse est négative, Bruce Malcolm revient à la charge plus tard. Il persévère, dit-il, jusqu'à la mise en liberté de l'intéressé. Les délinquants sont ensuite classés par ordre de priorité - ceux purgeant des peines plus courtes sont traités les premiers. Ceux qui purgent des peines de longue durée au pénitencier de Kingston et qui veulent subir le traitement plus tôt peuvent demander d'être affectés pour une période maximale de quatre mois à l'unité psychiatrique aménagée dans l'aire d'isolement protecteur. Elle est dotée de trois lits et dirigée par le psychologue **Mike Young**.

On discute d'abord avec le délinquant des divers programmes et méthodes. Puis on lui fixe un rendez-vous pour participer aux programmes de thérapie individuelle ou de groupe offerts au Centre par le Dr Williams, un psycholgue, et six infirmières.

"Environ 10% des délinquants qui participent aux programmes éprouvent des difficultés et abandonnent. Certaines années, il n'y en a aucun. L'an dernier, ils étaient quatre". ☞

Les délinquants doivent être motivés

"Pour que le traitement soit efficace, if faut que le délinquant collabore avec le psychologue, explique le Dr Williams. Ce n'est pas comme une intervention chirurgicale où le médecin fait tout le travail. On ne peut aider le délinquant que s'il souhaite vraiment modifier son comportement."

Traitement offert

Le Centre de traitement, qui est doté de 13 lits, offre une thérapie de groupe échelonnée sur 18 à 20 semaines et un programme individualisé d'environ 12 semaines.

On recommande un traitement dans le cas d'environ 40 des 150 délinquants sexuels évalués chaque année. Vingt délinquants sont inscrits sur la liste d'attente et leur admission se fait dès qu'une place devient disponible. "Nous acceptons aussi bien les détenus de faible intelligence que les psychotiques stabilisés à l'aide de médicaments."

Selon le Dr Williams, il s'agit d'une "thérapie intensive - à raison de 15 heures par semaine - de modification du comportement. Et pour obtenir des résultats concrets, il faut compter au moins cinq mois".

On tâche d'abord d'établir un climat de confiance entre le psychologue et le patient. Puis, on fait revivre au patient certaines de ses fantaisies sexuelles déviantes et on lui montre quels instincts chez lui sont inacceptables. On utilise à cet effet la thérapie par l'aversion: une odeur nauséabonde se répand lorsque le patient visionne des vidéos de stimuli inappropriés. Le Dr Williams a "inventé" à cette fin son propre "extrait de pomme de terre pourrie", selon elle fort efficace et inoffensif!

On peut aussi administrer des électrochocs de faible intensité, avec l'assentiment du patient, et diverses drogues, comme l'acétate de cyprotérone, aux patients dont les fantaisies semblent incontrôllables. Le Dr Williams, toutefois, préconise plutôt l'apprentissage de la maîtrise de soi car "il est préférable pour les patients d'apprendre à reconnaître leurs réactions inacceptables et à les maîtriser".

Le programme de thérapie de groupe comporte l'apprentissage des compétences sociales et de la maîtrise de soi, des cours d'éducation sexuelle et des discussions de groupe.

Comment mesure-t-on le succès?

On examine au moins une fois les patients qui terminent le programme pour évaluer le succès de celui-ci. Selon le Dr Williams, le taux de réussite est d'environ 85%. Le risque de récidive est beaucoup moins élevé chez ces délinquants, surtout pour le même genre d'infraction.

"Ils sont parfois réincarcérés pour des infractions autres que sexuelles, ajoute-t-elle. Il est difficile d'obtenir des données fiables, car il n'y a pas de suivi après la mise en liberté. S'ils sont réincarcérés à la suite d'une nouvelle infraction, nous pouvons déterminer s'il s'agit d'une infraction d'ordre sexuel, d'une infraction avec violence ou d'un crime contre les biens. Dans le cas de ceux qui ne sont pas réincarcérés pour la même infraction, on considère que le traitement a été efficace." ■

La participation aux programmes est facultative. Il faut que le délinquant souhaite vraiment modifier son comportement.

Réorganisation du service des liberations conditionnelles au Québec

Pour faire suite à l'article paru dans le numéro de septembre 1987 d'"Entre Nous" (Vol. 12 N^{O} 8) qui traitait du sujet susmentionné, le sous-commissaire régional du Québec, **Jean-Claude Perron**, nous a annoncé qu'il avait décidé de procéder à la réorganisation en attribuant un rôle plus important au secteur communautaire. Les plus grands districts seront mieux représentés au sein du comité régional de gestion. Cela favorisera l'avancement, la mobilité et la promotion professionnelle. De plus, cette nouvelle structure permettra au Service d'épargner 200 000 $ et trois années-personnes par année.

Voici comment les bureaux de libération conditionnelle et les centres correctionnels communautaires des deux districts réorganisés sont répartis:

Montréal-Métro, dirigé provisoirement par **Louise Bellefeuille**, comprend maintenant cinq bureaux: **Longueuil, Lafontaine** (auparavant Montréal-Sud et Centre-nord), **Ville-Marie** (auparavant Décarie et Acadie), **Langelier, Granby** et trois centres correctionnels communautaires, soit **Ogilvie, Sherbrooke** et **Martineau**.

Le **nouveau district**, dirigé par **Gilles Thibault**, comprend 12 bureaux: **Chicoutimi, Rimouski, Rouyn Noranda, Hull, L'Annonciation, Ste-Thérèse, Laurentides, Fabre, Duvernay, B12 Laval annexe, Trois-Rivières, Québec** et deux centres correctionnels communautaires: **Benoît XV** et **Laferrière**.

district de Montréal-Métro:

La nouvelle directrice

Une femme prête à relever les défis

Montréal-Métro, le plus gros district de libération conditionnelle au Canada, a une nouvelle directrice.

Louise Bellefeuille, administratrice régionale des programmes et de la sécurité au Québec, a remplacé **Lily Tronche** à titre de directrice (int.) de ce service important: 109 années-personnes, 3 centres correctionnels communautaires et 10 centres résidentiels communautaires. Mme Tronche a été nommée directrice du Centre fédéral de formation.

Mme Bellefeuille, 41 ans, a une vaste expérience dans le domaine correctionnel. Elle aime le défi, le travail, les nouvelles idées et "le contact direct avec une clientèle en difficulté". C'est d'ailleurs pourquoi elle a abandonnée la psychologie pour des études de criminologie. Elle a fait son stage pratique dans l'aile psychiatrique de Bordeau, en 1969, puis à l'Institut Philippe Pinel, à Montréal, où elle a achevé sa maîtrise et s'est intéressée au problème de la réinsertion sociale des détenus.

Une école extraordinaire

En 1971, elle entre à Pinel comme criminologue: "Cela a été pour moi une école extraordinaire". Elle allait avoir besoin de toutes ses ressources pour affronter la tâche qui l'attendait.

En effet, elle devient l'une des seules femmes agents de gestion des cas à l'établissement à sécurité maximale Archambault. "Je n'ai jamais eu peur. Des détenus ont dû penser: C'est une femme, on va l'avoir. Mais quant les gars s'aperçoivent qu'on fait la même chose qu'un homme, ils finissent par nous traiter en égal." Et puis, ajoute-t-elle: "Je n'ai jamais eu l'air d'une mère de famille à qui on venait conter ses problèmes. Ce n'est pas comme cela que je conçois l'aide aux détenus."

Ses responsabilitées de gestionnaire commençent en 1974, à l'AR du Québec, où elle est coordonnatrice des services de classement et de psychologie, et responsable des transfèrements des détenus. Puis elle passe un an comme directrice adjointe à la socialisation à Montée-Saint-François, établissement à sécurité minimale, et retourne à Archambault en 1982, après l'émeute dans laquelle trois employés et deux détenus ont perdu la vie.

La situation était très tendue et le personnel, dans un état d'anxiété. Louise Bellefeuille y est allée sans hésitation: "il s'agissait d'êtres humains dans une situation particulière".

Trois ans plus tard, Mme Bellefeuille est nommée directrice adjointe du programme des unités résidentielles au Centre régional de réception, situé à coté d'Archambault. Ce programme était à la veille d'être remplacé par la gestion par unité, qui favorise une collaboration plus étroite entre les employés affectés aux programmes et ceux préposés à la sécurité. "On tente l'expérience actuellement et le défi est d'établir des mécanismes de contrôle efficaces. On a toujours dit que la gestion à deux têtes, les programmes d'un côté, la sécurité de l'autre, entrave le fonctionnement harmonieux."

En octobre 1986, Mme Bellefeuille à été nommée administratrice régionale des programmes et de la sécurité à l'administration régionale, poste qu'elle a quitté pour celui de directrice de Montréal-Métro. Cela n'a pas été facile, précise-t-elle. "J'arrivais en pleine période de privatisation de certains services, y compris ceux de surveillance des détenus mis en liberté sous condition. Je tiens à ajouter que ma tâche a été grandement facilitée par l'experience et le professionnalisme du personnel. Nombre d'employés avaient plus de dix ans d'expérience et une connaissance approfondie des ressources sur les lieux."

> ***"L'essentiel, c'est de fournir aux détenus les moyens de mener à bien leur réinsertion sociale. Au bout du compte c'est cela, notre tâche."***

La privatisation permet "une approche plus personnelle"

Mme Bellefeuille approuve la privatisation de ces services. "Les organismes plus petits déjà implantés dans le milieu peuvent offrir une approche plus personnalisée." Cependant, elle ne préconise nullement la privatisation de tout le système. Elle signale seulement que les quatre organismes qui surveillent quelque 400 cas sont efficaces. ■

Un vent nouveau dans les voiles

Une deuxième chance a été offerte à une trentaine de jeunes contrevenants grâce au projet de **Rob Tripp**, analyste principal à la section d'Accès à l'information, AC.

Celui-ci a enfin réalisé un vieux rêve, allier son amour de la voile à son désir d'aider les jeunes contrevenants: avec un cotre de 16 mètres, le *Loyalist 200*, il a effectué cinq voyages de trois semaines sur les Grands Lacs. Chaque fois, il était accompagné d'un nouvel équipage composé de jeunes contrevenants de la région d'Ottawa-Carleton. S'y connaissant peu ou pas du tout en matière de navigation, ils étaient les premiers participants à un programme de voile unique au Canada inspiré d'un projet danois qui remporte un franc succès et qui suppose que les jeunes en difficulté bénéficient davantage d'une aide offerte dans un milieu peu familier.

Le programme est offert aux adolescents et adolescentes de 16 à 19 ans sur la recommandation d'un agent de probation, d'un organisme social, d'un procureur de la Couronne et même des parents. Il s'agit de jeunes qui n'ont pas nécessairement un casier judiciaire mais qui risquent d'avoir des démêlés avec la justice.

Parmi les participants de 16 à 18 ans de cet été, peu ont terminé l'école secondaire, mais tous ont enfreint la loi.

Formation

"Les participants suivent d'abord deux journées de formation intensive sur terre: cours de voile et de navigation, sécurité nautique dans une piscine et cours de secourisme de l'Ambulance Saint-Jean", souligne M. Tripp.

Un nouveau départ pour les jeunes contrevenants

Sur le pont

Une fois à bord, ils se rendent vite compte qu'il faut travailler ensemble, deux équipes se relayant aux quatre heures pour dormir et manoeuvrer le bateau. Pour les jeunes, la leçon touche non seulement la voile mais aussi la vie. "Ils prennent confiance en eux. Ils s'aperçoivent qu'ils savent apprendre et assumer des responsabilités, que les choses apprises de peine et de misère en classe ont leur place dans la vraie vie. Après tout, s'ils réussissent à déchiffrer une carte de navigation, ils peuvent bien lire des textes courants", ajoute M. Tripp.

Outre un assistant administratif et M. Tripp, le programme compte quatres conseillers à plein temps et 12 à temps partiel. Un des conseillers est un autre employé du SCC, **David Craig**, chef de la Gestion par unité à l'établissement de Warkworth.

Et ensuite, un nouveau début

Quand le voyage s'est terminé à Kingston, **Ken Keyes**, ministre des Services correctionnels de l'Ontario, a remis un certificat à chaque jeune participant.

Mais ça n'est pas tout. Le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario a garanti un an de salaire à chacun des 30 participants à condition qu'ils soient engagés par des commerçants locaux. "Cette étape est très imporante: elle permet au jeune d'acquérir une pleine année d'expérience dont le Bureau des services à la jeunesse ☞

Ce cotre de 16 mètres, amarré à Kingston, a sillonné les Grands Lacs cinq fois cet été, avec des équipages différents composés de jeunes contrevenants ignorant tout, ou presque, de la navigation.

assurera le suivi", explique M. Tripp.

Tous les participants qui voulaient travailler se sont vu offrir un emploi dans le domaine de leur choix. Certains ont préféré retourner à l'école, d'autres combinent études et travail.

La naissance du projet

Tout a commencé en 1986 quand M. Tripp a demandé un congé au SCC pour consacrer plus de temps au projet.

Il était sûr que son idée permettrait d'aider nombre de jeunes en difficulté mais il ne s'attendait pas à être obligé de faire régulièrement des journées de dix-huit heures et demie pour réaliser son projet. Cependant, il ne regrette rien. Il explique; "Nous avons reçu énormément d'appui des commerces locaux, des églises, du fédéral, des gouvernements provinciaux et de particuliers."

Et maintenant?

L'année prochaine, en plus de poursuivre le projet, M.Tripp espère établir des liens avec des programmes semblables au Danemark et aux États-Unis afin que chacun puisse s'enrichir des expériences des autres.

Que mijote-t-on à Bowden?

PRAIRIES - "Les employés des services d'alimentation de l'établissement de Bowden font souvent des heures supplémentaires pour inculquer aux détenus l'art culinaire", signale **Bob Hannah**, directeur adjoint aux Services de gestion.

Ces détenus sont inscrits à un programme d'apprentissage de l'art culinaire d'une durée de trois ans pendant lequel ils reçoivent une formation sur le taos. Ceux qui désirent en apprendre davantage en-dehors des heures normales de travail peuvent bénéficier d'une formation spécialisée et étudier la théorie. Á l'issue du programme, ils recoivent un certificat qui leur ouvre la porte à une variété d'emplois de cuisinier.

Apprentissage

"Nous ne savons pas grand chose de ce qu'il advient des diplômés parce que la plupart ne restent pas assez longtemps à l'établissement pour terminer leur apprentissage; ils sont soit transférés à un autre établissement, soit mis en liberté conditionnelle, précise M. Hannah. Même s'il leur est impossible d'achever leur formation dans un autre établissement, toutefois, ils peuvent la reprendre là où ils l'ont laissée dès leur libération." Le programme a été établi en collaboration avec l'Alberta Apprenticeship Board qui s'occupe d'administrer les examens, de produire le matériel didactique et de délivrer les certificats de réussite. Il suffit donc au détenu libéré de prendre des dispositions avec cet organisme pour achever sa formation". ■

***Bob Wong**, au centre, surveillant des Services d'alimentation, et deux des détenus inscrits au programme d'apprentissage de l'art culinaire nous montrent fièrement quelques-unes de leurs créations.*

Á VENIR

11-14 nov. Réunion annuelle de l'American Society of Criminology, Montréal

11-14 janv. 1988 Réunion d'hiver de l'American Correctional Association, Phoenix (Arizona)

24-28 janv. 1988 Congrès international sur les services correctionnels, Sydney, Australie, à l'occasion du bicentenaire de l'Australie.

Les employés des Industries à l'honneur

QUÉBEC - C'était la fête au Leclerc et quelle fête pour les employés des Industries: un souper, organisé pour féliciter les instructeurs de leur excellent travail, offert par l'AC et tenu au Collège du personnel de Laval.

Des plaques ont été présentées aux employés suivants de la division des Industries: **Marc-André Lafleur**, directeur de l'établissement Leclerc, **Robert Paquin**, directeur adjoint aux Programmes correctionnels, **Gilles Pelland**, chef des Industries, **Raymond Guimond**, surveillant de la production, **Suzanne Goyer**, commis aux Industries, **Edgar Carrier**, instructeur ébéniste récemment retraité, **Daniel Danis**, instructeur ébéniste, **Paul-Emile Goyer**, et **Rénald Paré**, instructeurs rembourreurs, **Jean-Marc Rossignol**, **Claude Michaud** et **Robert Lupien**, instructeurs en métal, **Quintino Giagnacovo**, et **Jean Navarre**, instructeurs peintres, **Denis Ouellette** et **Rolland Creyf**, instructeurs assembleurs, **Aldo Foschi** et **Réal Pelletier**, instructeurs tailleurs, **Réjean Durand** et **Luc Favreault**, instructeurs de relève, **Patrick Desjardins** et **Claude Paquette**, instructeurs occasionnels.

Warkworth a 20 ans

ONTARIO - "L'établissement de Warkworth a célébré son 20e anniversaire le 11 septembre en offrant à son personnel, ancien et actuel, ainsi qu'aux membres de leur famille, la possibilité de visiter ses locaux", nous fait savoir **Dennis Curtis**, agent d'information régional. Cinq des sept directeurs qui se sont succédés à l'établissement étaient présents. Ce sont: **Bill Westlake**, premier directeur et premier sous-commissaire principal; **Bob Clark**, sous-commissaire de l'Atlantique, qui a pris sa retraite l'an dernier; **Dan Kane**, **Mary Cassidy** et le directeur actuel, **Bob Hall**. **Hank Neufeld** et **Dan Weir** n'ont pu être de la fête.

On a assisté à une présentation de l'équipe d'intervention, à une exposition d'objets fabriqués du musée du SCC de Kingston et à une remise de plaques de long service, puis on a mangé des grillades et dansé.

Célébration du 20e anniversaire de l'établissement de Warkworth. (G-D) Tim Morey, Lloyd Campbell, Al Boothroyd, Al Stevenson, Andy Graham, Gord Pinder, Bill Westlake, Mary Cassidy, Bob Hall, Bob Clark, Doug Dooher, Dan Kane, Andy McIntosh.

Leclerc accueille la délégation chinoise

QUÉBEC - L'établissement Leclerc a reçu la visite récemment du ministre de la Justice de la République populaire de Chine, **Zou Yu**, accompagné d'une délégation de sept membres.

Les visiteurs ont été accueillis par le sous-commissaire régional, **Jean-Claude Perron**, le directeur de l'établissement, **Marc-André Lafleur**, et l'équipe de gestion. Le SCR a expliqué le fonctionnement du SCC, le système pénal canadien, le régime de vie et la sécurité.

La délégation est restée une journée à l'établissement, visitant une unité de détention spéciale, la cuisine, l'atelier d'ébénisterie et de débosselage et la blanchisserie. Elle a aussi vu une exposition des produits CORCAN fabriqués à l'établissement.

Olympiades à Edmonton un succès

PRAIRIES - "Soixante athlètes et 90 camarades "détenus" et organisateurs ont participé aux olympiades pour handicapés qui se sont déroulées à l'établissement d'Edmonton le 3 octobre", nous fait savoir Rick Dyhm, responsable des loisirs.

Les grands médias ont couvert l'événement et des membres des Oilers d'Edmonton étaient sur les lieux pour remettre les trophées aux athlètes. Les prix et la nourriture étaient une gracieuseté de diverses sociétés.

Nadine Gilfillan, directrice administrative de l'Alberta Special Olympics, s'est dite impressionnée par les efforts que les détenus ont consacrés à l'organisation des olympiades, ainsi que par le soutien qu'ils ont apporté aux participants et le respect qu'ils leur ont témoigné.

On commencera à préparer les prochaines olympiades dès le début de 1988. Les organisateurs prévoient des olympiades exceptionnelles pour l'an prochain.

D'une région à l'autre

Gallagher nommé directeur de l'établ. d'Edmonton

PRAIRIES - **Michael Gallagher**, directeur de l'établissement de Bowden depuis 1984, a été nommé directeur de l'établissement d'Edmonton le 13 octobre dernier.

Il remplace **Sepp Tschierschwitz**, nommé directeur régional de la Planification et la gestion des ressources à l'AR des Prairies.

Don de 25 000 $ aux enfants handicapés

QUÉBEC - Le 15 septembre dernier, la Société pour les enfants handicapés du Québec recevait de M. **André Dupont**, président d'Opération courage, Région du Québec, la somme de 25 000 $ recueillie par les 250 employés qui ont participé à cette campagne en juin et en février derniers.

Tournoi au profit du développement communautaire

ONTARIO - Les 10 et 11 juillet dernier se tenait le tournoi de balle lente parrainné par l'établissement de Bath, nous fait savoir **Dennis Curtis**, agent d'information régional.

Les deux équipes composées de détenus, d'habitants des communautés avoisinantes et de **Diane Valentine**, agent des loisirs de l'établissement, ont chacune écrasé l'adversaire dans leurs divisions respectives. Plus de 900 $, représentant le profit du casse-croûte, les droits d'inscription et le prix en argent reçu par les deux équipes victorieuses, ont été versés au profit du North Community Development Project pour la construction d'un centre pour les jeunes.

Nominations à l'AC

• Mme **Norah O'Leary-Brochu** a été nommée premier chargé de projet, Élaboration des politiques et des programmes concernant les délinquants, le 14 octobre dernier. Elle remplace **Tom Epp**, qui est le nouveau directeur de l'établissement de Joyceville. Affectée aux Services de santé à l'AC depuis six ans, elle occupait dernièrement le poste de directrice des Opérations et de la planification.

• **Elizabeth (Liz) Baylis** a été nommée conseiller principal en politiques, Élaboration des politiques et de programmes concernant les délinquants. Elle est entrée au service du SCC dans la Région de l'Ontario en 1974 et a été affectée d'abord à l'établissement de Joyceville, puis à l'AR. Vers la fin de 1980, elle a été affectée à l'AC, où elle occupait dernièrement le poste de principal chargé de projet, Direction de la gestion des délinquants, EPPD.

Sondage sur les disparités salariales au SCC

On entreprendra cet automne la première étape d'une étude syndicale-patronale sur les écarts salariaux entre hommes et femmes dans la fonction publique. Des questionnaires seront distribués à 4 300 fonctionnaires, dont quelque 207 employés du SCC.

Comme nous l'avons signalé dans le numéro de juillet d'Entre Nous (volume 12, nº 6), cette étude, qui sera effectuée par le Conseil du Trésor et les syndicats de la fonction publique, a pour but de déterminer les rajustements salariaux requis pour assurer la parité salariale pour des fonctions équivalentes. On pense que cela pourrait avoir une incidence sur les traitements de quelque 81 000 fonctionnaires membres de groupes professionnels à prédominance féminine.

Durant la première étape, les données sur un certain nombre de postes choisis au hasard seront recueillies et analysées. Durant la deuxième étape, les équipes patronales-syndicales évalueront les données pour déterminer les rajustements salariaux requis.

Selon l'article 11 de la Loi canadienne sur les droits de la personne, "constitue un acte discriminatoire le fait pour l'employeur d'instaurer ou de pratiquer la disparité salariale entre les hommes et les femmes qui exécutent, dans le même établissement, des fonctions équivalentes".

Décès de l'ancien aumônier général du SCC

Le personnel du SCC a appris avec tristesse le décès du révérend **John Nichels** le 11 sept., à Ottawa. Le rév. Nichels a été aumônier général du SCC à l'AC, de 1972 jusqu'à sa retraite en 1979. Il est entré au Service comme aumônier au Pénitencier de Kingston en 1963 et il a été chef du Développement social et des Services d'aumônerie de 1968 à 1972.

Une cérémonie commémorative a eu lieu le 18 sept., menée par le rév. Dr **Pierre Allard**, directeur des Services d'aumônerie, le rév. **Murray Tardif**, ancien directeur des mêmes services, et le rév. **Ron Nash**, ancien aumônier général de l'Ontario.

Né en Angleterre en 1913, le rév. Nichels a été ordonné par l'Église anglicane en 1940. Il a rempli les fonctions d'aumônier de la Marine royale de 1941 à 1946 et a été aumônier à la prison de Maidstone et dans la Marine royale du Canada.

Clinique de sang au Québec

QUÉBEC - "La huitième clinique de sang régionale pour les employés du SCC se tiendra le 15 décembre", nous fait savoir **Thérèse Gascon** Communications, Québec. Le comité organisateur espère que le nombre de donneurs permettra à la Croix Rouge de se reconstituer une banque de sang appréciable avant la période critique des fêtes de Noël.

L'objectif du comité est d'accueillir 900 donneurs. "Le succès de la clinique dépend de la participation de chacun et nous y travaillerons très fort."

Cette année, le comité désire obtenir la participation de Montréal et des environs. La clinique se tiendra donc d'octobre à décembre à l'Annonciation, Drummondville, Donnacona, Cowansville, Sainte-Anne-des-Plaines et Montréal. Un employé de chaque établissement a été désigné pour informer les collègues de la date de la clinique à leur établissement.

Membres du comité organisateur de la huitième clinique de sang régionale du Québec.
*De gauche à droite: **Jules Bélanger** (Montée-Saint-François); **R.A. Remarais** (La Macaza); **Henry Raymond** (Donnacona); **Danny Bellerose** (district Montréal-Métro); **Lily Tronche** (présidente honoraire); **Claudine Brousseau** (Sainte-Anne-des-Plaines); **Francine Jourdain** (coordonnatrice); **Louise Mongrain** (Centre fédéral de formation); **C. Moisan** (Collège du personnel); **Denis Cloutier** (Administration régionale); **Carole Bennette** (représentante de la Croix Rouge) et **Jean Pichette** (AC). Absents: **Gilles Pelland** et **Réjean Arseneault** du district ouest du Québec; **Gilles Gagnon** du Centre d'accueil régional et **Gilbert Girard** de Drummondville.*

Remise de médailles pour services distingués

PACIFIQUE - Vingt et un employés du Pacifique ont reçu la médaille pour services distingués et **Ernie Noel**, de l'AR, a reçu en plus la première barrette à une cérémonie spéciale tenue le 18 sept. au Collège régional du personnel.

Le sous-commissaire régional, **Art Trono**, a remis les distinctions pendant que **Doug McGregor**, directeur régional, Opérations, donnait des renseignements sur les récipiendaires.

*Les employés suivants ont reçu la médaille pour services distingués - (2e rangée, G-D) **Larry Bartch**, Centre psychiatrique régional (CPR); **Ron Szigety**, Matsqui; **Gerry Gaultier**, Kent; **Rolly Bishop**, Libération conditionnelle à Vancouver; **Craig Thiessen**, Mountain; **Joe Brisebois** et **Myron Tokarek**, Ferndale; **Ernie Noel**, **Steve Bonnett**, Elbow Lake; **John Krushelniski**, CPR; **Courtnay Lock**, Ferndale; **Walter Mort**, Libération conditionnelle de Victoria; **Frank Witwicki**, Kent. (1ere rangée) **Dan Young** et **Terry Downes**, Matsqui; **Helmut Ahrend**, Mission; **Bruce Laycock**, CPR; **Ginger Bacchus**, AR; **Jesse Sexmith**, Matsqui; **Al Freimuth**, Mountain; **John Lozinski**, Ferndale; **Rolly Long**, Centre de gestion du matériel. Absent, **Glen McMaster**, **William Head**.*

Entre Nous/Let's Talk

Entre Nous est un bulletin d'information mensuel destiné au personnel du Service correctionnel du Canada et est publié par les Services de rédaction et de publications.
340 avenue Laurier ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P9
Téléphone; (613) 995-5356

Faites parvenir vos textes et photos à l'administrateur des communications de votre région.

*Conception graphique et édition par **Les Shand***

Comité de rédaction:
Les Shand
Helen Gooderham
June Coxon

Le Service correctionnel du Canada, en tant que composante du système de justice pénale, contribue à la protection de la société en effectuant un contrôle sûr, sans risque et humain des délinquants tout en les aident à devenir des citoyens respectueux des lois.

ISSN 0715-285X